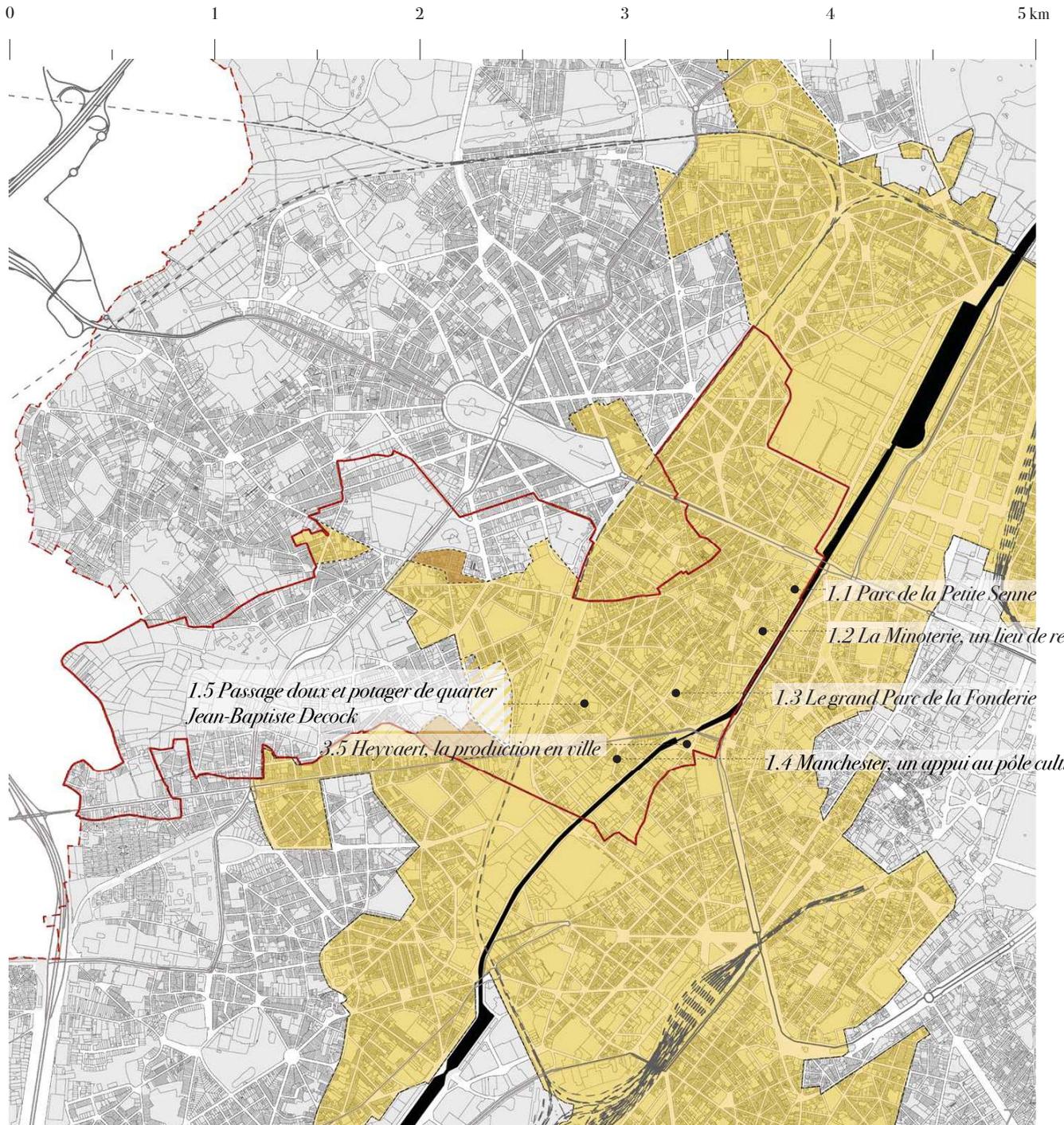


D

Fiches Projet

- 1.1 - Parc de la Petite Senne*
- 1.2 - La Minoterie, un lieu de rencontre*
- 1.3 - Grand parc de la Fonderie*
- 1.4 - Manchester, un appui au pôle culturel*
- 1.5 - Passage doux et potager de quartier*
- Jean-Baptiste Decock*
- 3.5 - Heyvaert, la production en ville*



- ZRU avant 2020 inchangée
- ZRU à partir de 2020: zone exclue
- ZRU à partir de 2020: zones incluses

Limite de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Source: Brugis 2020



*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

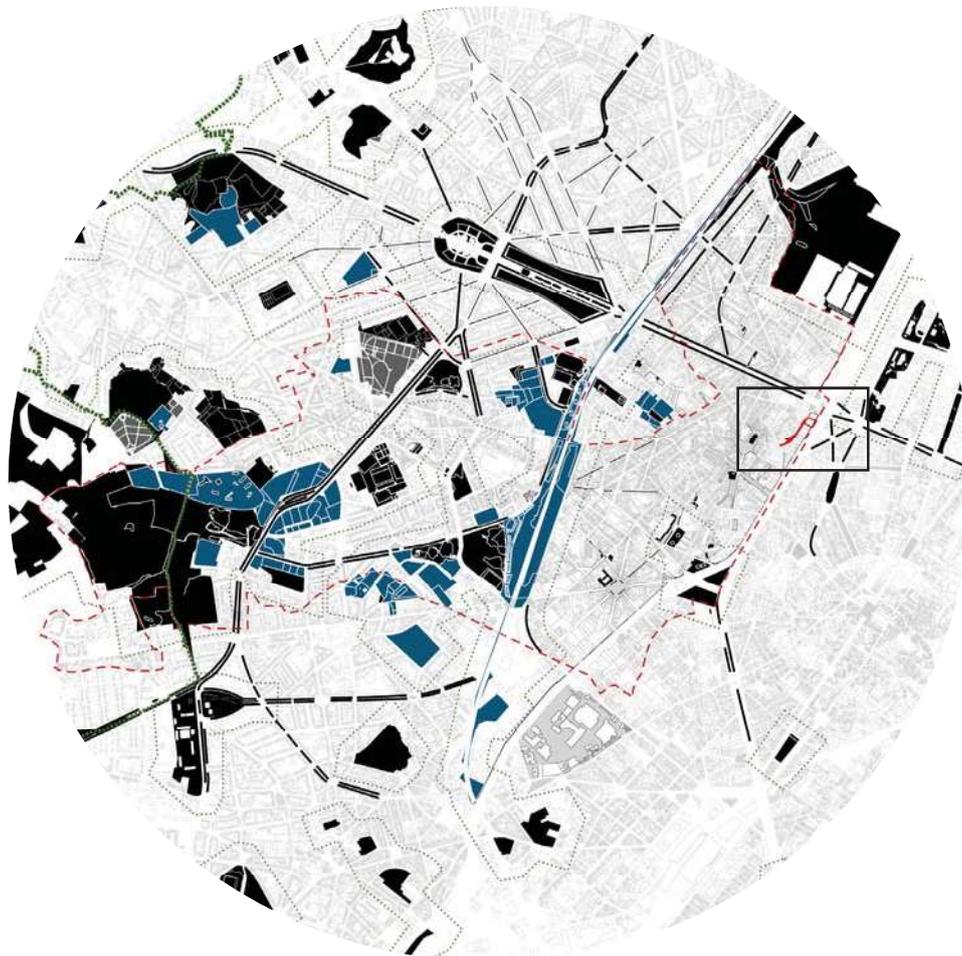
C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

# 1.1 - Parc de la Petite Senne

## Fiche projet - opération

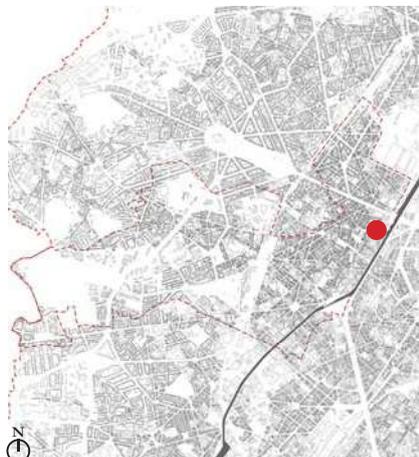


### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

-  Périètre d'intervention directe
-  Périètre du projet complémentaire
-  Périètre d'étude (participation)



Source : BruGis, Orthophoto, 2019 (wms)



#### Adresse / Rues concernées :

Parc de la Petite Senne entre la place Saintelette et la rue du Ruisseau.

**Données cadastrales :** A229/02 ; A229/03

**Opération :** Aménagement d'un espace public sur l'ancien lit de la Petite Senne. Renforcement de la relation avec son environnement, notamment avec les asbls à proximité, le nouveau hall de sport Charbonnages et le parc de la Petite Senne existant.

**Programme :** Continuation du parc de la Petite Senne par la création d'espace public.

**Surface de la zone d'intervention:** 1.000 m<sup>2</sup>

**Porteur du projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Axel Hidalgo

Tél : 02 412.36.22

E-mail : [ahidalgo@molenbeek.irisnet.be](mailto:ahidalgo@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière.

## Objectifs opérationnels secondaires (par ordre d'importance) :

**§2 - Garantir le mieux vivre ensemble :** lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles.

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

## B. Conception du projet



1



2



3

### 3. Brève description du projet

Le projet se développe entre la rue du Ruisseau et la place Saintelette, en complétant le parc de la Petite Senne déjà réalisé. Son ambition est non seulement de réunir les fragments du projet de la Petite Senne pour en constituer un premier ensemble significatif, mais aussi de donner une épaisseur au canal qui se rapproche au quartier à travers une série de passages.

Trois interventions composent le projet :

1. Démolition de l'immeuble derrière le bâtiment Ava pour permettre le passage du parc de la Petite Senne ;
2. Réalisation de la continuité du parc existant ;
3. Réalisation d'un nouveau passage cyclo-piéton à travers le parking AVA (à l'occasion de la rénovation du bâtiment et de son parking par l'entreprise - pas repris par le programme PdV 2021-2025).

Sont financés dans le cadre du présent programme :

- La mission d'étude (PdV Investissement) ;
- La mission de participation (PdV Coordination) ;
- Les travaux (PdV Investissement).

### 4. Origine du projet

Le projet « Petite Senne » est un projet de longue date.

L'aménagement du tronçon du parc de la Petite Senne entre la rue du Ruisseau et la place Saintelette a été commencé dans le cadre du Contrat de Quartier Ateliers-Mommaerts (op. 1.2, 4.8 et 4.9) avec la réalisation d'un bâtiment de 3 logements à front de rue et d'un parc en intérieur d'îlot sur l'ancien tracé de la Petite Senne (parc récréatif de la Petite Senne) qui ont été terminés en 2012. Ce projet a été continué dans le cadre du programme Politique de la Ville 2017-2020 avec l'aménagement d'une deuxième partie du parc à l'arrière du Musée de la Migration (espace vert collectif Petite Senne) par l'asbl Le Foyer, qui est actuellement en cour de réalisation. Les parcelles de propriété de la Commune qui permettent de compléter le parc et de lui donner un accès vers la place Saintelette sont aujourd'hui occupées par un entrepôt utilisé par l'entreprise AVA comme espace de stockage et par une salle polyvalente réalisée à titre précaire par l'asbl Le Foyer. L'entreprise AVA prévoit un aménagement complet de son bâtiment et du parking et pourra libérer le volume sur la parcelle communale. Un passage piéton et vélo pourra

---

**1. Le parc récréatif de la « Petite Senne », a été inauguré en 2012 et a été aménagé le long du tracé de la Petite Senne, sur une ancienne parcelle industrielle. Le parc fut réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Ateliers-Mommaerts et est bordé par un bâtiment de trois appartements communaux. (Prise le 21 août 2020)**

**2. Espace vert collectif Petite Senne, Le musée de la Migration est un projet de l'ASBL Le Foyer qui a fait naître ce jardin pourvu d'art. Le jardin a été subsidié par le programme Politique de la Ville 2017-2020 et il est composé d'une partie verte à l'arrière du musée et d'une partie encore inachevée dont le terrain a été récemment rendu accessible. Vue du mur qui sépare le jardin de l'actuel Parc de la Petite Senne aujourd'hui réalisé. (Prise le 21 juin 2020)**

**3. Cour de l'association sociale Foyer**

---

également être réalisé sur le parking dans le cadre de leurs travaux de rénovation afin de créer un accès au parc depuis le quai des Charbonnages.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant?*  
OUI

Il s'agit de conclure une séquence importante du projet du parc de la Petite Senne déjà réalisé entre la rue du Ruisseau et l'entrepôt d'AVA et qui constitue aujourd'hui un impasse vers la place Saintelette.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe?*  
OUI, Annexe 1
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune?* OUI

La réalisation de la deuxième partie du parc de la Petite Senne entre la rue du Ruisseau et la place Saintelette a été réalisée dans le cadre du programme PdV 2017-2020 (op. 1.3 - Espace vert collectif Petite Senne).

## 5. Le projet est-il lié à une action ? NON

Aucune action est prévue dans le cadre du programme PdV 2021-2025.

## 6. Public visé et communication sur le projet

Tout type de public est envisagé, en particulier :

1. Les habitants de la zone et les nombreuses associations localisées rue des Ateliers ;
2. Les utilisateurs du parc de la Petite Senne qui pourront se rendre à Saintelette ;
3. Les utilisateurs des espaces verts (enfants, personnes âgées, sportifs...).

### *Communication sur le projet*

- Les citoyens et les associations seront intégrés au processus de conception du projet et de transformation des lieux ;
- Une communication du projet sera mise en place et des panneaux d'informations sur le site indiqueront l'avancement du projet.

## 7. Information technique sur le projet :

### *Adresse exacte et numéro parcelle cadastrale :*

- Quai des Charbonnages 80/80, parcelle A229/02
- Rue des Ateliers 23, parcelle A229/03

### *La situation de droit :*

PRAS (zone de forte mixité), EDRLR, ZEUS, ZICHEE

### *Etat actuel du projet :*

Superficie : 1.000 m<sup>2</sup>

Surface construite : 495 m<sup>2</sup>

Occupation sol : 35%

Gabarit : RDC+2 (entrepôt), RDC (salle polyvalente)

- a. Premier tronçon à proximité de Saintelette  
Etat : occupé par un chantier de construction.
- b. Partie centrale du périmètre de projet  
Etat : cour de l'asbl le Foyer + salle polyvalente (sur terrain communal).
- c. Entrépot AVA  
Etat : Utilisé comme espace de stockage (terrain communal)

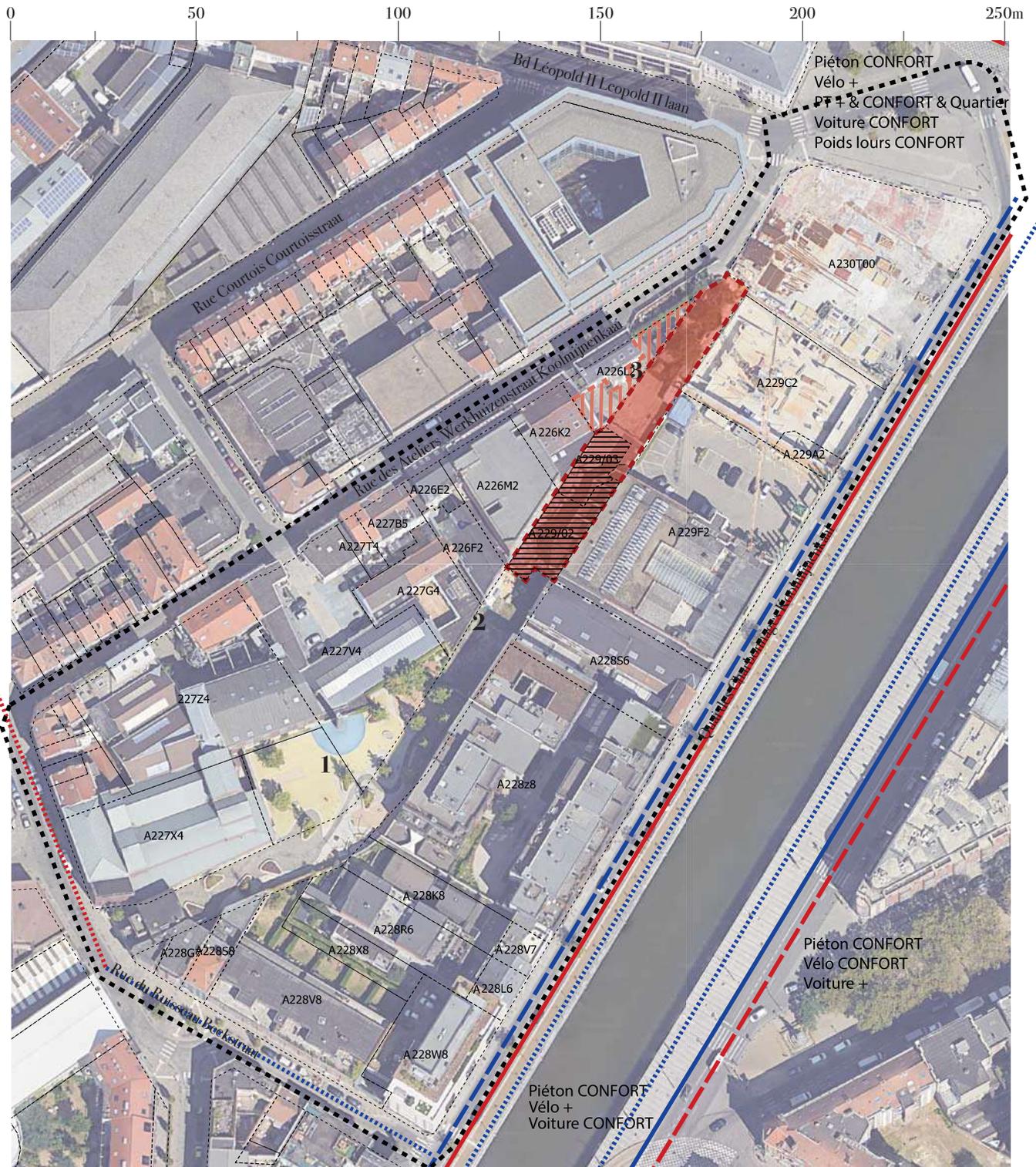
### *Le type d'opération :*

Aménagement d'un espace public sur l'ancien lit de la Petite Senne. Renforcement de la relation avec son environnement, notamment avec les asbls à proximité, le nouveau hall de sport Charbonnages et la partie du parc de la Petite Senne existant.

*Introduction d'un permis :* OUI

### *Le type de propriétaire :*

- A229/02 : public (Commune)
- A229/03 : public (Commune)



**Plan Régional de Mobilité GoodMove, 2020**

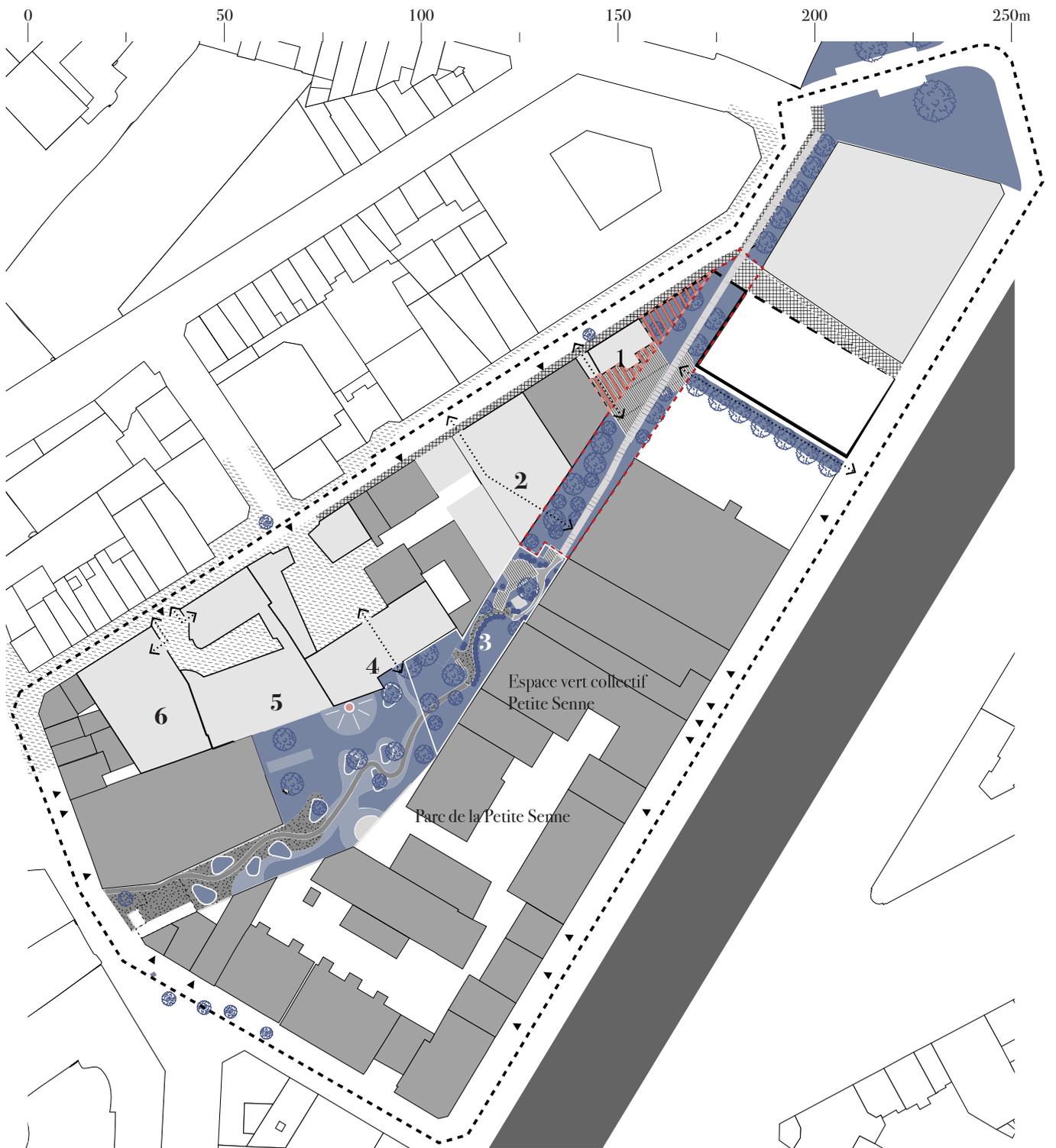
- ..... Piéton CONFORT
- ..... Piéton +
- ..... Vélo CONFORT
- ..... Vélo +
- ..... Voiture CONFORT
- ..... Voiture +

Source : GoodMove, 2020

- Bâtiment à enlever (numéro de cadastre)
- Périmètre d'intervention directe
- Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV), en partenariat
- Périmètre d'étude (participation)

1. Le parc récréatif de la « Petite Senne »
2. Espace vert collectif Petite Senne
3. Cour de l'association sociale Foyer





**Proposition d'aménagement**

- Végétation
- ▨ Pavés
- ▩ Béton
- Chemin minéral
- ◀ Entrée de garage

- - - Périmètre de projet
- ▨ Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV), en partenariat
- - - Périmètre d'étude (participation)

- 1 Foyer asbl
- 2 World Revival Centre
- 3 Espace vert collectif Petite Senne
- 4 Atelier CNC
- 5 JES Sleep Inn
- 6 JES



## **8. Accessibilité du site**

Le site est facilement accessible à pieds, à vélo et en transport en commun (Saintelette tram ligne 51 et bus de Lijn, Comte de Flandre métro ligne 1-5). Le futur espace public est par contre actuellement accessible uniquement par la cour de l'asbl le Foyer. Le projet vise à améliorer son accessibilité en reliant le tronçon du parc de la Petite Senne déjà existant à la place Saintelette créant ainsi une continuité et augmentant la perméabilité de cette partie, avec des nouveaux passages qui dessinent un maillage bien connecté. Des espaces de rangement pour les vélos, les trottinettes ou autres moyens de mobilité active seront réalisés.

## **9. Participation citoyenne<sup>1</sup>**

La participation citoyenne, financée dans le cadre des activités de coordination et communication du présent programme, devra être réalisée par un bureau d'études externe et sera transversale à toutes les phases du projet : elle permettra ainsi la mise en place d'un processus de co-conception du projet final avec les habitants du quartier, les usagers de l'espace vert et les associations sociales, sportives et culturelles de Molenbeek, en particulier les associations présentes dans la rue des Ateliers.

## **10. Impacts attendus**

L'ambition première du projet est la régénération et la mise en place d'un parc continu le long de l'ancien lit de la Petite Senne comme espace structurant à l'échelle métropolitaine.

Le projet vise également à obtenir :

1. Une dédensification de l'ilot ;
2. Une meilleure lisibilité de l'espace, via l'activation et l'appropriation par la population ;
3. Le renforcement de l'image de Molenbeek comme commune verte et culturelle ;

4. Le renforcement du sentiment d'appartenance et de responsabilité civile de la population et des utilisateurs, ainsi qu'une réduction de la détérioration, le vandalisme, les dépôts clandestins, etc.

## **11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif**

Le projet est conçu pour tous : les différences de niveaux seront maîtrisées pour éviter toute barrière architecturale. Le travail de co-construction du projet sera également organisé pour qu'il soit inclusif, en particulier en termes de genre et d'origine culturelle. Par ailleurs, le projet pourra faire objet d'une concertation avec l'asbl AccesAndGo (ancienne ANLH) afin de s'assurer de l'adaptabilité de cet espace public aux personnes porteuses d'un handicap.

## **12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable**

Le projet s'inscrit dans une optique de transition climatique durable avec l'augmentation des zones vertes perméables, des zones de stockage des eaux pluviales pour leur utilisation in situ, l'amélioration des températures estivales par la diminution des surfaces bétonnées. La mobilité douce est renforcée avec des bénéfices pour la santé de tous les âges. Le coefficient biotope/surface pourra être amélioré en régénérant des surfaces aujourd'hui minérales. Les matériaux enlevés (les pavés en particulier) seront stockés dans les locaux de la commune et réutilisés localement.

## **13. Occupation temporaire ou transitoire**

Une occupation temporaire du site n'est pas envisagée. Une des deux parcelles situées le long du tracé de la Petite Senne est occupée par l'asbl le Foyer, tandis que l'autre est actuellement occupée

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

par le commerce AVA comme entrepôt.

#### **14. Méthode d'évaluation**

Faisant partie de la mission du bureau d'études qui réalisera également le processus de participation citoyenne (voir point 9.), l'évaluation sera faite de la manière suivante :

- a. Vérification et validation de l'évolution des études /réalisations par le comité d'accompagnement à toutes les étapes stratégiques du projet de co-conception et de construction ;
- b. Vérification de la satisfaction à chaque étape stratégique du projet auprès des personnes fréquentant les lieux (résidents et usagers/ occupants) .

*Conditions de réussite :*

1. L'accord avec les occupants des deux parcelles communales (Le Foyer asbl et AVA) ;
2. La complémentarité des fonctions entre le monde associatif et l'espace public ;
3. La réalisation d'un accès au parc à partir de la place Sainctelette ;
4. L'appropriation de l'espace public par les usagers;
5. La complémentarité des utilisateurs (enfants, jeunes, locaux, visiteurs).

*Indicateurs de réalisation et de résultats :*

- Superficie réalisée en m<sup>2</sup> d'espaces verts ;
- Coefficient de potentiel de biodiversité par surface ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Nombre et type de mobilier urbain installé ;
- Nombre de luminaires installés ;
- Superficie désimperméabilisée ;
- Mètres courants de promenades pédestres ;
- Taux de fréquentation de l'espace vert ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers ;
- Diminution des dépôts clandestins.

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

### 15. Phase préparatoire

Une phase préparatoire est nécessaire :

- Accord avec le Foyer asbl ;
- Accord avec AVA ;
- Participation.

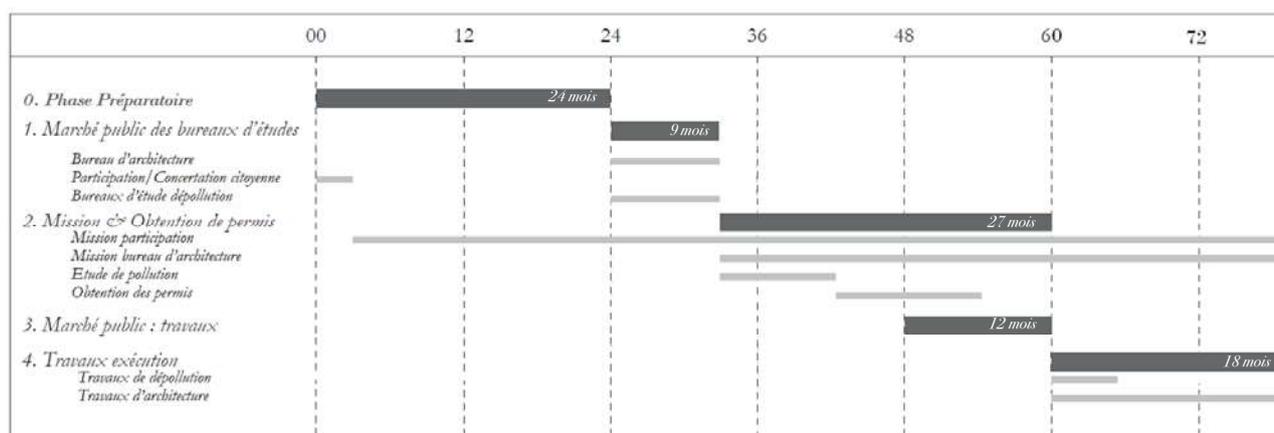
### 16. Date de début, de fin et durée totale du projet

**Debut** : janvier 2021

**Fin** : juin 2027

**Durée** : 6 ans et demi

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
<i>Services publics communaux</i>	<i>Maître d'Ouvrage</i>	
<i>Le Foyer asbl</i>	<i>Suivi, activation après travaux</i>	<i>Accords préalables, pendant tout le processus</i>
<i>Perspective.brussels</i>	<i>Suivi</i>	<i>Comité d'avis, études préliminaires</i>
<i>Bruxelles Environnement</i>	<i>Suivi</i>	<i>Comité d'avis, dépollution, durabilité</i>

## D. Moyens

### 19. Les moyens actuels

Financiers	/
Personnel en ETP	/

20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

### Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement

PROGRAMME	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>DEPENSES</b>								
Acquisition								/
<b>Bureaux d'études</b>								
<i>Bureau d'architecture total (+21% TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>			€ 10.000	€ 3.000	€ 4.000	€ 4.000	€ 3.000	<b>€ 24.000</b>
<i>Bureau d'études de pollution (11%) (+21% TVA)</i>			€ 4.500	€ 3.500		€ 5.500		<b>€ 13.500</b>
<b>Travaux d'exécution</b>								
<i>Travaux exécution</i>						€ 200.000	€ 100.000	<b>€ 300.000</b>
<i>Dépollution (120 € / m<sup>2</sup>)</i>						€ 120.000		<b>€ 120.000</b>
<b>TOTAL DEPENSES PROJET</b>	/	/	<b>€ 14.500</b>	<b>€ 6.500</b>	<b>€ 4.000</b>	<b>€ 329.500</b>	<b>€ 103.000</b>	<b>€ 457.500</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
<b>Total PdV Investissement (études)</b>	/	/	<b>€ 14.500</b>	<b>€ 6.500</b>	<b>€ 4.000</b>	<b>€ 9.500</b>	<b>€ 3.000</b>	<b>€ 37.500</b>
<b>Total PdV Investissement (travaux)</b>	/	/	/	/	/	<b>€ 320.000</b>	<b>€ 100.000</b>	<b>€ 420.000</b>
<b>Total autre sources de financement</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	/	/	<b>€ 14.500</b>	<b>€ 6.500</b>	<b>€ 4.000</b>	<b>€ 329.500</b>	<b>€ 103.000</b>	<b>€ 457.500</b>

Un budget de € 10.000 est prévu pour la réalisation du processus participatif dans la fiche 6.1.

## E. Continuation du projet

21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI

### 22. Gestion et entretien

Les interventions prévues touchent en général à l'espace public et seront entretenues par les services publics communaux. Les espaces privatifs de la cour de l'asbl le Foyer seront entretenus directement par l'association.

*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

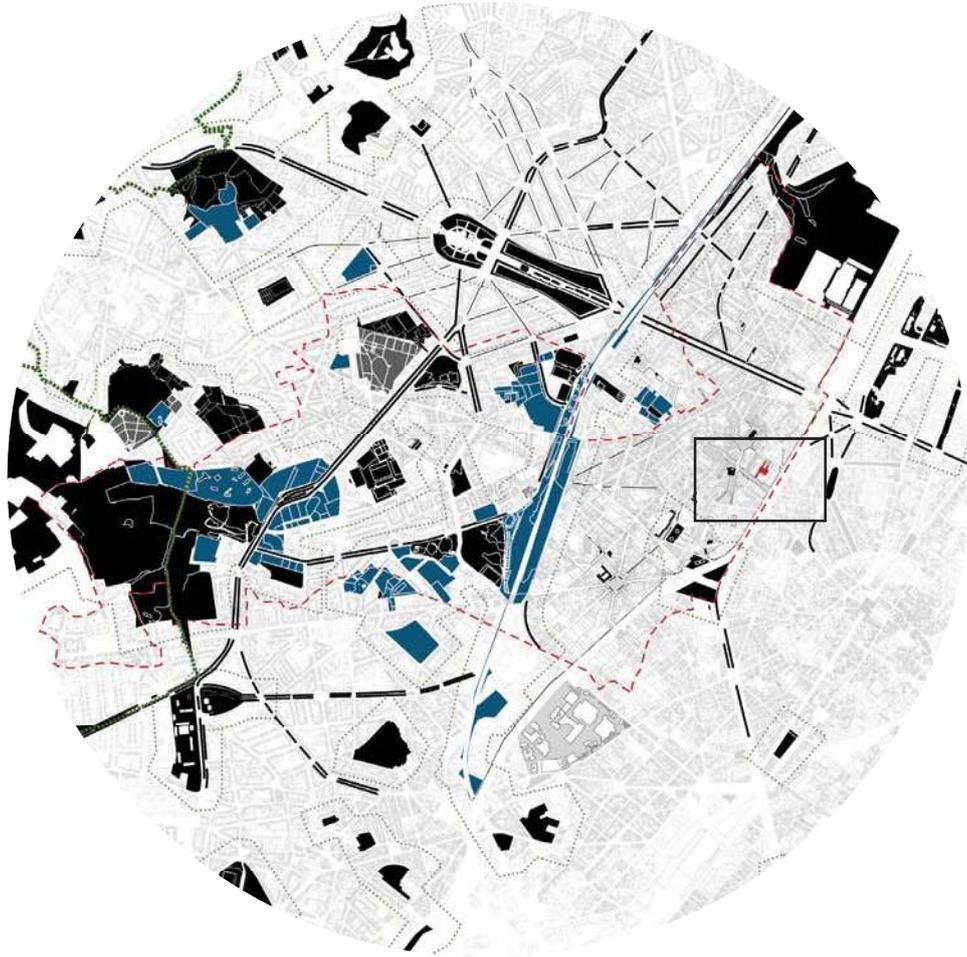
C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

# 1.2 - La Minoterie, un lieu de rencontre

## Fiche projet - opération

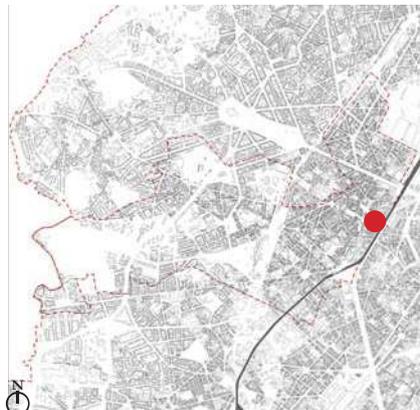


### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

-  *Périmètre d'intervention directe*
-  *Périmètre du projet complémentaire*
-  *Périmètre d'étude (participation)*



Source : Brugis, Orthophoto, 2019



**Adresse / Rues concernées :** Place de la Minoterie

**Données cadastrales :** -

**Opération :** Rénovation d'espace public et activation des relations avec les espaces culturels avoisinants.

**Programme :** Réaménagement léger de la place de la Minoterie.

**Surface du zone d'intervention :** 1.500 m<sup>2</sup>

**Porteur du projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Axel Hidalgo

Tél : 02 412.36.22

E-mail : [ahidalgo@molenbeek.irisnet.be](mailto:ahidalgo@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière.

## Objectifs opérationnels secondaires (par ordre d'importance) :

**§2 - Garantir le mieux vivre ensemble :** lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles.

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

## B. Conception du projet



1



2



3

### 3. Brève description du projet

Le projet vise à créer des espaces publics attractifs qui permettent la rencontre et les échanges entre les différents groupes de personnes qui se trouvent autour de la place de la Minoterie : habitants, associations occupant l'ancien bâtiment de la Minoterie Farcy, utilisateurs de Molengeek, etc. Pour ce faire, des interventions ponctuelles pour redynamiser et verduriser la place devront être mises en place.

En outre, des interventions complémentaires qui ne seraient pas prévues dans le cadre de la PdV 2021-2025 peuvent également améliorer la perméabilité du site et sentiment de sécurité ressenti sur place :

1. La création d'un café dans une partie du rez-de-chaussée du bâtiment occupé par Molengeek (Place de la Minoterie 10) avec l'inclusion d'une terrasse (ouvert du matin jusqu'à la fin de la soirée) ;
2. La création d'une liaison entre le quai des Charbonnages et la place de la Minoterie, à travers les bâtiments de l'ancienne Minoterie Farcy.

Ces interventions ne faisant pas partie intégrante du projet concerné par cette fiche ne seront pas détaillées par la suite. Elles feront par contre objet de négociations entre la Commune et les possibles porteurs car leur mise en place est de grande importance pour la réussite du projet.

Dans ce sens, la pérennisation de ce projet se repose sur le partenariat entre les acteurs publics et privés, grâce à des interventions portées par la Commune sur l'espace public (faisant partie de PdV 2021-2025)

et à des interventions portées par les acteurs situés autour de cette place (Molengeek, occupants de la Minoterie Farcy, habitants).

Sont financés dans le cadre du présent programme :

- La mission d'étude sur l'espace public (PdV Investissement) ;
- La mission de participation (PdV Coordination) ;
- Les travaux sur l'espace public (PdV Investissement).

### 4. Origine du projet

La place de la Minoterie est située à proximité immédiate de Comte de Flandre, de la placette Chien Vert /quai des Charbonnages, l'axe du parc de la Petite Senne, ainsi que de la future passerelle piétonne sur le canal qui vise à mieux relier le centre de Molenbeek au quartier Sainte-Catherine.

Réalisée dans le cadre du Contrat de Quartier Fonderie-Pierron (2001-2005), grâce au financement du Service Public Fédéral Mobilité et Transports (Beliris), la rénovation complète de la rue Darimon et l'aménagement de la place de la Minoterie

---

**1. Façade de Molengeek sur la place de la Minoterie.**  
(Prise le 21 août 2020).

**2. L'ancien bâtiment industriel de la Minoterie.** Sur deux côtés de la place de la Minoterie se trouvent des bâtiments abritant des activités de création : Molengeek à gauche et diverses industries créatives dans l'ancien bâtiment industriel de la Minoterie Farcy. (Prise le 9 septembre 2020).

**3. Cour dans l'ancienne Minoterie Farcy**

---

en tant qu'espace public ont apporté il y a environ 15 ans un lieu calme et aérien à ce quartier qui est fort dense. L'aménagement de la place qui est par contre fort minéralisé et ne correspond plus aux objectifs régionaux en termes de qualité environnementale : elle manque cruellement de verdure.

Depuis que Molengeek a déménagé sur la place de la Minoterie, elle est devenue un point d'attraction pour les habitants ainsi que pour les visiteurs nationaux et internationaux. Mais l'endroit est par contre fort enclavé et inaccessible depuis le canal.

L'infrastructure de proximité n'y est pas développée étant donné que les activités qui s'y déroulent prennent place à l'intérieur des bâtiments. Cette place pourrait pourtant attirer une plus grande variété de personnes et offrir un environnement inspirant pour les (jeunes) Molenbeekois.

Une meilleure relation entre ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments en journée mais aussi en soirée, pourrait donner naissance à un lieu où les idées sont générées et discutées, libérant ainsi un espace pour la confiance en soi et renforçant le sentiment de sécurité.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant?*  
OUI

Il s'agit de réaliser des interventions ponctuelles en vue de redynamiser et verduriser la place réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Fonderie-Pierron (2001-2005).

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?* NON
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ?* NON

## **5. Le projet est-il lié à une action ?** NON

Aucune action n'est prévue dans le cadre du programme PdV 2021-2025.

## **6. Public visé et communication sur le projet**

En sa qualité de lieu plus attractif, le projet s'adresse aux personnes du quartier en tant que passants,

utilisateurs de l'espace public (et du futur café - projet complémentaire), et en tant que visiteurs des activités qui trouvent lieu à Molengeek et dans l'ancien bâtiment de la Minoterie Farcy.

### *Communication sur le projet*

L'idée c'est de pouvoir mettre en place un processus de co-conception des modifications qui seront apportées à l'espace public avec les habitants, mais aussi avec les occupants de Molengeek et de l'ancienne Minoterie Farcy. Dans ce sens, une communication continue et étroite avec eux sera garantie.

En outre, des panneaux d'information pourront être installés devant la Minoterie et à l'angle entre la rue Sainte-Marie et la rue Darimon.

Pour finir, une campagne sur les médias sociaux permettra d'attendre un public plus large chez les jeunes.

## **7. Information technique sur le projet :**

*Adresse exacte et numéro parcelle cadastrale :*

- Place de la Minoterie

*La situation de droit :*

PRAS (zone de forte mixité), EDRLR, ZICHEE, CQ Fonderie-Pierron (aliénation).

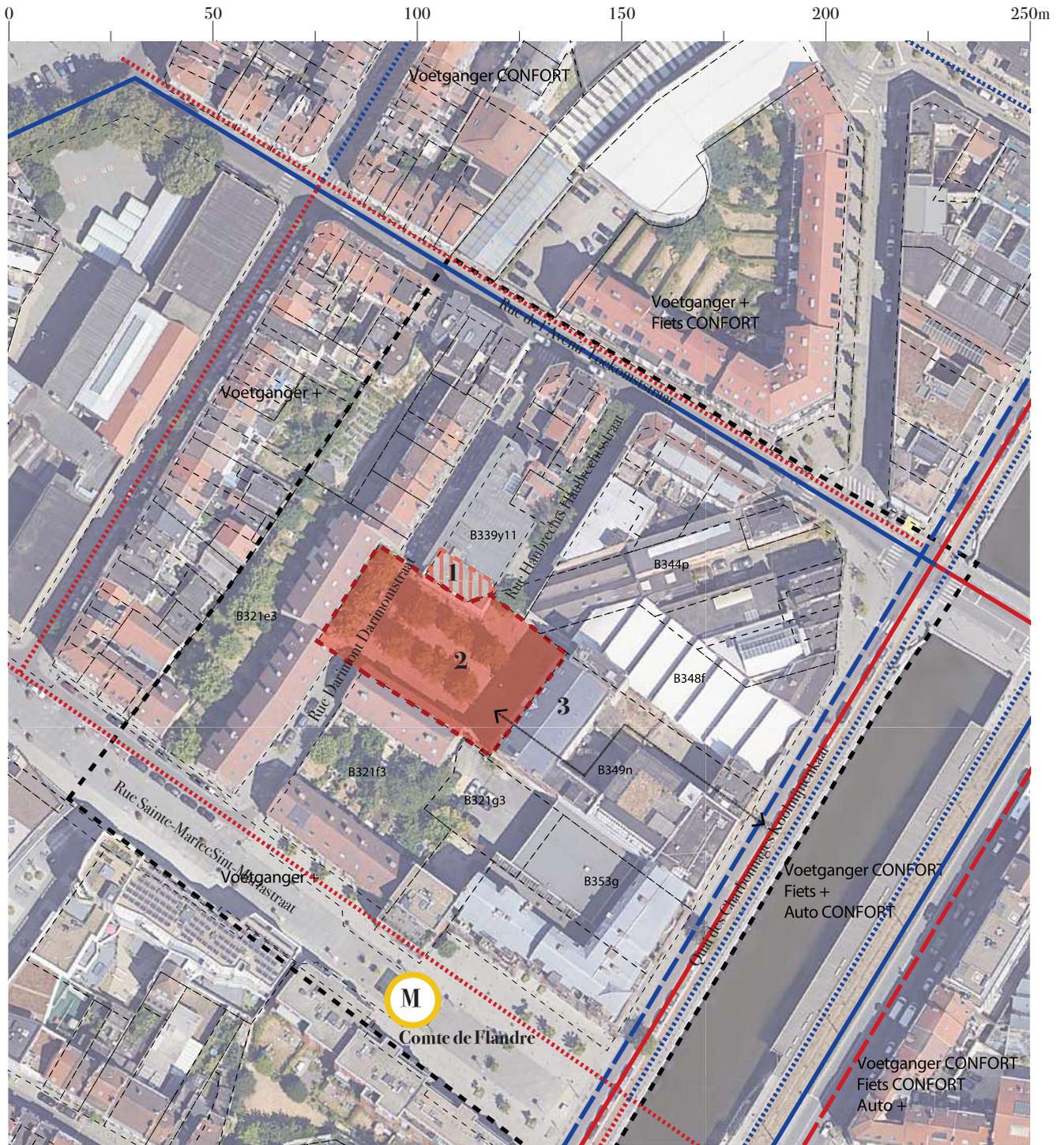
*Etat actuel du projet :*

Superficie : environ 1.500 m<sup>2</sup>

La place de la Minoterie est d'un point de vue technique en bon état, mais laisse à désirer en ce qui concerne la perméabilité du sol, la qualité biologique et l'attractivité à un public plus large.

*Le type d'opération :*

Réaménagement ponctuel de l'espace public, en complémentarité à la situation actuelle.



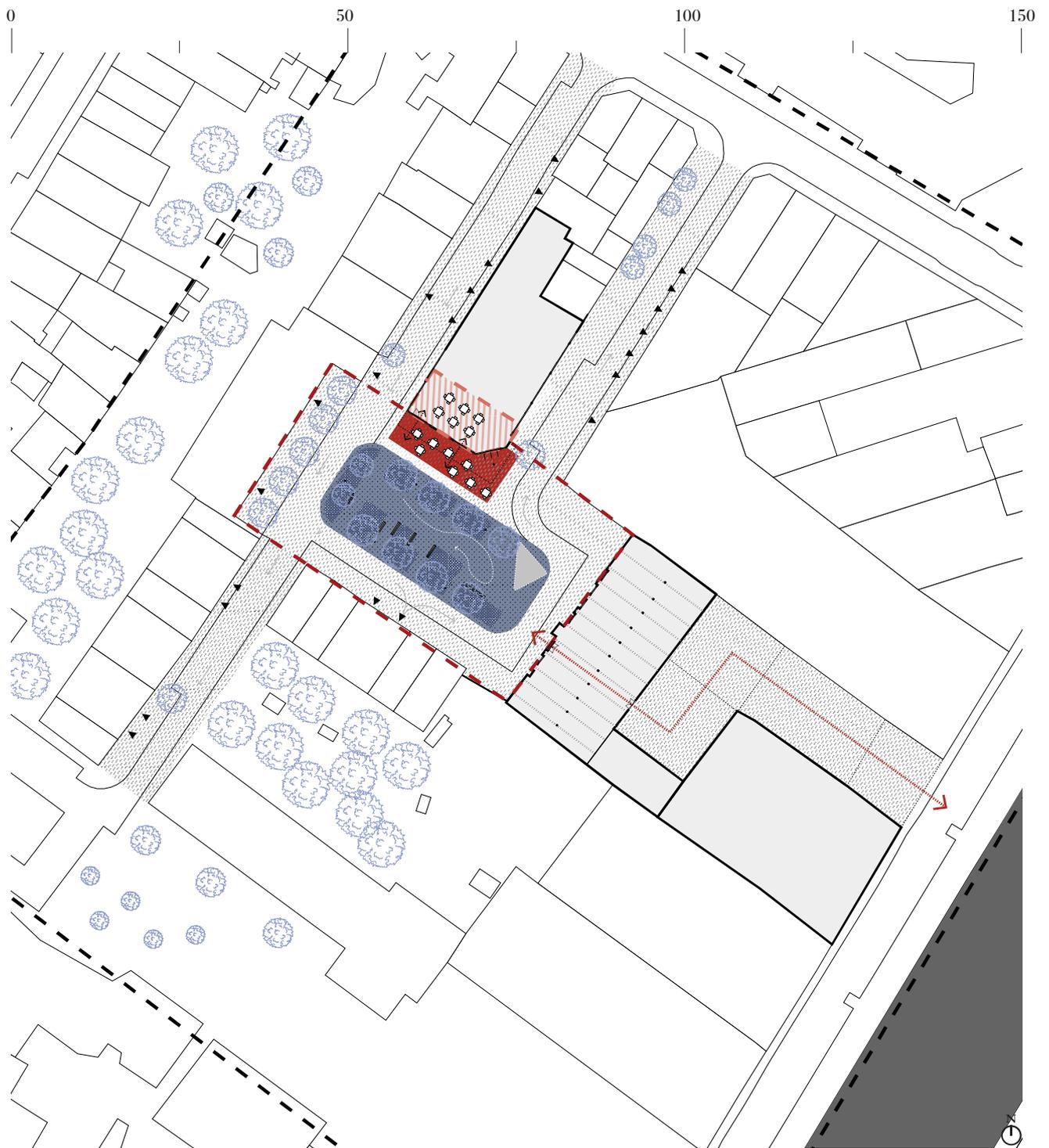
Plan Régional de Mobilité GoodMove, 2020

- ⋯ Piéton CONFORT
- ⋯ Piéton +
- Vélo CONFORT
- Vélo +
- Voiture CONFORT
- Voiture +
- M Arrêt de métro

- Périmètre d'intervention directe
- Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV)
- Périmètre d'étude (participation)

1. Bâtiment Molengeek
2. Place de la Minoterie
3. Ancienne Minoterie Farcy

Source : GoodMove, 2020



**Proposition d'aménagement**

- |   |  |   |
|---|--|---|
|  <i>Végétation haute</i> |  <i>Terrasse en extérieur, liée à MolenGeek</i> |  <i>Périmètre de projet</i>                                  |
|  <i>Végétation basse</i> |  <i>Banc</i>                                    |  <i>Périmètre d'étude (participation)</i>                    |
|  <i>Sol minéral</i>      |  <i>Mobilier de terrasse</i>                    |  <i>Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV)</i> |
|  <i>Plaine de jeux</i>   |  |   |

*Introduction d'un permis : OUI*

*Le type de propriétaire :*

- Place de la Minoterie : public (Commune)

## **8. Accessibilité du site**

La place de la Minoterie est facilement accessible à pied, à vélo, mais également en voiture. Par ailleurs, l'entrée de la station de métro Comte de Flandre se trouve à environ 50 m, elle est desservie par les lignes 1 et 5. Pour finir la ligne 51 du tram passe de l'autre côté du canal, à environ 350 m de la place.

## **9. Participation citoyenne<sup>1</sup>**

La participation citoyenne, financée dans le cadre des activités de coordination et communication du présent programme, devra être réalisée par un bureau d'études externe et sera transversale à toutes les phases du projet : elle permettra ainsi la mise en place d'un processus de co-conception du projet final, mais aussi de l'occupation transitoire (à co-construire avec les habitants et les acteurs locaux, voir point 13) et de l'évaluation des résultats (voir point 14). Cette approche sera mise en place avec les personnes vivant et/ou travaillant autour de la place de la Minoterie.

## **10. Impacts attendus**

Le projet vise à obtenir :

1. une augmentation de la vitalité et de l'utilisation de la place en journée et en soirée, améliorant ainsi le sentiment de sécurité ;
2. un renforcement du sentiment d'appartenance et de responsabilité civile de la population et des utilisateurs, ainsi qu'une réduction de la détérioration, le vandalisme, les dépôts clandestins, etc ;

Si les projets complémentaires sont réalisés (hors mission/budget PdV 2021-2025) :

1. que davantage de personnes soient attirées à se promener dans le bâtiment de l'ancienne Minoterie Farcy, augmentant le flux de visiteurs et de clients potentiels des ateliers qui s'y trouvent ;
2. d'avantage de personnes passant par Molengeek et utilisant le café ouvert au public.

## **11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif**

Avant tout, la phase de co-conception sera inclusive, notamment en termes de genre et de provenance culturelle. Par la suite, le projet pourra faire objet d'une concertation avec l'asbl AccesAndGo (ancienne ANLH) afin de s'assurer de l'adaptabilité de cet espace public aux personnes porteuses d'un handicap.

## **12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable**

Dans la conception de l'espace public, les éléments suivants seront pris en considération :

- Accessibilité à pied et à vélo ;
- Rangements publics sécurisés pour les vélos et autres moyens de mobilité active ;
- Réduction de la surface minéralisée ;
- Perméabilisation du sol ;
- Plantations des arbres ;
- Utilisation de mobilier urbain issu du marché de réemploi.

## **13. Occupation temporaire ou transitoire**

Une occupation transitoire des lieux pourrait prendre place sous forme « d'essais » des futurs aménagements. Ces essais devraient être prévus dans la mission du bureau d'études en architecture et seraient à co-construire avec les habitants et les associations occupant les bâtiments qui entourent la place.

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

#### 14. Méthode d'évaluation

Faisant partie de la mission du bureau d'études qui réalisera également le processus de participation citoyenne (voir point 9.), l'évaluation sera faite de la manière suivante :

- a. Vérification et validation de l'évolution des études /réalisations par le comité d'accompagnement à toutes les étapes stratégiques du projet de co-conception et de construction ;
- b. Vérification de la satisfaction à chaque étape stratégique du projet auprès des personnes fréquentant les lieux (résidents et usagers/ occupants) .

#### *Conditions de réussite :*

1. Soutien des usagers, des habitants et des occupants de Molengeek et de l'ancienne Minoterie Farcy pour le réaménagement de la place en relation avec les bâtiments qui l'entourent ;
2. Dépassement du délai d'alienation du CQ Fonderie-Pierron.

#### *Indicateurs de réalisation et de résultats :*

- Superficie réalisée ;
- Mixité des usagers ;
- Taux de matériaux de réemploi ;
- Superficie désimperméabilisée ;
- Coefficient de potentiel de biodiversité par surface ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers.

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

### 15. Phase préparatoire

- Participation

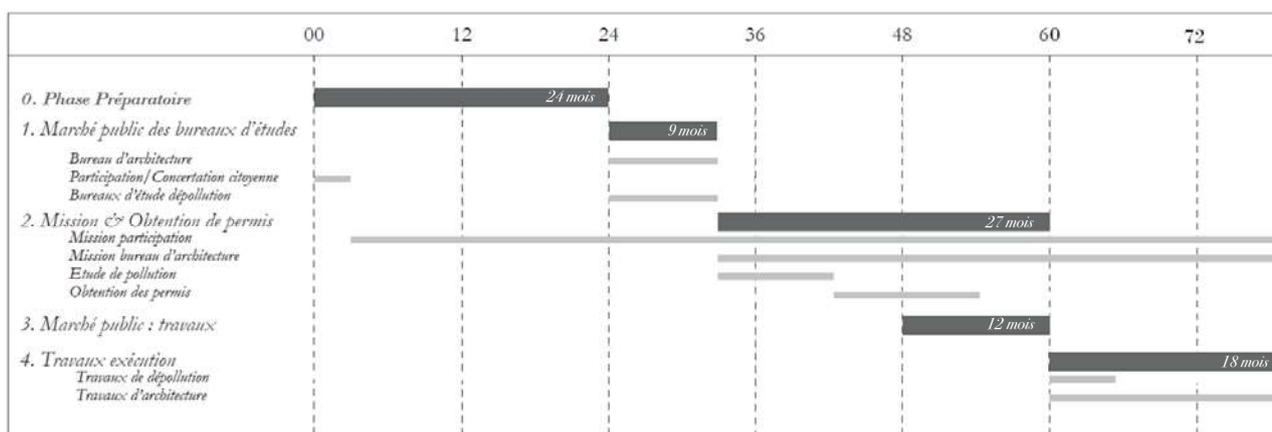
### 16. Date de début, de fin et durée totale du projet

**Debut :** janvier 2021

**Fin :** juin 2027

**Durée :** 6 ans et demi

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
<i>Services publics communaux</i>	<i>Maître d'Ouvrage</i>	
<i>Molengeek</i>	<i>Co-conception de la place (accord sur l'occupation du rez-de-chaussée - projet complémentaire)</i>	<i>Pendant tout le processus</i>
<i>Asbl occupant la Minoterie Farcy</i>	<i>Co-conception de la place (accord sur l'occupation du rez-de-chaussée - projet complémentaire)</i>	<i>Pendant tout le processus</i>
<i>Bruxelles Environnement</i>	<i>Suivi</i>	<i>Dépollution, durabilité</i>

## D. Moyens

### 19. Les moyens actuels

Financiers	/
Personnel en ETP	/

20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

### Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement

PROGRAMME	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>DEPENSES</b>								
Acquisition								/
<b>Bureaux d'études</b>								
<i>Bureau d'architecture total (+21%TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>			€ 10.000	€ 10.000	€ 10.000	€ 10.000	€ 8.400	<b>€ 48.400</b>
<i>Bureau d'études de pollution (11%) (+21% TVA)</i>			€ 2.880	€ 1.440		€ 2.880		<b>€ 7.200</b>
<b>Travaux d'exécution</b>								
<i>Travaux exécution</i>						€ 302.500	€ 302.500	<b>€ 605.000</b>
<i>Dépollution (120 € / m<sup>2</sup>)</i>						€ 65.340		<b>€ 65.340</b>
<b>TOTAL DEPENSES PROJET</b>	/	/	<b>€ 12.880</b>	<b>€ 11.440</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 380.720</b>	<b>€ 310.900</b>	<b>€ 725.940</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
<b>Total PdV Investissement (études)</b>	/	/	<b>€ 12.880</b>	<b>€ 11.440</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 12.880</b>	<b>€ 8.400</b>	<b>€ 55.600</b>
<b>Total PdV Investissement (travaux)</b>	/	/	/	/	/	<b>€ 367.840</b>	<b>€ 302.500</b>	<b>€ 670.340</b>
<b>Total autre sources de financement</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	/	/	<b>€ 12.880</b>	<b>€ 11.440</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 380.720</b>	<b>€ 310.900</b>	<b>€ 725.940</b>

Un budget de € 10.000 est prévu pour la réalisation du processus participatif dans la fiche 6.1.

## E. Continuation du projet

21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI

### 22. Gestion et entretien

Les interventions prévues touchent en général à l'espace public et seront entretenues par les services publics communaux.

*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

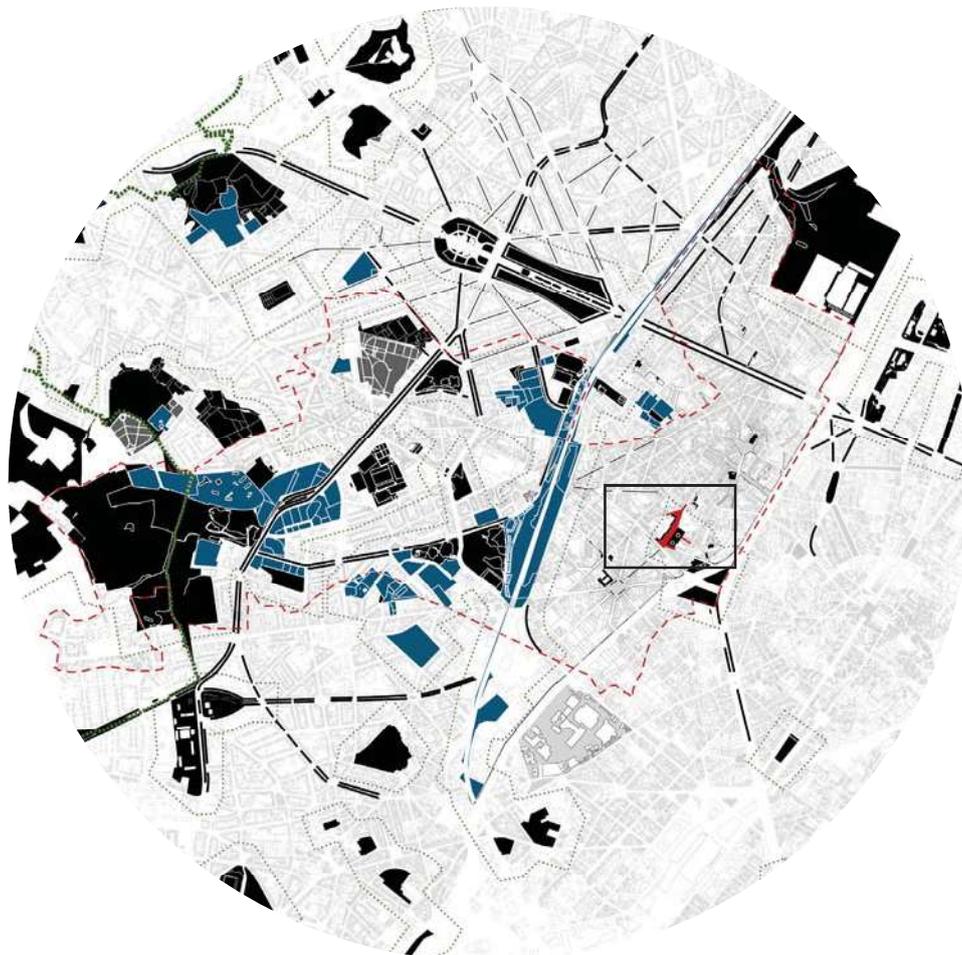
C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

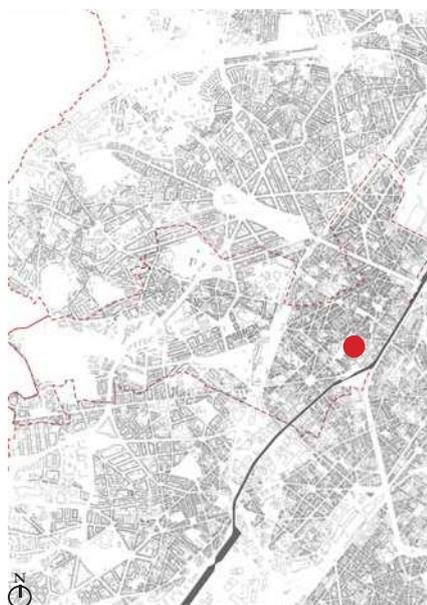
# 1.3 - Le grand parc de la Fonderie

## Fiche projet - opération



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

-  Périètre d'intervention directe
-  Périètre du projet complémentaire
-  Périètre d'étude (participation)



**Adresse / Rues concernées :** parc de la Fonderie, rue de l'Éléphant, rue de la Borne, rue Cail et Halot  
**Données cadastrales :** B936Y2, B936C3, B936B3

**Opération :** Réaménagement du parc de la Fonderie. Renforcement de la relation avec son environnement, notamment avec les jardins au pied des logements sociaux, l'auberge de jeunesse, l'école De Klimpaal, le Musée de l'industrie et du travail et la rue Cail et Halot.

**Programme :** Mise à disposition d'un grand parc qui intègre les espaces ouverts environnants et qui dispose de terrains de sport et de jeux. Amélioration de la connexion avec le Musée de l'Industrie et du travail et création d'espaces pour des activités culturelles, des zones de potager et des espaces dédiés aux loisirs .

**Surface du zone d'intervention :** 14.640 m<sup>2</sup> (propriétés de l'auberge et du musée exclues).

**Porteur du projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Source : Brugis, Orthophoto, 2019

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Axel Hidalgo

Tél : 02 412.36.22

E-mail : [ahidalgo@molenbeek.irisnet.be](mailto:ahidalgo@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§ 1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière.

## Objectifs opérationnels secondaires (par ordre d'importance) :

**§ 1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

2° actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en oeuvre d'équipements publics d'extérieur

**§ 2 - Garantir le mieux vivre ensemble :** lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles.

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## B. Conception du projet



1



2

### 3. Brève description du projet

Le projet impactant le parc de la Fonderie, la rue de la Borne et la rue de l'Eléphant a l'ambition de construire des relations nouvelles entre ces espaces publics, les écoles et association actives dans le voisinage, impliquant également les usagers et les riverains dans la démarche.

Quatre interventions composent le projet :

1. Le réaménagement du parc de la Fonderie avec l'intégration d'équipements pour le sport informel et le jeu, ainsi que des espaces pour l'agriculture urbaine afin de permettre l'appropriation du parc par la population. Le réaménagement du parc prévoit également un renforcement de l'éclairage et de la visibilité des équipements à partir de la voirie afin d'améliorer le sentiment de sécurité des usagers ;
2. L'aménagement d'un nouveau parvis, empêchant, le stationnement devant l'entrée de l'école et donnant ainsi plus de sécurité aux enfants (en synergie avec le projet STIB) ;
3. Le rétrécissement des surfaces dédiées aux voitures dans la rue de l'Eléphant pour permettre une amélioration de la perméabilité du sol ainsi que la verdurisation, renforçant la relation du parc de la Fonderie avec les jardins au pied de l'immeuble de logements (Logement Molenbeekois) ;

4. La verdurisation de la rue Cail et Halot, donnant jadis accès à l'entrée de l'ancienne industrie et actuellement munie d'une grille ouvrant sur le parc de la Fonderie.

En outre, des interventions complémentaires qui ne seraient pas prévues dans le cadre de la PdV 2021-2025 peuvent également être réalisées afin d'améliorer la perméabilité du site et sentiment de sécurité ressenti sur place :

L'aménagement ponctuel et l'intégration graduelle de l'ensemble des jardins adjacents au parc de la Fonderie comme les jardins de l'auberge de jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles) et du Musée bruxellois de l'Industrie et du travail, de façon à créer un nouveau parcours entre ces espaces verts et de relier la rue de l'Eléphant à la rue Ransfort.

Ces interventions ne faisant pas partie intégrante du projet concerné par cette fiche ne seront pas détaillées par la suite, mais elles feront par contre objet de négociations entre la Commune et les possibles porteurs (auberge de jeunesse et Musée bruxellois de l'Industrie et du travail) car leur mise en

**1. Parc de la Fonderie**, *Les deux espaces octogonales et les piliers métalliques au centres de ces derniers réalisés en 1991, témoignent en clé postmoderne le passé industriel du site (Prise le 21 juin 2020).*

**2. Le parvis de l'école néerlandophone 'de Klimpaal'**, *un nouveau tracé de rue et une petite place sont prévus par la STIB. La végétation va laisser place à un square minéral avec des jeux, des bancs et des parkings à vélos. Les arbres seront conservés. (Prise le 21 juin 2020).*

place permettrait de renforcer le projet et augmenter sa perméabilité.

Sont donc financés dans le cadre du présent programme :

- La mission d'étude sur l'espace public (PdV Investissement) ;
- La mission de participation (PdV Coordination) ;
- En partie, les travaux sur l'espace public (PdV Investissement).

#### 4. Origine du projet

Le parc de la Fonderie est situé sur l'ancien site de l'usine Derosne et Cail, devenue par après Cail et Halot, et spécialisée dans la fabrication de machines et de matériaux destinés aux chemins de fer. L'entreprise ferma ses portes au début du XXIème siècle, et ses bâtiments se dégradèrent. Le parc de style postmoderniste conséquent à son passé industriel, a été inauguré en 1991. Ce parc est également repris à l'inventaire du patrimoine dans la liste des sites.

Une première intervention sur le parc a été réalisée dans le cadre du Contrat de Quartier Cinéma-Bellevue (op. 4.8) avec un renforcement de l'éclairage et l'installation de quelques mobiliers urbains comme des bancs, des tables avec échiquiers et la signalisation de l'itinéraire piéton et cyclable « Pietro ». Cependant

---

#### 3. Musée bruxellois de l'industrie et du travail

*Attenante au parking et au jardin de l'Auberge de Jeunesse ainsi qu'au parc de la Fonderie, l'ancienne cour de l'usine fait maintenant partie du Musée bruxellois de l'industrie et du travail géré par l'ASBL La Fonderie. (Prise le 21 juin 2020).*

#### 4. Jardin de l'Auberge de Jeunesse

*Le magnifique jardin de l'Auberge de Jeunesse est connecté au Parc de la Fonderie ainsi qu'au Musée bruxellois de l'Industrie et du travail. Actuellement, la porte qui y donne accès est fermée en permanence. L'ouvrir pendant la journée permettrait d'obtenir un grand espace continu. (Prise le 21 août 2020).*

#### 5. Rue de l'Eléphant

*L'espace situé devant l'immeuble de la rue de l'Eléphant n'est pas très accueillant. Le parking souterrain ne laisse que peu de place possible à la végétation et la plate-forme surélevée n'aide pas. Unifier cet espace avec le parc offre la possibilité d'un grand parc pour Molenbeek. (Prise le 21 juin 2020).*

---

les autres aménagements prévus dans le cadre de la demande de permis n'ont pas pu être mis en œuvre.

Une série de lacunes et de paradoxes persistent encore dans la configuration et les usages actuels. Ce grand parc est situé au milieu d'un tissu urbain assez dense et fortement habité mais il est presque inexploité par les habitants du quartier et il est devenu malheureusement connu par la Police comme un lieu où on constate régulièrement de la vente de stupéfiants. Sa conformation actuelle rend d'ailleurs difficile le contrôle social car certaines zones du parc ne sont pas visibles depuis la voie publique.

D'autres problèmes sont constatés dans les environs du parc :

- L'école "de Kimpaal" n'est pas pourvue de parvis ;
- La rue de l'Eléphant constitue une trop large artère routière pour la fréquence actuelle et future, avec des jardins dans l'allée latérale en mauvais état et des espaces ouverts non utilisés ;
- Une juxtaposition de parcs et jardins qui gagneraient à être interconnectés pour permettre une fréquentation et un usage plus variés garantissant la mixité des publics ;



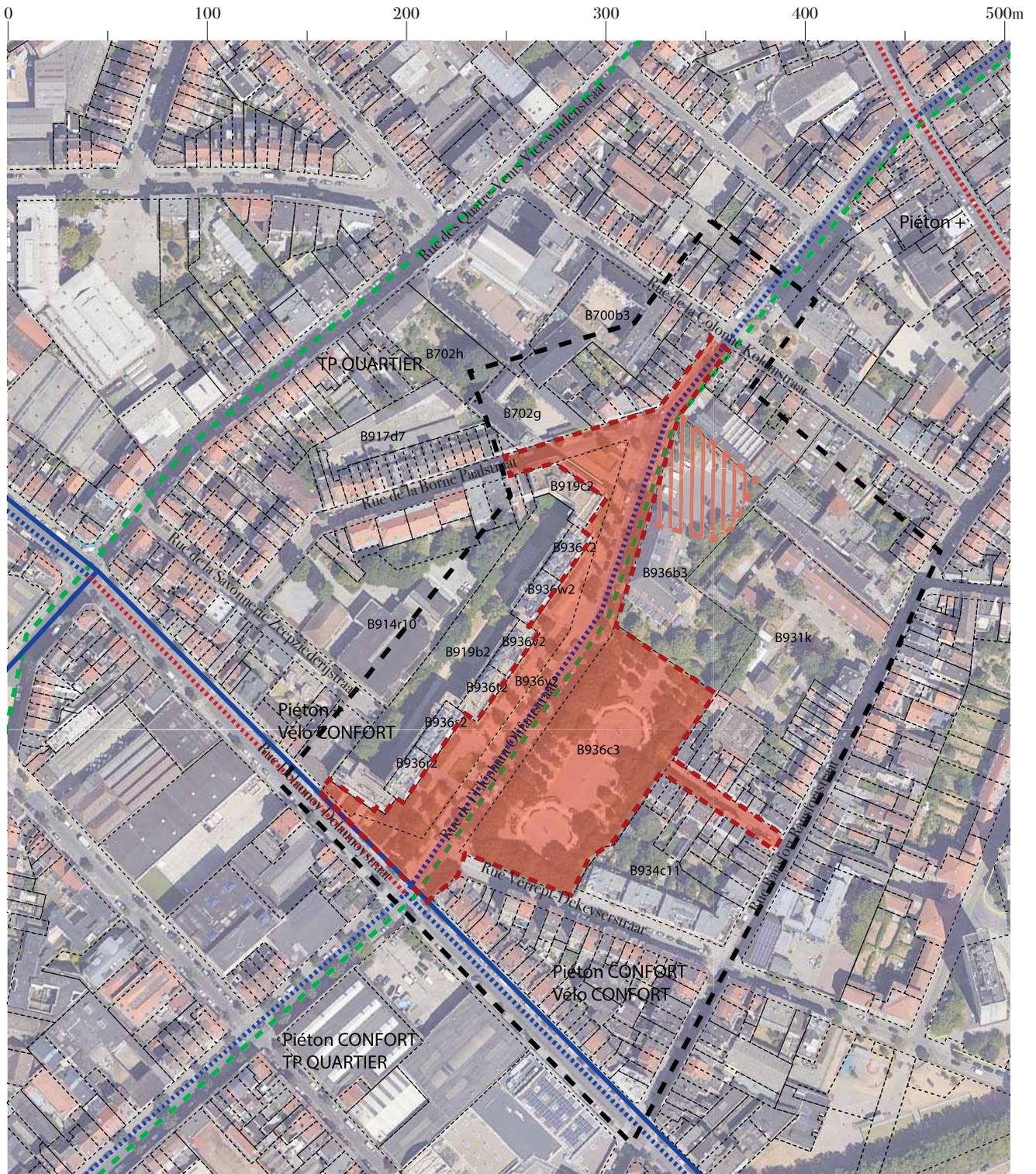
3



4



5

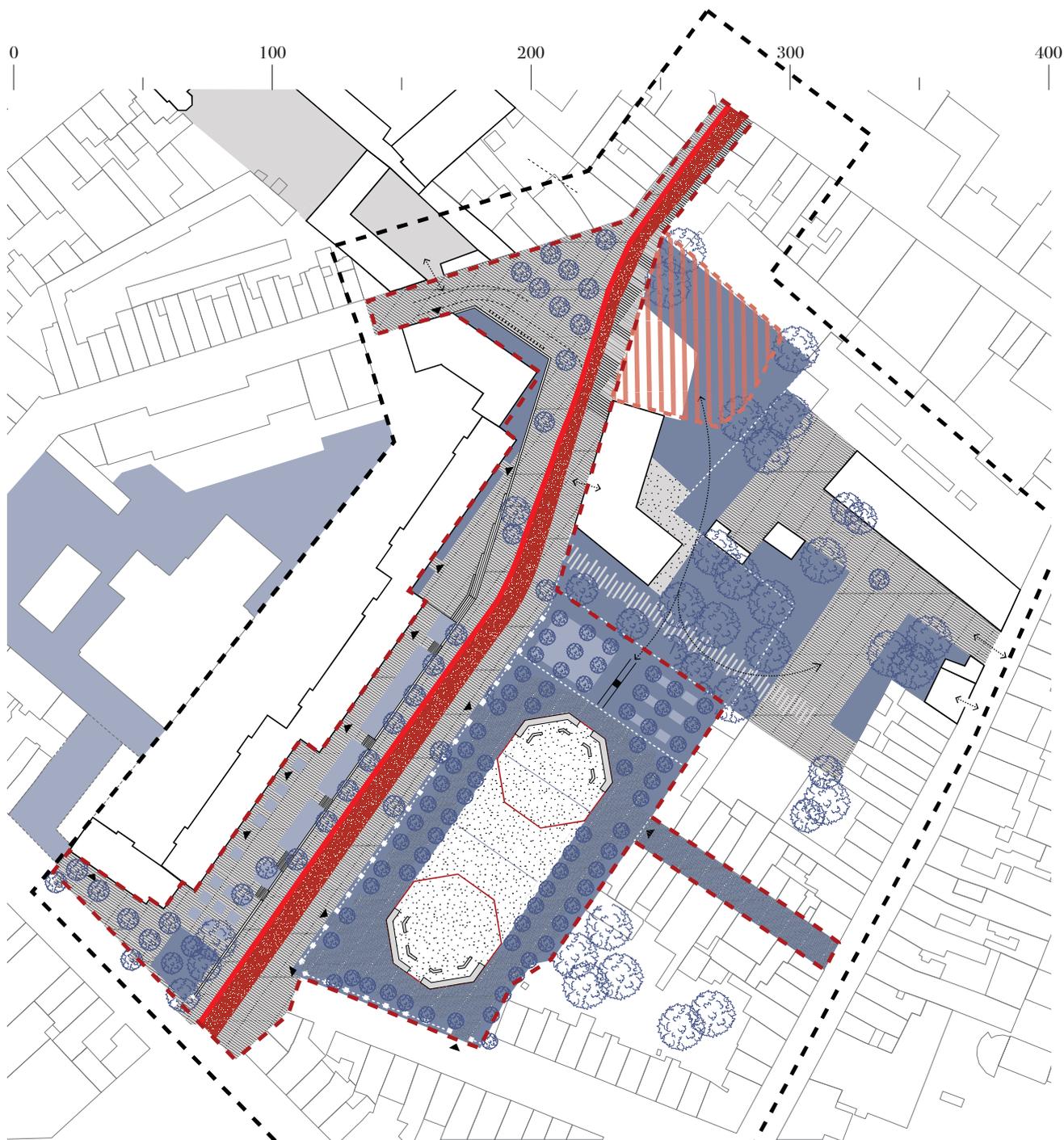


**Plan Régional de Mobilité GoodMove**

- ⋯ Piéton CONFORT
- ⋯ Piéton +
- Vélo CONFORT
- - - Transport public QUARTIER
- Périmètre d'intervention directe
- - - Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV)
- - - Périmètre d'étude

Source : GoodMove, 2020





**Proposition d'aménagement**

- Pavés
- Piste cyclable
- Terrain de sport
- Intervention sur la voirie
- Végétation
- Potagers
- Pavés à joints ouverts
- Bandes minérales
- Accès
- Périmètre de projet
- Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV), en partenariat
- Périmètre d'étude

1. Le parc de la Fonderie
2. Le parvis de l'école De Klimpaal
3. Le Musée brusselois de l'Industrie et du travail
4. Le jardin de l'auberge de jeunesse
5. La rue de l'Eléphant



- Un manque d'équipements de jeux et de sports informels.
- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ?*  
OUI
- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?*  
OUI, Annexe 2
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ?* OUI

Le projet du parc Bonnevie, réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Cinéma-Bellevue (op. 4.5b), prévoyait également le réaménagement d'un parc préexistant avec la réalisation d'espaces dédiés au sport informel et au jeu.

#### 5. Le projet est-il lié à une action ? NON

Aucune action n'est prévue dans le cadre du programme PdV 2021-2025.

#### 6. Public visé et communication sur le projet :

Cinq types de public sont envisagés :

1. Les enfants et parents de l'école primaire Klimpaal ;
2. Les élèves des écoles adjacentes ;
3. Les utilisateurs de l'Auberge de Jeunesse et les visiteurs du Musée de la Fonderie ;
4. Les jeunes du quartier qui trouveront des espaces informels pour des activités sportives ;
5. Les voisins et les utilisateurs des jardins partagés.

#### *Communication sur le projet*

- Les jeunes du quartier et les élèves de l'école seront intégrés au processus de conception du projet et de la transformation des lieux. Des moments de test pourront être réalisés par exemple, avec des périodes sans voitures et ce pour vérifier les

potentiels de la nouvelle organisation du trafic ;

- Des associations actives dans le sport participeront à la co-construction du projet et pourront en être les porte-paroles. D'autres associations plus éloignées des lieux, mais en cheville avec les thématiques du projet, seront invitées à s'impliquer et à communiquer auprès de leurs publics respectifs ;
- Une campagne de communication, faisant partie intégrante du concept de co-création, sera lancée et des panneaux d'information indiqueront l'avancement du projet.

#### 7. Information technique sur le projet

*Adresse exacte et numéro de parcelle cadastrale :*

- Rue de l'Eléphant (voirie)
- Rue de la Borne (voirie)
- Parc de la Fonderie, rue de l'Eléphant, parcelle B936C3
- Rue de l'Eléphant 1-11, parcelle B936Y2

*La situation de droit :*

PRAS (zone de forte mixité, zone d'habitation, zone de parc), EDRLR, ZICHEE, ZEUS

*Etat actuel du projet :*

Superficie terrain : 14.640 m<sup>2</sup>

Le parc de la Fonderie est un espace ouvert peu convivial et avec un potentiel largement inexploité. Les raccordements aux grands jardins attenants restent sous-utilisés et sont mal agencés. La probabilité de pollution du sol rend l'intervention difficile ainsi que l'incertitude sur les éléments se trouvant répris à l'inventaire. Le jardin devant l'immeuble du Logement Molenbeekois est en mauvais état et séparé de la rue de l'Eléphant par une différence de niveau. L'école Klimpaal n'est pas pourvue d'un parvis et le croisement des rues de la Borne et de l'Eléphant rend

la traversée difficile pour les enfants.

*Introduction d'un permis : OUI*

### **Programme :**

Parc : 6.250 m<sup>2</sup>

Voirie : 6.200 m<sup>2</sup>

Jardin Logements Molenbeekois : 2.190 m<sup>2</sup>

*Type de propriétaire :*

- Rue de l'Eléphant : public (Commune)
- Rue de la Borne : public (Commune)
- B936C3 : public (Molenbeek)
- B936Y2 : public (le Logement Molenbeekois)

### **8. Accessibilité du site**

La rue de la Borne et la rue de l'Eléphant sont facilement accessibles à pied, à vélo et en voiture ; la rue de l'Eléphant est également desservie par une ligne de bus (arrêt Eléphant ligne 89).

Par contre, la relation piétonne entre les équipements et le parc de la Fonderie peut être améliorée par des modifications de la voirie, avec notamment un rétrécissement des surfaces carrossables. Le projet favorisera la mobilité douce avec le réaménagement de la piste cyclable le long de la rue de l'Eléphant et la mise en place d'espaces de rangements pour les vélos et trottinettes aux abords du parc et sur le futur parvis de l'école.

### **9. Participation citoyenne<sup>1</sup>**

La participation citoyenne, financée dans le cadre des activités de coordination et communication du présent programme, devra être réalisée par un bureau d'études externe et sera transversale à toutes les phases du projet : elle permettra ainsi la mise en

place d'un processus de co-conception du projet final avec les habitants du quartier, les pouvoirs publics, les usagers de l'espace vert et les associations sociales, sportives et culturelles, en particulier l'école De Klimpaal, l'auberge de jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles) et le Musée bruxellois de l'Industrie et du travail.

### **10. Impacts attendus**

Les changements attendus concernent :

1. Une amélioration du sentiment de sécurité pour les riverains et les usagers des équipements de l'ensemble des parcs et jardins grâce à un aménagement permettant d'éviter les comportements nuisibles rencontrés actuellement ;
2. Une meilleure lisibilité des espaces et des usages possibles ;
3. Un accroissement de la fréquentation du parc et une plus grande diversité de fréquentation ;
4. Un renforcement du sentiment d'appartenance et de responsabilité civile de la population et des utilisateurs, ainsi qu'une réduction de la détérioration, le vandalisme, les dépôts clandestins, etc.

### **11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif**

Le projet est conçu pour tous : les différences de niveaux seront maîtrisées pour éviter toute barrière architecturale. Le travail de co-construction du projet sera également organisé pour qu'il soit inclusif, en particulier en termes de genre et d'origine culturelle. Par ailleurs, le projet pourra faire objet d'une concertation avec l'asbl AccesAndGo (ancienne ANLH) afin de s'assurer de l'adaptabilité de cet espace public aux personnes porteuses d'un handicap.

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

## 12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable

Le réaménagement du parc et de ses environs se basera sur les principes de l'économie circulaire. Un inventaire des matériaux de réemploi sera réalisé dans la phase préparatoire du projet afin de pouvoir exploiter au maximum les matériaux déjà présents sur le site. Les matériaux ne pouvant pas être réutilisés (en particulier les pavés) pourront être stockés et réutilisés dans le cadre d'autres projets.

La diminution du trafic automobile et le renforcement de la mobilité douce le long de la rue de l'Eléphant vont avoir des conséquences positives en terme d'amélioration de la qualité de l'air, du confort acoustique et de la santé pour un public de tous âges.

Le coefficient biotope/surface et la perméabilisation du site pourront être améliorés en augmentant les surfaces vertes du parc (aujourd'hui en grande partie minéralisé). Des espaces seront aussi prévus pour l'agriculture urbaine et la production de nourriture en ville.

## 13. Occupation temporaire ou transitoire

Une occupation transitoire des lieux pourrait prendre place sous forme « d'essais » des futurs aménagements. Ces essais devraient être prévus dans la mission du bureau d'études en architecture et seraient à co-construire avec les habitants, l'école et les associations actives dans le quartier.

## 14. Méthode d'évaluation

Faisant partie de la mission du bureau d'études qui réalisera également le processus de participation citoyenne (voir point 9.), l'évaluation sera faite de la manière suivante :

- a. Vérification et validation de l'évolution des études / réalisations par le comité d'accompagnement à toutes les étapes stratégiques du projet de co-conception et de construction ;
- b. Vérification de la satisfaction à chaque étape stratégique du projet auprès des personnes

fréquentant le quartier (résidents et usagers) ;

- c. Vérification du sentiment accru de sécurité à différentes heures de la journée et aux différents jours de la semaine.

### *Indicateurs de réalisation et de résultats :*

- Superficie réalisée en m<sup>2</sup> d'espace vert ;
- Coefficient du potentiel de biodiversité par surface ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Nombre et type de mobilier urbain installé ;
- Nombre et type d'équipements sportifs installés ;
- Nombre de luminaires installés ;
- Superficie désimperméabilisée ;
- Taux de fréquentation de l'espace vert ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers ;
- Diminution des dépôts clandestins.

### *Conditions de réussite :*

1. Etablissement d'un droit de superficie sur la parcelle B936Y2 de propriété du Logement Molenbeekois, afin de pouvoir réaménager les jardins au pied de l'immeuble de logements sociaux sur la rue de l'Eléphant ;
2. Analyse préalable avec Patrimoine.brussels des aménagements possibles à l'intérieur du parc de la Fonderie. La liste des sites établie ne précise à ce jour pas les raisons de la reprise de ce bien à l'inventaire ;
3. Appropriation de l'espace public par les usagers ;
4. La complémentarité des utilisateurs (enfants, jeunes, locaux, visiteurs) ;
5. La sensibilisation des associations installées dans le quartier pour activer le parc.

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

### 15. Phase préparatoire

Une phase préparatoire est nécessaire ;

- Participation ;
- Recherche de subsides complémentaires ;
- Etablissement d'un droit de superficie sur jardins du Logement Molenbeekois ;
- Analyse préalable avec Patrimoine.brussels.

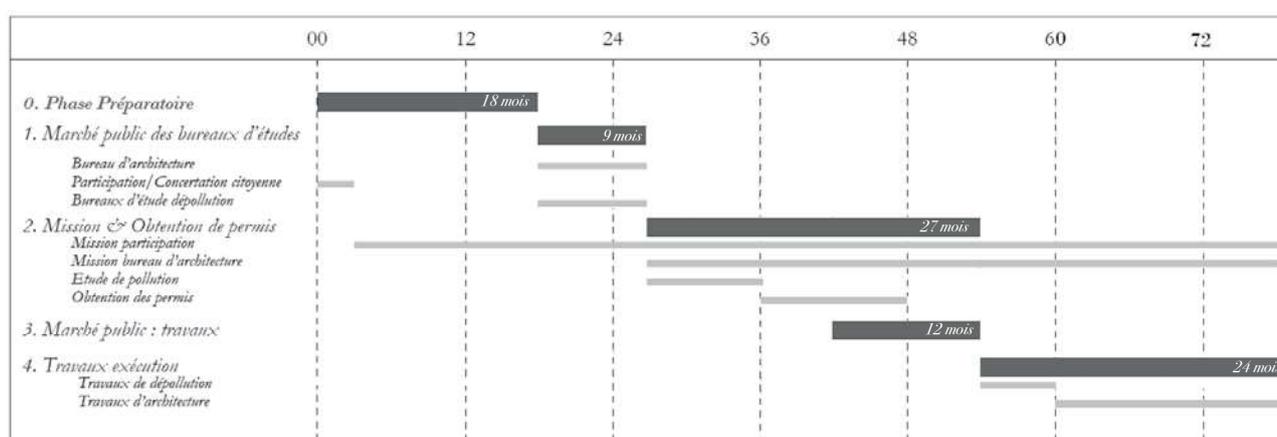
### 16. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Debut :** janvier 2021

**Fin :** juin 2027

**Durée :** 6 ans et demi

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
Services publics communaux	Maître d'Ouvrage	
Le Logement Molenbeekois	Propriétaire	Droit de superficie, comité d'avis
Fédération Wallonie-Bruxelles (auberge de jeunesse)	Suivi	Pendant tout le processus
La Fonderie asbl	Suivi	Pendant tout le processus
STIB / MIVB	Partenaire	Études préliminaires, comité d'avis, mise en oeuvre
Patrimoine.brussels	Suivi	Comité d'avis, études préliminaires
Perspective.brussels	Suivi	Comité d'avis, études préliminaires
Bruxelles Environnement	Suivi	Dépollution, durabilité

## D. Moyens

### 21. Les moyens actuels

Financiers	€ 130.000 demandés dans le cadre du Contrat Local de Mobilité
Personnel en ETP	/

### 22. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

#### Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement

PROGRAMME	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>DEPENSES</b>								
Acquisition								/
<b>Bureaux d'études</b>								
<i>Bureau d'architecture total (+21%TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>			€ 50.000	€ 50.000	€ 50.000	€ 50.000	€ 20.000	<b>€220.000</b>
<i>Bureau d'études de pollution (11%) (+21% TVA)</i>			€ 16.000	€ 7.600	€16.000			<b>€ 39.600</b>
<b>Travaux d'exécution</b>								
<i>Travaux exécution</i>					€ 715.500,06	€ 1.375.000	€ 687.500	<b>€ 2.778.000,06</b>
<i>Dépollution (120 € / m2)</i>					€ 360.000			<b>€ 360.000</b>
<b>TOTAL DEPENSES PROJET</b>	/	/	<b>€ 66.000</b>	<b>€ 57.600</b>	<b>€ 1.141.500,06</b>	<b>€ 1.425.000</b>	<b>€ 707.500</b>	<b>€ 3.397.600,06</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
<b>Total PdV Investissement (études)</b>	/	/	<b>€ 66.000</b>	<b>€ 57.600</b>	<b>€ 66.000</b>	<b>€ 50.000</b>	<b>€ 20.000</b>	<b>€ 259.600</b>
<b>Total PdV Investissement (travaux)</b>	/	/	/	/	<b>€ 768.400,06</b>	/	/	<b>€ 768.400,06</b>
<b>Total autre sources de financement (e.a. CLM)</b>	/	/	/	/	<b>€ 307.100</b>	<b>€ 1.375.000</b>	<b>€ 687.500</b>	<b>€ 2.369.600</b>
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	/	/	<b>€ 66.000</b>	<b>€ 57.600</b>	<b>€ 1.141.500,06</b>	<b>€ 1.425.000</b>	<b>€ 707.500</b>	<b>€ 3.397.600,06</b>

Un budget de € 10.000 est prévu pour la réalisation du processus participatif dans la fiche 6.1.

## **E. Continuation du projet**

**21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI**

### **22. Gestion et entretien**

Les interventions prévues touchent en général à l'espace public et seront entretenues par les services publics communaux.

*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

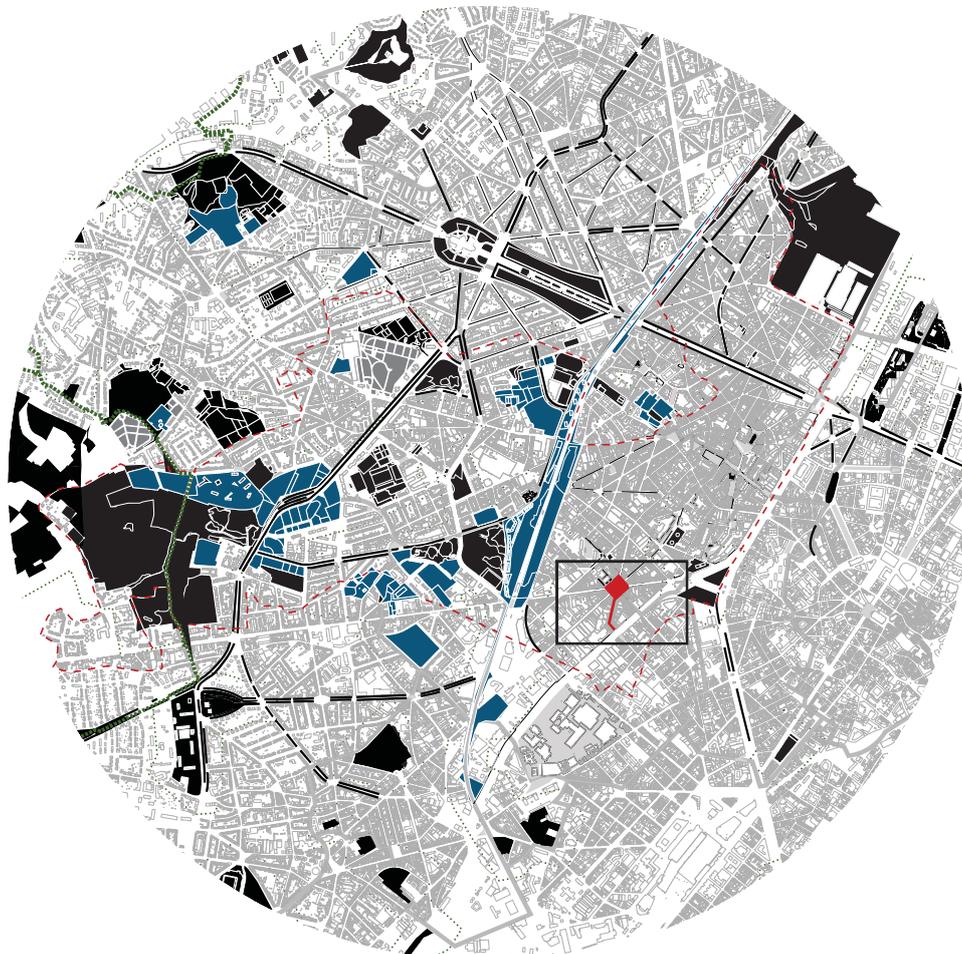
C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

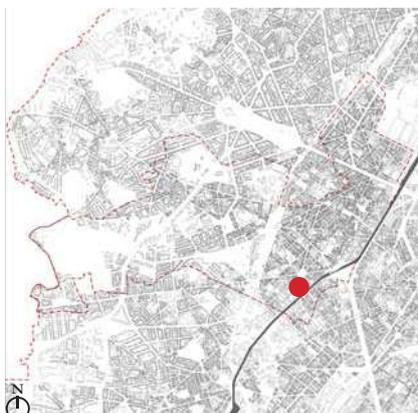
# 1.4 - Manchester, un appui au pôle culturel

## Fiche de projet - opération



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

-  *Périmètre d'intervention directe*
-  *Périmètre du projet complémentaire*
-  *Périmètre d'étude (participation)*



**Adresse / Rues concernées :** rue de Manchester.

**Opération :** Rénovation ponctuelle d'espace public et activation des relations avec les espaces culturels avoisinants.

**Programme :** Réconfiguration de la relation entre les espaces publics et les équipements culturels situés le long de la rue de Manchester.

**Surface du zone d'intervention :** 3.500 m<sup>2</sup>

**Porteur du projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Source : Brugis, Orthophoto, 2019

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Axel Hidalgo

Tél : 02 412.36.22

E-mail : [ahidalgo@molenbeek.irisnet.be](mailto:ahidalgo@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§ 1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière.

## Objectifs opérationnels secondaires (par ordre d'importance) :

**§ 2 - Garantir le mieux vivre ensemble :** lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles.

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

## B. Conception du projet



1



2



3



4

### 3. Brève description du projet

L'objectif principal de ce projet est de créer un espace public mixte, attractif et convivial visant à renforcer le pôle culturel existant autour de la rue de Manchester. Cela peut se faire via la création de parvis en face des équipements culturels ainsi que par la végétalisation de l'espace public, l'installation de mobilier urbain et par la mise en place d'un "éclairage scénographique".

Ce projet permettra de convivialiser et donner plus d'espace aux piétons dans la rue de Manchester, amélioreront l'usage de son tracé depuis l'angle avec la place de la Duchesse au nord, vers le quai de Mariemont. Il facilitera un usage renforçant les activités du cluster culturel le long et à proximité de la rue, tout en veillant à une interaction vertueuse avec les autres secteurs socioéconomiques présents dans le quartier et les habitants résidant ou non dans le quartier.

Par ailleurs, un projet complémentaire serait à

---

#### 1. Recyclart rue de Manchester

(Prise le 17 juillet 2020).

#### 2. Rue de Manchester

(vers la place de la Duchesse, prise le 17 juillet 2020)

**3. Place de la Duchesse (vers le sud)** La place est traversée en diagonale par la chaussée de Ninove. La partie sud (photo) est occupée par des voitures, tandis que la partie nord a été rendue piétonne.

(Prise le 21 juin 2020).

**4. La Raffinerie** Il s'agit d'un des anciens lieux industriels reconvertis en espaces culturels et artistiques dans la rue de Manchester. L'ancienne Raffinerie GRAFFE accueille désormais en son sein le centre chorégraphique de Wallonie-Bruxelles Charleroi Danse.

(Prise le 16 août 2020).

---

développer en partenariat avec Bruxelles-Mobilité : reconfiguration de la mobilité sur la place de la Duchesse combinée avec le réaménagement léger de celle-ci afin de la rendre plus attractive et sécurisante. Ces interventions ne faisant pas partie intégrante du projet concerné par cette fiche ne seront pas détaillées par la suite. Elles feront par contre objet de négociations entre la Commune et Bruxelles-Mobilité.

Sont financés dans le cadre du présent programme :

- La mission d'étude sur l'espace public Manchester (PdV Investissement) ;
- La mission de participation (PdV Coordination);
- Les travaux sur l'espace public Manchester (PdV Investissement).

### 4. Origine du projet

La rue Manchester relie la place de la Duchesse de Brabant à la rue de Liverpool, assurant ainsi une connexion avec la rue Heyvaert et ses abords.

Les activités autour de la rue de Manchester sont très diversifiées et font preuve d'une bonne vitalité et résilience culturelle et économique. Il y a une panoplie d'activités commerciales de détail (magasin de nuit, salon de coiffure & esthétique, restauration rapide et pizzeria), du commerce de gros (articles surgelés, fruits de mer, poissonnerie) ainsi que des activités productives (imprimerie, atelier de

décoration, de rénovation, de recyclage), tout comme des garages et des enseignes d'import-export de voitures (souvent considérés comme nuisibles, mais néanmoins des activités économiques encore fort présentes et productives). En même temps, il existe à proximité de la rue de Manchester, un éventail d'activités et d'installations culturelles innovantes et dynamiques (La raffinerie Charleroi Danse, Recyclart, VK-Concert, Cinemaximiliaan), des services socio-culturels de proximité (WAQ, Maison de quartier Heyvaert), ainsi qu'une activité événementielle (La Bodega et Event Brewery) et des facilités sportives (hall des sports Muhammad Ali).

Par ailleurs, le CRU 5 prévoit un projet de rénovation des bâtiments de l'ancienne Raffinerie en vue d'y aménager des logements et un équipement d'intérêt public (par SAU).

La diversité de fonctions peut être considérée comme un atout de résilience locale, pour autant qu'une ou plusieurs de ces composantes n'écrase pas les autres.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ?* NON
- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?* NON
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ?* NON

## 5. Le projet est-il lié à une action ?

Possibilité d'établir un lien avec les actions de la WAQ.

## 6. Public visé et communication sur le projet

L'opération s'adresse aux personnes de tous âges et de tous sexes sans discrimination. En particulier, le public varié de l'offre socioculturelle, allant des enfants aux personnes âgées.

### *Communication sur le projet*

Le projet peut être largement médiatisé par le biais des médias sociaux, via des dépliants et des

“performances” d'information lors d'activités socioculturelles sur l'espace public.

Par ailleurs, une enquête auprès des citoyens et des associations du quartier permettra d'exprimer leurs avis avant l'élaboration des plans.

## 7. Information technique sur le projet :

### *Adresse exacte et numéro parcelle cadastrale :*

- Rue de Manchester.

### *La situation de droit :*

PRAS (zone d'habitation), CQD Petite Senne, CRU5 Heyvaert-Poincaré, PAD Heyvaert, BKP, zone de préemption, EDRLR, ZICHEE.

### *Etat actuel du projet :*

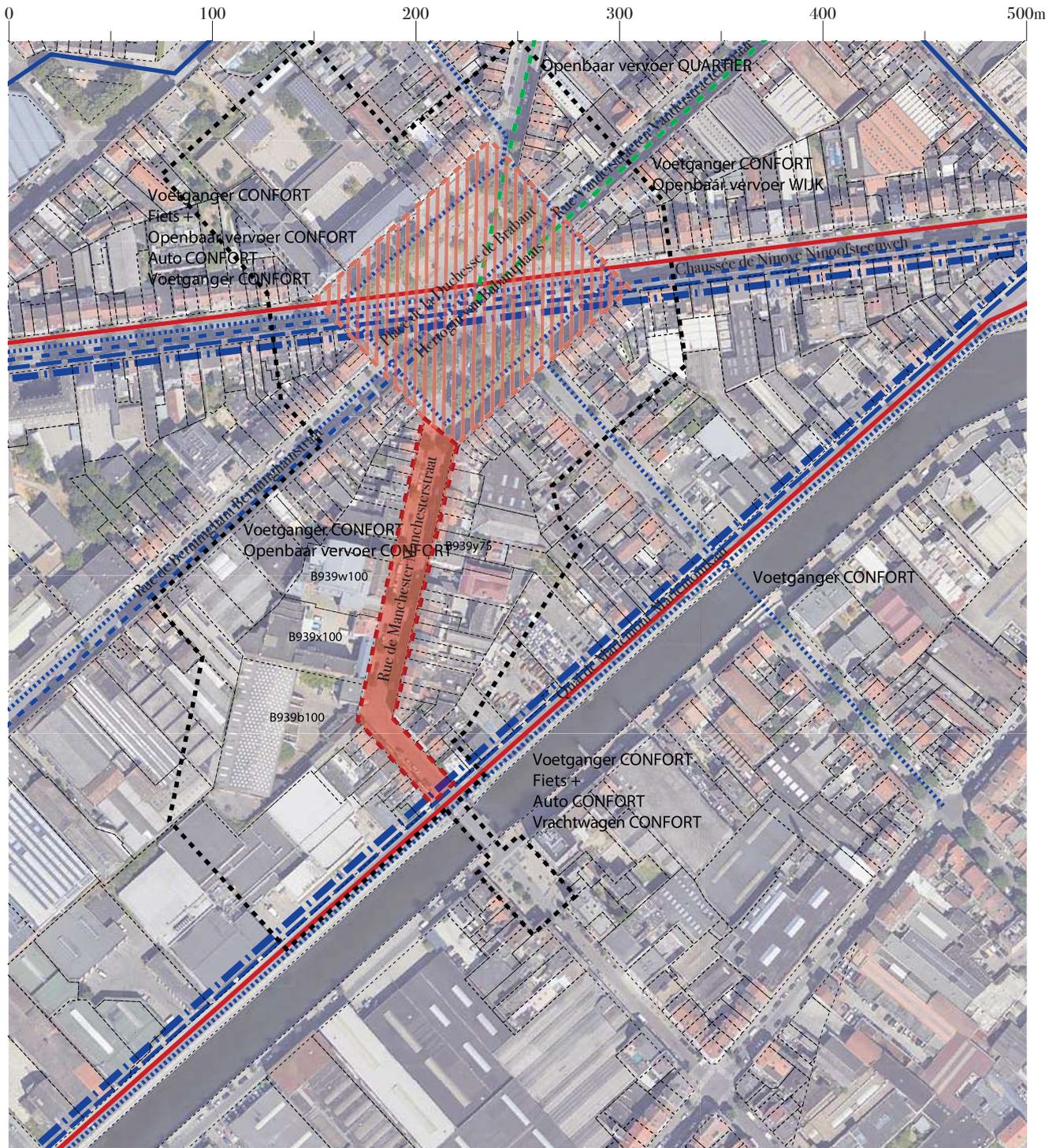
Superficie : environ 3.500 m<sup>2</sup>

La rue Manchester n'est pas en mauvais état, mais elle n'est pas adaptée aux usages multiples. La proximité des espaces culturels donne une potentialité à l'espace public que le projet veut saisir.

### *Programme :*

Réaménagement léger des espaces publics en vue d'améliorer la convivialité, environ 3.500 m<sup>2</sup>, avec notamment :

- Une réduction du stationnement automobile (en réponse à un des objectifs du plan régional GoodMove) ;
- L'ajout d'une bande végétale arborée, entre le trottoir et la rue ;
- La création de parvis devant les équipements culturels ;
- L'installation de mobilier urbain et de stationnement vélo ;
- Installation d'un “éclairage scénographique” mettant en valeur les équipements culturels et l'espace public.

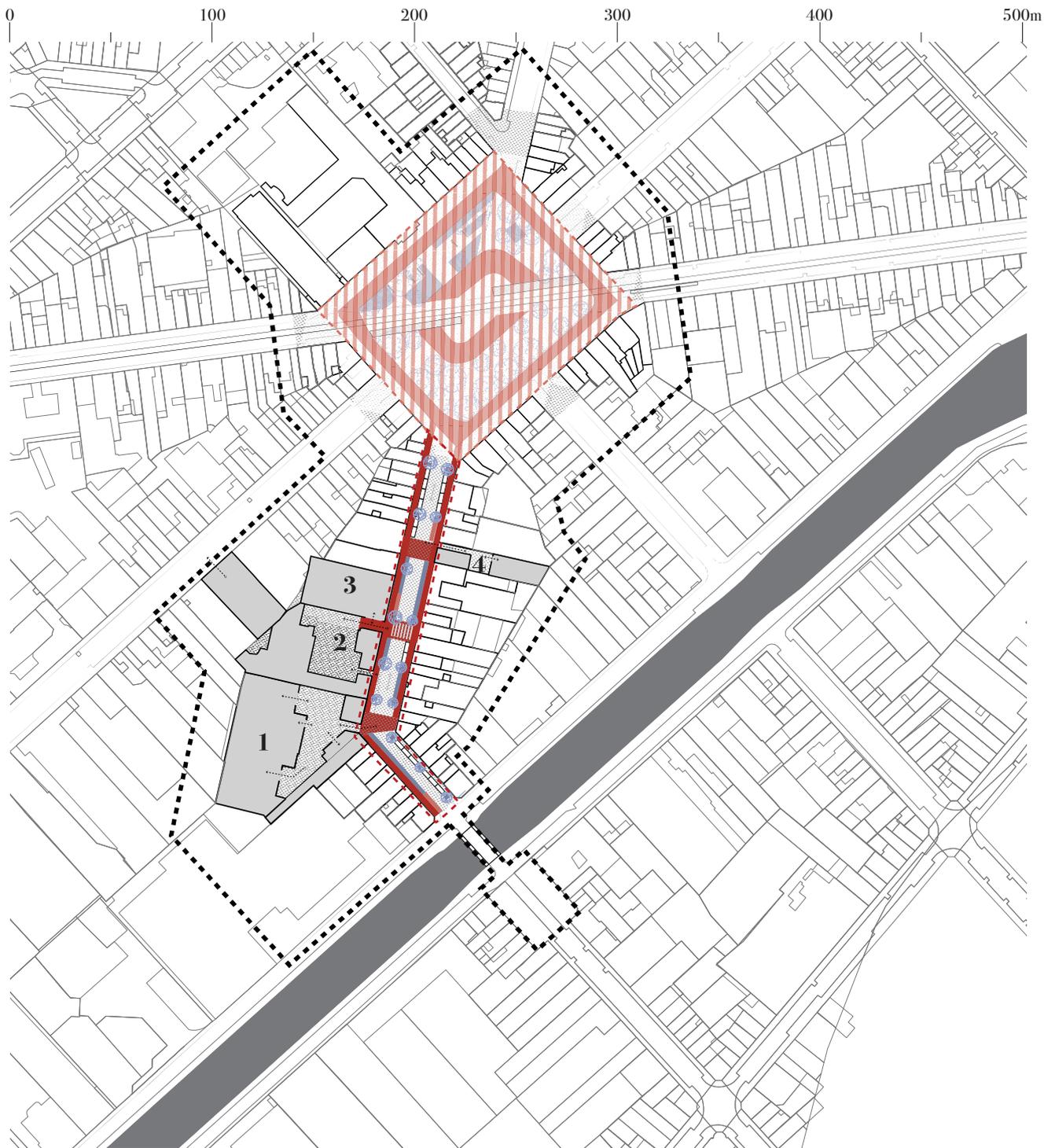


**Plan Régional de Mobilité GoodMove**

- ..... *Piéton CONFORT*
- *Vélo CONFORT*
- *Vélo +*
- - - *Transport public QUARTIER*
- - - *Transport public CONFORT*
- - - *Voiture CONFORT*
- - - *Poids lourd CONFORT*
- - - *Périmètre de projet*
- Périmètre d'étude (participation)*
- Périmètre du projet complémentaire (hors budget PdV)*

Source : GoodMove, 2020





**Proposition d'aménagement**

- Végétation
- Pavés
- 🚲 Parking vélo
- Parking voiture
- Banc
- Intervention sur la voirie
- Périmètre de projet
- Périmètre de projet complémentaire (hors budget PdV)
- Périmètre d'étude (participation)

- 1. Recyclart et VK
- 2. Decoratelier
- 3. La raffinerie - Charleroi Danse
- 4. Cinamaximiliaan



*Le type d'opération :*

Réaménagement ponctuel de l'espace public.

*Introduction d'un permis :* OUI

*Le type de propriétaire :*

- Rue de Manchester : public (Commune).

## **8. Accessibilité du site**

La rue de Manchester relie la place de la Duchesse au canal et est donc desservie par les transports en commun qui passent sur ces lieux : tram ligne 82 et bus lignes 86 et 89 (sur la place de la Duchesse).

Par ailleurs, la conception du projet vise notamment l'amélioration des connections des lieux et des personnes, tant celles résidant dans les quartiers que celles provenant de plus loin. En réaménageant l'espace public, l'espace dédié à la voirie sera réduit. L'aménagement des zones vertes et des coins de convivialité encourageront les utilisateurs à y rester. Les pratiques de la mobilité douce seront par ailleurs encouragées par la construction de parking vélos et de lieux permettant de ranger en toute sécurité les trottinettes et autres moyens de mobilités actives.

## **9. Participation citoyenne<sup>1</sup>**

La participation citoyenne, financée dans le cadre des activités de coordination et communication du présent programme, devra être réalisée par un bureau d'études externe et sera transversale à toutes les phases du projet : elle permettra ainsi la mise en place d'un processus de co-conception du projet final, mais aussi de l'occupation transitoire (à co-construire avec les habitants et les acteurs locaux, voir point 13) et de l'évaluation des résultats (voir point 14). Cette approche sera mise en place avec les acteurs des équipements culturels et les habitants du quartier.

## **10. Impacts attendus**

Le projet vise à obtenir :

1. une augmentation de la vitalité du quartier grâce à la mise en valeur des activités et le réaménagement de l'espace public ;
2. une fréquentation plus intense de la zone, qui devrait s'étendre de manière mesurable aux lieux adjacents ;
3. de nouvelles activités culturelles, associées à la nouvelle attractivité, créant des retombées sur les activités commerciales et économiques dans le quartier ;
4. un renforcement du sentiment d'appartenance et de responsabilité civile de la population et des utilisateurs, ainsi qu'une réduction de la détérioration, le vandalisme, les dépôts clandestins, etc.

## **11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif**

Le projet ayant notamment pour objectif de lever les barrières physiques et mentales entre les différents usages de l'espace public et les lieux accessibles aux publics, rendra les ouvertures vers les lieux culturels et leurs rez-de-chaussée plus accessibles. Des bancs et autres mobiliers urbains permettront aux gens de se rencontrer, de se reposer ou d'imaginer des activités ensemble. Ces équipements devront être adaptés à tous.

## **12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable**

Dans une optique de transition climatique durable, le projet permettra l'amélioration de la biodiversité grâce à la déminéralisation et à la végétalisation d'un pourcentage important de l'espace public. La diminution des zones minérales renforcera la lutte contre les îlots de chaleur et la possibilité de réduire le run-off. Le renforcement de la mobilité douce contribuera à la santé collective et à la diminution des

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

émissions de CO2. Pour finir, le ralentissement du trafic améliorera en outre le confort acoustique.

### **13. Occupation temporaire ou transitoire**

Une occupation transitoire des lieux pourrait prendre place sous forme « d'essais » des futurs aménagements. Ces essais devraient être prévus dans la mission du bureau d'études en architecture et seraient à co-construire avec les habitants et les associations occupant les bâtiments qui entourent la place.

### **14. Méthode d'évaluation**

Faisant partie de la mission du bureau d'études qui réalisera également le processus de participation citoyenne (voir point 9.), l'évaluation sera faite de la manière suivante :

- a. Vérification et validation de l'évolution des études /réalisations par le comité d'accompagnement à toutes les étapes stratégiques du projet de co-conception et de construction ;
- b. Vérification de la satisfaction à chaque étape stratégique du projet auprès des personnes fréquentant les lieux (résidents et usagers/ occupants) .

*Indicateurs de réalisation et de résultats :*

- Superficie réalisée ;
- Mixité des usagers ;
- Taux de matériaux de réemploi ;
- Superficie désimperméabilisée ;
- Coefficient de potentiel de biodiversité par surface ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers.

*Conditions de réussite :*

Soutien des usagers pour le réaménagement de la rue et acceptation des riverains/asbl de tenir des activités culturelles extérieures.

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

### 15. Phase préparatoire

- Participation

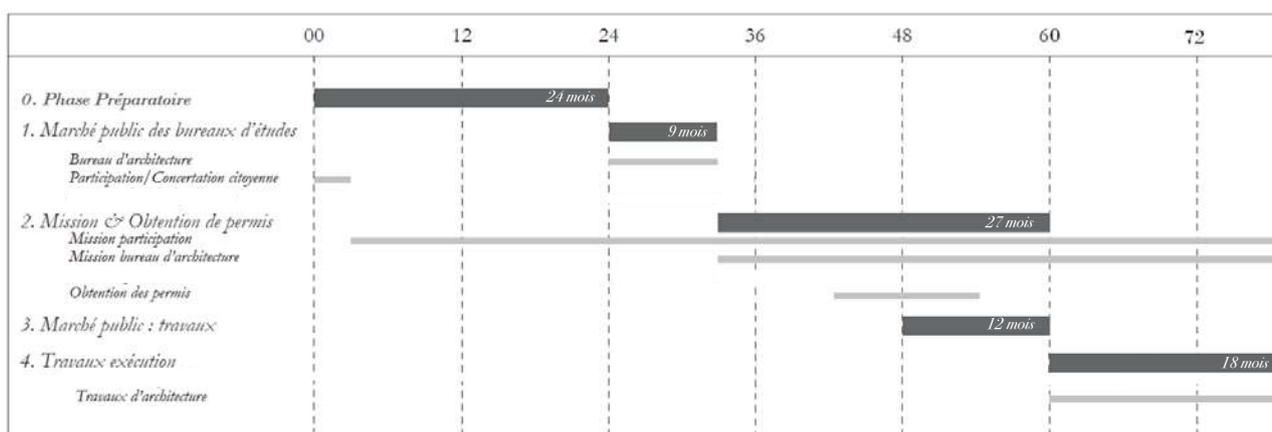
### 16. Date de début, de fin et durée totale du projet

**Debut :** janvier 2021

**Fin :** juin 2027

**Durée :** 6 ans et demi

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
Services publics communaux	Maitre d'Ouvrage	
Perspective.brussels	Suivi	Comité d'avis, études préliminaires
WAQ	Suivi, participation	Comité d'avis, études préliminaires, activation après travaux
Acteurs de la rue de Manchester	Suivi, participation	Comité d'avis, études préliminaires, activation après travaux

## D. Moyens

### 19. Les moyens actuels

Financiers	/
Personnel en ETP	/

20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

### Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement

PROGRAMME	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>DEPENSES</b>								
Acquisition								/
<b>Bureaux d'études</b>								
<i>Bureau d'architecture total (+21%TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>			€ 10.000	€ 10.000	€ 7.500	€ 7.500	€ 5.000	<b>€ 40.000</b>
<b>Travaux d'exécution</b>								
<i>Travaux exécution</i>						€ 300.000	€ 157.960,68	<b>€ 457.960,68</b>
<b>TOTAL DEPENSES PROJET</b>	/	/	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 7.500</b>	<b>€ 307.500</b>	<b>€ 162.960,68</b>	<b>€ 497.960,68</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
<b>Total PdV Investissement (études)</b>	/	/	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 7.500</b>	<b>€ 7.500</b>	<b>€ 5.000</b>	<b>€ 40.000</b>
<b>Total PdV Investissement (travaux)</b>	/	/	/	/	/	<b>€ 300.000</b>	<b>€ 157.960,68</b>	<b>€ 457.960,68</b>
<b>Total autres sources de financement</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	/	/	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 10.000</b>	<b>€ 7.500</b>	<b>€ 307.500</b>	<b>€ 162.960,68</b>	<b>€ 497.960,68</b>

Un budget de € 10.000 est prévu pour la réalisation du processus participatif dans la fiche 6.1.

## E. Continuation du projet

21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI

### 22. Gestion et entretien

Les interventions prévues touchent en général à l'espace public et seront entretenues par les services publics communaux.

*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

# 1.5 - Passage doux et potager de quartier Jean-Baptiste Decock

## Fiche de projet – opération

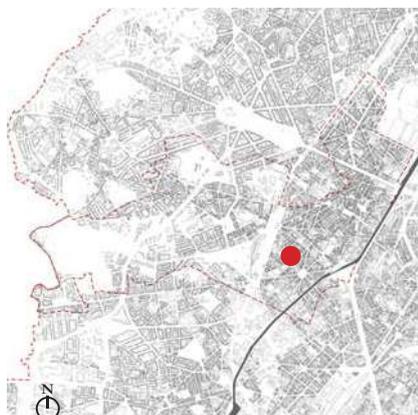


### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

-  Périètre d'intervention directe
-  Périètre d'intervention complémentaire



Source : Brugis, Orthophoto, 2019



**Adresse :** Rue de Lessines 35, rue de Lessines 37/39 et rue Jean Baptiste Decock 54 (intérieur d'ilôt);

**Données cadastrales :** B0819S006, B0826E006, B0825G002, B0825F002, B0825K002 ;

**Opération :** Création d'un passage cyclo-piéton et d'un potager/verger didactique à Jean-Baptiste Decock ;

**Programme :** Création d'un passage doux, d'un potager/verger didactique, installation de terrains de sport et de la verdure ;

**Surface au sol :** environ 2.219 m<sup>2</sup>

**Porteur du projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Juana Bastos

Tél : 02 412.36.49

E-mail : [jbastos@molenbeek.irisnet.be](mailto:jbastos@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§1 - Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers :** réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale

1° actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière.

## Objectifs opérationnels secondaires (par ordre d'importance) :

**§2 - Garantir le mieux vivre ensemble :** lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles.

1° les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens.

## B. Conception du projet



1



2



3

### 3. Brève description du projet

Le projet consiste en premier lieu en la réalisation d'une traversée douce entre la rue de Lessines et la rue JB Decock. La traversée se situe dans le prolongement de la rue Henri de Saegher et coupe en deux l'immense îlot constitué entre autres par le site du Logement Molenbeekois et le site Elias. L'îlot actuel est cinq fois plus grand qu'un îlot classique du tissu urbain environnant. Ceci offre des opportunités, mais signifie aussi une barrière énorme entre les quartiers au nord de l'îlot et les environs de la gare de l'Ouest.

Afin de réaliser la traversée, une parcelle est achetée dans la rue de Lessines (n° 35). Du côté de la rue JB Decock, la traversée prolonge la zone semi-publique entre l'entrée de la nouvelle école Ket&Co et le bâtiment résidentiel au nord.

Le projet prévoit également la transformation de l'espace résiduel situé à l'arrière en jardin semi-public qui intégrera des potagers, des verges, un local pour des animaux ainsi que des terrains de sport.

### 4. Origine du projet

La transformation des espaces publics à Jean-Baptiste Decock est le projet phare du Contrat de Quartier

---

#### 1. Vue aérienne ensemble des quatre projets, orthophotoplan

*Google, 2020*

#### 2. Vue aérienne ciblée sur le projet 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock, orthophotoplan

*Google, 2020*

#### 3. Vue aérienne depuis la rue de Lessines, ciblée sur le projet 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock, orthophotoplan

*Google, 2020*

---

Durable « Autour du Parc de l'Ouest ». Elle constitue plus précisément de 4 projets distincts :

- 3.2 Axe doux rue JB Decock : qui consiste en le réaménagement léger de la rue JB Decock avec la suppression des emplacements de parking, la création d'une « rue école » et l'augmentation de la surface perméable et végétalisée ;
- 3.3 Mutualisation parking de quartier Decock : qui prévoit la mise en service de deux niveaux de parkings souterrains afin de permettre la suppression de tous les emplacements en surface situés sur les lieux des projets 3.2 et 3.4 ;
- 3.4 Parc/place Decock : visant le réaménagement complet des espaces publics entourant les immeubles à logements (sociaux) situés rue Jean-Baptiste Decock ainsi que la place Bonehill ;
- 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock : qui d'une part prévoit de créer une traversée cyclopiétonne entre la rue Jean-Baptiste Decock et la rue de Lessines par l'arrière des tours à logements sociaux, et d'autre part, d'aménager des potagers et des verges collectifs et didactiques, ainsi que des terrains de sport.

Seul le 3.5 Passage doux et potager de quartier Decock est concerné par la présente demande.

Ces projets sont issus de demandes citoyennes réalisées lors des Assemblées Générales et des réunions de la Commission de Quartier qui ont eu lieu en 2018 dans la phase d'élaboration du programme de base du CQD « Autour du Parc de l'Ouest ».

Le projet de réaménagement de ces espaces publics a fait objet d'une étude participative réalisée par le bureau d'études Suède 36 (subsidé par PdV 2017-2020) et finalisée en 2019. Le résultat de cette étude

a pu être intégré dans le CDC du marché de services pour la désignation de l'auteur de projet.

Le bureau SWECO a remporté le marché en décembre 2019 et la phase d'avant-projet a été finalisée en septembre 2020 :

- Participation (1x par semaine in-situ) : juillet et août 2020 ;
- Approbation par le Collège Communal : 08 octobre 2020 ;
- Commande du dossier de demande de permis d'urbanisme : 09 octobre 2020.

• *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ?*

OUI, comme expliqué ci-avant, le projet fait partie un ensemble de 4 projets de transformation de l'espace public à Jean-Baptiste Decock qui composent ensemble le projet phare du CQD « Autour du Parc de l'Ouest ».

• *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?*

OUI, Annexe 3.

• *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ?*

OUI, de nombreux projets de transformation de l'espace public ont pu voir le jour au cours des dernières années, dont notamment, la place Communale, le parc de la Petite Senne et le parc Etangs Noirs.

## 5. Le projet est-il lié à une action ? NON

Aucune action n'est prévue dans le cadre du programme PdV 2021-2025.

## 6. Public visé et communication sur le projet

L'intervention s'adresse à tous les habitants du quartier, tant aux garçons qu'aux filles, tant aux hommes qu'aux femmes, qu'ils soient porteurs d'un handicap ou pas.

Dans ce sens, tous les espaces seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et/ou porteuses d'un

handicap visuel.

### *Communication sur le projet*

Ce projet est déjà fort connu dans le quartier. Les habitants font partie intégrante du processus de conception. Ceci dit, il est prévu de continuer à communiquer de la façon suivante :

- Via les AG du Contrat de Quartier Durable «Autour du Parc de l'Ouest » ;
- Via la CoQ du Contrat de Quartier Durable «Autour du Parc de l'Ouest » ;
- Via la page Facebook « Molenwest » qui communique à propos de tous les projets CQD, du CRU et de la PdV qui ont lieu sur et aux alentours du quartier de la Gare de l'Ouest ;
- Via des toutes boîtes ;
- Via un panneau d'information qui a été posé sur l'espace public à cette fin ;
- Via les associations soutenues dans le cadre du CQD qui réalisent des activités régulières sur cet espace public.

## 7. Information technique sur le projet :

### *Adresse exacte et numéro parcelle cadastrale :*

- Rue de Lessines 35, rue de Lessines 37/39 et rue Jean Baptiste Decock 54, parcelles B0819S006, B0826E006, B0825G002, B0825F002, B0825K002.

### *La situation de droit :*

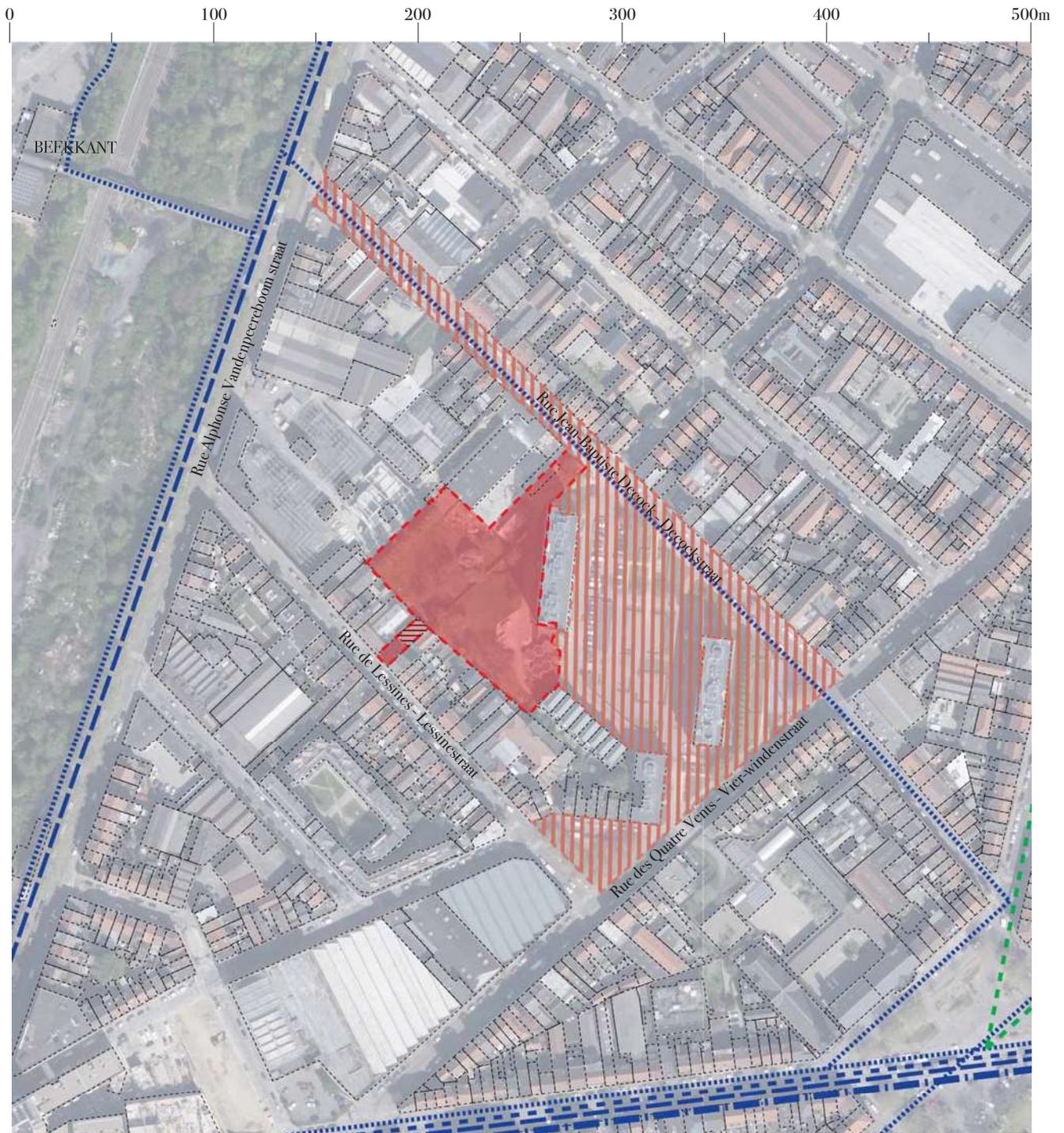
PRAS (zone d'habitation), CQD Autour du Parc de l'Ouest, EDRLR.

### *Etat actuel du projet :*

Superficie terrain : environ 2.219 m<sup>2</sup>.

La zone de projet se compose de 4 parties :

1. Lessines 35: maison unifamiliale (à être démolie pour la création du passage doux) ;



**Plan Régional de Mobilité GoodMove**



..... Piéton CONFORT

— Vélo CONFORT

— Vélo +

--- Transport public QUARTIER

Source : GoodMove, 2020

--- Transport public CONFORT

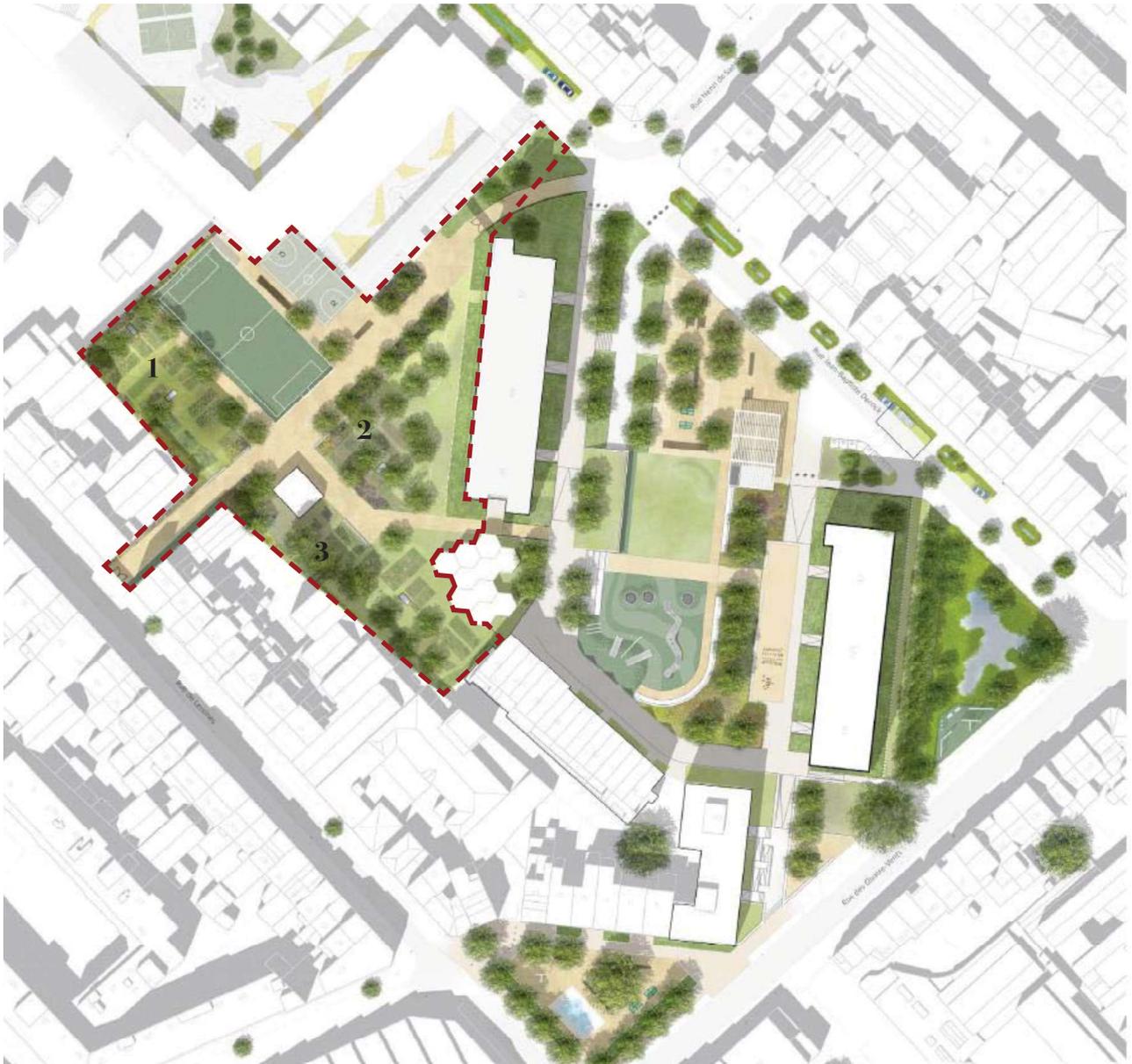
--- Voiture CONFORT

--- Poids lourd CONFORT

■ Périmètre d'intervention directe

■ Périmètre d'étude

▨ Périmètre d'intervention complémentaire (hors budget PdV)



Avant Projet (voir dossier complet en annexe)

 Périètre d'intervention directe



1



2



3

2. Lessines 37/39 : immeuble à logements + hangar + terrain à l'arrière (seul le terrain à l'arrière sera utilisé dans le cadre de ce projet : création du potager + installation des terrains de sport) ;
3. Le triangle derrière l'immeuble à logements sociaux : entièrement inaccessible, utilisé pour les conteneurs poubelles et l'entretien (à être converti en potager + vergers) ;
4. Zone entre l'école Ket&Co et l'immeuble à logements : il donne accès au terrain derrière le bâtiment résidentiel (n°3 ci-avant). L'accès constitue la base pour une traversée douce du côté de la rue JB Decock.

*Programme :*

Le réaménagement complet du site en tant que nouvel espace vert :

- Un passage doux (cyclo-piéton) ;
- Deux terrains de sport : football en gazon synthétique et basket ;
- Des potagers ;
- Des vergers ;
- Des zones pour animaux.

*Le type d'opération :*

Création d'un nouvel espace vert public composé d'une traversée douce (cyclo-piétonne), de potagers/vergers didactiques ainsi que de terrains de sport.

*Introduction d'un permis :* OUI, à introduire en décembre 2020

*Le type de propriétaire :*

- B0825K002 : Public (Le Logement

Molenbeekois)

- B819S006 : propriétaire privé
- B0826E006 : propriétaire privé
- B0825G00200 : école (Commune Molenbeek-Saint-Jean)
- B0825F00200 : école (Commune Molenbeek-Saint-Jean)

### 8. Accessibilité du site

Le site est facilement accessible à pied, à vélo et en transport en commun (métro Beekkant, lignes 1,2,5,6). Il se trouve également à proximité de la place de la Duchesse, laquelle est également bien desservie en transport en commun.

### 9. Participation citoyenne<sup>1</sup>

La participation citoyenne a été organisée dans toutes les étapes du projet et ce depuis l'élaboration du programme de base.

De nombreux éléments ont été ajoutés au projet de l'ensemble suite aux séances de participation : via les Assemblées Générales et les Commission de Quartier du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest », mais aussi via des réunions publiques faites directement sur l'espace public, via les asbl et les travailleurs de rue qui font le relais de l'information ou encore via la page Facebook « Molenwest ».

La liste qui suit reprend l'ensemble des éléments rajoutés au projet grâce à la démarche participative :

- Tables de pic-nic sous les arbres : demande faite par les adultes et les seniors (majoritairement femmes) ;
- Terrain de pétanque : demande faite par les adultes et les seniors (tous genres) ;

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

- Aire de jeux pour petits enfants entourée de bancs : demande faite par les adultes (femmes) pour les petits enfants ;
- Tables de ping-pong : demande faite par les jeunes (garçons) ;
- Circuit patin-vélo : demande faite par les jeunes (filles) ;
- Intégration d'animaux dans l'espace « potager/verger » : demande faite par les jeunes (filles) ;
- Terrains de sport (football en gazon synthétique et basket) dans l'espace « potager/verger » : demande faite par les jeunes (majoritairement garçons) ;
- Barres de workout : demande faite par les adolescents et jeunes adultes (garçons) ;
- Grande « plaine » engazonnée permettant divers types de jeux : demande faite par les adolescentes et les jeunes adultes (filles) ;
- « Beaucoup de verdure » (arbres, présence de l'eau, etc) : demande faite par les habitants de tous les âges et tous les genres.

## 10. Impacts attendus

Le quartier résidentiel dense a un manque en espace public qualitatif, en équipements de sport et de jeux ainsi qu'en verdure. Le projet de transformation de cet espace en un espace vert public entend répondre à ces besoins.

Le projet aura en outre un impact positif sur la qualité résidentielle des logements sociaux du Logement Molenbeekois. En effet, l'état dégradé de certaines parties des abords de ces immeubles affecte principalement les habitants des logements.

Le projet vise à accroître le sentiment d'appartenance et de responsabilité civile de la population et des utilisateurs, ce qui permettra de réduire la détérioration, le vandalisme, les dépôts clandestins, etc.

## 11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif

Le cahier des charges du marché de services pour la mission d'auteur de projet prévoit ce qui suit : l'ensemble des aménagements de l'espace public doit être accessible aux personnes porteuses d'un handicap (moteur, visuel, auditif, ...).

Pour garantir que le projet soit réellement adapté à ce public, l'avis de l'asbl AccessAndGo (ancienne ANLH) sera demandé lors de la réalisation des dossiers de demande de permis d'urbanisme.

## 12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable

Le projet s'inscrit dans une optique de transition climatique durable avec l'augmentation des zones perméables, des zones de stockage des eaux pluviales, la maximisation des zones plantées.

La mobilité active est favorisée grâce à l'installation des parkings vélo et à la création d'un passage doux (cyclo-piéton).

Le coefficient biotope/surface pourra être amélioré en régénérant des surfaces aujourd'hui minérales.

Les pavés et le mobilier urbain seront réutilisés sur place et/ou issus du marché de réemploi bruxellois. Un inventaire des matériaux de réemploi a d'ailleurs déjà été réalisé pour cet espace par l'asbl Rotor, pionnière dans ce domaine à Bruxelles.

## 13. Occupation temporaire ou transitoire

Il s'agit d'un espace public existant ne nécessitant pas une occupation temporaire continue. Ceci dit, plusieurs associations soutenues dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » y réalisent des activités de façon régulière, telles que :

- Des séances de lecture, jeux et confection de pizza : Samen Voor Morgen ;

- De la création des carreaux faits à base de matériaux de réemploi : Made in West ;
- Des séances de streetfoot : Sport2Be.

#### **14. Méthode d'évaluation**

Sondages auprès des usagers et des asbl qui font le travail de terrain à chaque étape stratégique du projet afin de vérifier la satisfaction de la réalisation.

##### *Indicateurs de réalisation et de résultats :*

- Taux de fréquentation (nombre de personne par catégorie d'âge, de genre...);
- Mixité des usagers ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers ;
- Taux de matériaux de réemploi ;
- Superficie désimperméabilisée ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Coefficient de potentiel de biodiversité par surface.

##### *Conditions de réussite :*

1. Reprise des droits réels via un contrat de superficie entre le Logement Moenbeekois et la Commune (en cours);
2. Achat des parcelles privées : rue de Lessines 35 et 37/39 (en cours).

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

15. Phase préparatoire : NON

16. Date de début, de fin et durée totale du projet

Debut : janvier 2021

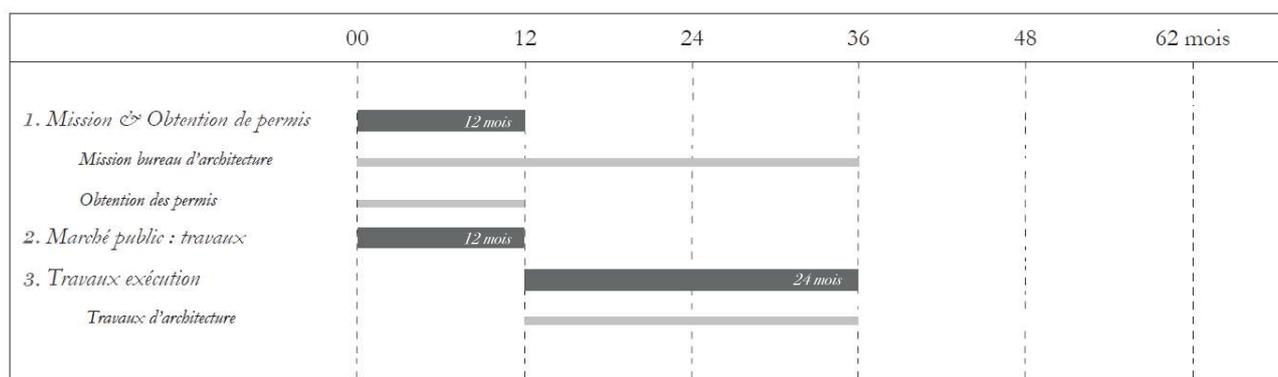
Fin : décembre 2023

Durée : 3 ans

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Le marché de services pour désignation de l'auteur de projet a été attribué le 24/12/2019. La réalisation de l'avant-projet a été finalisée en septembre 2020 (voir point 4. Origine du projet). Les dossiers de demande de permis seront introduits en décembre 2020.

Le planning qui suit reprend les étapes à partir de l'année 2021 :



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
Services publics communaux	Maître d'Ouvrage	
Bruxelles Environnement	Suivi	Pendant toute l'étude
Le Logement Molenbeekois	Accord sur contrat de superficie	Avant la réalisation des travaux
MOVE asbl	Suivi / Médiateur : faire le lien avec les jeunes du quartier	Pendant tout le processus
Sport2Be asbl	Réaliser des activités socio-sportives – dont au moins 50% doivent être exclusives pour les filles	Après la réalisation des travaux
Collectif Decock	Faire le lien avec les habitants des tours à logements	Pendant tout le processus

## D. Moyens

### 19. Les moyens actuels

Financiers	<i>CQD Autour du Parc de l'Ouest : € 1.430.809,15</i>
Personnel en ETP	<i>1 ETP : chef de projet CQD</i>

### 20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

#### Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement

PROGRAMME	3.2 (AXEDOUX - RUE)	3.3 (PARKING)	3.4 (PARC/PLACE)	3.5 (PASSAGE/POTAGER)	Total
<b>DEPENSES</b>					
<b>Acquisition</b>	/	/	/	€ 1.185.000,00	<b>€ 1.185.000,00</b>
<b>Bureaux d'études</b>					
<i>Bureau d'architecture total (+21%TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>	€ 43.081,81	€ 151.871,79	€ 199.330,56	€ 60.652,94	<b>€ 454.937,10</b>
<i>Bureau d'études de pollution (11%) (+21% TVA)</i>	/	/	/	€ 18.425,00	<b>€ 18.425,00</b>
<b>Travaux d'exécution</b>					
<i>Travaux exécution</i>	€ 538.522,60	€ 1.898.397,31	€ 2.491.632,00	€ 549.361,80	<b>€ 2.750.000</b>
<i>Dépollution (120 €/ m2)</i>	/	/	/	€ 202.675,00	<b>€ 360.000</b>
<b>TOTAL DEPENSE PROJET</b>	<b>€ 581.604,41</b>	<b>€ 2.050.269,10</b>	<b>€ 2.690.962,56</b>	<b>€ 2.016.114,74</b>	<b>€ 7.338.950,81</b>
<b>FINANCEMENT</b>					
<b>CQD APOuest (Région)</b>	€ 55.252,42	€ 265.777,64	€ 1.799.739,43	€ 1.359.268,69	<b>€ 3.480.038,18</b>
<b>CQD APOuest (Commune)</b>	€ 2.908,02	€ 1.784.491,46	€ 94.723,13	€ 71.540,46	<b>€ 1.953.663,07</b>
<b>PTI Investissement * (demande 2021)</b>	€ 523.443,97	/	/	/	<b>€ 523.443,97</b>
<b>PTIS Investissement (demande 2022)</b>	/	/	€ 676.500,00	/	<b>€ 676.500,00</b>
<b>PdV 2017 - 2020</b>	/	/	€ 120.000,00	/	<b>€ 120.000,00</b>
<b>Total PdV Investissement (études) 2021-2025</b>	/	/	/	/	/
<b>Total PdV Investissement (travaux) 2021-2025</b>	/	/	/	€ 585.305,60	<b>€ 585.305,60</b>
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	<b>€ 581.604,41</b>	<b>€ 2.050.269,10</b>	<b>€ 2.690.962,56</b>	<b>€ 2.016.114,74</b>	<b>€ 7.338.950,81</b>

La totalité du cofinancement demandé à PdV 2021-2025 de € 585.305,60 est à utiliser uniquement pour les travaux de l'opération 3.5 *Passage doux et potager de quartier Decock*.

Ce montant est à répartir de façon égalitaire entre les années 2022 et 2023, soit € 292.652,80 en 2022 et € 292.652,80 en 2023.

\*La demande PTI du 2020 a été refusé par le Gouvernement régional. Une nouvelle demande PTI sera introduite en 2021.

## **E. Continuation du projet**

**21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI**

### **22. Gestion et entretien**

Les interventions prévues touchent en général à l'espace public et seront entretenues par les services publics communaux.

*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

# 1.6 - Hall des sports Muhammad Ali

## Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme:**  
Organisation  
d'activités sportives  
pour les habitants  
dans le but de  
renforcer la cohésion  
dans le quartier  
Heyvaert  
**Porteur du projet:**  
Molenbeek Sport

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jamel Azaoum

Fonction : Echevin des Sports et Président de l'asbl Molenbeek Sport

Adresse : Rue Van Kalck 93, 1080 Bruxelles

Tél. : 0490/524 537

E-mail : [jazaoum@molenbeek.irisnet.be](mailto:jazaoum@molenbeek.irisnet.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom: Molenbeek Sport ASBL (Hall des Sports Muhammad Ali)

Forme juridique : ASBL

Siège social : Rue Van Kalck 93, 1080 Bruxelles.

Objet social : La promotion du sport sous toutes ses formes sans discrimination et de promouvoir des pratiques d'éducation à la santé et à l'enseignement par le sport.

Personne de contact : El Ouahabi Fatima

Tél. : 02/526 93 02

E-mail : [felouahabi@molenbeek.irisnet.be](mailto:felouahabi@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : En cours de préparation

Agréations par une autorité publique : autorisation ISP ? NON

Connaissance du périmètre: Hall des sports construit à la demande et en coordination avec les habitants du quartier.

Expériences utiles :

Participation au programme PdV 2017-2020

Présence sur le terrain depuis des années

Travail direct avec la maison de Quartier Heyvaert

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Oui, ASBL dite para-communale

## **Objectifs Opérationnels**

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

### Prioritaire :

§1 Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale ;

- 2° Actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur

### Secondaires :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;
- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le Hall des Sports Muhammad Ali est une infrastructure de proximité. Au travers de ses activités sportives, il développe la cohésion sociale, améliore le vivre ensemble et combat l'exclusion sociale. Les prix restent bas pour permettre une pratique sportive à tous. Le panel d'activités est varié et destiné aux personnes de tout âge, à partir d'un an et demi, elles ont lieu du lundi au samedi. Des stages multisports sont organisés pendant les vacances pour les enfants entre 3 et 12 ans.

Le projet vise à subsidier des frais de personnel et de fonctionnement.

Le personnel coordonne les activités ayant lieu dans le hall de sport, analyse la performance des activités afin d'adapter l'offre à la demande des participants et fait l'accueil et la surveillance du bâtiment afin que les activités se déroulent en toute sérénité et dans le respect de tous.

Les frais de fonctionnement couvrent un large éventail d'activités proposées :

Le cours de Boxe thaïlandaise s'adresse à des personnes à partir de 12 ans et permettant aux jeunes du quartier qui se trouvent souvent dans des situations précaires de combattre leur quotidien et de vivre leur passion qui est le sport. Le cours est donné à raison de trois séances par semaine. (Avec l'asbl Project for you). Pour l'instant la moyenne d'inscrit aux cours est de 18 élèves, nous voulons atteindre le nombre de 22 élèves inscrits par séance.

Le cours de boxe anglaise s'adresse à un public du même âge, le cours est donné à raison de deux séances par semaine. La moyenne d'inscrit actuellement est de 14 et nous souhaitons atteindre une moyenne de 18 élèves par cours. Pour ce cours comme pour d'autres nous travaillons avec l'asbl le Brussels Top Team.

Le cours de mini-foot a lieu à raison de cinq séances par semaine et s'adresse aux enfants et aux jeunes entre 5 et 18 ans. Il vise les enfants du quartier qui sont en demande constante. Il y a également un cours de mini-foot organisé uniquement pour les femmes et les jeunes filles. Pour l'instant la moyenne d'inscrit aux

cours est de 17 élèves pour les cours mixte et de 7 pour le cours uniquement pour femme, nous voulons atteindre le nombre de 20 élèves inscrits par séance pour le cours mixte et 10 pour le cours pour femme.

Les cours de cross training, gymnastique, sont des cours qui s'adressent à des enfants entre 5 et 14 ans à raison d'une séance par semaine après l'école. Pour l'instant la moyenne d'inscrit aux cours est de 15 élèves, nous voulons atteindre le nombre de 20 élèves inscrits par séance.

Le cours de psychomotricité s'adresse aux enfants entre 2,5 ans et 5 ans, il est donné à raison d'une séance par semaine. Les parents peuvent y observer leurs enfants.

Le cours de karaté et le cours de Taekwondo s'adressent à des enfants aux dessus de 6 ans et leur enseigne les bases du karaté et du Taekwondo, les enfants peuvent alors s'inscrire dans des clubs par la suite. Le cours de karaté a lieu à raison de deux séances par semaine et le Taekwondo une seule fois par semaine.

Pour compléter notre offre, nous proposons des cours de cross training femme, boxe féminine, tabata, wod girls, renforcement musculaire, abdo fessiers, remise en forme sont des cours que nous proposons uniquement aux femmes et qui sont subsidiés par la COCOF. Ces cours permettent aux femmes de sortir de leur quotidien et développer le vivre ensemble.

Le cours de Work's a lieu une fois par semaine en soirée et permet de réunir des jeunes issus de quartier différents et de vivre leur passion dans un lieu de rencontre. Ce cours permet de créer une cohésion sociale. Il s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans. (Avec l'asbl Brussels Top Team) Pour l'instant la moyenne est de 7 élèves, nous voulons atteindre le nombre de 10 élèves inscrits par séance, mais c'est un nouveau cours.

#### 4. Origine du projet

Le Hall des Sports Muhammad Ali se situe au cœur d'un quartier de transit et pauvre en infrastructure de ce type. Il a été bâti sous le nom de Hall des sports Heyvaert à la demande des habitants dans le cadre du Contrat de Quartier Heyvaert. C'est une infrastructure de proximité. C'est un quartier qui garde des traces de la période industrielle. La construction du Hall des Sports répond à une demande de la part des habitants du quartier qui ne disposent pas de beaucoup de moyens financiers. Il se situe près de l'axe du canal. Entouré de garages, la population dans cette zone est plus jeune que la moyenne de la région. La densité de population est élevée en comparaison avec les chiffres de la région. L'offre d'activités parascolaires est moindre. Le tissu associatif est moindre, les acteurs sociaux sont peu nombreux dans cette zone.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le projet a été lancé depuis 2008. Le Hall des Sports Muhammad Ali continue de proposer des activités sportives à un public varié car il y a toujours une demande grandissante de la part des habitants et du public. Le projet faisait déjà partie de la programmation Politique de la Ville 2017-2020 ([1.7. Hall des sports Heyvaert](#) p.57).

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – Annexe 4*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

#### 5. Public visé et communication sur le projet

Nos activités sportives diverses sont destinées en majorité à un public fragilisé, de proximité avec très peu de moyens financiers et aux habitants du quartier principalement. Ils sont également, peu ou pas diplômés. Nos usagers sont des enfants et des adultes de tous âges, à partir de un an et demi, tous sexes confondus. Dans ce projet nous atteignons essentiellement un public masculin au départ mais aujourd'hui nous souhaitons de plus en plus intégrer les

femmes dans la globalité de ce projet. Les activités pour les femmes sont subsidiées par le subside Sport au féminin de la COCOF. Nous voulons développer la mixité dans le sport afin qu'il n'y ait aucune limite aux choix d'activité selon le genre. Pour chaque cours nous espérons en moyenne plus ou moins 20 participants à part pour les cours qui s'adressent aux tout petits.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Organisation et gestion de l'infrastructure par une équipe de 8 ETP pour garantir une bonne tenue de l'infrastructure et une gestion convenable, afin de répondre aux mieux aux besoins des habitants et améliorer la vie dans le quartier Heyvaert. En tant qu'acteur très engagé, le Hall des Sports Muhammad Ali est une grande et importante infrastructure dans le quartier, l'ensemble de l'équipe travaille pour garantir aux habitants et aux usagers des cours de qualité mais également leur offrir un lieu de rencontre et d'échange. Nous allons donc proposer un panel d'activités sportives et variées.

Nous souhaitons intégrer les femmes dans la pratique du sport. On voit peu à peu que des jeunes filles s'inscrivent mais uniquement aux activités réservées aux femmes. Nous voudrions dans le futur les intégrer dans les activités mixtes également. Nous communiquerons au travers des écoles qui utilisent nos salles et avec lesquelles nous avons des contacts réguliers, afin que les écoles deviennent également un relais à l'information pour nos activités.

Des Stages multisport sont également organisés durant les vacances scolaires et visent les enfants de 3 à 12 ans, nous travaillons avec l'asbl Gym Equilibre, qui nous proposent des animateurs dans le domaine du sport et qui sont également souvent des jeunes issus de la Région et qui ont eux-mêmes fait du sport au Hall des Sports Muhammad Ali, ils servent ainsi d'exemple aux jeunes.

Pour atteindre le public visé, nous passons par des canaux de communication tels que Facebook et la communication directe. Notre public est sensible à la communication directe. Nous allons à la rencontre des personnes dans les rues ou lors des événements de quartier.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

L'infrastructure est ouverte à tous, et adaptée pour les personnes à mobilité réduite car les salles des étages sont accessibles par ascenseur et que nous disposons de toilettes adaptées.

Malheureusement nous n'avons pas encore la chance de proposer des activités sportives pour les personnes avec un handicap. Nos animateurs et professeurs ne sont pas assez formés. Dans le futur, nous regarderons les opportunités de financement pour des formations appropriées.

Nous avons également pour objectif de faire participer les femmes en plus grand nombre dans nos activités. Cela passe d'abord par des cours dédiés aux femmes subsidiés par la COCOF et des groupes de parole qui leur permettent de se sentir plus à l'aise dans les locaux et avec les travailleurs pour faire la transition vers d'autres activités mixtes.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Maintenir des prix bas et accessibles à tous afin de permettre, à tout un chacun, de pratiquer une activité sportive. Proposer un panel d'activités diverses et multiples dans le but de promouvoir la cohésion sociale.

- *Communication*

La communication est essentiellement basée sur le bouche à oreille et la communication directe car notre public est plus sensible au contact direct. Nous utilisons également notre page Facebook ainsi que des flyers et affiches.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

L'ASBL Molenbeek Sport est actuellement en discussion avec des partenaires privés (fonctionnant avec des subsides régionaux) afin de faire installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du hall des sports afin de réduire la facture d'électricité et de diminuer l'empreinte carbone du bâtiment. Nous mettons également à disposition de nos participants une fontaine à eau afin de les dissuader d'amener des bouteilles en plastique, nous sensibilisons les mamans du groupe de parole à changer leurs habitudes alimentaires et à consommer mieux au travers d'ateliers organisés les mardis après-midi. Nous essayons de planter avec elles dans le jardin des légumes comme des potirons par exemple.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- offrir un panel d'activités de qualité en maintenant une offre de qualité.
- attirer d'autres personnes qui viennent habiter le quartier
- permettre à des personnes de différentes classes sociales de cohabiter ensemble et revitaliser le quartier.
- augmentation moyenne du nombre d'inscrits pour chacun des cours de 20% pour l'ensemble des cours et 5% seulement pour la boxe thaïlandaise car il y a déjà une moyenne de plus ou moins 25 inscrits à ce cours.
- augmentation du nombre d'inscriptions au niveau des stages d'été de 5% car nous souhaitons maintenir une certaine qualité.
- augmentation du nombre de présences aux fêtes de quartier et aux fêtes du Hall. Nous aimerions atteindre plus d'une centaine de personnes par événement.

## **8. Impacts attendus**

- Augmentation de la mixité/cohésion sociale par la rencontre des habitants du quartier pendant et autour des activités.
- Revalorisation personnelle des participants à travers la pratique sportive.
- Partage/apprentissage de valeurs transposables dans la société dans son ensemble à travers de la pratique de sports en collectivité.

## **9. Méthode d'évaluation envisagée**

Nous faisons une évaluation qualitative et quantitative. Le projet sera évalué au travers de listes de présences et de statistiques annuelles et d'indicateurs que nous fixons au début de l'année. Nous disposons d'une base de données car nous demandons à chaque usager de s'inscrire. En fin d'année, on fait le point, les activités qui n'ont pas de succès sont remplacées par de nouvelles activités. Nous essayons de comprendre également pourquoi nos objectifs n'ont pas été atteints ou s'ils ont été ce qui a favorisé une telle réussite.

## **10. Conditions de réussites :**

La réussite du projet dépend des moyens financiers et des évaluations de fin d'année, mais il est important de veiller à travailler avec des asbl et des partenaires impliqués et qui sont prêts à évoluer et à s'adapter au public.

## **11. Indicateurs de résultats :**

Nous utilisons comme indicateurs de résultats, les listes de présences aux cours ainsi que les inscriptions sur la base de données. C'est ainsi que les cours sont évalués chaque fin d'année.

Nous organisons également comme ce fut le cas l'an dernier un sondage qualitatif et quantitatif auprès du public. Ce sondage est organisé tous les 2 ans plus ou moins, il permet de faire le point sur les éléments essentiels qui peuvent être améliorés dans l'infrastructure et dans les services proposés et nous permettent également de varier le panel d'activité, notre communication, et nous permet d'évaluer la

satisfaction de notre public par rapport à des éléments choisis et que nous souhaitons évaluer, etc.

Nous avons également une moyenne d'inscrits aux activités, nous fixons des objectifs chiffrés à atteindre afin de faire le point en fin d'année et vérifier que l'ensemble des objectifs ont été atteint ou pas. C'est ainsi que faisons l'évaluation du projet. Ensuite, nous le formulons dans notre rapport de fin d'année scolaire.

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Chaque saison commence au mois de septembre. Une phase préparatoire est obligatoire, afin de préparer l'année, proposer un nouveau programme d'activité, de nouvelles fiches d'inscriptions, un budget prévisionnel pour l'année, impression des flyers et affiche, la partie promotion qui débute en été, etc. Une phase préparatoire est d'office obligatoire afin de lancer les projets et préparer l'équipe du personnel travaillant au Hall des Sports Muhammad Ali dans la continuité du programme précédent.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Les activités ont lieux au Hall des Sports Muhammad Ali (Quai de l'industrie 31, 1080 Molenbeek) et dans le quartier Heyvaert. Mais nous tentons de plus en plus d'étendre nos activités au niveau des autres infrastructures de l'asbl Molenbeek Sport nous espérons ainsi atteindre un public encore plus large et partager les bonnes pratiques.

### 15. Engagement de personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice

1 ETP niveau D – administratif

1 ETP niveau D – accueillant.e

Pour 3 ans du projet

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

- Planning préparatoire du projet

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2020	Réalisation du nouveau programme d'activités	Pouvoir utiliser cet outil pour la communication	15/08/2020	31/12/2020	Le programme est mis à jour chaque 6 mois afin d'être modifier et être le plus clair possible pour le public.
2020	Rédaction des conventions avec les prestataires	Garantir un bon fonctionnement entre les partenaires et définir ainsi le devoir et responsabilités de chacun.	15/09/2020	31/12/2020	Deux fois par an, chaque 6 mois
2020	Création de la nouvelle base de données et des fiches d'inscriptions	Afin de disposer de toutes les informations nécessaires par rapport à notre public. En cas d'accident, nous disposons ainsi également des coordonnées de celui-ci.	10/09/2020	31/05/2021	Une fois par an
2020	Listes des cours	Nous permet d'avoir une vision mensuelle de l'évolution des inscriptions pour chaque activité	15/09/2020	31/05/2021	12 mois
2020	Évaluation des activités	En décembre et en juin avec les partenaires	31/12/2020	30/06/2021	Deux fois par an

- Planning type pour chaque année

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021 - 2025	Réalisation du nouveau programme d'activités	Pouvoir utiliser cet outil pour la communication	15/08/2021	31/12/2021	Le programme est mis à jour chaque 6 mois afin d'être modifier et être le plus clair possible pour le public.
2021 - 2025	Rédaction des conventions avec les prestataires	Garantir un bon fonctionnement entre les partenaires et définir ainsi le devoir et responsabilités de chacun.	15/09/2021	31/12/2021	Deux fois par an, chaque 6 mois
2021-2025	Création de la nouvelle base de données et des fiches d'inscriptions	Afin de disposer de toutes les informations nécessaires par rapport à notre public. En cas d'accident, nous disposons ainsi également des coordonnées de celui-ci.	10/09/2021	31/05/2022	Une fois par an
2021-2025	Listes des cours	Nous permet d'avoir une vision mensuelle de l'évolution des inscriptions pour chaque activité	15/09/2021	31/05/2022	12 mois
2021-2025	Évaluation des activités	En décembre et en juin avec les partenaires	31/12/2021	30/06/2022	Deux fois par an
2021 - 2025	Statistique et rapport d'évaluation	Nous permet de voir si nos objectifs quantitatifs ont été atteints et si nous avons respecté nos indicateurs d'évaluation de départ.	30/06/2022		1 fois par an

## 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
ASBL Brussels Top Team	Propose des professeurs (prestataires)
ASBL Project For You	Propose des professeurs (prestataires)
ASBL Gym Equilibre	Propose des professeurs (prestataires)
ASBL La Maison de la femme de Molenbeek	Propose des professeurs (prestataires)

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	120.250,64€	120.250,64€	33.400,97€	10.000€	0€	283.902,25€
Commune						
Autres*	9.000€	10.000€	11.000€	12.000€	13.000€	55.000€
<b>Total</b>	<b>129.250,64€</b>	<b>130.250,64€</b>	<b>44.400,97€</b>	<b>22.000€</b>	<b>13.000€</b>	<b>338.902,25€</b>

\*Recettes propresestimées

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <sup>1</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	/	/	/	/	/	/
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	110.250,64€	110.250,64€	23.400,97€	0€	0€	243.902,25€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	10.000€	10.000€	10.000€	10.000€	0€	40.000€
<b>Total</b>	<b>120.250,64€</b>	<b>120.250,64€</b>	<b>33.400,97€</b>	<b>10000€</b>	<b>0€</b>	<b>283.902,25€</b>

#### Personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice

1 ETP niveau D – administratif

1 ETP niveau D – accueillant.e

Fonctionnement : rémunération des animateurs de cours et stages

Investissement : /

<sup>1</sup> Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

## E. Continuation du projet

### **20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ?**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Le projet du Hall des Sports Muhammad Ali a pour objectif d'être pérennisé et ainsi permettre au public de continuer à pratiquer une activité sportive car c'est essentiel au bien être de tout un chacun. Ce projet entre dans un contexte de sensibilisation de la population à prendre soin de sa santé, de manger sainement et faire du sport, l'un ne va pas sans l'autre. La pratique d'une activité physique est essentielle. Nous souhaitons également au travers de projets écoresponsables pouvoir faire des économies sur notre consommation en énergie et ainsi réinjecter les bénéfices dans l'organisation et permettre de multiplier le panel d'activités.

Nous espérons donc, qu'avec le temps le projet ou une grande partie de celui-ci puisse s'auto-financer et que les entrées puissent ainsi permettre de payer les prestations des professeurs de sports tout en gardant des prix abordables.

Il faudrait pour cela que chaque cours connaisse une évolution croissante d'un nombre d'inscrits par séance.

Des discussions sont également en cours avec la commune concernant le futur de l'ASBL Molenbeek Sport et son mode de financement.

*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 1.7 – Gestionnaires-Animateurs d’infrastructures socio-sportives des quartiers Maritime et Decock Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Mise à disposition de la population et d’organisations 2 salles de sports dans un objectif de cohésion sociale.

**Porteur du projet :** Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE)

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : DENOEL Christophe

Fonction : Directeur général

Adresse : Rue Comte de Flandre, 15 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél. : 02/422.06.72

E-mail : [c.denoel@move.brussels](mailto:c.denoel@move.brussels)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE)

Forme juridique : ASBL

Siège social : Rue Comte de Flandre, 15 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : L'association a une finalité sociale. Elle a pour but de développer une action sociale en matière de cohésion sociale dans la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en travaillant dans une optique de prévention et d'éducation permanente. Forte d'une vision inclusive et participative, elle s'adresse à toutes et tous et particulièrement aux jeunes et aux publics fragilisés de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, grâce à l'ouverture, la mixité et les dialogues sous toutes leurs formes.

Personne de contact : DENOEL Christophe

Tél. : 02/422.06.72

E-mail : [c.denoel@move.brussels](mailto:c.denoel@move.brussels)

Site Internet : [www.move.brussels](http://www.move.brussels)

Agrégations par une autorité publique : Commune de Molenbeek-Saint-Jean autorisation ISP ? Non

Connaissance du périmètre : Nous avons développé une très bonne connaissance des caractéristiques des différents quartiers de Molenbeek et des différentes populations qui y vivent.

Expériences utiles : Notre association a été créée en 1992.

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Nous sommes une asbl dite para-communale.

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§1 Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale ;

- 2° Actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur

Secondaires :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;
- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

L'équipe de 5 gestionnaires/animateurs de salle gère 2 salles de sports dans la ZRU :

- la salle de sports de l'Intendant dans le Quartier Maritime
- la salle de sports Decock située dans le quartier Ouest/Duchesse

Cette équipe a plusieurs tâches :

- La gestion quotidienne des salles : ouverture et fermeture, mise-à-disposition du matériel, surveillance, rapport sur nécessité d'entretien ou de travaux, ... ;
- L'accueil et l'enregistrement des groupes, clubs, habitants qui souhaitent utiliser la salle ;
- La surveillance des activités dans la salle : encadrer les jeunes, veiller au respect du matériel et des autres occupants, ... ;
- Le soutien et la redirection des occupants vers d'autres services de MOVE ou externes en fonction de besoins exprimés (sociaux, médicaux, ... ) ;
- Etre un lien et un référent dans le quartier, dans ce but, les gestionnaires doivent se rendre visibles et accessibles non seulement dans la salle mais également à ces alentours ;

Les salles de sport de MOVE peuvent être utilisées par des groupes organisés, tels de clubs ou des associations ainsi que par des groupes de jeunes créant leurs propres activités moyennant réservation. Cela permet à la salle de devenir un lieu de rencontre entre différents groupes d'âges, sexes et origines différentes et aux gestionnaires d'agir comme liant entre ces groupes.

### 4. Origine du projet

La salle de l'Intendant a été inaugurée en 2000 et la salle Decock, en 2006. La construction de ces 2 salles de sports a permis de renforcer l'offre socio-sportive sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en permettant à des publics fragilisés (financièrement, socialement, ...) d'accéder à des infrastructures sportives et de pouvoir pratiquer différentes disciplines sportives.

La mission principale des gestionnaires/animateurs consiste en un travail de proximité avec les usagers de ces salles et, plus largement, avec l'ensemble des habitants du quartier. Ils accueillent, centralisent les entrées et sorties, animent ou veillent au bon déroulement des activités, au respect de l'infrastructure et des diverses installations.

La dimension socio-éducative est un des composantes transversales de leur approche. Dans ce cadre, nous priorisons l'accès aux salles pour les publics suivants :

- 1) Les service de MOVE ASBL
- 2) Les écoles
- 3) Les ASBL Molenbeekois à finalité sociale/sportive
- 4) Les groupes de jeunes du quartier auto-constitués.
- 5) Autres organisations/clubs.

A l'exception des vacances d'été, les salles fonctionnent 7j/7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 10h à 18h les samedis et dimanches. Durant les vacances d'été, les salles sont ouvertes du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Il est important de savoir qu'il y a une demande très importante de la part des habitants de Molenbeek et des associations locales afin de pouvoir disposer de lieux pour la pratique d'un sport. Il existe une association para-communale : Molenbeek Sport qui gère également d'autres sites sportifs mais ces infrastructures sont destinées essentiellement à des clubs et autres groupes très structurés ayant des moyens financiers permettant la location de ce type d'infrastructures (à l'exception de la

salle Muhammad Ali).

Notre offre est donc complémentaire à celle de Molenbeek Sport étant donné que nous nous inscrivons dans la politique du Sport pour Tous et Toutes, raison pour laquelle Molenbeek Sport est sous la tutelle de l'Echevin des Sports et que MOVE est sous la tutelle de l'Echevine en charge de la Cohésion Sociale.

Ainsi, nous mettons à disposition nos salles de sports pour différents groupes : services de MOVE, asbl, écoles, groupes auto-constitués,...).

Nous organisons avec le soutien financier de la COCOF et de la Région, des activités dans le cadre des programmes Sport au féminin, Image de Bruxelles et Sport pour tous.

Enfin, nous organisons également durant les périodes de congés scolaires des stages pour les enfants.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Ce projet existe depuis 20 ans. Il s'agit de maintenir notre offre socio-sportive pour les habitants des quartiers Maritime et Ouest/Duchesse.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – Annexe 2*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? OUI*

Voir le paragraphe ci-dessus relatif à l'ASBL Molenbeek Sport.

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Dans le cadre de ce projet, nous visons essentiellement les habitants des quartiers des salles de sports. Concernant l'âge, nous accueillons du public entre 5 ans (classe de 1ère primaire) et 85 ans (cours de Tai Chi pour les seniors).

Il est toutefois utile de préciser que la toute grande majorité du public a entre 6 et 30 ans.

Le public est majoritairement masculin.

Certains groupes sont exclusivement masculins, d'autres, féminins et, enfin, d'autres mixtes.

Nous accueillons également des groupes de différentes maisons médicales dans le cadre de séance de kiné, un groupe composé de personnes présentant un handicap mental,...

Comme vous l'aurez compris, notre offre s'inscrit pleinement dans le cadre de l'action sociale de MOVE Asbl, raison pour laquelle notre projet est socio-sportif.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Depuis près de 20 ans, nos salles de sports accueillent du public. Depuis leur création, nous avons augmenté les horaires d'ouvertures des salles et le nombre de personnes qui fréquentent les salles de sports. Avant 2011, nous avions +/- 5 à 6000 présences/salle/an. Aujourd'hui, nous avons près de 25.000 présences/salle/an.

Le problème est que nous ne sommes pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes que nous recevons de la part des habitants. Par conséquent, nous devons réaliser des arbitrages quant à l'occupation des salles en fonction des caractéristiques du groupe.

Par ailleurs, en collaboration avec l'Union Belge de Football, nous organisons des sessions d'entraînement de mini-foot destinées aux filles afin qu'elles puissent tester ce sport et s'inscrire en cas d'accroche dans un club.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Nous avons un travail de sensibilisation à la pratique sportive. C'est pourquoi nous organisons ou accueillons des groupes de mamans, de seniors, de personnes présentant un handicap,.... Notre projet s'inscrit dans ce cadre. Il est également important de savoir que parmi nos animateurs/gestionnaires (non financés par la subvention Politique de la Ville), deux présentent un handicap physique léger.

De plus, les tarifs sont très préférentiels. Les salles sont 'louées' 10€/h. Par ailleurs, nous mettons à disposition les salles pour 10€/an pour les groupes de jeunes du quartier. En effet, nos salles doivent pouvoir être utilisées par les habitants du quartier et pas par des clubs/groupes qui ont les moyens financiers.

*Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Nos utilisateurs présentent déjà une mixité très importante. Dans nos salles se rencontrent des personnes d'âges différents, d'origines sociales et ethniques différentes, de sexe différent. Il fait partie du travail de l'animateur de s'assurer que la cohabitation se passe bien et que tout le monde souhaite revenir.

- *Communication*

Nous n'avons pas de communication directe vers le public. Le projet est déjà sur pied depuis longtemps et les salles sont complètes la majorité du temps. Concernant les nouveaux publics ou la dynamique inclusive, nous utilisons nos réseaux internes pour communiquer. Tous les services de MOVE sont informés des missions et objectifs de nos salles de sports et en font part à leurs partenaires. Par ailleurs, nous collaborons avec les projets Sport pour tous, Sport au féminin et les autres salles de sports.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Nous mettons à disposition de nos utilisateurs des fontaines à eau dans les salles afin de les décourager d'utiliser ou d'acheter des bouteilles en plastiques ainsi que de consommer des boissons sucrées et non adaptées à leurs besoins sportifs. Auparavant, nous avions des grandes bouteilles d'eau type 'culligan' avec une consommation très importante de gobelets jetables en plastique.

Nous avons également retiré les distributeurs de snack de nos salles afin de ne pas encourager des comportements de consommation inadaptés.

Concernant l'infrastructure des salles, nous sommes occupants des salles qui appartiennent à la commune, nous ne pouvons donc pas faire de gros travaux de rénovation. Nous sommes néanmoins, toujours en contact avec la commune afin de voir ce qu'il est possible de mettre en place sur leur budget.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

Grâce à ce financement, nous souhaitons maintenir et développer l'offre sportive pour et en collaboration avec les habitants des quartiers et les associations/clubs de sport. Pour rappel, la salle est ouverte 7j/7 en période non scolaire du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi et dimanche de 10h à 18h, ce qui implique des plages de présence importante pour les gestionnaires qui servent de lien et de médiateurs entre tous les utilisateurs des salles.

Par ailleurs, les demandes d'occupations sont très nombreuses et il n'est pas évident de répondre favorablement à l'ensemble des demandes d'occupation. Toutes les plages horaires sont complètes dans les 2 salles.

## **8. Impacts attendus**

Outre les bénéfices liés à la santé, la pratique sportive constitue un outil très intéressant dans le cadre de l'ensemble des politiques de prévention et de cohésion sociale. En effet, la pratique sportive permet à l'individu (et particulièrement au jeune) de s'inscrire dans un cadre mettant en avant un nombre d'attitudes, comportements et autres valeurs positives ainsi que de permettre la rencontre de publics divers et variés.

Par ailleurs, les salles de sports sont une institution dans les quartiers. Il s'agit d'un lieu au sein duquel se mélangent, au gré des heures, différents types de population (enfants, adolescents, jeunes adultes, seniors,...).

## **9. Méthode d'évaluation envisagée**

La méthode d'évaluation envisagée est l'analyse des fréquentations des salles (nombre, 'types' de groupe) ainsi que l'analyse du questionnaire de satisfaction des usagers et des groupes.

**10. Conditions de réussites :**

Les conditions de réussite de ce projet sont liées aux aspects financiers. Il nous faut en effet une subvention permettant de couvrir les frais de personnel et les frais de fonctionnement de nos 2 salles de sports.

**11. Indicateurs de résultats :**

- Nombre de groupe accueillis ;
- Nombre de présences individuelles et collectives ;
- Nombre de stage accueillis et/ou organisés ;
- Nombre de partenaires impliqués dans le fonctionnement des salles de sport ;
- Taux de satisfaction des acteurs et participants ;
- Nombre d'heures d'ouverture par an / mois, grille-horaire des activités.

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Non, ce projet existe depuis près de 20 ans.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

- Salle de sports de l'Intendant : Rue de l'Intendant, 126-128 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

- Salle de sport Decock : Rue A. Vanderkindere, 27 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.

### 15. Engagement de personnel :

Prolongation du contrat de 5 ETP 2 gestionnaires et 3 animateurs sur l'ensemble de la durée du programme PdV 2021-2025 – barèmes internes MOVE : C pour les gestionnaires et B2 pour les responsables.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

	2021-2025
Gestion de salles	Janvier-Décembre hors vacances d'hivers, de printemps et d'été Lundi au vendredi : 9h à 22h / Samedi au dimanche : 10h à 18h
Elaboration du planning d'occupation des salles	Août pour l'année scolaire de septembre à juin Début décembre pour les vacances d'hivers Mars pour les vacances de printemps Mai-juin pour les vacances d'été Horaires : Lundi au vendredi : 9h à 22h Samedi au dimanche : 10h à 18h
Vacances d'hiver	Lundi au vendredi : 10h à 18h
Vacances de printemps	Lundi au vendredi : 10h à 18h
Vacances d'été	Lundi au vendredi : 10h à 18h

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
Plan Bruxellois de Prévention	Cofinancement du projet
SPF Intérieur – Plan stratégique de Prévention – allocation complémentaire	Cofinancement du projet
CPAS de MSJ	Mise à disposition de 2 art. 60
Les Maisons de Quartiers et les équipes de travailleurs sociaux de rue de Move ASBL	Occupation et animations des espaces sportifs
L'ensemble des asbl, groupes, écoles qui utilisent les infrastructures sportives	Occupation et animations des espaces sportifs

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	979.625,90€
Commune/C PAS	134.500€	146.000€	156.000€	166.000€	176.000€	778.500€
Autres	100.000€	100.000€	100.000€	100.000€	100.000€	500.000€
<b>Total</b>	<b>430.425,18€</b>	<b>441.925,18€</b>	<b>451.925,18€</b>	<b>461.925,18€</b>	<b>471.925,18€</b>	<b>2.258.125,90€</b>

\*Autres : Plan Bruxellois de Prévention, du Plan Stratégique au niveau de l'Intérieur et de PAF (participation aux Frais de la part des usagers = recettes).

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <sup>1</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	195.925,18€	979.625,90€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total</b>	<b>195.925,18€</b>	<b>195.925,18€</b>	<b>195.925,18€</b>	<b>195.925,18€</b>	<b>195.925,18€</b>	<b>979.625,90€</b>

Personnel : 5 ETP : 2 gestionnaires et 3 animateurs

Fonctionnement : /

Investissement : /

<sup>1</sup> Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

## **E. Continuation du projet**

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Il faudra la recherche de subvention pour couvrir les frais de personnel et de fonctionnement qui vont augmenter.

Nous souhaitons investiguer du côté de la Région et de la COCOF et VGC. Compte tenu du caractère très social de nos salles de sports, nous cherchons des subventions structurelles plutôt de type (social, cohésion sociale,...) plutôt que de type sportif.



*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 2.1 - Animations autour du parc Menin Etangs Noirs Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Organisation d'activités dans le parc Menin Etangs Noirs pour favoriser l'animation de quartier et le mieux vivre-ensemble.

**Porteur du projet :** La J

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Hamid RIAHI

Fonction : Maison de jeunes

Adresse : 42, rue de menin

Tél. : 02/411.01.16 - 0485/79.00.80

E-mail : [lajasbl@gmail.com](mailto:lajasbl@gmail.com)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom : La J

Forme juridique : ASBL

Siège social : 42, rue de menin- 1080 Molenbeek Saint-Jean

Objet social : Maison de jeunes

Personne de contact : Hamid RIAHI

Tél. : 02/411.01.16 - 0485/79.00.80

E-mail : [lajasbl@gmail.com](mailto:lajasbl@gmail.com)

*Connaissance du périmètre:* La J est forte de son expertise et de sa connaissance du terrain d'action depuis 2002. En effet, notre porte est ouverte à l'expression des besoins des habitants du quartier. Cela nous permet de proposer des actions qui rencontrent les besoins des habitants.

*Expériences utiles :* Nous collaborons sur plusieurs projets avec l'administration communale et d'autres associations. Nous organisons notamment le fête de quartier dans la rue de menin et dans la rue des étangs noirs ainsi que d'autres actions dans le parc et dans le quartier (sur la voie publique).

*Connaissance du fonctionnement de la Commune ?* Nos différents partenariats, projets et action réalisés avec l'administration communale nous a permis d'acquérir une connaissance élargie du fonctionnement de la commune. Ainsi, nous réalisons des projets avec le service jeunesse, service festivités, la cohésion sociale, service de l'urbanisme, etc.

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Secondaires :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

§1 Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale ;

- 2° Actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le projet vise à favoriser l'appropriation du parc par et pour les habitants au travers des activités et projets réalisés autour du parc Menin. Cette charge de travail sera encadrée par un animateur à ½ temps.

Suite à l'ouverture du parc, les habitants du quartier ont vu le parc se dégrader et s'y installer un sentiment d'insécurité. L'animateur aura pour rôle, en plus d'organiser des activités ponctuelles, de créer des liens entre les différents usagers du parc et de favoriser une dynamique entre les différents publics du parc (jeunes, maman avec enfants de – 3ans, personnes âgées...).

L'animateur aura pour mission d'encadrer les groupes de jeunes présents sur le parc qui font des demandes de matériel sportif ou d'activités diverses (Tennis, skateboard, baseball, ping-pong et football,...)

Une permanence aura lieu sur place 3 fois par semaine afin de recueillir les avis/soucis/initiatives des habitants du quartier et mettre des activités sur pied avec eux.

Organisation de stages sportifs : 4 semaines par an.

Les activités déjà envisagées sont, entre autres : l'entretien du parc avec les jeunes, la mise en place d'un potager, ateliers de découverte digitale, ateliers cuisine, confection d'une fresque, continuité de l'atelier fabrication d'abris arbres, l'exploitation des arbres fruitiers qui seront plantés dans le Parc suite au réaménagement subsidié par le programme Politique de la Ville 2017-2020 (1.4bis. Réaménagement du parc Menin Etangs Noirs)

Une fête de quartier est également organisée tous les ans en collaboration avec les jeunes et les habitants du quartier qui a accueilli ces dernières années un public large et mixte avec plus de 1000 personnes présentes en 2019. Nous proposons diverses activités sportives (ex : street-foot), créatives (ex : création de pin's) et culturelles (ex : stands d'associations du quartier) pour attirer tous les publics.

En outre, un projet d'ouverture de baies entre notre bâtiments et le parc Menin Etangs Noirs (pour le moment nous n'avons pas d'accès direct au parc) est en cours après des négociations dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest porté par la commune de Molenbeek. Ces travaux seront financés et exécutés par La J. Cette ouverture permettra une meilleure connexion entre les usagers du parc et la Maison de jeunes ainsi qu'un meilleur contrôle social par les travailleurs de la Maison des Jeunes sur les activités des usagers du parc. Cela pourra permettre une plus grande implication des habitants dans le quartier et une réduction du sentiment d'insécurité qui peut être ressenti.

### 4. Origine du projet

À l'ouverture du parc, rapidement des incivilités et un sentiment d'insécurité se sont installés. Plusieurs matériaux du parc ont été dégradés. Beaucoup d'habitants, dont des mamans avec enfants et des personnes âgées, n'osaient plus se rendre dans le parc. Les habitants se sont sentis dépossédés de « leur nouveau parc ». Après concertation et discussions avec les habitants, nous avons investi le parc via des animations dans le but de réappropriation du parc par les habitants.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Il s'agit de la pérennisation du projet d'appropriation du parc avec l'intervention de 21 Solutions, initié dans le programme PGV phasing out et dans le programme PdV 2017-2020 ([1.4. Animations autour du parc Mein Etangs Noirs](#) p.30)

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – annexe 6*

- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? OUI*

Un projet similaire d'occupation de l'espace public et d'organisation d'activités avec les jeunes est porté dans le cadre du programme Politique de la Ville 2017-2020 par JES sur l'espace Saint-Rémi (1.9. Animations autour de l'espace Saint-Rémi). Ces projets touchent chacun des publics similaires sur les espaces différents, la proximité étant un élément essentiel afin de créer un lien de confiance avec les habitants et de les mobiliser.

Notre expérience et notre expertise du fonctionnement du parc nous a permis de créer un lien de confiance et d'échanges avec les habitants et les jeunes du quartier. Notre méthodologie de travail s'appuie sur la méthode Bottom-up qui a porté ses fruits avec notre public cible. Nous sommes partis des besoins des habitants et de leurs doléances pour dégager ensemble des solutions d'actions. Cela nous a clairement permis d'aller à la rencontre des jeunes auteurs d'incivilités et d'usage de stupéfiants dans le parc afin de les sensibiliser et d'instaurer un respect entre les différents usagers du parc.

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Tout type de public habitant le quartier, mais nous porterons une attention particulière aux jeunes et aux mamans avec enfants. Il s'agit également de favoriser une mixité de genre, d'âge et de classes sociales. Nous escomptons toucher une cinquantaine de personnes par an (enfants, jeunes et adultes).

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

La mixité de genre fait partie intégrante des objectifs à atteindre dans quasi toutes nos actions. C'est pourquoi, les filles et les mères participent à la préparation et à la réalisation des activités.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Le quartier a une forte densité de population paupérisée et a un taux de chômage élevée par rapport à la moyenne régionale. Nous favorisons l'inclusion des usagers avec un faible capital social en les incluant dans nos activités.

Nous mettons des actions en place afin d'attirer un public plus féminin. Notamment à travers de l'aménagement d'un espace exclusif pour les femmes ou du développement d'activités à leur demande.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Nos actions encouragent et stimulent la participation de différentes classes sociales. Ainsi, durant les préparations nous invitons les habitants qui n'ont pas le bagage culturel ou qui ont peu de liens sociaux à participer activement à nos activités et ce dans l'objectif de briser l'isolement social.

- *Communication*

La vulgarisation du projet se fera via différents canaux :

- Facebook
- Réseaux sociaux ;
- Site internet ;
- Flyers ;
- Le bouche à oreille...

Le groupe de travail qui sera mis en place qui réunira les jeunes, les mamans, les adultes ainsi que les différents acteurs (comité de quartier) détermineront les axes de vulgarisation de l'information.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Dans le cadre de nos activités et du réaménagement du parc Menin Etangs Noirs, nous comptons partir avec les jeunes à la découverte du cycle de production naturel ainsi que profiter de ces produits locaux afin de sensibiliser les jeunes à la problématique de la nutrition dans un monde globalisé. Nous comptons utiliser les arbres fruitiers qui seront plantés dans le parc ainsi que le potager que nous allons mettre en place avec les jeunes dans ce but éducatif.

Ces aliments pourront également être utilisés dans le cadre de nos ateliers cuisine.

Nous investiguons également, afin d'utiliser du bois de filières durables pour les abris d'arbres.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- Meilleure cohésion sociale ;
- Meilleur vivre-ensemble ;
- (ré)appropriation du parc par les habitants ;
- Respect du matériel et du parc ;
- Une cinquantaine de personnes par an bénéficieront de ce projet.

## **8. Impacts attendus**

- Le parc est approprié par les habitants ;
- Diminution du sentiment d'insécurité ;
- Diminution des dégradations du matériel dans le parc ;
- Lutte contre la dualisation sociale ;
- Les habitants sont satisfaits du rôle social du parc.

## **9. Méthode d'évaluation envisagée**

Régulièrement, toutes les parties prenantes se réuniront afin d'évaluer l'avancement du projet. Ceci leur permettra soit de l'adapter à des facteurs extérieurs ou intérieurs, ou soit à changer l'orientation du projet afin de permettre sa réussite.

## **10. Conditions de réussites :**

- Participation des habitants ;
- Reflet des participants correspond au quartier (enfants, jeunes et adultes) ;
- Inclusion des filles et des mamans dans le projet.

## **11. Indicateurs de résultats :**

- Le niveau de satisfaction des habitants ;
- Le nombre d'habitants fréquentant le parc ;
- La diminution de la dégradation du parc et des installations (bancs, luminaires,...) ;
- Diminution du sentiment d'insécurité.

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Non, nous continuerons à nous réunir avec les habitants du quartier afin de les impliquer dans le projet et développer leurs idées.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Les activités se déroulent dans les locaux de la Maison des Jeunes (rue de Menin 42) ainsi que dans le Parc jouxtant (72 rue des étangs noirs).

La Maison des jeunes est ouverte de 13h00 à 19h00 les mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 19h00 les mercredis, en fonction du planning des activités le samedi et fermée les dimanches et lundis.

Le parc est ouvert de 8 heures à 21 heures du 1er avril au 30 septembre et de 9 heures à 17 heures du 1er octobre au 31 mars.

### 15. Engagement de personnel :

Nous prolongeons le contrat des 2 animateurs engagés pour l'encadrement et la réalisation des activités avec les parties prenantes.

0,5 ETP sur 2 animateurs sous commission paritaire 329/02 niveau 4.2 de 2021 à 2025.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

<b>Septembre - Décembre 2020</b>	Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.
<b>Janvier - juillet 2021</b>	Suivi des travaux et réalisation des baies vitrées donnant sur l'extension du parc réalisés dans le cadre du Contrat de Quartier durable autour du Parc de l'Ouest qui permettra d'améliorer la perméabilité entre les usagers du parc et de la Maison des jeunes et un meilleur contrôle social.
<b>Janvier – Décembre 2021</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Organisation de la Fête de quartier avec le public et partenaires Proposition d'activités dans le parc Préparation du potager
<b>Septembre - Décembre 2021</b>	Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.
<b>Janvier - Mars 2022</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem
<b>Avril - juin 2022</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Organisation de la Fête de quartier avec le public et partenaires Proposition d'activités dans le parc Préparation du potager
<b>Juillet 2022</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Organisation de stages sportifs

	<p>Entretien du parc avec les jeunes          Mise en place du potager          Evaluation</p>
<b>Septembre - Décembre 2022</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Continuité de l'atelier fabrication d'abris arbres          Travail sur la propreté          Organisation de tournoi Street Foot</p>
<b>Septembre - Décembre 2022</b>	<p>Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.</p>
<b>Janvier - Mars 2023</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Atelier confection de la fresque          Permanence sur place 3x/Sem          Evaluation avec le comité de quartier          Préparation de la fête de quartier</p>
<b>Avril - juin 2023</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Atelier confection de la fresque          Organisation de la fête de quartier          Organisation de séance de sensibilisation sur la propreté          Nettoyage du parc avec le public</p>
<b>Juillet 2023</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Atelier confection de la fresque          Organisation de stages sportifs          Entretien du parc avec les jeunes          Mise en place du potager</p>
<b>Septembre - Décembre 2023</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Organisation de tournoi Street Foot          Accrochage de la fresque avec le public          Evaluation</p>
<b>Septembre - Décembre 2023</b>	<p>Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.</p>
<b>Janvier – Mars 2024</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Evaluation avec le comité de quartier          Préparation de la fête de quartier          + Activités à déterminer avec les habitants</p>
<b>Avril - juin 2024</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Organisation de la fête de quartier          Nettoyage du parc avec le public          + Activités à déterminer avec les habitants</p>
<b>Juillet 2024</b>	<p>Mise à disposition de matériel sportif          Permanence sur place 3x/Sem          Organisation de stages sportifs          Entretien du parc avec les jeunes          + Activités à déterminer avec les habitants</p>

<b>Septembre – Décembre 2024</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Evaluation + Activités à déterminer avec les habitants
<b>Septembre – Décembre 2024</b>	Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.
<b>Janvier – Mars 2025</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Evaluation avec le comité de quartier Préparation de la fête de quartier + Activités à déterminer avec les habitants
<b>Avril – Juin 2025</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Organisation de la fête de quartier Nettoyage du parc avec le public + Activités à déterminer avec les habitants
<b>Juillet 2025</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Organisation de stages sportifs Entretien du parc avec les jeunes + Activités à déterminer avec les habitants
<b>Septembre – Décembre 2025</b>	Mise à disposition de matériel sportif Permanence sur place 3x/Sem Evaluation + Activités à déterminer avec les habitants
<b>Septembre – Décembre 2025</b>	Organisation de réunions avec les habitants du quartier pour créer des moments d'écoute permettant la préparation de la saison suivante.

### 17. Partenaires conseils du projet

<b>Nom du partenaire</b>	<b>Rôle</b>
AJM	
CENTRUMWEST & D'BROEJ	
MOVE	
Commune	
Bakayaro	
ULTIMA VEZ	

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	24.000€	24.000€	24.000€	22.000€	22.210€	116.210€
Commune						
Autres						
<b>Total</b>	<b>24.000€</b>	<b>24.000€</b>	<b>24.000€</b>	<b>22.000€</b>	<b>22.210€</b>	<b>116.210€</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	/	/	/	/	/	/
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	20.000€	20.000€	20.000€	20.000€	20.000€	100.000€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	4.000€	4.000€	4.000€	2.000€	2.210€	16.210€
<b>Total</b>	<b>24.000€</b>	<b>24.000€</b>	<b>24.000€</b>	<b>22.000€</b>	<b>22.210€</b>	<b>116.210€</b>

#### Personnel :

Nous prolongeons le contrat des animateurs engagés pour l'encadrement et la réalisation des activités avec les parties prenantes.

0,5 ETP sur 2 animateurs sous commission paritaire 329/02 niveau 4.2 de 2021 à 2025.

#### Fonctionnement :

Location de matériel pour les activités (notamment fête de quartier)

Défraiement des bénévoles participant aux activités

Matériel de bureau (encre, logiciels,...)

Organisation de la fête de quartier (bénévoles, matériel, fournisseurs, ...)

#### Investissement : /

## **E. Continuation du projet**

20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI

Si oui :

Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

La cohésion sociale dans le quartier est une pierre angulaire de notre travail social. Nous continuerons à réaliser ce travail tout en gardant à l'esprit que nous devrions trouver un moyen de financer le projet.

Nous suivons tous les appels à projets de la commune, de la région, FWB, tout ce qui touche à notre secteur.

Nous devons évaluer la masse de travail résultant de l'extension du parc afin de voir les besoins qui en ressortiront.

*Table des matières*

- A. Porteur du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

## 2.2 – Mon Quartier, Ma Maison

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Réalisation de divers projets artistiques d'amélioration de l'espace public en collaboration avec les habitants des quartiers, les jeunes, les ASBL de terrain, les écoles....

**Porteur du projet :**  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Ouassini Hamida

Fonction : Coordinatrice du projet « Parcours des écoliers » Adresse : 105, rue de Bonne 1080 Molenbeek

Tél. : 0496 52 01 62

E-mail : [houassini@molenbeek.irisnet.be](mailto:houassini@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom & Forme juridique : Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean – Service de l’Instruction Publique

Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean Objet social : Administration Publique

Personne de contact : Pascale Vincent / Hamida Ouassini / De Waele Danielle Tél. : 02 410 39 96 / 0496 52 01 62

E-mail : [houassini@molenbeek.irisnet.be](mailto:houassini@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : [www.Molenbeek.irisnet.be](http://www.Molenbeek.irisnet.be)

Connaissance du périmètre et expériences utiles : Ce projet fait suite au projet 1.5. Parcours des Ecoliers présent dans le programme Politique de la Ville 2017-2020. Au vu du succès de ce projet auprès des habitants, la volonté est d’étendre le périmètre d’action au-delà d’uniquement les écoles.

Connaissance du fonctionnement de la Commune : Avec le « Parcours des écoliers », il a fallu traiter avec plusieurs services : Service Propreté, Urbanisme, Cultures, Finances et Ressources Humaines. La complexité des procédures administratives nous a fait acquérir l’expérience nécessaire qui facilitera nos démarches pour atteindre nos futurs objectifs.

## **Objectifs Opérationnels**

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Secondaires :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

§1 Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale ;

- 1° Actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière ;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le projet consistera en la réalisation de divers projets artistiques d'amélioration de l'espace public en collaboration avec les habitants des quartiers, les jeunes, les ASBL de terrain, les écoles....

Le projet consistera à identifier des groupes motivés afin de réaliser de petits projets d'embellissement urbain selon les capacités et volontés des groupes. Certains collectifs ayant déjà manifesté une demande (Comité de Quartier Duchesse) seront les premiers collaborateurs de ce projet.

Le projet se fera en collaboration avec des artistes afin d'aider et de guider les habitants dans la réalisation du projet. Les habitants définiront l'objet de leur création (mobiliers urbains, fresques, murs végétaux, plantes grimpantes, boîtes à dons...) et le thème de leur intervention. Ce processus se fera sous la supervision d'une coordinatrice qui aura pour mission de délimiter les interventions, déterminer leur faisabilité, obtenir les permis éventuels, suivre la réalisation des interventions et organiser la communication autour du projet.

Un local (dans une maison de quartier, une association ou une école) accueillera les participants en groupes de dix à quinze, une fois par semaine.

Chaque année seront organisées des « portes-ouvertes » afin que les autres habitants du quartier et d'ailleurs puissent admirer les différentes réalisations.

### 4. Origine du projet

La ZRU de Molenbeek-Saint-Jean est fort urbanisée et il y a très peu d'espaces verts. Les habitants s'investissent peu, voire pas dans la vie de leur quartier.

Ce projet permettrait une amélioration du cadre de vie, une requalification de l'espace public et de lutter contre la dualisation sociale.

Fort de notre expérience sur le terrain lors du projet « 1.5. Parcours des écoliers » faisant partie du programme Politique de la Ville 2017-2020, nous souhaitons maintenant, avec le projet « Mon Quartier, Ma Maison », nous adresser directement aux habitants.

Grâce à nos interventions sur l'espace public, nous avons pu gagner leur confiance et nous serons en mesure de développer de nouveaux projets avec eux.

Nous espérons ainsi créer une pérennité des précédentes réalisations, tout en concrétisant des nouvelles avec les participants des quartiers ciblés de la ZRU.

Adresse de la page Facebook du « Parcours des écoliers » :  
<https://www.facebook.com/Parcours-des-ecoliers-262006317784609>

Avec la fermeture des écoles pour cause de confinement, nous avons dû adapter nos activités. Nous étions en contact direct avec les habitants (en mode bulles), à l'écoute de leurs suggestions. Dans ce cadre, plusieurs bornes électriques ont été décorées avec les dessins proposés par les participants.

Les projets suivants ont été réalisés durant le confinement (photos en annexe):

- La maison des Béguines : les participants ont travaillé sur le thème des quatre éléments : la terre, le feu, l'eau et l'air. Résultat : sept bornes électriques égailent à présent la rue Reimond Stijns
- Le centre Dora (centre d'accueil pour personnes handicapées) : Une expérience très constructive. Nous nous sommes inspirés de leurs dessins pour customiser deux bornes électriques, rue des Béguines.

- La maison du quartier « les Libérateurs » : Avec des adolescents du quartier nous avons décorés deux bornes, un banc et un poteau électrique sur Square des Libérateurs

– Comité des parents de school 2 ‘Regenboog’, école 2 ‘Emeraude’ et école 6 ‘Nouvelle Vague’ : action « pavés colorés » avec les parents, accompagnés par leurs enfants.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le projet vise à prolonger et étendre le projet subsidié par le programme Politique de la Ville 2017-2020 ([1.5. Projet Pilote Ecoles – Parcours Cadre de Vie sur la ZRU](#) p.41)

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI*

Vous pouvez consulter la page Facebook : <https://www.facebook.com/Parcours-des-ecoliers-262006317784609> + annexe 7

- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Tous les habitants motivés des rues concernées (tout âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale confondu(e)s) seront les porteurs du projet avec le coordinateur qui veillera au bon déroulement des ateliers et fera le lien entre l’administration communale, les associations et les intervenants externes.

- *Qu’allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Jusqu’à présent, les demandes sont nombreuses et d’origines diverses et nous arrivent directement, nous n’avons donc pas prévu de mettre plus de processus en place afin de ne pas devoir refuser des demandes.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l’origine ethnique et culturelle, ...), qu’allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Notre démarche est inclusive car elle ne pose aucune barrière à un quelconque handicap et qu’aucune aptitude préexistante n’est nécessaire. Nous avons d’ailleurs déjà travaillé cette année avec un centre d’accueil pour personnes handicapées.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Tout le monde est invité à participer à nos activités, comme elles se déroulent dans l’espace public, nous interpellons tous les publics passant dans le quartier. Nos groupes de participants sont déjà particulièrement mixtes en termes d’origine sociale et de sexe.

- *Communication*

La communication se fera par le bouche à oreille et par la visibilité des réalisations. En outre, une journée « porte-ouverte » sera organisée chaque année afin de présenter les résultats au quartier et au-delà. Pour cette journée, la communication aura lieu par réseaux sociaux et flyers.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

- Amener la nature dans le quartier participant avec des plantes grimpantes qui attirent la biodiversité

- Réduire le déchet en favorisant le réemploi (troc) et par l’installation des boîtes à don, (livres, jouets...)

- Conscientiser les participants à la propreté dans leur quartier

## 7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?

- Réalisation de fresques;
- Création de murs végétaux;
- Customisation du mobilier urbain;
- Autres créations artistiques (à définir avec les habitants).

## 8. Impacts attendus

- Création de nouveaux liens sociaux;
- Appropriation du quartier par ses habitants
- Réalisations esthétiques s'intégrant dans le paysage urbain ;
- Respect des réalisations par les habitants du quartier ;
- Fréquentation des portes-ouvertes aussi par des personnes extérieures au quartier. Via des réseaux sociaux et la diffusion des flyers en dehors de Molenbeek.

## 9. Méthode d'évaluation envisagée

Nous allons évaluer la satisfaction des participants à la fin de chaque projet, après la réalisation de leur œuvre.

Nous allons évaluer l'impact des réalisations sur les personnes participant aux portes-ouvertes.

## 10. Conditions de réussites :

- Obtention des permis éventuels
- Un partenariat efficace
  - Avec le centre Communautaire Maritime, les maisons de quartier et les associations ;
  - Avec les habitants et les jeunes du quartier.
- Mise à disposition de moyens financiers
- Motivation
  - Impulser les énergies;
  - Le soutien de la commune;
  - Des attentes claires et réalisables.
- Situation de départ et analyse des besoins
  - Une analyse sérieuse et réaliste;
  - Une bonne concertation avec les collaborateurs ;
  - Un bon contact avec les habitants.
- La conduite du projet
  - Groupe de pilotage;
  - La définition et la conduite du projet avec des buts clairs, partagés et validés auprès de tous les acteurs et instances ;
  - La capacité à mener des réunions ;

- La qualité de communication interne et externe en lien avec le projet ;
- L'apprentissage continu de la démarche de projet avec les différents acteurs.
  - La mobilisation
    - L'implication maximale d'acteurs et partenaires;
    - La capacité à développer différents scénarios
    - Favoriser le débat et l'échange de différents points de vue.
  - L'accompagnement
    - Un accompagnement externe;
    - Des intervenants – animateurs spécialisés.
  - L'évaluation
    - Une évaluation continue;
    - Une évaluation objectivée par un regard externe
  - L'encadrement et les partenariats
    - Gestion des conflits;
    - Dialogue entre les partenaires et la communauté locale.

## 11. Indicateurs de résultats :

- Taux de fréquentation des ateliers;
- Niveau de satisfaction des riverains ;
- Nombre de fresques et autres créations réalisées,
- Nombre de portes ouvertes et nombre de participants
- Nombre d'intervention dans l'espace public
- Enquête de satisfaction auprès des habitants

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Non, les premiers candidats se sont déjà manifestés. Le travail de réflexion sur les actions à entreprendre peut commencer immédiatement.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Le projet aura lieu exclusivement sur la ZRU de Molenbeek. La localisation n'est pas encore déterminée pour les 5 années du projet car elle dépendra des demandes des habitants.

Année 1 : Périmètre entre la Rue des Quatre Vents - Place de la Duchesse - Rue de Courtrai

### 15. Engagement de personnel :

Un.e coordinateur/trice Niveau B – 0.8 ETP de 2021 à 2023, et 0.5 ETP de 2024 à 2025

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

- Planning type pour une année

Janvier - février	Périmètre 1 : Mutualisation. Prise de contact avec les habitants et les éventuels partenaires. - Présentation du projet dans le périmètre défini - Inscriptions au projet
Février - mars	Etat des lieux, repérages, propositions d'actions.
Avril - octobre	Étude de faisabilité des propositions et mise en route des actions (ex : permis).
Juin	Evaluation du projet, ajustement et contact du périmètre 2 (à définir) si évaluation positive.
Novembre - décembre	Préparation des portes-ouvertes et réalisation des flyers.

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
Atelier Wim	Conseils et encadrement pour tout ce qui touche le bois de récupération
Fablab'ke	Conseil et mise à disposition des appareils numériques
Centre CCM	Mise à disposition des locaux
Maison Communautaire Pierron	Mise à disposition des locaux
Les écoles avoisinantes	Mise à disposition des locaux

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<i>PDV</i>	<b>56.600€</b>	<b>61.908€</b>	<b>61.600€</b>	<b>34.500€</b>	<b>34.500€</b>	<b>249.108€</b>
<i>Commune</i>						
<i>Autres</i>						
<b>Total</b>	<b>56.600€</b>	<b>61.908€</b>	<b>61.600€</b>	<b>34.500€</b>	<b>34.500€</b>	<b>249.108€</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <i>(achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)</i>	/	/	/	/	/	/
Personnel <i>(rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)</i>	<b>36.600€</b>	<b>36.600€</b>	<b>36.600€</b>	<b>24.500€</b>	<b>24.500€</b>	<b>158.800€</b>
Fonctionnement <i>(loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)</i>	<b>20.000€</b>	<b>25.308€</b>	<b>25.000€</b>	<b>10.000€</b>	<b>10.000€</b>	<b>90.308€</b>
<b>Total</b>	<b>56.600€</b>	<b>61.908€</b>	<b>61.600€</b>	<b>34.500€</b>	<b>34.500€</b>	<b>249.108€</b>

Personnel : Un.e coordinateur/trice Niveau B – 0.8 ETP de 2021 à 2023, et 0.5 ETP de 2024 à 2025

Fonctionnement : rémunération des artistes soutenant les habitants, fournitures pour réalisation des projets, frais de communication

Investissement : Le matériel d'investissement et d'informatique sera récupéré du projet « Parcours des écoliers ».

## E. Continuation du projet

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? NON**

*Si non :*

*Expliquez :*

Le projet « Mon quartier, Ma maison » ne sera pas prolongé au-delà des cinq ans car notre objectif est d'initier des projets durables qui peuvent continuer par la suite avec l'implication des habitants qui auraient pris goût aux projets collectifs pour poursuivre ce projet ou en créer d'autres.

Ils peuvent par exemple, introduire des demandes auprès de Bruxelles environnement pour avoir une aide financière si le projet le permet.

## F. Annexes

La maison des Béguines



Le centre Dora



La maison du quartier « les Libérateurs »



Comité des parents de school 2 'Regenboog', école 2 'Emeraude' et école 6 'Nouvelle Vague'





*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 2.3 - Ateliers et Stages Créatifs par la MCCS

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme** :  
Organisation d'ateliers  
et stages créatifs pour  
les jeunes du quartier  
**Porteur du projet** :  
Maison des Cultures et  
de la Cohésion Sociale  
(MCCS)

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Françoise Schepmans, Echevine de la culture et Gilbert Hildgen, Secrétaire communal adjoint

Fonctions : Echevine de la culture & Secrétaire communal adjoint

Adresse : Rue Comte de Flandre 20, 1080 Bruxelles

Tél. : 02/600.49.47

E-mail : [fschepmans@molenbeek.irisnet.be](mailto:fschepmans@molenbeek.irisnet.be) [ghildgen@molenbeek.irisnet.be](mailto:ghildgen@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Maison des Cultures et de la Cohésion sociale – service des cultures

Forme juridique : service communal

Siège social : rue Comte de Flandre 20

Objet social : médiation culturelle et cohésion sociale

Personne de contact : Dirk Deblieck

Tél. : 0499 58 80 00

E-mail : [ddeblieck@molenbeek.irisnet.be](mailto:ddeblieck@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.lamaison1080hethuis.be>

*Agréations par une autorité publique* : autorisation ISP ? Non

*Connaissance du périmètre*: La M CCS est active depuis 2006 dans le centre historique de Molenbeek-St-Jean et travaille depuis avec les publics diversifiés des quartiers avoisinants ainsi qu'avec de nombreuses associations, et ce avec une attention particulière pour les familles et le jeune public. L'axe des ateliers et stages créatifs pour enfants est au cœur du travail de la M CCS.

*Expériences utiles* : Mis en place dans le cadre des contrats de quartier successifs depuis 15 ans, l'axe de travail des stages et ateliers créatifs pour enfants constitue l'épine dorsale des actions de la M CCS. Destiné au public des quartiers du centre historique de Molenbeek-St-Jean, mais aussi dans d'autres quartiers plus décentrés, comme le quartier Heyvaert, en partenariat avec l'antenne de quartier de la WAQ, ou depuis 2020, le quartier de la Gare de l'Ouest avec le nouveau projet Molenwest.

*Connaissance du fonctionnement de la Commune ?* En tant que service communal à part entière, le service des cultures/ M CCS opère au sein même de l'administration communale.

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Secondaires :

§2 Garantir le mieux vivre ensemble : lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

§1 Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociale ;

- 2° Actions ou opérations de financement et de subvention d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Notre projet vise à continuer le programme d'ateliers et stages créatifs pour enfants et jeunes (entre 3 & 20 ans) de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale dans la zone du canal. Les « 3 M » (Microfolie, le musée Momuse et la MCCA) forme un axe central d'outils de médiation culturelle mobilisables en temps extrascolaire, complété par d'autres outils prêts à l'emploi, comme le Fablab'ke et le Fabwest.

Des activités de cuisine, danses, éveil, cirque, magie, radio, arts plastiques sont organisées pour les différentes tranches d'âge afin d'utiliser la culture comme vecteur de cohésion sociale.

« Imagine 1080 », le projet « jeunes » de la MCCA, renforce la palette d'action avec une offre d'ateliers et stages créatifs destinés aux jeunes adultes (ciné-photo, théâtre,...). Le trajet de jeunes animateurs sous statut article 17 accompagnant par exemple les enfants durant les stages renforce l'action transversale d'émancipation des jeunes menés par la MCCA. L'antenne de quartier WAQ dans le quartier Heyvaert est quant à elle, depuis des années, un partenaire privilégié dans le développement des activités créatives pour enfants.

### 4. Origine du projet

Molenbeek-Saint-Jean est une des communes les plus jeunes de la région Bruxelloise. Elle abrite une proportion particulièrement importante et croissante de jeunes. Paradoxalement, on constate dans ces mêmes quartiers densément peuplés, un manque d'espaces, de centres d'intérêt et de lieux de rencontre pour jeunes et les familles.

Améliorer le cadre de vie en pérennisant les infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture comme sphère de la cohésion sociale est un besoin réel dans les quartiers du Molenbeek historique.

Il n'existe peu de lieux d'accueil et de rencontre dans les quartiers (Heyvaert, gare de l'Ouest et Centre historique) et encore moins de lieux

accessibles qui proposent des activités axées sur la créativité et la culture (et certainement pas assez pour les enfants et les jeunes).

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le projet vise à pérenniser le programme d'ateliers et stages créatifs de la MCCA en mettant encore plus en évidence les divers outils créatifs placés au centre du travail de notre maison. Le programme d'activités extrascolaires pour enfants et jeunes se cristallise autour des « 3 M », c'est à dire que le musée Momuse, le musée digital Microfolie ainsi que la batterie d'autres outils de la MCCA, comme par exemple les outils makers mis en avance par le Fablab'ke et le Fabwest, se croisent et se contaminent, un peu à l'image des App's disponibles sur un ordinateur ou un smartphone !

Le programme d'activités créatives pour les jeunes adultes, ainsi que le trajet des animateurs sous statut article 17, renforcent ce domaine d'action.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – Annexe 8*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

Dans la commune de Molenbeek-St-Jean, beaucoup d'associations offrent des activités extrascolaires aux enfants et aux jeunes. Mais, très peu d'intervenants proposent des activités créatives et multidisciplinaires de façon régulière (théâtre, danse, arts plastiques, arts numériques...). De plus, les activités sont accessibles à tous, grâce aux tarifs d'inscriptions très modérés et à la collaboration avec le CPAS pour les familles affiliées au CPAS. Pour les jeunes (16+), la majorité des activités est accessible gratuitement.

## 5. Public visé et communication sur le projet

Les enfants entre 3 et 15 ans, ainsi que les jeunes 16 + :

+/- 20 ateliers hebdomadaires (max 15 enfants ou jeunes /atelier), 300 enfants & jeunes atteints chaque semaine dans le cadre des ateliers, de fin septembre à fin mai.

6 à 7 groupes d'enfants et jeunes / semaine de stages (15 enfants max groupe) : 100 enfants en moyenne par semaine de stages. 5 semaines de stages/saison : 500 enfants en moyenne par saison de stages

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Depuis des années, la M CCS a tissé des relations de confiance avec les familles fidèles aux ateliers et stages créatifs. Néanmoins, une large promotion reste indispensable car il est important d'atteindre un nouveau public (nouveaux habitants ou public qui ne connaît pas encore les activités de la M CCS ou de la WAQ). La rentrée des ateliers en septembre et les fêtes des ateliers, en décembre et en mai, sont des moments où nous pouvons donner l'envie aux parents et aux enfants de s'inscrire.

*Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Depuis plusieurs années, la M CCS accueille des enfants porteurs d'handicap, surtout dans le cadre des stages. La demande est nettement plus grande en période des vacances scolaires. Afin de pouvoir accueillir ces enfants dans les conditions plus optimales, l'équipe des animateurs a suivi des formations spécifiques. De plus, des collaborations avec des associations spécialisées dans le travail avec des enfants avec de besoins spécifiques, comme le FRAJE par exemple, sont régulièrement mises en place.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Les groupes d'enfants qui fréquentent les ateliers et stages créatifs sont très représentatifs de la population mixte et diversifiée de Molenbeek-St-Jean. Néanmoins, un (petit) nombre d'enfants habitant d'autres communes Bruxelloises fréquentent aussi les activités, ce qui favorise une mixité plus large.

- *Communication*

Chaque saison, nous éditons une brochure des ateliers et un calendrier des stages, largement diffusés auprès des familles molenbeekoises (via les écoles, les fêtes de quartier, ...) en version papier, mais également disponible sur notre site web. Néanmoins, le contact physique avec le public et les associations reste primordial. L'évènement Play, organisé par la M CCS et les partenaires de l'ATL et BROM, rassemble à chaque rentrée scolaire, un grand nombre de partenaires actifs dans le secteur extrascolaire afin de promouvoir publiquement leurs activités en organisant des ateliers ouverts à tous. La rentrée de la saison des ateliers, ainsi que les dates d'inscriptions pour les stages sont également annoncés dans l'agenda culturel qui est distribué en version papier dans toute la commune. Les réseaux sociaux, comme Facebook, Whatsapp ou Instagram sont également des outils importants dans la communication avec le public.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

### **Plan Climat**

Le Fablab'ke est un des outils de la MCCA qui met la notion de la ville durable au centre de leurs activités.

Les actions menées par le Fablab'ke et depuis peu le Fabwest se veulent durables puisqu'elles mettent l'accent sur les savoirs et savoir-faire. Les actions auxquelles le public participe génèrent des attitudes, des compétences, des expériences que ce public peut utiliser dans le futur. Les objets/infrastructures/systèmes fabriqués lors des "ateliers" se veulent utilisables transmissibles et réutilisables. Un stage de vacances produit une infrastructure sportive pour grimper, démontable pour pouvoir servir ailleurs ou autrement. Une infrastructure d'habileté à vélo fabriquée en atelier hebdomadaire permettra aux plus jeunes de contribuer à la mobilité douce de demain et fera le lien avec les différentes infrastructures incitant à la mobilité douce.

### **Good Food**

Les ateliers cuisine organisés à la MCCA et à la WAQ visent la promotion de la nourriture saine. Lors des stages à la MCCA et à la WAQ, une soupe est offerte le midi, ainsi qu'une salade de fruits. Des carafes d'eau, disponibles pour les enfants et jeunes pendant les pauses et servis dans des gobelets réutilisables, pas de softs sucrés chez nous !

### **Zéro déchets et transition économie circulaire**

Poubelles de tri au sein de la MCCA et à la WAQ. Des carafes d'eau, disponibles pendant les pauses et gobelets réutilisables. L'utilisation du matériel de récupération est fortement stimulé au sein des ateliers et stages du fablab'ke et fabwest, mais également dans les autres ateliers.

### **Good Move**

La plupart des enfants fréquentant les ateliers et stages habitent les quartiers avoisinants et viennent donc à pied ou en vélo. Au Fabwest, un atelier vélo, incitant à la mobilité douce, sera développé.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- Continuité de l'offre d'activités créatives pour enfants et jeunes : organisation d'ateliers créatifs hebdomadaires et organisation de stages créatifs pour enfants et jeunes pendant les vacances scolaires au sein de la MCCA et à la WAQ, utilisation par les enfants de la WAQ et de la MCCA des outils culturels disponibles : Musée, Micro Folie, Studio photo, etc. ;

- La MCCA développe et promeut des activités donnant accès aux habitants à une ou plusieurs pratiques expressives collectives ou individuelles menant à une véritable jouissance culturelle et artistique.

L'épanouissement culturel et social se trouve au centre des débats sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.

En effet, l'épanouissement social n'est atteint qu'à partir du moment où la personne s'inscrit dans une vie culturelle et de loisirs épanouissante.

Les résultats que la MCCA cherche ainsi à atteindre sont de l'ordre de la prise de conscience de ses propres capacités expressives (ateliers, stages, coaching artistique), de leurs reconnaissances par les pairs (monstrations internes), de leurs valorisations (événements publics).

+/- 20 ateliers hebdomadaires (max 15 enfants ou jeunes ateliers), 300 enfants & jeunes atteints/ semaine dans le cadre des ateliers ;

- 6 à 7 groupes d'enfants et jeunes / semaine de stages (15 enfants max groupe) : 100 enfants en moyenne semaine de stages. 5 semaines de stages/saison : 500 enfants/saison de stages ;

- Répondre aux demandes et besoins en termes de stages et ateliers créatifs pour enfants et jeunes ;

- Inscription et réelle participation des enfants

et des jeunes aux ateliers-stages créatifs ;

Création de groupes d'enfants et de jeunes représentant la mixité culturelle de la commune et ainsi, favoriser la rencontre entre enfants et leurs parents ;

- Constituer un groupe stable d'une dizaine de jeunes animateurs sous statut article 17 pour l'encadrement lors des stages créatifs ;

- Organiser au moins 3 moments de démos publiques et de fêtes/saison afin de renforcer l'estime de soi, la fierté ainsi que la cohésion sociale : fête des ateliers, rue des Atelierstraat (Play) en début de saison, démos à la fin du stage, fête de fin d'année... ;

- Créer des ponts et des échanges entre les différents quartiers et ses usagers en organisant des moments de rencontre, de cohésion sociale, des échanges intergénérationnels à travers la culture et les activités créatives.

## 8. Impacts attendus

Importance de la créativité comme vecteur d'émancipation et d'épanouissement des personnes ;

La (re)mise en confiance en eux des enfants, des jeunes et adultes accompagnateurs (Art 17)

Le rattachement scolaire ;

L'accès à des nouvelles pratiques expressives via les ateliers et stages créatifs ;

Acquisition de nouvelles compétences (artistiques et/ou créatives) et découverte de ses talents propres ;

La sensibilisation aux différents aspects de la ville durable : tri, alimentation saine, matériel de récup, mobilité douce, ... ;

Développer un esprit positif orienté "solution" et la capacité d'expression (artistique et/ou créative) ;

Stimuler le travail, la création, l'expression et le vivre ensemble en groupe ;

Tisser des liens entre habitants et renforcer la cohésion sociale et la rencontre ;

Créer des ponts et des échanges entre les différents quartiers et ses usagers.

Au niveau individuel : augmentation de l'estime de soi, augmentation des compétences

acquises, empowerment, rattachement au monde scolaire / monde du travail, sensibilisation et mise en pratique des aspects de la ville durable : tri des déchets, alimentation saine, réutilisation de matériel de récup, mobilité douce...

Au niveau collectif : augmentation des expériences positives du travail collectif et de la cohabitation, moments de rencontre.

## 9. Méthode d'évaluation envisagée

Pour l'évaluation du projet par le public, nous envisageons:

L'installation d'une boîte à suggestions/livre de bord du projet afin de récolter les retours des participants (enfants et parents) ou mise en place d'autres outils créatifs pour le feedback des participants ;

Questionnaires de satisfaction des participants (lors des fêtes saisonnières).

Pour l'évaluation de la gestion du projet:

Evaluation et suivi du personnel encadrant, des jeunes Art 17, ainsi que des artistes-animateurs qui animent les activités ;

Respect du planning des activités ;

Evaluation du nombre d'inscrits/de participants ;

Suivi et évaluation de la fréquentation des participants (régularité) ;

Mise en place d'un processus d'auto-évaluation de projet.

Pour l'évaluation des relations de partenariat on envisage:

Une répartition claire des rôles et tâches de chaque partenaire intervenant ;

Des réunions régulières concernant le planning/calendrier des activités ;

Des réunions d'évaluation du partenariat.

## 10. Conditions de réussites :

Suffisamment de moyens disponibles à plusieurs niveaux :

- des moyens financiers (fonctionnement, personnel et investissement) ;

- du personnel disponible et motivé ;

- une collaboration fructueuse entre collègues et partenaires ;
- une infrastructure disponible et accessible.

### **11. Indicateurs de résultats :**

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Nombre d'ateliers/stages & nombre d'inscrits aux ateliers et stages créatifs :
  - +- 20 ateliers hebdomadaires (max 15 enfants ou jeunes ateliers), 300 enfants & jeunes atteints/ semaine dans le cadre des ateliers ;
  - 6 à 7 groupes d'enfants et jeunes / semaine de stages (15 enfants max groupe) : 100 enfants en moyenne semaine de stages. 5 semaines de stages/saison : 500 enfants/saison de stages ;
- Taux de satisfaction du public
- Taux de fidélisation du public (enquête en fin de saison sur base de réunions et formulaire d'évaluation, tableurs de présence)
- Nombre de jeunes actifs en tant qu'animateur sous le statut d'article 17 : 7 jeunes/saison
- Nombre de personnes mises à l'emploi : 1 TP, 2 x 4/5, 1,5/ 5 et 1/5 & 20 artistes vacataires pour des prestations artistiques dans le cadre des ateliers hebdomadaires & 7 artistes vacataires/ semaine de stages + 7 animateurs sous statut art 17 /semaine de stage
- 3 moments publics et festifs /saison
- Contribuer à l'image et le rayonnement positif des quartiers molenbeekoïses, retour dans la presse, ...

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Oui, pour la mise en œuvre du projet, il y a besoin de stabiliser l'équipe des animateurs/gestionnaires de projet en place.

- Prolongement des contrats de l'équipe mise en place pour assurer la coordination, la gestion et le suivi du projet sur le terrain
- Activation du réseau associatif et scolaire local, via les réseaux ATL et Brom
- Recherche et mise en place de partenariats ;
- Etablissement du programme des actions, des activités et du budget nécessaire ;
- Organisation et mise sur pied des ateliers et des stages et des actions de promotion.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** juin 2025 (fin de saison d'activité)

**Durée :** 4.5 années

### 14. Localisation de l'activité

MCCS, rue Mommaerts 4, 1080 Bruxelles

Momuse, rue Mommaerts 2a, 1080 Bruxelles

Micro Folie, rue Mommaerts 4, 1080 Bruxelles

Molenwest, croisement Rue Vandepereboom-Chée de Ninove, 1080 Bruxelles

WAQ, rue de Liverpool 2, 1080 Bruxelles

### 15. Engagement de personnel :

6 personnes, entre juillet 2021 et juin 2025:

1/2ETP (niv A, jusque fin 2022)

1,5/5 (niv A, 5 ans)

1/5 (niv A, 5 ans)

1,5/5 (niv B, 5 ans)

4/5 (niv B, 5 ans)

4/5 (niv C, 5 ans)

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2021	mise en place du projet: conceptualisation, développement des partenariats, stabilisation de l'équipe en place organisation des activités extrascolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conceptualiser le projet</li> <li>- Concrétiser les partenariats avec l'antenne de quartier Heyvaert (WAQ), BROM, ATL et autres associations et écoles du quartier</li> <li>- Continuation des activités sur le terrain : démarrage des stages et ateliers créatifs</li> </ul>	Juillet 2021	31/12/2021	<p><u>Partenariat :</u></p> <p>Réunions régulières avec les partenaires, en vue de pérenniser l'offre d'activités créatives pour enfants</p> <p><u>Projets concrets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des ateliers créatifs: 2x/semaine des ateliers hebdomadaires (entre fin septembre 2021-mi-décembre 2021)</li> <li>- Organisation d'un stage d'une semaine pendant les vacances de Toussaint en</li> </ul> <p>collaboration avec d'autres partenaires</p>
2022	organisation des stages, ateliers artistiques et créatifs	Continuation du projet, des activités, première évaluation du projet	01/1/2022	31/12/2022	<p><u>-Partenariat :</u></p> <p>Réunions régulières avec les</p>

					partenaires  <u>Projets concrets</u> - Organisation des ateliers créatifs  - Organisation des stages pendant les vacances scolaires : 5 semaines
2023	organisation des stages, ateliers artistiques et créatifs	Continuation du projet, des activités, évaluation du projet	01/1/2023	31/12/2023	- <u>Partenariat</u> :  Réunions régulières avec les partenaires  <u>Projets concrets</u> :  - Organisation des ateliers créatifs  - Organisation des stages pendant les vacances scolaires : 5 semaines/saison
2024	organisation des stages, ateliers artistiques et créatifs	Continuation du projet, des activités, évaluation du projet	01/1/2024	31/12/2024	- <u>Partenariat</u> :  Réunions régulières avec les partenaires  <u>Projets concrets</u> :  - Organisation des ateliers créatifs  - Organisation des stages pendant les vacances scolaires
2025	organisation des stages, ateliers artistiques et créatifs	Continuation du projet, des activités, évaluation du projet	01/1/2025	06/12/2025	- <u>Partenariat</u> :  Réunions régulières avec les partenaires  <u>Projets concrets</u> :  - Organisation des ateliers créatifs  - Organisation des stages pendant les vacances scolaires

## 17. Partenaires conseils du projet

<b>Nom du partenaire</b>	<b>Rôle</b>
Réseau Habitat	Apport des conseillers
WAQ-antenne de quartier	Organisation des ateliers et stages créatifs au sein du lieu
Brom	Mise en réseau/échanges partenaires activités extrascolaires NL
ATL	Mise en réseau /échanges partenaires activités extrascolaires FR
Microfofie -Momuse Fablab'ke & Fabwest	Partenaires développement outils culturels et créatifs pour stages et ateliers
Imagine 1080	Travail avec le public des jeunes +16 +, développement d'ateliers cine-photo, théâtre et trajet animateurs art 17 dans le cadre des stages pour enfants

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	75.500€	158.000€	128.000€	133.000€	94.080€	588.580€
Commune	5.000€	10.000€	10.000€	10.000€	5.000€	40.000€
Autres*	25.000€	50.000€	50.000€	50.000€	25.000€	200.000€
<b>Total</b>	<b>105.500€</b>	<b>218.000€</b>	<b>188.000€</b>	<b>193.000€</b>	<b>124.080 €</b>	<b>828.580€</b>

\*Autres : COCOF, Communauté française, fonds propres

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <sup>1</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)						
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	75.500€	158.000€	128.000€	133.000€	94.080€	588.580€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)						
<b>Total</b>	<b>75.500€</b>	<b>158.000€</b>	<b>128.000€</b>	<b>133.000€</b>	<b>94.080€</b>	<b>588.580€</b>

Personnel : voir point 16

Fonctionnement : /

Investissement : /

<sup>1</sup> Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

## E. Continuation du projet

### **20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ?**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Le programme des ateliers et stages créatifs pour enfants et jeunes est au coeur de l'action de la MCCA, travailler avec un jeune public, et par voie de conséquence avec leur parents, est, en effet, primordial pour une commune comme Molenbeek-St-Jean. Actuellement, trop peu d'acteurs sur le terrain en font leur cheval de bataille.

Depuis quelques années, nous anticipons quelque peu le mouvement en diminuant les coûts salariaux, notamment grâce aux contrats communaux rendus disponibles suite à des départs volontaires.

L'arrivée d'un nouveau Contrat de Quartier éventuel (Contrat de quartier durable Etangs Noirs) pourrait également permettre de perpétuer l'axe ateliers stages, socle stratégique pour les objectifs de la MCCA.

*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 2.4 - La Poursuite du Développement de Quartier Saint-Rémy

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Travail avec  
les jeunes de l'espace Saint-  
Rémy  
**Porteur du projet :** JES  
vzw

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom: Van den Bossche Geertrui

Fonction : Directrice

Adresse : 3, rue des Ateliers, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél. : 0473 22 20 89

E-mail : [geert.vandenbossche@jes.be](mailto:geert.vandenbossche@jes.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : JES vzw

Forme juridique : asbl/vzw

Siège social : 3, rue des Ateliers, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Renforcer les jeunes vivant en milieu urbain, au moyen de l'animation, de travail (de protection) social(e) et d'orientation/encadrement

Personne de contact : Geert Van den Bossche

Tél. : 0473/22 20 89

E-mail : [geert.vandenbossche@jes.be](mailto:geert.vandenbossche@jes.be)

Site Internet : [www.jes.be](http://www.jes.be) & [www.jesbrussels.be](http://www.jesbrussels.be)

*Agréations par une autorité publique* : autorisation ISP ? Oui

*Connaissance du périmètre*: JES vzw est très familier avec le périmètre du quartier Maritime et en particulier avec le parc Saint-Rémy car nous y sommes actifs avec le projet actuel 1.9, depuis de nombreuses années et y donnons des animations autour et dans l'espace du parc Saint-Rémy, qui est lui-même une continuation partielle du contrat de quartier durable 'Autour de Léopold II' et du programme de Politique Urbaine en cours. Notre projet est explicitement réalisé en collaboration étroite avec la commune, avec les habitants et avec les partenaires du quartier.

*Expériences utiles* : « C'est les jeunes qui construisent la ville ! », c'est la devise de JES vzw, une organisation de jeunesse avec des sièges à Anvers, Gand et Bruxelles, et reconnue par la Communauté Flamande. JES vzw a trente ans d'expérience en la matière de développement de projets pour jeunes. Ces projets se situent de plus en plus les dernières années dans des quartiers précaires.

Dans toutes nos activités et projets notre mission et notre objectif est le renforcement, en particulier des jeunes vivant dans ces quartiers et ceci en partant d'une vision intégrée et axée sur la force inhérente du public ciblé.

Qu'il s'agisse de l'espace public, du marché de l'emploi, de l'enseignement, de la culture ou du sport, nous sommes d'avis que les villes sont en mouvement et en évolution perpétuelles et que les rêves et les besoins de la jeune population urbaine évoluent avec elles. C'est pourquoi JES travaille toujours en contexte urbain et de façon intégrée dans –et surtout en interaction mutuelle entre– les différents domaines politiques des loisirs, de l'éducation, du travail et du bien-être.

Tout au long et grâce à ses nombreux projets JES a développé un sens aigu du vécu du groupe cible et de son environnement.

Notre expérience de longue date recouvre donc également le terrain de travail bruxellois, et en particulier celui de Molenbeek-Saint-Jean où l'asbl a établi son siège social dès sa naissance.

C'est un choix conscient de la part de JES vzw d'être présent dans les quartiers défavorisés et d'y travailler in situ avec les jeunes. Notre équipe d'Animateurs de Rue s'y efforce depuis de nombreuses années déjà à construire des ponts entre et à établir des liens avec les organisations sœurs et avec les divers partenaires. Notre approche géo-localisée est active dans le quartier Maritime et dans le Vieux Molenbeek et nous y collaborons également à un projet de promotion de police communautaire. Nos collègues de l'équipe de l'Animation des Jeunes ont mis en place divers projets de 'Participation dans l'Espace Public' à Molenbeek et quelques-uns de ces projets sont toujours en cours.

Un aperçu des projets qui illustrent l'expérience et la connaissance de JES dans le périmètre :

Programme de Politique de Développement Urbain 2017-2020 – Molenbeek-Saint-Jean.  
Convention 1.9. Animations autour et dans l'espace Saint-Rémy (voir plus bas)

Projet de Participation dans l'Espace Public 'Berg en Dal' (Mont et Val)

Projet de Participation dans l'Espace Public place Jean-Baptiste Decock (contrat de quartier)

Projet de Participation dans l'Espace Public Laekenveld

Projet de Participation dans l'Espace Public parc de la Rosée et Porte de Ninove (Bruxelles Environnement)

Projet Second Wave/Seconde Vague (Commune de Molenbeek-Saint-Jean)

Projet Jong & Nieuw in de Stad (VGC Jeugd)/ Jeune et Nouveau dans la Ville (VGC Jeunesse)

Aventures Urbaines (Offre et programmation propres)

Classes Urbaines (Offre et programmation propres)

*Connaissance du fonctionnement de la Commune ?* JES vzw a une expérience de plusieurs années de collaboration avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Le choix d'établir notre siège social dans la commune n'est pas dû au hasard. JES vzw choisit expressément, de par sa mission de renforcement des jeunes, d'être présent dans les quartiers urbains les plus précaires. Molenbeek-Saint-Jean est donc la base d'action idéale pour nos équipes d'Animation de Jeunes, d'Animation de Rue et de Formations qualifiantes ou d'orientation professionnelle.

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 Garantir le **mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Secondaires :

§1 Améliorer la **qualité et le cadre de vie des quartiers** : revalorisation des espaces publics et le développement des infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport en tant que sphères de contact et de cohésion sociétale ;

- 2° Actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur

§2 Garantir le **mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

§3 Favoriser la **lutte contre la précarité**, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement ;

- 4° Les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle.

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Espace St-Rémi est un projet de quartier qui, par un éducateur de jeunes, un coach, un responsable de projet et dix jeunes bénévoles, offre un accompagnement intégré aux jeunes du quartier Maritime. Il s'agit d'une combinaison entre la rencontre active de jeunes sur l'espace public et des actions de sensibilisation, des activités en groupe pour enfants et jeunes au sein de l'infrastructure de quartier. Il s'agit d'un soutien actif aux initiatives par et pour les jeunes des quartiers en visant l'émancipation pour les jeunes participants afin de renforcer la cohésion sociale. Ce projet a débuté dans le cadre du Contrat de quartier durable Autour de Léopold II et de précédents programmes PdV et a été continué dans le programme PdV 2017-2020.

Avec le présent projet nous travaillons à l'émancipation des jeunes du parc Saint-Rémy à Molenbeek-Saint-Jean. L'expérience de longue date et l'approche intégrée de JES vzw sont expressément destinées à renforcer les jeunes et présentent dès lors une plus-value unique en la matière. Le projet invite et encourage les jeunes à 'rendre quelque chose' à leur quartier et à contribuer ainsi au renforcement des liens entre habitants et à la consolidation de la cohésion sociale. En réassurant chaque fois à nouveau les liens du quartier avec les différents services présents c'est le quartier entier qui se renforce et les infrastructures du quartier deviennent ainsi un point d'ancrage positif et constructif.

#### Activités par an

- 50 activités orientées sur le groupe cible : activités et excursions thématiques
- 42 activités destinées au quartier : activités de quartier thématiques avec l'accent sur la participation locale, la participation et un cadre de vie propre
- 60 enfants atteints par le biais des activités de loisirs
- 25 jeunes atteints par le biais des activités de loisirs

#### Bénévoles

- 10 jeunes (de 16 à 25 ans) insérés dans un trajet de bénévole en renfort et soutien aux activités se déroulant dans l'espace public
- 1 weekend de formation pour bénévoles par an
- Participation à la formation 'animateur de quartier', orientation vers des cours certifiés JES (JES Brussels équipe d'Animation de Jeunesse)
- Groupe de pilotage semestriel avec des bénévoles
- Lien avec les projets de politique du volontariat et de leadership urbain (JES au sens large, échanges interurbains)

#### Stages

- Certaines périodes de vacances (3 semaines par an) des stages pour chaque groupe
- Un groupe compte environ 15 enfants/jeunes et est accompagné à chaque stage par 2 bénévoles

#### Encadrement individuel

- 50 jeunes atteints (de 16 à 35 ans) renforcement des compétences sur mesure, d'après la demande, de façon flexible et en copropriété (en collaboration avec JES Animation des Jeunes)

#### Réseaux et utilisation de la salle

- Encadrement de 3 collectifs de jeunes à la mise en place de leur propre projet de quartier axé sur le sport et la culture
- Arriver à une occupation de la salle de 60 % en suivant un modèle de croissance
- Evaluation trimestrielle de chaque projet de jeunes

#### 4. Origine du projet

Le constat de départ pour le quartier Maritime reste inchangé, une forte densité de population sur un territoire pauvre en espaces verts ou en espaces publics, un manque de facilités culturelles, sportives, et collectives, une forte proportion d'abandon scolaire / chômage des jeunes, l'utilisation conflictuelle de l'espace public, une offre appauvrie pour les jeunes dans cet espace public, ainsi qu'une dichotomie socio-économique, sociale et géographique entre les habitants du quartier et le contexte bruxellois plus large.

La situation actuelle due au COVID 19 démontre à nouveau **l'importance essentielle de l'espace public** pour le bien-être de la jeunesse du quartier, plus encore vis-à-vis de la moyenne régionale et nationale. Les jeunes, ainsi que d'autres groupes de citoyens, doivent recevoir la possibilité d'utiliser l'espace public de façon positive et de développer, à terme, une offre d'activités de loisirs propre.

En plus une composition variable est propre à ce groupe cible : ainsi faut-il chaque fois à nouveau miser sur de **nouvelles générations de jeunes**, afin de combattre chaque fois à nouveau aussi la privation socio-économique, sociale et géographique du quartier ainsi que le sentiment d'insécurité (qui en suit) et afin de renforcer la cohésion sociale.

C'est pour toutes ces raisons que JES vzw **aspire à développer et à assurer le potentiel local**, et ceci entre autres au moyen d'une collaboration structurelle renforcée avec les partenaires dans et en dehors du quartier.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

**Programme pluriannuel 2017-2020 « La politique de la ville par le développement des quartiers », [1.9. Animation dans et autour de l'espace/parc Saint-Rémy](#) p. 72:** L'Espèce St-Rémy est un projet de quartier qui par le biais de l'engagement d'un animateur de jeunesse, d'un conseiller en compétences professionnelles, et d'un responsable de projet, ainsi que celui d'une quinzaine de jeunes bénévoles, offre aux jeunes du quartier Maritime un programme d'activités intégrées.

La combinaison de la rencontre active des jeunes dans l'espace public grâce à un travail in situ, des activités pour jeunes et pour enfants dans les infrastructures du quartier et dans l'espace public, et du soutien actif des initiatives de développement du quartier par et pour les jeunes du coin, vise à obtenir un effet émancipateur pour les jeunes participants et à renforcer la cohésion sociale du quartier.

Ce projet a été évalué de façon positive par la commune chaque année et sa valeur ajoutée en termes de pertinence pour le quartier est reconnue. Nous constatons toutefois peu de changement dans les termes des besoins de base ni donc des objectifs fixés. En grande partie à cause de l'évolution rapide de la composition du groupe cible (enfants et jeunes), il s'avère donc nécessaire de poursuivre ce projet.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – annexe 9*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

## 5. Public visé et communication sur le projet

Groupe cible primaire (de l'animateur + responsable du projet) : 50 jeunes de 16 à 35 ans, issus d'un milieu vulnérable, avec les caractéristiques suivantes: peu qualifiés / pas de diplôme d'enseignement secondaire, sans emploi, problématique psycho-sociale, comportement ou passé criminel, problèmes administratifs, dont 20% de filles et femmes.

Groupe cible primaire bis (de l'animateur de jeunes) : bénévoles qui s'engagent à organiser des activités : 10 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont eux-mêmes envie de monter un projet sportif, social ou culturel pour le quartier (=> 3 projets/collectifs locaux de jeunes).

Groupe cible secondaire (de jeunes bénévoles et animateur) : enfants issus d'un milieu fragilisé, âgés de 7 à 16 ans, qui assistent aux activités du weekend ou des vacances : 60 jeunes individus dont 25 adolescents et 20% de filles.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

C'est les garçons et les jeunes hommes qui sont automatiquement plus présents dans l'espace public. La politique de proximité de notre projet les interpelle et les invite à participer et à prendre des responsabilités dans les activités mises en place.

Les filles et jeunes dames sont plus difficiles à joindre et à atteindre. Nous destinons aux mères au foyer pour elles une offre spécifique telle que le bricolage et le yoga.

La communication avec ce groupe se déroule au travers des canaux de JES, mais certainement aussi au travers des lignes de communication des partenaires.

Nous misons pour cela entre autres sur :

- Collaboration avec Femma Wondergirls Molenbeek (activités et réunions)
- Collaboration avec nos animatrices de rue féminines à Molenbeek. Celles-ci constituent des groupes de discussion qui sont actifs dans les locaux de JES Maritime (place Saint-Rémy)

### • *Communication*

Collaboration avec Splash-VGC : qui offre chaque semaine des cours de sport à des prix plus que démocratiques

Nos cours de boxe hebdomadaires à l'adresse des filles/femmes qui sont donnés par une instructrice féminine.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ? Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

JES s'adresse essentiellement aux jeunes. Ce projet-ci s'adresse expressément aussi aux enfants, ceux-ci s'entremêlent de façon organique aux groupes d'enfants plus âgés par le biais des jeunes bénévoles. Nos partenaires nous amènent aussi à nous adresser à d'autres groupes cibles. Ceci se fait, par exemple, au travers des activités collectives et inclusives comme une fête de quartier ou la Street Caravan qui s'adressent expressément à un public socialement très varié et mélangé. Des figures représentatives du quartier y sont approchées pour prendre le rôle d'ambassadeurs des activités proposées.

Nous travaillons également de concert avec (entre autres) un centre de personnes handicapées du quartier où nos animateurs qui mènent les activités.

Nous voulons également, et de façon hebdomadaire, mettre en place un après-midi 'Ouvert' dans le parc Saint-Rémy avec des activités ouvertes aux enfants du quartier sans obligation d'inscription: ils pourront aller et venir comme bon leur semble. Ainsi nous encourageons les jeunes issus de divers milieux, ethnies, genres et âges à se côtoyer et à passer ensemble un moment agréable et ludique et espérons transcender ainsi les stéréotypes mutuels.

Le fait que les autres habitants puissent voir les jeunes, dont ils ont souvent une image et opinion négative, prendre des initiatives dans le quartier provoque une onde positive qui ne fera qu'amplifier l'impact du projet.

Le projet est porté et soutenu de façon intégrale par JES vzw, avec inclusion de notre équipe de communication récemment renforcée, qui a entre autres développé le site de [www.jesbrussels.be](http://www.jesbrussels.be) pour s'adresser directement aux jeunes de la zone du Canal et pour diffuser notre offre d'activités par cette voie.

Notre équipe de communication est également fort active sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

Les services Culture Néerlandophone et Communication de la commune nous aident aussi à communiquer sur nos activités et sur le fonctionnement de JES dans son guide d'infos Molenpock et qui reprend toutes les ASBL de la commune.

Le site web du VGC nous permet de donner un aperçu sur la disponibilité de notre salle de sport pour des organisations extérieures.

JES vzw vise à développer à travers ce projet un narratif positif sur la vie en commun et la diversité à Bruxelles et de propager ce narratif au maximum.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Nous organisons différentes activités thématiques qui aspirent à une transition vers une ville durable et en particulier à un changement des mentalités auprès des habitants du quartier. Nos activités régulières de nettoyage et de tri sélectif par exemple apprennent aux jeunes de veiller à la propreté du parc, les mères aussi se sentent bien souvent concernées par ces actions et y prennent volontiers part. Avec nos partenaires aussi nous misons sur des activités de recyclage, tel que par exemple l'échange de techniques de réparation et de couture.

Pendant les activités pour les jeunes nous organisons régulièrement des ateliers de cuisine avec une attention particulière pour la nourriture saine (Good Food), tel que les smoothies, les brochettes de fruits, les salades d'été ou les pizzas saines faites maison.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

Voir point 11.

## **8. Impacts attendus**

L'impact à long terme attendu de ce projet est la formation d'un groupe de jeunes en alternance continue qui assument ses responsabilités de citoyens actifs dans leur quartier et dans la ville.

JES vzw est fort proche de ces jeunes et les renforce dans leurs talents, qui sont présents de façon inhérente mais qui doivent être guidés. Nous nous engageons aussi de façon explicite sur la question de (co)propriété des jeunes vis-à-vis de leur communauté et de leur ville et quartier : nous encourageons et soutenons les jeunes à 'rendre quelque chose à leur quartier'.

De cette façon certains de ces jeunes peuvent grandir et devenir des leaders urbains qui développeront à leur tour des projets et assumeront le rôle de porte-parole. Ils aident ainsi à porter et à diffuser l'énergie positive du vivre ensemble (plus) détendu de divers groupes de la population et de la cohésion sociale renforcée.

Quand les autres habitants du quartier s'aperçoivent que ces jeunes prennent des initiatives dans le quartier, bien souvent leur opinion souvent limitée et négative sur ce groupe se modifie pour faire place à une attitude bien plus positive les uns envers les autres.

Quand des générations consécutives sont stimulées à se développer dans ce sens, cela aura un impact durable sur le quartier.

## 9. Méthode d'évaluation envisagée

Nous avons constaté lors du projet précédent que l'évaluation formelle (par écrit) des activités auprès des jeunes et des enfants ne marche pas. L'appréciation indirecte des activités proposées se lit dans le degré de participation et dans les présences répétées et régulières des jeunes et enfants en question et des bénévoles.

Les bénévoles évaluent leur travail, leur formation et leurs activités une fois par mois, pendant les stages d'été et au travers du groupe directif trimestriel.

Les collectifs des jeunes évaluent leurs projets tous les trois mois.

Les coordinateurs de JES Brussels animateurs de Rue, et de JES Brussels Animation de Jeunes aident à soutenir ce projet et offrent un coaching aux collaborateurs concernés.

Le coordinateur de l'équipe des animateurs de rue organise également une réunion d'équipe toutes les six semaines pour évaluer le projet, pour échanger les vécus et pour éventuellement corriger le tir.

## 10. Conditions de réussites :

- Bonne collaboration avec la commune
- Bonne relation avec les enfants et les jeunes du quartier
- Suffisamment de moyens pour pouvoir soutenir et encadrer le projet intégré (individuellement, collectivement et communautairement) et pouvoir exploiter les infrastructures du quartier de façon correcte.

Dans le programme 2017-2020, la présence permanente de 3 collaborateurs de JES n'est pas un luxe superflu, c'est à peine suffisant pour offrir l'encadrement nécessaire. L'équipe de bénévoles dans le quartier grandit sans cesse et donc l'offre d'activités aussi et ceci demande un engagement consécutif et additionnel de la part de nos collaborateurs. Avec 1,5 ETP prévu par les moyens de PdV 2021-2025, seulement un programme minimal est réalisable – alors qu'il y a tellement de potentiel dans le quartier. JES espère trouver des moyens additionnels pour pouvoir continuer notre engagement qualitatif dans le quartier.

- Une bonne collaboration avec les partenaires
- Des activités dirigées et constructives

## 11. Indicateurs de résultats :

### Activités par année

- 50 activités orientées pour le groupe cible : activités et excursions thématiques
- 2 activités destinées au quartier : activités de quartier thématiques avec l'accent sur la participation locale, la participation et un cadre de vie propre
- 60 enfants atteints par le biais des activités de loisirs
- 25 jeunes atteints par le biais des activités de loisirs

### Bénévoles

- 10 jeunes (de 16 à 25 ans) insérés dans un trajet de bénévole en renfort et soutien aux activités se déroulant dans l'espace public
- 1 weekend de formation pour bénévoles /an
- Participation à la formation 'animateur de quartier', orientation vers des cours certifiés JES (JES Brussels équipe d'Animation de Jeunesse)
- Groupe de pilotage semestriel avec des bénévoles
- Lien avec les projets de politique du volontariat et de leadership urbain (JES au sens large, échanges interurbains)

### Stages

- Certaines périodes de vacances (3 semaines par an) des stages pour chaque groupe
- Un groupe compte environ 15 enfants/jeunes et est accompagné à chaque stage par 2 bénévoles

### Encadrement individuel

- 50 jeunes atteints (de 16 à 35 ans), renforcement des compétences sur mesure, d'après la demande, de façon flexible et en copropriété (en collaboration avec JES Animation des Jeunes)

### Réseaux et utilisation de la salle

- Encadrement de 3 collectifs de jeunes à la mise en place de leur propre projet de quartier axé sur le sport et la culture
- Arriver à une occupation de la salle de 60 % en suivant un modèle de croissance
- Evaluation trimestrielle de chaque projet de jeunes

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Vu que ce projet est la continuation d'un projet existant, la phase préparatoire n'est pas nécessaire, à condition que le financement se fasse à la suite et en continuation du projet en cours.

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Les activités décrites dans le projet se dérouleront essentiellement dans l'espace public du -et autour du- parc Saint-Rémy et de la salle de sport qui s'y trouve (rue Pierre-Victor Jacobs, 17).

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

- Présence 'in situ' dans l'espace public en question
- Organiser des activités pour enfants et jeunes, les mercredis et samedis, dans l'espace public en été (Parc, St Rémy) et dans les infrastructures de quartier du lieu en hiver. Genre d'activités : sport, animation, dynamique de groupe, (socio)culturelles ;
- Développer des actions thématiques avec l'attention pour et l'accent sur la propreté publique, la durabilité, la vie en commun en diversité, et la cohésion sociale ;
- Encadrement individuel des jeunes en particulier dans leur recherche d'un emploi ou d'une formation. Nous prévoyons également un suivi des (ex) détenus, pour lesquels la réinsertion lors de la remise en liberté est une question prioritaire. Lors d'une problématique d'addiction aux stupéfiants l'encadrement consiste souvent en un aiguillage en chaleur et réussi vers des agences spécialisées ;
- Attirer, former, et encadrer de manière constante les bénévoles comme modèles et interprètes des activités dans la salle ;
- Pendant les vacances scolaires organiser des stages et les offrir aux enfants et aux jeunes adolescents du quartier ;
- Soutenir et encourager les collectifs de jeunes et leurs initiatives et projets ;
- Mettre les infrastructures du quartier à la disposition des collectifs de jeunes qui organisent des activités pour les enfants et pour les jeunes du quartier ;
- Attirer des partenaires qui peuvent utiliser la salle en journée (la nature de nos activités fait que nous utilisons la salle plutôt en soirée et pendant les weekends).

Nous avons catégoriquement l'intention de rentabiliser l'investissement de la commune dans les infrastructures de quartier. L'encadrement des jeunes bénévoles et des jeunes qui sont à la recherche d'un emploi se fera partiellement au siège social de l'organisation, notamment JES vzw, 3 rue des Ateliers à Molenbeek-Saint-Jean.

### 15. Engagement de personnel :

Responsable de projet : 100% - 2021 – 2025, B1b- 4 ans d'ancienneté en janvier 2021

Animateur de groupe/de rue : 50% - 2021 – 2025, B2a- 1 an d'ancienneté en janvier 2021

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2021-2025	Présence 'in situ' dans l'espace public et dans l'infrastructure	Créer des liens de confiance comme condition de départ pour la continuité de nos activités	01/01/2021	31/12/2025	En permanence
2021-2025	Offre d'activités libre	Offrir des activités de loisirs de qualité	En permanence	En permanence	2 X semaine : mercredi et samedi
2021-2025	Activités estivales (vacances scolaires)	Offrir des activités de loisirs de qualité	En permanence	En permanence	5 semaines par an (congés scolaires de Carnaval, Pâques, Eté, Automne)
2021-2025	Programme de soutien des bénévoles et des collectifs	Renforcer les jeunes du quartier et augmenter leur (co)propriété	En permanence	En permanence	
2021-2025	Encadrement individuel	Développement d'un projet d'évolution personnelle (éventuellement réinsertion) sur base des intérêts et des besoins des jeunes, orientation vers l'offre de formation de JES Brussels, ou vers des instances spécialisées (problèmes de stupéfiants)	En permanence	En permanence	Présence régulière d'un conseiller en compétences du travail (1 X semaine)
2021-2025	Développement de l'offre d'activités en collaboration avec partenaires	La salle comme point d'ancrage positif dans le quartier	01/01/2021 10% d'utilisation propre, 30% sports	31/12/2025 ; 15% utilisation propre ; 50% sport ; 5% autres activités et organisations partenaires	

## 17. Partenaires conseils du projet

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
F & O	JES Brussels Opleidingen /Formations	Permanences Sociales	0,5ETP	€124.402,03
F & O	JES vzw	Apport de l'organisation même (overhead)		€80.060,00
F & O	JES Brussels Team Straathoekwerk/Animateurs de Rue (VGC)	Coordination et partenariat	0,25ETP	€88.515,10
F & O	Service Culture Molenbeek	Organisation en commun de fêtes de quartier		Mise à disposition de matériel et éventuellement d'animateurs pour les activités
F & O	Service Culture Molenbeek	Communication des activités de JES dans le guide info de Molenpocket		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
O	Brussels Boxing Academy	Offre de leçons de boxe aux jeunes du quartier		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
O	Centre Communautaire Maritime	Organisation en commun de fêtes de quartier et de stages de vacances		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
O	Move	Organisation en commun de fêtes de quartier et de stages de vacances		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
O & F	Maison des Cultures	Organisation en commun de fêtes de quartier et de stages de vacances		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
O	AJM/VMJ	Organisation en commun de		(JES n'a pas d'idée de l'apport

		fêtes de quartier (Street Caravan)		financier des partenaires )
O	Femma Wondergirls Molenbeek	Organisation en commun d'activités destinées aux femmes		(JES n'a pas d'idée de l'apport financier des partenaires )
F	VGC	Projet de Jouer à l'extérieur- Défraiement de bénévoles		250€/an
O & F	BroM	Projet de Jouer à l'extérieur, co-organisation et éventuellement défraiement d'un partenaire		200€/an
O & F	Splash - VGC	Leçons de sport pour femmes		Payement de la location de la salle (800€/an)

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	100.463,37€	100.463,37€	100.463,37€	100.463,37€	100.463,37€	502.316,85€
Commune	/	/	/	/	/	/
VGC	16.230,68€	17.200,41€	17.541,78€	18.563,72€	18.978,50	88.515,10€
Actiris - NEETS	22.477,08€	23.757,03€	25.096,37€	25.715,61€	27.355,94€	124.402,03€
JES vzw – « maison mère »	14.650,26€	15.291,36€	16.060,56€	16.593,12€	17.465,61€	80.060,91€
Fonds propres*	5.000€	5.000€	5.000€	5.000€	5.000€	25.000€
A trouver	€77.189,22	€83.850,25	€91.792,21	€97.367,81	€106.342,77	€456.542,26
<b>Total</b>	<b>236.010,60€</b>	<b>245.562,42€</b>	<b>255.954,29€</b>	<b>263.703,63€</b>	<b>275.606,19€</b>	<b>1.276.837,16€</b>

\* inclut recettes

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <sup>1</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	2.000€	2.000€	2.000€	2.000€	2.000€	10.000€
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	70.681,64€	73.156,60€	77.629,28€	79.353,37€	84.545,71€	385.366,60 €
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	27.781,73€	25.306,77€	20.834,09€	19.110€	13.917,66e	106.950,25€
<b>Total</b>	<b>100.463,37€</b>	<b>100.463,37€</b>	<b>100.463,37€</b>	<b>100.463,37€</b>	<b>100.463,37€</b>	<b>502.316,85€</b>

#### Personnel :

1 ETP responsable de projet

0,5 ETP animateur

Fonctionnement : Coût/Matériel pour ateliers, coût/matériel des stages, défraiement des bénévoles eau/électricité/téléphone des installations, communication, ...

La salle est gracieusement mise-à-disposition par la commune.

Investissement : Matériel sportif (ex : ring de boxe)

## E. Continuation du projet

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Si la Politique de la Ville n'est pas poursuivie après 2025, nous chercherons certainement des financements alternatifs entre-temps, mais pour l'instant, il n'est pas clair pour JES où nous devrions les obtenir.

Nous avons néanmoins déjà des contacts avec Actiris, la VGC et d'autres pistes de recherches possibles.



*Table des matières*

- A. Porteur du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

## 2.5 - Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM

Fiche projet – action



Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 »  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :**  
Organisation d'ateliers  
et de stages dans le  
quartier maritime.  
**Porteur du projet:**  
CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
MARITIME

## **A. Porteur du projet**

### **1. Contact de la personne responsable**

Nom, prénom : SCHEPMANS Françoise

Fonction : Présidente

Adresse : Avenue de la liberté, 94, 1080, Bruxelles

Tél. : 02/412.36.93

E-mail : [fschepmans@molenbeek.irisnet.be](mailto:fschepmans@molenbeek.irisnet.be)

### **2. Identification du porteur de projet**

Nom : CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME

Forme juridique : ASBL

Siège social : Rue Vandenboogaerde, 93, 1080, Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Soutenir le développement socio-culturel du quartier Maritime et travailler au renforcement de la cohésion sociale à travers l'action communautaire participative.

Personne de contact : CHECCUCCI Fabio

Tél. : 02 421 16 00 / 0473 199 979

E-mail : [fcheccucci@molenbeek.irisnet.be](mailto:fcheccucci@molenbeek.irisnet.be) / [contact.ccm@molenbeek.irisnet.be](mailto:contact.ccm@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://centrecommunautairemaritime.be>

Agréations par une autorité publique : Région / COCOF

Connaissance du périmètre: Très bonne. Nous sommes implantés au cœur du quartier Maritime et travaillons avec un public et des partenaires essentiellement molenbeekois.

Expériences utiles : Travail communautaire, démarches participatives, dynamiques collectives

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Oui, composition tripartite du Conseil: 1/3 habitants, 1/3 commune 1/3 association

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 **Garantir le mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

Secondaires :

§2 **Garantir le mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

§1 **Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartiers** : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale ;

- 1° Actions et opérations permettant de transformer l'espace public en vecteur de lien social et sociétal et d'échanges culturels et améliorant le cadre de vie notamment par l'activation, le réaménagement ou la création d'espaces verts, de parcs, d'intérieurs d'îlots ou d'espaces de jeux ou récréatifs, les aménagements favorisant la convivialité de l'espace public, la création de salons urbains et de parklets ou les opérations en lien avec un plan lumière ;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le CCM organise des ateliers, animations et des stages pour les jeunes et moins jeunes du quartier pour favoriser la rencontres de publics différents en luttant contre la dualisation sociétale.

Diverses activités sont mises en place en collaboration et avec la participation des habitants du quartier :

- Des apéros thématiques et Cafés Matin
- Des séances d'ateliers artistiques et artisanaux (couture, cuisine, initiation aux arts, musique, contes), sportifs (vélo, arts martiaux) langue (néerlandais, anglais)
- Des fêtes et évènements (Repas du Nouvel An, Molenzinnema, Fête des voisins, Molembike, Embarquement immédiat, Fête de Saint Nicolas, Marché de Noël, etc)
- De nouvelles activités pourront être ajoutées selon les propositions des habitants et des partenaires, en respectant notre démarche participative.

Le nouveau projet prévoit d'abord d'exporter de façon beaucoup plus accentuée nos activités à l'extérieur du Centre. Des expériences dans ce sens ont été faites pendant la période de déconfinement avec les « Apéros Nomades », organisés par le CCM à plusieurs endroits du quartier Maritime (espace St Remi, Square Libérateurs, square du Lakenveld) sur la base d'un concept qui avait fait ses épreuves dans les locaux du CCM.

L'utilisation de l'espace public pour des activités publiques, actuellement réservées à des évènements ponctuels comme Embarquement Immédiat, pourra devenir plus « normale » dans les prochaines années.

Il s'agira aussi de travailler avec un nouveau public, qu'il faudra parfois aller chercher, écouter, motiver. Pas forcément un public fragilisé, qui est en bonne partie déjà installé dans le quartier, mais des habitants ou des

usagers qui viennent d'arriver et qu'il faudra rassurer, en évitant que des phénomènes de dualisation sociétale s'installent durablement.

### 4. Origine du projet

Le Centre Communautaire Maritime a été créé dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Maritime et est devenu une institution pour les habitants du quartier.

Le Centre Communautaire Maritime est l'un des acteurs essentiels dans le développement socio-culturel du quartier Maritime. Depuis quelques années, pour ne pas dire depuis toujours, ce quartier de Molenbeek connaît une importante évolution.

Le projet permet au CCM de renforcer son rôle de catalyseur, en équilibre entre continuité et adaptation, dans un quartier en transition.

Le quartier Maritime souffre encore d'un enclavement physique et psychologique très sensible. En effet, le quartier est délimité par le canal à l'est, le boulevard Léopold II au sud, le boulevard du Jubilé à l'ouest et le site de Tour&Taxis au nord. Ces limites constituent à plusieurs égards des barrières pour une bonne partie de la population locale, mais aussi pour les habitants des autres quartiers, d'autant plus que le quartier manque d'attractivité au niveau des loisirs et de la vie culturelle.

Par ailleurs, le quartier est caractérisé par une grande diversité culturelle et sociale, et les transformations urbanistiques en cours tout autour (notamment dans le site de Tour&Taxis et le long du canal) contribueront inévitablement à un plus grand brassage, avec tous les risques liés à la dualisation sociétale qui déjà se fait sentir dans les relations jeunes/adultes, hommes/femmes, Belges d'origines diverses.

Une partie des habitants, notamment ceux qui se sont organisés en comité de quartier, ainsi que de nombreuses associations du quartier, sont demandeurs d'activités et proposent des projets aux instances publiques et associatives.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI – annexes 10 + 11*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

Nous ne pensons pas qu'un même projet existe dans ces mêmes termes.

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Nos activités s'adressent à tous les publics et notre priorité c'est de mélanger ces publics, tant au niveau du genre que de l'âge que de la culture.

Evidemment les mesures mises en place contre le Covid19, bien que nécessaires et à appliquer scrupuleusement, ne nous ont pas facilité la tâche dans ce sens.

A l'heure actuelle nous ne savons pas combien de temps cette situation va durer, mais nous envisageons de cibler tous les publics qui souffrent de la fracture numérique pour diminuer l'isolement social.

Pour ce qui concerne le public qui fréquente déjà les activités permanentes du CCM, il sera question de réduire le nombre de participants des groupes lors des ateliers et des cours, en augmentant éventuellement leur fréquence. Là aussi ça va demander probablement plus de personnel.

Pour les activités de rencontre et les stages de vacances nous comptons former des « bulles », ce qui est un changement total par rapport à ce que nous avons fait jusqu'ici. Selon l'évolution de la situation on verra dans quelle mesure on pourra mélanger ces bulles et revenir à un fonctionnement plus conforme à nos valeurs.

Pour les événements qui drainent des centaines, voire des milliers de personnes, l'incertitude est particulièrement gênante. Aujourd'hui il est très compliqué de programmer des événements, en sachant qu'on peut être amenés à tout annuler à la dernière minute, et au même temps il est nécessaire de maintenir ouverte la possibilité d'activer rapidement les réseaux de partenariat et de communication.

En général nous pensons nous concentrer,

pour ce quinquennat, plus sur la qualité des relations interpersonnelles que sur des objectifs quantitatifs, en grande partie déjà atteints au cours du projet précédent. Au niveau du nombre de participants escomptés on maintient donc les chiffres du projet précédent, sauf pour les stages de vacances qui vont devenir encore plus une priorité du nouveau projet.

Pour les ateliers créatifs et artisanaux : 1.000 personnes physiques dans le quinquennat ;

Pour les moments de rencontre (apéros thématiques, Cafés Matin, fêtes,...) : 15.000 présences dans le quinquennat ;

Pour les activités jeunes et les stages de vacances : 1.500 enfants et jeunes dans le quinquennat ;

Pour les fêtes de quartier : 1000 personnes découvrent le CCM dans le quinquennat.

Pour les événements : 18.000 présences et 50 partenaires impliqués, mais avec tous les aléas du temps qu'on vit.

### *Communication sur le projet*

Nous avons investi beaucoup sur la communication lors du projet précédent. En effet nous avons mis en place une stratégie et des moyens de communication assez efficaces, tant au niveau des réseaux sociaux (site web, page Facebook, compte YouTube etc.) que de supports physiques (agenda annuel pour les activités régulières, agenda trimestriel pour les activités ponctuelles, flyers, affiches etc.). Le moyen de communication le plus puissant reste néanmoins le bouche-à-oreille.

### *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

La catégorie qu'on a plus de mal à atteindre est celle des jeunes, notamment entre 18 et 25 ans. Pour ce public le partenariat est particulièrement important, nous allons donc continuer à investiguer dans ce sens. Nous avons déjà des collaborations régulières avec la Maison de Jeunes Avenir et l'asbl Bien Ou Bien qui sont implantées dans nos locaux. Pour ce qui concerne les adolescent-e-s (13-18

ans), nous avons un groupe très actif grâce à notre école de devoirs et nous comptons les impliquer davantage dans la promotion des activités du CCM.

*Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Notre démarche est déjà inclusive mais nous comptons augmenter la proximité dans notre fonctionnement quotidien, surtout vis-à-vis des nouveaux habitants et usagers du quartier, en allant chercher le public dans la rue.

Nos espaces sont organisés afin de pouvoir accueillir, lors de nos diverses activités, des personnes à mobilité réduite ; le rez-de-chaussée est accessible librement, des toilettes adaptées sont prévues et le deuxième étage est accessible pas ascenseur.

De plus, nous avons déjà et souhaitons continuer à travailler avec l'ASBL EOP (Extra-ordinary people) qui possède un large catalogue autour du handicap. L'année passée, le thème du festival Molenzinnema était « Handicap ».

En ce qui concerne le genre, le CCM accueille à égale proportion des hommes et des femmes.

*Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

La majorité de notre public (avec des notables exceptions) est issu de l'immigration et d'un milieu social défavorisé. Le défi, d'une manière qui peut paraître paradoxale, est de sortir le public plus aisé de son isolement par rapport au quartier et de l'« intégrer » aux activités qui déjà existent tout en apportant une contribution originale aux dynamiques locales.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Le CCM a entamé, depuis quelques années, une réflexion et des actions autour de la transition vers une ville durable.

Nous avons participé aux rencontres Good Food 2019 en organisant une soirée Moules Frites issus d'exploitations certifiées durables et avons réalisé des actions de sensibilisation à la réduction des déchets en collaboration avec Bruxelles Environnement.

Dans cette optique nous avons collaboré pendant 3 ans avec la Ruche Qui Dit Oui, réseau de communautés d'achat direct aux producteurs locaux, en leur mettant à disposition le hall d'entrée pour la distribution, nous avons mis en place un potager en bacs et une compostière, dans la cour du CCM, en collaboration avec l'asbl L'Arbre qui Pleure, nous avons lancé un Repair café (en collaboration avec Repair Togheter), une fois par mois dans nos locaux.

Le CCM travaille régulièrement, depuis 2016, à un projet de promotion de la mobilité douce : ateliers d'initiation au vélo et à la mobilité en ville dédiés principalement aux femmes du quartier Maritime, Les Hirond'Elles, en collaboration avec Bruxelles Mobilité ; atelier de réparation de vélo Do It Yourself dans les caves de Tour&Taxis (en partenariat avec CYCLO ASBL et subsidié par la Région Bruxelles Capitale via le Contrat de Rénovation Urbaine) et dans le parc du site (Barak à fiets). Nous avons aussi organisé une fête du vélo, Molenbike, et d'autres événements liés aux 2 roues tout au long de ces 4 dernières années.

Tous ces projets, qui rentrent dans une vision cohérente, mais qui sont encore à un stade embryonnaire, doivent être coordonnés, renforcés et surtout adressés à un public plus large.

## 7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?

Le CCM doit d'abord garantir la continuité de ses activités, en les adaptant en partie à un public variable. Il est donc important de poursuivre l'organisation d'activités régulières, de moments de rencontre, d'évènements.

On peut chiffrer ce volet sur l'année :

- 30 apéros thématiques et Cafés Matin
- 300 séances d'ateliers artistiques et artisanaux (couture, cuisine, initiation aux arts, musique, contes), sportifs (vélo, arts martiaux) langue (néerlandais, anglais)
- 20 fêtes et évènements (Repas du Nouvel An, Molenzinnema, Fête des voisins, Molembike, Embarquement immédiat, Fête de Saint Nicolas, Marché de Noël, etc)

De nouvelles activités pourront être ajoutées selon les propositions des habitants et des partenaires, en respectant notre démarche participative.

Pour ce qui concerne l'implication d'un nouveau public, nous comptons toucher 500 nouveaux habitants/usagers dans le quinquennat.

## 8. Impacts attendus

Le quartier Maritime a longtemps été considéré un quartier problématique à Bruxelles pour des faits de drogue, violence, petite et grande criminalité.

Actuellement l'impression est qu'il soit devenu plus attractif pour des couches sociales très diversifiées.

Les changements en cours dépassent largement la dimension de ce projet, mais le CCM pourra jouer un rôle efficace d'accompagnateur, de catalyseur, de créateur de réseaux.

Peu d'autres lieux dans le quartier profitent de la même visibilité, il faudra la renforcer pour que le CCM devienne un lieu de rencontre et d'échange pour un nombre plus important d'habitants et d'associations et permette l'autonomisation de ces groupes.

## 9. Méthode d'évaluation envisagée :

- Évaluation quantitative sur la base des registres de présence et des pv de réunion
- Évaluation qualitative sur la base d'enquêtes de satisfaction
- Évaluation collective lors d'un atelier avec la participation du public et des partenaires

## 10. Conditions de réussites :

- Implication grandissante du public
- Obtention d'autres subsides auprès d'autres pouvoirs subsidiant (en cours)
- Maîtrise de la pandémie de Covid19

## 11. Indicateurs de résultats :

- Nombre de participants ;
- Nombre d'ateliers par an ;
- Nombre de personnes inscrites aux ateliers ;
- Taux de satisfaction des acteurs et participants ;
- Impact symbolique : image et rayonnement positif des quartiers concernés à destination des autres ;
- Nombre d'évènements organisés par année ;
- Nombre d'heures d'ouverture par an / mois, grille-horaire des activités ;

Nombre de nouveaux projets proposés par les habitants

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

NON

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Dans les locaux du CCM (Rue Vandenboogaerde 91) et dans le quartier Maritime, notamment la partie molenbeekoise.

### 15. Engagement de personnel :

1 ETP pour un animateur d'ateliers/stages niveau C ou D toute la durée du programme.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Planning type d'une année, ici pour l'année 2021 :

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2021	Ateliers	Echange de savoirs et d'expériences	01	12	10/semaine
2021	Stages vacances	Création et découverte	01	12	8 semaines/an
2021	Activités de rencontre	Mélanger les publics	01	12	3/semaine
2021	Fêtes de quartier	Mobilisation des habitants	01	12	4/an
2021	Évènements	Animation du quartier	01	12	5/an

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
<i>Parck Farm</i>	<i>Organisation d'activités</i>
<i>Facilitateur Bruxelles Environnement</i>	<i>Apport de conseillers</i>
<i>L'Oranger AMO</i>	<i>Organisation d'activités</i>
<i>École de Cirque de Bruxelles</i>	<i>Organisation d'évènements et de projets</i>
<i>MOVE ASBL</i>	<i>Organisation d'activités</i>

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	27.000,00€	33.000,00€	35.000,00€	35.000,00€	35.136,00€	165.136€
Commune	13.500€	13.500€	13.500€	13.500€	13.500€	67.500€
Autres (Cocof – à obtenir)	35.000€	36.000€	37.000€	38.000€	40.000€	186.000€
<b>Total</b>	<b>75.500€</b>	<b>82.500€</b>	<b>85.500€</b>	<b>86.500€</b>	<b>88.636€</b>	<b>418.636€</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)						
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	12.000€	18.000€	21.000€	21.000€	21.000€	93.000€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)	15.000€	15.000€	14.000€	14.000€	14.136€	72.136€
<b>Total</b>	<b>27.000€</b>	<b>33.000€</b>	<b>35.000€</b>	<b>35.000€</b>	<b>35.136€</b>	<b>165.136€</b>

Personnel : 1 ETP niveau C ou D – animateur (contrat Activa jusqu'en 2022)

Fonctionnement : Rétribution aux animateurs d'ateliers/stages, frais pour les ateliers/stages, frais d'organisation de fêtes, achat de matériel, fontaine à eau,...

## E. Continuation du projet

### **20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

La poursuite du projet dépend avant tout de l'intérêt que le public, notamment les habitants du quartier Maritime, auront démontré pour le même, pour les activités et les résultats. Nous sommes plutôt confiants à cet égard, compte-tenu de notre histoire pluriannuelle.

Le CCM peut compter sur une infrastructure qui peut être à la fois utilisée pour nos projets et mise en location (souvent le week-end). Nous avons donc une ressource qui peut accueillir les activités des habitants du quartier et qui peut devenir source d'auto-financement. Actuellement nous limitons les locations pour privilégier les activités du projet, qui souvent ne génèrent pas de recettes.

L'équipe du CCM est très réduite et la majorité du personnel salarié est pris en charge par la Commune de Molenbeek. Nous pouvons compter sur un nombre important de bénévoles et nous avons suffisamment d'expérience pour gérer les dynamiques, positives et négatives, que l'implication d'un grand nombre de bénévoles crée.

Nous avons fait des demandes pour d'autres subsides, notamment de la COCOF (cohésion sociale) et de la FWB (centres d'expression et de créativité) pour garder nos tarifs démocratiques et les activités accessibles aussi à ceux qui ont des revenus modestes. Si cela ne sera pas possible, une augmentation des tarifs sera envisagée.



*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 2.6 - Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :**  
Organisation d'ateliers  
et de stages dans le  
quartier Heyvaert.  
**Porteur du projet :**  
WijkAntennedeQuartier  
(WAQ)

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : Rue comte de Flandre 20

Tél. : 02/ 412 38 90

E-mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom : WAQ - WijkAntenne de Quartier

Forme juridique : Activités collectives dans un quartier en transit (via la WijkAntenne de Quartier/ WAQ) - Service communal

Siège social : Rue comte de Flandre 20, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Service public

Personne de contact : Adèle Bonnet

Tél. : 0490 49 41 63

E-mail : [abonnet@molenbeek.irisnet.be](mailto:abonnet@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/je-vis/developpement-urbain/wijkantenne-de-quartier-waq>

Agréations par une autorité publique : autorisation ISP ? Non

Connaissance du périmètre: Nous sommes présents dans le périmètre depuis 6 années et pensons avoir pu développer une vision pertinente sur le quartier.

Expériences utiles : 5 saisons et programmes d'activités dans le quartier.

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Complète

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§2 **Garantir le mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 3° Les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble.

Secondaires :

§2 **Garantir le mieux vivre ensemble** : lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles ;

- 1° Les actions ou opérations de lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers notamment les actions et opérations permettant le maillage entre quartiers et le développement de projets collectifs citoyens ;

§3 Les actions ou opérations favorisant la **lutte contre la précarité** dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

- 2° les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le projet vise à améliorer la cohésion sociale, le sentiment de communauté et de climat d'entraide dans le quartier Heyvaert. L'implication des habitants dans le cadre des activités organisées est un enjeu majeur.

Différentes activités sont proposées au public d'âge, sexe et origine sociale différent.

Les activités de rencontre : les voisins de différents publics se rencontrent dans des activités de rencontre, d'échange, d'entraide afin de mieux se connaître et de retrouver un sentiment de communauté. Exemples : la Cantine de quartier, le Café Quartier, le cours de français avec Luiza, la permanence de Kind&Gezin, les Fêtes de quartier (brocante, fête d'hiver, fête d'été, fête parents-enfants...), les améliorations des espaces publics, le compost de quartier/potager/poulailler, la mise en location des salles,...

Les activités d'entraide : Il s'agit d'activités destinées aux adultes afin qu'ils se rencontrent et tissent des liens de solidarité. Cela permet aux voisins de créer des liens entre eux et de s'entraider. Ex : Givebox pour vêtements enfants, QuArtisan, Permanence sociale, Repair café.

Les activités d'apprentissage : Cours de langues (groupe de démarrage), Ateliers et stages créatifs pour enfants, Atelier quartier en lien avec la cartographie subjective.

La WAQ sert également de référent pour les personnes arrivant nouvellement dans le quartier. Elle guide les habitants vers les différents services nécessaires et écoute et conseille les habitants. Elle sert vraiment de relai pour les services à la population et à la lutte contre la précarité.

### 4. Origine du projet

L'antenne de quartier se trouve dans le quartier Heyvaert à Molenbeek, une zone située à la frontière entre Anderlecht et Molenbeek. Le quartier est isolé de Molenbeek par le canal et il est également connu comme le quartier des nouveaux-arrivants à Bruxelles. Pour beaucoup d'entre eux, les rues du quartier Heyvaert constituent un premier contact avec la Région de Bruxelles-Capitale, voire avec la Belgique. La précarité de ces primo-arrivants transforme partiellement le quartier en un lieu de passage ce qui implique peu de sentiment de voisinage, de communauté ou encore de maillage relationnel.

Le bâtiment dans lequel se déroulent les activités a été créé dans le cadre du Contrat de Quartier Ecluse-Saint Lazare.

En 2015, la part de non-Belges dans le quartier Cureghem Rosée est de 42% ce qui implique des défis propres à cet espace en terme de vivre ensemble et d'inter-compréhension. Ce constat rend selon nous l'existence d'un lieu tel que la WAQ, très flexible et désireux de donner un place à chacun, absolument nécessaire.

Par ailleurs, le logement dans ce périmètre est moins cher à la location que dans d'autres quartiers de Bruxelles ce qui attire des familles (la plupart du temps) en situation de précarité financière notamment. Nous constatons de très nombreuses situations de mal logement et de familles logées dans des espaces exigus sans espace extérieur, la WAQ peut ainsi constituer un lieu de confiance et de tranquillité dans un contexte familiale parfois très chargé (physiquement et moralement).

À Molenbeek en général, les revenus liés au chômage, à la maladie, à l'invalidité et à la retraite constituent une part plus importante que dans le reste de la région. Le revenu annuel moyen des habitants dans le quartier où se situe la WAQ est nettement en dessous du revenu dans la Région de Bruxelles-Capitale mais aussi de celui de la commune de Molenbeek-Saint-Jean (en 2015). L'antenne de quartier se retrouve ainsi dans un des quartiers les plus pauvres de Molenbeek.

On estime, qu'entre 2010 et 2020, la population de Molenbeek a connu une augmentation importante (20.14% - la plus grande dans la Région Bruxelles-Capitale après Saint-Josse-Ten-Noode et Anderlecht) mais également que c'est la catégorie des 6-12 ans qui aura le plus cru (34.54%) durant cette période. Ce qui explique qu'une offre adaptée pour les enfants doit être disponible à Heyvaert.

On remarque aussi une dualisation entre les différents « utilisateurs » du quartier : les commerçants vs les habitants. En effet, le commerce des voitures implique certaines nuisances pour les habitants et les ambitions propres à chacun sont parfois difficiles à concilier. La WAQ veut comprendre et aborder chaque utilisateur afin de mieux le appréhender et aider l'intercompréhension des personnes en présence.

En outre, le quartier change beaucoup et l'on remarque l'arrivée d'un nouveau type d'habitants issu de la classe moyenne et exprimant de nouvelles attentes tant par rapport à notre organisation que par rapport à des questions d'hygiène dans le quartier par exemple. Ainsi c'est un nouvel équilibre qui se crée et qu'il s'agit d'accompagner au mieux de façon à ce que personne parmi les habitants ne soit exclu.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le projet se place dans une continuité et un renforcement du projet soutenu dans le cadre du précédent programme PDV 2017-2020 (2.3. Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ). Il vise à améliorer la cohésion sociale et la vie du quartier à Heyvaert. Il s'agit de co-construire un espace dans lequel chacun est à l'aise et peut trouver une aide, un suivi, des opportunités, une réception positive à ses projets, un accompagnement,... adapté. De très nombreuses activités sont ainsi organisées et un lien relationnel humain fort est établie avec certains habitants, celui-ci induisant un sentiment de communauté et d'être ensemble.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI - Annexes 12 + 13*

- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? OUI*

L'espace possède des traits communs avec certaines maisons de quartier mais vise également à une très grande flexibilité ce qui ne se retrouve pas forcément partout.

## **5. Public visé et communication sur le projet**

La WAQ se veut être un espace de rencontre au sens large, ce qui signifie que chaque public trouvera un espace d'accueil à la WAQ. Elle souhaite ainsi toucher l'ensemble des personnes fréquentant le quartier (habitants, travailleurs, passants,...), quel que soit leur genre, âge ou classe sociale.

Ce sont néanmoins les 3-12 ans (ateliers enfants, stages enfants, boîte à donner pour vêtements bébés, ...) ainsi que les 18+ que nous touchons prioritairement (en ce compris les 60+).

Nous organisons autant que possible nos activités dans le but de mélanger et créer la rencontre au sein de nos différents publics, de cette façon un sentiment de communauté peut naître.

Avec les années, nous remarquons que nous travaillons beaucoup avec des femmes dans le cadre de nos activités et qu'une demande d'espace sécurisant, de paroles libre et donc d'émancipation (par rapport à la question de la langue, de la cellule familiale, de l'accès à une vie professionnelle, etc) est nécessaire.

Nous touchons ainsi une centaine d'enfants du quartier par semaine (leurs parents de façon indirecte), une trentaine de femmes ainsi qu'une trentaine de profils de toutes sortes.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Pour l'ensemble de nos activités, nous nous rendons simplement très disponibles et tentons d'être très présentes dans les rues alentour, au parc Porte de Ninove, devant le bâtiment, sur la place Liverpool,...

Il est essentiel de parler autant que possible aux habitants du quartier, de façon à créer le dialogue et des interactions spontanées à moyen et long terme. De plus, la fracture numérique est parfois extrêmement tangible moyen et long terme. De plus la fracture dans le quartier, le recours à l'oralité et la rencontre de rue est donc essentiel.

Il s'agit d'une action informelle mais qui revêt une importance capitale dans le cadre de notre projet, les animateurs de la WAQ y endossent ainsi un rôle d'intermédiaire symbolisant une forme de relais entre habitants.

Nous communiquons également de façon aussi adaptée que possible selon le public que nous souhaitons toucher. Nous avons ainsi un flyer annuel que nous déclinons en flyers individuel, en outre, nous souhaitons travailler avec des femmes (souvent des mères) dans le cadre des cours de français et néerlandais, nous allons ainsi régulièrement à leur rencontre devant les écoles. Nous utilisons aussi beaucoup WhatsApp de façon à pouvoir communiquer aussi facilement que possible avec le public et sans restriction concernant les question de moyen (crédit téléphonique) ou d'alphabétisation par exemple (Voice mail).

Nous communiquons également en nous rendant dans les écoles afin de promouvoir notre programme, nous entretenons un contact privilégié avec le personnel de l'antenne Gosselie du CPAS ou encore de l'hôtel social tout proche, nous collaborons également très régulièrement avec les organisations culturelles proches de la WAQ (Decor atelier, Recyclart, La Raffinerie,...).

La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek est également un relais et terme de promotion, notamment au travers des ateliers qu'ils organisent chez nous. Notre page Facebook nous permet aussi de toucher d'autre type de personnes et nos activités sont reprises dans l'agenda de Molenbeek

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

En ce qui concerne l'aspect pratique, notre bâtiment est accessible aux PMR et permet

ainsi d'accueillir des personnes en situation de handicap physique. En outre dans le cadre nos activités avec les enfants, nous veillons à inclure autant que possible les enfants en situation de handicap physique ou mentale en collaboration avec les parents dans la mesure du possible.

Comme dit plus haut, nous n'allons pas forcément chercher le public au plus loin, nous travaillons avec le public d'une absolue proximité et nécessitant une grande dose d'adaptabilité au mode d'être de chacun.

Cette adaptabilité s'incarne dans notre façon de communiquer (langue, recours à des voisins pour traduire, etc) et dans notre esprit d'accueil essentiel au lieu qui est basé sur un dialogue constant.

Notre espace vise à croiser des personnes ayant des profils, des croyances, des orientations sexuelles très différentes, il s'agit donc, au-delà de notre démarche propre ou en tant qu'organisation de garantir un climat dans lequel le dialogue est possible et au sein duquel la différence de chacun est vécue comme positive.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Nous pensons que notre organisation est très intéressante en terme de mixité sociale, nous estimons néanmoins que plus d'actions en néerlandais sont nécessaires afin d'inclure au mieux cette population dans nos activités. Il sera nécessaire au cours des années qui viennent d'innover et de trouver des façons de créer de véritables contextes bilingues (NL-FR) et de travailler à cette question. Ce constat et l'ambition qui le suit est d'autant plus important que nous constatons que de nombreuses famille sont "entre deux langues" (ou plus) et cela crée de nouvelles problématiques (suivi scolaire,...).

Nous abordons déjà ces questions mais c'est un objectif à poursuivre plus avant.

- *Communication*

De façon générale, la communication est toujours bilingue (NL-FR).

Communication orale:

Nous parlons et engageons la conversation à une vingtaine de personnes (nouvelles) minimum par semaine afin de leur présenter notre programme, leur apporter des solutions ou simplement créer un sentiment de complicité et de bienveillance dans le quartier. Ces moments sont essentiels car ils permettent aux habitants du quartier de nous identifier clairement d'instaurer le début d'un rapport de confiance. De plus les personnes en situation d'illettrisme ne sont pas rare dans le quartier, ce canal est donc indispensable.

Communication papier:

Nous réalisons en interne et imprimons 2 000 flyers en début d'année (septembre) que nous distribuons sous forme de toutes boîtes dans le quartier de façon locale (une dizaine de rues proches de la WAQ), nous distribuons également ces flyers à la sortie des écoles les plus proches (Ecole6 - La nouvelles Vague, Ecole5 - Ecole Chouette - Campus Saint-Jean, Imelda, Ecole10 - La Cité des enfants) ainsi que sur les marchés. Nos flyers sont également déposés dans de nombreux lieux du quartier (commerces, hall des sports, institution culturelles, Antennes du CPAS,...).

Nous créons aussi des flyers spécifiques aux activités (ateliers nécessitant une promotion plus spécifique, concerts, fête,...), ceux-ci sont imprimés à 100 exemplaires en moyenne.

Enfin nos activités sont régulièrement reprises dans l'agenda de la commune de Molenbeek-saint-Jean.

Communication digitale:

Nous possédons groupe Facebook qui compte désormais près de 400 membres et nous permet de communiquer localement aux personnes du quartier ne souffrant pas de la fracture digitale. Nous y postons des annonces concernant les activités à venir mais également des photos et images des activités passées.

En début d'année notre programme est

également envoyé par mail à de nombreux partenaires (écoles, CPAS, institutions culturelles, ATL, Brom,...).

Nous possédons également un compte Mailchimp qui regroupe 253 adresses à ce jour et nous envoyons 4 newsletters par an en moyenne.

Notre compte Soundcloud est également selon nous un outil de communication intéressant mais beaucoup moins dirigé, il participe au rayonnement de la WAQ de façon plus large ([https://soundcloud.com/radio\\_liverpool\\_waq](https://soundcloud.com/radio_liverpool_waq)).

La WijkCantine de Quartier fait également l'objet d'un mail hebdomadaire envoyé à près de 200 adresses et annonçant le menu du jour, un poste Facebook est également créé chaque semaine et diffusé dans les groupe Facebook des alentours (comité place de la duchesse, porte de Ninove, ...)

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Le projet est effectivement construit et vise à se construire dans cette perspective. En effet, nous possédons depuis quelques années 2 bacs à potager, des poules ainsi qu'un compost, nous travaillons également avec une Zéro waste cantine le mardi midi (à confirmer pour 2021 cfr COVID19), une Give-box, des cours de cuisine pour les 3-5 ans (qui visent également à sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation saine et durable) et enfin pour la saison 2020-2021, nous avons lancé Quartisan, un atelier gratuit pour les personnes du quartier articulé autour de la récup alimentaire mais également de la fabrication de produits de nettoyage respectueux de l'environnement par exemple.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- Un maximum d'habitants du quartier (1 500 habitants) connaît l'antenne de quartier et les activités qui s'y déroulent.
- L'antenne de quartier aide à améliorer un sentiment de voisinage et de vivre ensemble
- 250 enfants du quartier trouvent leur chemin vers nos ateliers et stages.
- 5 bénévoles du quartier s'impliquent

- régulièrement à la WAQ
- L'antenne de Quartier connaît et identifie les besoins des habitants et agit de façon flexible pour réagir et adapter son programme en fonction de ces besoins.
  - L'infrastructure de l'antenne de quartier continue d'être utilisée de façon aussi optimale qu'à ce jour (les locaux sont presque occupés durant toutes les plages horaires).
  - 20 à 30 adultes viennent suivre des cours de langue par semaine
  - 12 femmes par semaine viennent apprendre des recettes, partager des idées, problèmes ou expériences.
  - 20 parents par mois participent à la permanence de Kind&Gezin
  - 6 personnes par semaine se font aider dans le cadre de leurs démarches administratives ou autres
  - La présence de 50 personnes en moyenne lors de l'organisation de concerts.
  - Au moins 10 personnes par semaine viennent manger à la WAQ (Cfr COVID19 et adaptation de la cantine de Quartier).

### 8. Impacts attendus

Plus de relations de voisinage, l'émergence d'un sentiment de communauté et de confiance qui permettra aux habitants de se fédérer et de définir ensemble des attentes et envies concernant le quartier. Plus de dialogue et d'intercompréhension.

Idée acquise chez les habitants que la WAQ constitue un espace d'accueil où ils peuvent s'investir, co-créer et avoir leur place.

Le développement d'une conscience plus forte chez les parents de la nécessité d'activités culturelles et artistiques hors contexte scolaire pour les enfants du quartier.

Meilleure maîtrise de la langue française ou néerlandaise de pour certains adultes du quartier facilitant ainsi l'indépendance de ces personnes dans le contexte bruxellois.

Conscience de base de la durabilité, le ré-emploi et la notion de coopération/solidarité, notion d'écologie et

une découverte de produits bio, de la question de la production animale (poules),...

### 9. Méthode d'évaluation envisagée :

- Evaluation mensuelle de nos actions en équipe.
- Dialogue permanent avec les intervenants extérieurs afin d'avoir leurs retours et évaluation propre.
- Relation de confiance et dialogue honnête établi avec les parents.
- Réunion avec les partenaires bi-annuelle (Brusselleer, Maison des cultures, Kind&Gezin,...)
- Questionnaire d'évaluation à destination du public en fin d'année.

### 10. Conditions de réussites :

Disposer d'une équipe proactive en mesure de proposer des actions judicieuses et étonnantes qui apportent une plus-value au quartier et à ses acteurs se sentant ainsi soutenus, le tout dans un rapport d'égalité avec le public. Une équipe suffisamment forte et constituée de 2 ETP est absolument nécessaire afin de réaliser un suivi approfondi du public et de lui assurer une disponibilité suffisante.

Nous souhaitons également pouvoir construire un véritable projet en équipe et en incluant les compétences propres de nos travailleurs et moins de prestataires extérieurs à moyen terme. Au moins quatre de nos ateliers seront ainsi menés par un membre de l'équipe interne (un temps plein et deux mi-temps).

Pour pouvoir garantir un travail de fond permettant des regards extérieurs la WAQ devrait tout de même disposer de suffisamment de moyens pour l'organisation d'activités et d'évènements spécifiques dans l'ensemble du quartier.

## **11. Indicateurs de résultats :**

### **1. De réalisation**

- Planning prévu
- Nombre d'activités organisées
- Outils de communication disponibles

### **2. De résultats**

- Nombre de participants aux différents activités/événements
- Nombre de bénévoles pour les projets de la WAQ
- Horaire d'ouverture
- Nombre de sorties
- Nombre de collaborations
- Nombre de location des salles
- Nombre de visiteurs pour manger à la WAQ
- Taux de satisfaction
- Image du quartier et outils promotionnel du quartier

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

NON car suite du programme en cours 2017-2020 ([2.3. Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ](#) p.105).

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Nos activités se déroulent dans nos locaux situés rue de Liverpool 2, 1080 Molenbeek-Saint-Jean. Des collaborations ponctuelles avec la Raffinerie nous permettent de réaliser certaines de nos activités (stages) dans leurs espaces.

### 15. Engagement de personnel :

1 ETP niveau A sur l'ensemble du programme.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

#### Description écrite du projet activités:

Naturellement cette description devra évoluer dans le temps, avec le quartier, elle est donc ici à titre d'exemple et de fil conducteur.

Les actions proposées dans le quartier Heyvaert répondent à la question de dualisation sociétale et l'objectif de mieux vivre ensemble dans le quartier. En plus de cela la WAQ souhaite s'inscrire en tant qu'opérateur culturel dans le quartier Heyvaert. Une culture qui se veut accessible à tous et ambitieuse, qui stimule la curiosité et qui fédère et ce qu'il s'agisse d'en être acteur ou public (de façon moins régulière).

Les activités proposées visent à se rencontrer, à améliorer la cohésion sociale et à stimuler l'entraide dans le quartier. Pour cela, la WAQ organise des moments de rencontre, des activités d'entraide et des activités d'apprentissage. Ces trois pôles sont primordiaux dans la lutte contre la dualisation dans le quartier.

Partant du constat que la dualisation sociétale est palpable dès le plus jeune âge et que le quartier est densément peuplé, surtout d'enfants de moins de 12 ans, la WAQ destine bon nombre de ses activités aux 3 -12 ans. Evidemment, nous touchons également les adultes qui vivent, eux aussi, de plein fouet, cette dualisation.

La WAQ souhaite en outre participer à faire du quartier un espace de confort pour tous ses habitants, tant à l'intérieur de la WAQ que dans l'espace public. Le lieu s'envisage comme un espace de rencontre, de croisement, de partage et d'échange.

#### Les activités de rencontre

Les voisins de différents publics se rencontrent dans des activités de rencontre, d'échange, d'entraide afin de mieux se connaître et de retrouver un sentiment de communauté.

La Cantine de quartier: La cantine de quartier est un projet Zéro Gaspillage géré par des bénévoles du quartier qui cuisinent avec des invendus du marché. La WAQ accueille pour ce projet des bénévoles fragilisés qui ont envie de s'investir dans un projet de quartier, se sentir utile et faire la connaissance de voisins. C'est le moment parfait pour que les différents usagers du quartier puissent se rencontrer.

La Caf  Quartier: rencontre mensuelle avec les partenaires associatifs et culturels du quartier en vue de joindre nos forces et  tre tenu inform  des activit s respectives de chacun et d' ventuellement croiser les  nergies. Les voisins y sont  galement invit s.

Le cours de français avec Luiza: En plus d'être un cours de français ce moment permet véritablement aux apprenants (de femmes pour la grande majorité) de partager et d'échanger sur toutes sorte de sujets +/- intimes.

Permanence de Kind&Gezin: Avec le temps, cette permanence s'est partiellement transformée en moment de rencontre, d'échange entre parents autour de la parentalité, de la vie de famille, de la question de la femme et bien d'autres sujets encore.

Fêtes de quartier (brocante, fête d'hiver, fête d'été, fête parents-enfants...): L'antenne de quartier organise plusieurs fêtes/ moments de rencontre dans l'espace public. Le but est de co-construire le projet avec les habitants.

Amélioration des espaces publics : La WAQ collabore avec les habitants pour rendre l'espace public plus beau ou confortable (bacs à fleurs qu'on peint ensemble/action de propreté/verdurisation...)

Compost de quartier/ potager/poulailler: On veut travailler dans une logique écologique. D'autant plus qu'il y a des grands problèmes de déchets, de manque d'espace, de conscience écologique, ... dans ce quartier,

Location des salles: Les habitants peuvent louer les salles de la WAQ pour organiser des fêtes etc... Cela permet aux gens qui habitent dans des appartements exigus d'organiser une fête pour l'anniversaire de leur enfant par exemple.

### **Activités d'entraide**

Il s'agit d'activités destinées aux adultes afin qu'ils se rencontrent et tissent des liens de solidarité. Cela permet aux voisins de créer des liens entre eux et de s'entraider (soit en se rencontrant soit parfois en utilisant la WAQ comme un intermédiaire).

Givebox pour vêtements enfants: La Givebox offre des vêtements gratuits (de deuxième main) aux parents des enfants entre 0 et 8 ans et est ouverte à tous. Nous travaillons en collaboration étroite avec Kind en Gezin qui nous envoie des familles du quartier dans des situations difficiles qui ont besoin de vêtements pour enfants.

QuArtisan: Un atelier pour adultes pour trouver des solutions alternatives et apprendre ensemble. Le premier et le troisième mercredi du mois, on se retrouve à la WAQ pour boire un café, cuisiner des confitures, faire sécher des fruits et légumes, fabriquer des biscuits santé et plein d'autres astuces du quotidien ! Le but est de faire mieux avec peu.

Permanence sociale: Comme on travaille dans un quartier pauvre, avec beaucoup de nouveaux-arrivants, on reçoit beaucoup de questions par rapport à des problèmes sociaux. On aide les gens pour leurs petites demandes et on les oriente vers des structures plus adaptées si besoin.

Repair café: Le Repair café est un exemple très concret d'entraide entre voisins. Le projet permet en plus de rencontrer ses voisins et de connaître leurs talents.

### **Activités d'apprentissage**

Cours de langues (groupe de démarrage): La WAQ organise des cours de langue qui sont plus qu'un simple cours de langue, mais qui permettent surtout aux participants d'avoir confiance en

soi et de commencer un parcours d'apprentissage, qui commence à l'antenne de quartier mais qui se poursuivra ailleurs.

Ateliers et stages créatifs pour enfants: La WAQ organise une petite dizaine d'ateliers enfants par semaine. Ce sont des ateliers créatifs (musique, danse, dessin, radio, cuisine, ...) pour 10 à 15 enfants par atelier. La WAQ organise également 5 stages par an, ce sont deux groupes de 12 à 15 enfants qui sont accueillis par semaine de stage. Nous visons directement les enfants du quartier et ses alentours. Les prix sont démocratiques et des réductions existent pour les familles nombreuses ou à bas revenu. Les ateliers accueillent en total plus de 100 enfants par semaine.

Atelier quartier en lien avec la cartographie subjective: La WAQ souhaite mettre en place à moyen terme des ateliers hebdomadaire ou non (encore à définir) visant à l'appropriation du quartier par les habitants au travers de cartes subjectives. Cela permettrait de définir différents points d'attention pour les habitants mais également de les faire prendre part aux changements en cours dans le quartier et à l'échelle de la ville/région.

- Planning type d'une année :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021 - 2025	Programmation des ateliers	Définir les priorités et enjeux sur base de la saison précédente	Juin	Août	1X
2021 - 2025	Lancement des ateliers	Réalisation de la brochure (interne), promotion et inscription (suivi administratif)	Septembre	Mi-octobre	1X
2021 - 2025	Organisation de la fête de quartier	En partenariat avec le tissu associatif/culturel : activation de l'espace public	Septembre	Septembre	1X
2021 - 2025	Programmation et lancement des stages	Rencontre artiste, construction d'un projet, communication, inscription et suivi admin.	Septembre	Juin	6 semaines de stage (cfr vacance scolaire)
2021 - 2025	Organisation d'une fête de fin d'année	Programmation concert, promotion, inscriptions et suivi admin.	décembre	décembre	1X
2021 - 2025	Suivi débriefing et obtention de retours	amélioration et adaptation du programme	en continu	en continu	en continu

2021 - 2025	Rencontre avec les habitants du quartier	En vue de répondre à leurs attentes ou de les discuter	en continu	en continu	en continu
-------------	--	--	------------	------------	------------

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
Maison des cultures et de la Cohésion Sociale	Soutien logistique et accompagnement
Cultureghem asbl	Don de denrées alimentaires: fruits et légumes
Kind en Gezin	Permanence Kind&Gezin
Brusselleer	Organisation d'un cours d'introduction au néerlandais

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Politique de la Ville intervient pour 54.9% des montants déjà acquis (d'autres sont encore à obtenir).

Pour fonctionner correctement, la WAQ aurait besoin de 217.000€ / ans. Donc, de nombreux sont encore à trouver si nous trouvons dans l'avenir proche et moyen terme.

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	62.000€	62.000€	62.000€	67.000€	67.000€	320.000€
Commune	30.000	30.000	/	/	/	60.000€
Autres (Cocof – à obtenir)	61.000	61.000	91.000	91.000	91.000	395.000
<b>Total</b>	<b>153.000</b>	<b>153.000</b>	<b>153.000</b>	<b>158.000</b>	<b>158.000</b>	<b>775.000</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	10.000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	60.000	60.000	60.000	65.000	65.000	310.000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)						
<b>Total</b>	<b>62.000€</b>	<b>62.000€</b>	<b>62.000€</b>	<b>67.000€</b>	<b>67.000€</b>	<b>320.000€</b>

Personnel : 1 ETP Niveau A - coordinateur.rice et animateur.trice

Fonctionnement : Frais d'ateliers, frais de stages, frais de cours, frais de fêtes, petits frais divers

Investissement : mobilier, électronique, grands instruments

## **E. Continuation du projet**

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Nous nous mettons dès à présent en recherche de subventions afin de compléter d'une part le programme PDV 2021 - 2025 et la suite. Certains partenariats seront également envisagés et des demandes ont déjà été rentrées, notamment auprès de la COCOF.

*Table des matières*

A. Porteur du projet

Objectifs Opérationnels

B. Conception du projet

C. Mise en œuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

## 3.1 - Espace de Formation Belvue

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme:** Organisation de formations qualifiantes par le travail dans l'hôtel Belvue  
**Porteur du projet :** Molenbeek Formation

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Comblin Laurence

Fonction : Directrice

Adresse : Bd Léopold II 101-103 – 1080 Molenbeek

Tél. : 02/421.68.66

E-mail : lcomblin@mloc1080.be

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Molenbeek Formation

Forme juridique : ASBL

Siège social : Bd Léopold II 101-103 – 1080 Molenbeek

Objet social : Insertion socio-professionnelle

Personne de contact : Blacks Natacha

Tél. : 0485 34 53 99

E-mail : Nblacks@mof1080.be

Site Internet :www.mof1080.be

Agréations par une autorité publique : Agrément Cocof (AFT-ISP)

Connaissance du périmètre: Présent depuis 1999 dans la commune de Molenbeek, Molenbeek Formation a étendu son offre de formation en s'installant sur le site réhabilité des anciennes brasseries Bellevue en 2015.

Également présent dans le contrat de Quartier Durable Petite Senne (2015-2018) et actif sur le terrain, l'Asbl est reconnue par le public Molenbeekois.

Expériences utiles : Contact avec le public depuis la création de l'ASBL (1999) par des formations qualifiantes métier et en français langue étrangère en insertion socio-professionnelle

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? CA constitué à majorité de représentants de l'Administration communale

Installation sur la commune depuis 1999 ; sur le site BV depuis 2015

Montage de plusieurs projets en collaboration avec la commune ou les services communaux (contrats de quartier, Département Infrastructure et Développement Urbain...)

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§3 Favoriser la **lutte contre la précarité**, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement

- 4° Les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

Secondaires :

§3 Les actions ou opérations favorisant la **lutte contre la précarité** dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

- 2° les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Dans le cadre de la Politique de la Ville nous souhaitons poursuivre le projet entamé dans le programme PdV 2017-2020 ([3.1. Espace Hôtelier Belvue](#) p.119). Dans cette optique, nous souhaitons continuer à fournir des formations qualifiantes par le travail au sein de l'hôtel Belvue, telles que les formations de femme/valet de chambre. Néanmoins, nous savons que le Covid a un impact sur la précarité à Molenbeek et nous voulons donc prendre le temps d'évaluer son impact afin d'éventuellement proposer d'autres formations dans le cadre de l'hôtel car les formations actuelles n'attirent pas tous les publics.

Par ces nouvelles formations, nous visons à former les habitants afin de diminuer la précarité dans laquelle ils se retrouvent à cause ou non du Covid.

### 4. Origine du projet

Fin décembre 2006, suite à l'appel à projets du FEDER 2007-2013, la Commune de Molenbeek a obtenu le financement d'un projet visant la réhabilitation d'une partie des anciens bâtiments de la brasserie Bellevue, situés au bord du canal. Le bâtiment comprend aujourd'hui l'ancienne Malterie et un hôtel 3\* adjacent.

Molenbeek fait également face à des caractéristiques démographiques importantes: forte densité de population, structure d'âge jeune, assez pauvre, avec un taux de chômage élevé (4/10 pour les jeunes), retard scolaire important, niveau d'études faible, répétition des modèles familiaux peu porteurs, problèmes de maîtrise de la langue française, discrimination à l'embauche, désenchantement général des jeunes... Investir dans l'insertion socio-professionnelle est donc une réponse à ces défis.

Dans ce contexte, l'Asbl Molenbeek Formation via la Mission locale de Molenbeek a été sollicitée pour la mise en place de formations pour la population du quartier en priorité. Le projet a reçu un soutien financier du programme fédéral « Politique des Grandes Villes (PGV, devenu PdV) » et a été soutenu dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne ».

Ainsi, depuis septembre 2015, « l'espace de formation Belvue » occupe le premier étage de la Malterie et dispense un certain nombre de formations qualifiantes ou de base au public. Aujourd'hui y sont organisées plusieurs formations qualifiantes (vers des métiers) et de base (compétences générales). Nous souhaitons renforcer l'existant au regard de la crise Covid et ses conséquences sur l'emploi et développer d'autres formations en fonction des besoins du public et des employeurs.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le présent projet existait et était subsidié par PdV 2017-2020 ([3.1. Espace Hôtelier Belvue](#) p.119).

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe? OUI - annexe 14*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

## 5. Public visé et communication sur le projet

D'une manière générale, le public visé est un public majeur (+18ans) peu qualifié (ne disposant pas du CESS), éloigné du marché du travail, inscrit comme demandeur d'emploi, tel qu'il est décrit dans nos statuts. Nous visons également prioritairement les Molenbeekois mais pas exclusivement.

Selon nos formations, d'autres caractéristiques spécifiques sont à mettre en évidence :

La formation de femme/valet de chambre était jusqu'alors exclusivement destinée aux jeunes : ce public était donc exclusivement composé de moins de 25 ans (100%); majoritairement féminin (90%) ; d'origine étrangère (95%) ; ayant des enfants en bas âge (50%).

Les formations de base attirent un public exclusivement d'origine étrangère (100%) mais plus mixte en termes d'âges où la moyenne est de 35 ans. 80% de ces personnes sont très peu scolarisées (niveau CEB), les autres ayant un niveau de scolarité plus élevé dans leur pays mais sans équivalence belge.

D'une manière générale, nous constatons que la plupart des candidats sont entourés d'un modèle familial où le travail ou la formation ne sont pas majoritaires et nos stagiaires doivent faire face à beaucoup de freins personnels et de leur entourage pour se mettre en marche.

Dans l'avenir, nous souhaitons pouvoir augmenter le nombre de molenbeekois dans nos formations en variant celles-ci et en proposant plus de filières.

La mixité sociale est garantie par des groupes non-homogènes en termes d'origine, de sexe, et de lieu de résidence et travaillée au quotidien par des inclusions, des visites hors quartier et un programme d'initiation culturelle dans nos formations. Le fait également d'avoir jouté un programme d'intégration professionnelle d'art60 permet de faire des ponts entre la formation et le travail.

Enfin, l'outil, c'est-à-dire le lieu de formation où se côtoient un monde commercial (Hôtel Belvue) et de la formation, permet de rendre plus concrets les aboutissements possibles d'un parcours de formation parfois un peu long pour les adultes en insertion.

La taille de nos groupes est variable selon la formation : plutôt 9 en formation qualifiante et jusqu'à 15 personnes en formation de base. A titre d'exemple, en 2019 nous avons accueilli pas loin de 80 stagiaires en formation.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Un de nos obstacles dans la programmation PdV précédente était la limite d'âge de notre public. Cela nous freinait également dans la participation du public molenbeekois. Dans ce cadre, nous souhaitons éliminer la limite d'âge et de pouvoir donc viser un public plus large dans molenbeek et notamment le public qui nous est envoyé suite à notre collaboration avec Actiris et la Mission Locale.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Nous souhaitons attirer plus d'hommes dans nos formations. La formation de femme/valet de chambre attire en majorité des femmes. C'est également une des raisons pour lesquelles nous sommes en réflexion afin de proposer des formations qui puissent attirer également le public masculin tout en restant dans le cadre de l'hôtel Belvue.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Nos formations visent un public précarisé, la mixité sociale n'est donc pas l'un de nos objectifs.

- *Communication*

Nos communications sont ciblées dans le secteur : partenaires associatifs et locaux et via Actiris. La Mission locale qui reçoit le public

de Molenbeek en demande d'accompagnement vers l'emploi ou la formation est également un partenaire de choix.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

La sensibilisation à l'environnement et le durable font partie de nos préoccupations et d'une manière générale sont en filigrane dans nos formations et gestion de notre espace de travail sans pour autant être notre objet social.

Spécifiquement cependant, nous avons créé une formation de « collaborateur en cuisine orientée durable » en 2019 et 2020. Dans la mesure du possible, nous souhaiterions la proposer dans la prochaine programmation.

Dans les formations de base la question est abordée et dans les niveaux les plus élevés, la thématique de l'écologie est de toutes façons abordée et traitée : vocabulaire spécifique, lecture de textes sur le sujet et débat quand le niveau le permet. En général ces thématiques sont appréciées par les stagiaires et assez bien suivies.

Aussi, dans les cours de FLE, nous avons intégré un cours de citoyenneté (20h) où cette thématique est renforcée.

Ensuite, puisque le meilleur apprentissage se fait par l'exemple, nous nous efforçons d'appliquer certaines pratiques au sein de l'asbl et sont expliquées aux stagiaires :

- Tri des déchets systématique
- Impression raisonnée et recto-verso
- Utilisation de l'encre couleur raisonnée également
- Utilisation de feuilles de brouillons
- Choix du matériel de classe en version éco et utilisation minimale du matériel jetable
- Cafétéria : achat et récupération de véritable vaisselle et plus de jetable
- Choix de consommables écologiques (produits de nettoyage, draperie, nourriture,...)

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

De manière générale, nous sommes dépendants de la programmation du Fonds social européen qui sera ouverte pour la période 2022-2027. Nous comptons développer plusieurs projets de formation à l'attention de notre public et renforcer les filières porteuses que nous avons déjà développées (femmes et valets de chambre, alimentation durable...).

Dans nos formations, nous visons l'acquisition des compétences professionnelles du public à valoriser sur le marché de l'emploi par la formation par le travail in situ et plus globalement une remise en marche via l'insertion. Ainsi peut être que pour certaines personnes particulièrement éloignées de l'emploi, celui-ci ne sera pas la finalité directe mais le simple fait de s'inscrire en formation, de suivre celle-ci et mettre en place un certain nombre de mécanismes (garde d'enfants, réaffectation des charges intra-ménage...) sera un petit pas vers un emploi durable à moyen terme.

## **8. Impacts attendus**

A terme, nous souhaitons pouvoir offrir un panel de formations qualifiantes ou de base à notre public pour l'aider à se rapprocher de l'emploi et donc apporter notre pierre à la lutte contre le chômage et la précarité à Molenbeek et à Bruxelles.

Aussi, le fait de pouvoir offrir un cadre de formation moderne au sein même de la commune permet de se rapprocher du public molenbeekois qui passe difficilement de l'autre côté du canal. A terme donc, nous espérons pouvoir être perçus comme un incontournable de la formation du quartier et que les molenbeekois puissent investir pleinement ce lieu de formation.

### **9. Méthode d'évaluation envisagée**

- Suivi pédagogique et administratif des formations et du projet
- Suivi psychosocial et pédagogique des usagers
- Collecte d'informations en lien avec les indicateurs de résultats et rapports d'activités étayés aux différents pouvoirs subsidiaires (profil socio-démographique des participants, nombres d'heures effectivement suivies, suivis de mise à l'emploi, ...)
- Rapports internes et au CA
- Evaluation par les participants

### **10. Conditions de réussites :**

- importance de la présence du coordinateur pour re-modéliser et développer des projets innovants et adéquats pour les usagers : des projets qui les intéressent et mènent effectivement à un emploi de qualité
- intérêt du public cible
- obtention de subsides du fonds social européen

### **11. Indicateurs de résultats :**

Pour l'année 2021 (année de transition) :

- Création d'une nouvelle formation de base (Appel à projet en cours)
- Clôture de l'actuelle programmation en tenant compte des effets Covid
- Amendements de la filière de formation femme/valets de chambre selon retombées Covid et la crise de l'emploi qui en découlera dans le secteur

Pour 2022 et suivantes :

- Proposition de plusieurs formations par an ; s'adressant au total à une petite centaine de stagiaires
- Pérennisation du projet
- Revalorisation de l'image de Molenbeek Formation et ancrage plus important dans le quartier

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

NON

### 14. Localisation de l'activité

Hotel Belvue : Quai du Hainaut 41-43

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 15. Engagement de personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice pendant l'entièreté du programme

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021	Développement des projets 2022-2028 (Appels à projets)	Ouvrir le portefeuille de projets auprès du Fonds social européen	Mi 2021	Mi-2021	Était prévu pour 2020 mais l'Europe a pris du retard : 1X/7ans
2021	Appels à projets de Bruxelles formation	Validation pédagogique des contenus de formation	Été 2021		Tous les 3ans dès acceptation du portefeuille FSE
2021	Réalisation d'un nouveau projet de formation	Projet pour année de transition 2021	1/1/21	31/12/21	
	Finalisation des projets de l'ancienne programmation	Clôture des actions 2020 – débordements 2021 suite au Covid	1/1/21	31/12/21	
2022 - 2025	Mise en place opérationnelle des nouvelles formations		1/1/22	31/12/25	

## 17. Partenaires conseils du projet

<b>Nom du partenaire</b>	<b>Rôle</b>
Bruxelles Formation	Validation des contenus pédagogiques et soutien aux stagiaires via prime de formation
Fonds social européen	Validation de la programmation et apport financier
Hôtel Belvue	Partenariat de mise à disposition des locaux pour apprentissage métier hôtellerie
CPAS	Mise à disposition d' Art60
Actiris emploi formation	Agent de guidance

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	50.428€	50.428€	50.428€	50.428€	50.428€	252.140€
Commune						
Autres*	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue
Total	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue	inconnue

\*Autres : Fonds social européen

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)						
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	50.428€	50.428€	50.428€	50.428€	50.428€	252.140€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)						
<b>Total</b>	<b>50.428€</b>	<b>50.428€</b>	<b>50.428€</b>	<b>50.428€</b>	<b>50.428€</b>	<b>252.140€</b>

Personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice

Fonctionnement : /

Investissement : /

## **E. Continuation du projet**

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre  
votre projet au-delà de la programmation  
Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre  
pour le pérenniser :*

Bien sûr. La programmation du Fonds Social Européen nous assurera une continuité pédagogique pour 7ans et des moyens financiers afin de pérenniser certaines actions.

*Table des matières*

- A. Porteur du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

## 3.2 - Projet ISP - Pavage et Rénovation de bâtiments

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Le projet vise une insertion socio-professionnelle par l'apprentissage d'un métier dans un Programme de Transition Professionnelle (PTP),  
**Porteur du projet :** Mission Locale de Molenbeek

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : COMBLIN, Laurence

Fonction : directrice générale

Adresse : Bd Léopold II 101-103 – 1080 Molenbeek

Tél. : 02/421 68 64

E-mail : [lcomblin@mloc1080.be](mailto:lcomblin@mloc1080.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom : Mission locale de Molenbeek

Forme juridique : asbl

Siège social : 101-103, bld Léopold II, 1080 Molenbeek

Objet social : Insertion sociale et professionnelle

Personne de contact : BERLAIMONT Florent

Tél. : 02/412 00 81

E-mail : [fberlaimont@mloc1080.be](mailto:fberlaimont@mloc1080.be)

Site Internet : [www.mloc1080.be](http://www.mloc1080.be)

Agréations par une autorité publique : agrément Mission locale et COCOF

Connaissance du périmètre : la mission locale est implantée sur la commune depuis 1992

Expériences utiles : Connaissance du fonctionnement de la Commune : CA à majorité constituée de représentants de l'Administration communale. Montage de différents projets en collaboration avec différents services de la Commune (tels que des contrats de quartier) les travaux publics, le service des propriétés communales et le Logement molenbeekois.

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§3 Favoriser la **lutte contre la précarité**, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement

- 4° Les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

Secondaires :

§3 Les actions ou opérations favorisant la **lutte contre la précarité** dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

- 2° les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le projet vise une insertion socio-professionnelle par l'apprentissage d'un métier dans un Programme de Transition Professionnelle (PTP), celui de paveur ou de paracheveur en travaux du bâtiment via le travail sur des chantiers pédagogiques et de cours théoriques au moyen de contrats de travail pour une durée de 2 ans (contrat de 6 mois renouvelable trois fois).

Ces formations permettent de sortir des citoyens de leur isolement de leur précarité sociale et financière.

### 4. Origine du projet

En 1997 l'accord de coopération à l'initiative des régions a permis le lancement de l'appel à projets PTP. Dans ce cadre les missions locales ont rentré des projets à visée d'insertion socioprofessionnelle. La Mission Locale de Molenbeek a bénéficié de 16 PTP et 4 encadrants ACS (un encadrant pour 4 PTP) dont un encadrant psychosocial mis à disposition par Actiris. En 2009, suite à un nouvel appel à projets, l'équipe a été augmentée de 4 PTP jeunes et un encadrant ACS supplémentaire.

Le projet sur la ZRU de molenbeek revêt une importance stratégique au vu du taux de chômage élevé par rapport à la moyenne de la RBC ainsi qu'au vu du taux de chômage de longue durée.

Ce projet est la poursuite du projet subsidié par les précédents programmes Politique de la Ville dont le programme 2017-2020 (3.2. Projet ISP – Pavage et rénovations de bâtiment) car les constats sont toujours les mêmes en terme de précarité sociale et de l'emploi.

Au vu de la crise sanitaire et économique actuelle, la situation ne va faire qu'empirer.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Il s'agit de poursuivre le projet subsidié par PDV 2017-2020 ([3.2. Projet ISP – Pavage et rénovations de bâtiment](#) p.125).

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI annexe 12*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON*

A notre connaissance, il n'existe pas de projet similaire sur la commune de Molenbeek.

### 5. Public visé et communication sur le projet

Il s'agit de viser un public cible provenant prioritairement de la commune de Molenbeek ou de Bruxelles-Ouest. Ce public sera composé de personne ne disposant pas du diplôme de secondaire inférieure et sera chercheur d'emploi de longue durée émanant soit d'Actiris, soit du CPAS. Il n'y a pas de limitation d'âge, si ce n'est que 2 ouvriers sur l'ensemble de chaque équipe ne doivent pas avoir plus de 30 ans (4 ouvriers au total).

Il s'agit de permettre l'insertion socio-professionnelle de 20 personnes (+- 10/an).

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Le recrutement du public visé se fait au moyen d'offres d'emploi ad hoc, en collaboration avec Actiris qui nous fait parvenir des profils de candidats intéressés et via la Cellule insertion socio-professionnelle (ISP) de la Mission locale de Molenbeek.

En outre, les offres d'emplois sont envoyées à nos partenaires de travail.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Enfin, nous tenterons de participer à l'inclusion des femmes dans les métiers du bâtiment en publiant des offres d'emploi non-genrée et en proposant nos offres à des organismes de formations qui ont déjà, dans leurs missions, la formation de femmes dans les métiers de parachèvement du bâtiment (ex : asbl APAJ à schaarbeek). Aussi, les vestiaires sont réorganisés en 2020 pour séparer des locaux et ainsi aménager des vestiaires pour femmes.

Du fait de la nature de nos chantiers et de leur dangerosité, nous ne nous dirigeons pas vers l'accueil de personnes porteuses de handicaps.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Nos formations visent un public précarisé, la mixité sociale n'est donc pas l'un de nos objectifs.

- *Communication*

Au travers d'offres d'emploi en collaboration avec Actiris, la Mission Locale, les partenaires de travail, autres organismes de formation. Pour terminer, nous communiquons sur le projet au moyen du site internet de la Mission locale, via une page Facebook mais aussi nous nous montrons visibles dès que nous le pouvons auprès de nos partenaires de travail.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Dans le cadre de nos activités, nous mettons en place une sensibilisation aux économies d'énergie et au gaspillage des matériaux et du matériel. Nous effectuons un tri des déchets et limitons nos déplacements inutiles en camionnette. Nous n'utilisons désormais que des peintures à l'eau. Nous proposons des produits écologiques qui remplacent le plâtre mais les clients ne sont souvent pas fort désireux de les utiliser. Nous sensibilisons le personnel de nettoyage à la pollution de l'eau avec les produits phyto-sanitaires.

Nous formons également nos participants à la mise en œuvre de projet d'adaptation de l'espace public pour les PMR (apprentissage de la pose de bordure accessible aux personnes en chaise roulante et mise en place de rampe d'accès)

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

Acquisition de nouvelles compétences professionnelles pour les personnes participant au projet à faire valoir sur le marché de l'emploi par la formation par le travail et par des formations complémentaires, notamment avec Bruxelles-Formation.

Amélioration de la situation socioéconomique des 20 ouvriers PTP par leur participation au projet de formation visant leur réinsertion socioprofessionnelle.

Formation de 10 ouvriers/ an et taux de sortie positive (formation ou emploi à l'issue de la formation de 60%).

Obtention du VCA (certificat de travail sécurité sur chantier) pour 40% des ouvriers et réussite à au moins une épreuve de la Validation des compétences pour 30% des ouvriers également.

## **8. Impacts attendus**

- Diminution du taux de chômage du public-cible avec une attention des personnes de moins de 30 ans, sans diplôme de secondaire supérieur.

- Impact symbolique : amélioration de l'image et du rayonnement de Molenbeek par l'embellissement des quartiers et par l'aménagement de l'espace public.

### **9. Méthode d'évaluation envisagée**

- Evaluation des travailleurs semestriellement et suivi psychosocial des usagers ;
- Suivis éducatifs des usagers ;
- Résultats des sorties des PTP ;
- Rapports d'activité ;
- Rapports internes et au C.A. ;
- Evaluation du projet par les participants.

### **10. Conditions de réussites :**

- Importance de la présence d'un coordinateur, notamment au regard du nombre de personnes à gérer (une trentaine de personnes).
- Un nombre suffisant de chantiers doivent-être trouvés chaque année et gérés convenablement de bout en bout (élaboration d'un cahier des charges, suivi, respect des délais) + réception des chantiers par les clients et le coordinateur.
- interlocuteur disponible par rapport à une clientèle : professionnalisation d'un service commercial.
- Intérêt du public-cible pour le projet.
- Bonne collaboration des partenaires tant pour trouver des chantiers pédagogiques et pour l'organisation des formations externes.

### **11. Indicateurs de résultats :**

- Nombre de participants (par groupes d'âge, par quartiers, par genre, ...) : 20 personnes en PTP dont 4 de moins de 30 ans.
- Nombre de modules et d'heures de cours / formation organisés, par an : +-5200 heures de formation sur l'année pour un total de 9 formations (V.infra);
- Nombre d'ateliers par an : participation à une dizaine de chantier/an pour l'équipe HSH (Hygiène et sécurité de l'habitat) et à une trentaine d'intervention/an pour l'équipe des paveurs ;
- Nombre de personnes ayant acquis le VCA (certificat de travail sécurité sur chantier): 40%;
- Nombre de personnes ayant réussi au moins une épreuve de la Validation des Compétences : 30% ;
- Nombre de personnes inscrites à la formation;
- Nombre de personnes mises à l'emploi : sortie positive de 60%, formation incluse ;
- Taux de satisfaction des acteurs et participants : 80% de satisfaction des personnes ayant participé au projet) ;

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

NON

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale (la zone potentielle d'action de l'entreprise d'insertion sociale) mais se fait prioritairement sur la commune de Molenbeek et sur le périmètre d'action de la Mission locale de Molenbeek en ZRU (Molenbeek, Ganshoren, Koekelberg, Jette et Berchem-Sainte-Agathe).

Formations théoriques : rue Vandermaelen 5 et hôtel Belle-Vue (Rue Evariste Pierron 1).

### 15. Engagement de personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice pour toute la durée du programme.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Planning type annuel :

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021	Réalisation d'une dizaine de chantiers sur l'année pour l'équipe HSH	Former les PTP par le travail et application des techniques enseignées	Janvier	Décembre	1X/mois
2021	Réalisation d'une trentaine d'intervention sur l'année pour l'équipe des paveurs	Former les PTP par le travail et application des techniques enseignées	Janvier	Décembre	1X/semaine
2021	Formations pédagogiques : techniques spéciales en construction – peinture – plâtrage – pose de carrelage – tirage de chape – pose de pavé et clinkers	Former les PTP aux techniques du bâtiment auprès de Bruxelles-Formation (5 jours)	Janvier	Décembre	3X/an pour l'équipe HSH 1X/an pour les paveurs
2021	Formations pédagogiques : réalisation d'une petite chambre de visite et d'un muret en brique ++	Former les PTP aux techniques du bâtiment auprès du Centre FAC (5 jours)	Janvier	Décembre	1X/an pour les paveurs
2021	Formation VCA	Apprentissage et étude du VCA par des cours en classe (8 jours)	Janvier	Décembre	1X/an
2021	Visite du salon de la construction Batibow	Appréhender le secteur du bâtiment, les débouchés, le matériel et les techniques existants, etc.	Janvier	Janvier	1X/an
2021	Cours de citoyenneté, notamment sensibilisation au surendettement, à la démocratie belge, au droit du travail, etc.	Contribution à une société d'égalité, de solidarité et de justice sociale et ouverture aux différentes réalités de sociétés. Par les Equipes populaires (1/2 jour)	Janvier	Décembre	10X/an
2021	Cours d'informatique	Initiation à l'informatique pour lutter contre la fracture	Janvier	Décembre	1X/an

		<i>numérique auprès de l'asbl Move (5 demi-jours)</i>			
2021	<i>Cours de français et de mathématique axé sur les métiers de rénovation du bâtiment et de pavage</i>	<i>Amélioration du niveau de français pour un public souffrant de quelques lacunes sur cette matière.</i>	<i>Janvier</i>	<i>Décembre</i>	<i>1X/semaine</i>
2021	<i>Aide à la recherche d'emploi</i>	<i>Initier le public-cible à l'élaboration d'un CV, d'une lettre de motivation et à la recherche d'annonces en lien avec leurs souhait et ambition (en interne, en groupe, 1 jour/mois)</i>	<i>Janvier</i>	<i>Décembre</i>	<i>10X/an</i>
2021	<i>Sortie didactique (théâtre, exposition, etc.)</i>	<i>Participation à une certaine ouverture d'esprit et enrichissement culturel</i>	<i>Janvier</i>	<i>Décembre</i>	<i>1X/an</i>
2021	<i>Accompagnement à la Validation des Compétences (VDC) pour les métiers de peintre, de plafonneur, de carreleur et de paveur</i>	<i>Contribuer à l'obtention d'un certificat de validation des Compétences afin de faire valoir l'expérience professionnelle acquise pendant le parcours des PTP à la Cellule technique (sur demande et sur base volontaire)</i>	<i>Janvier</i>	<i>Décembre</i>	<i>1 à 2X/an</i>

## 17. Partenaires conseils du projet

<b>Nom du partenaire</b>	<b>Rôle</b>
Bruxelles-Formation	Centre de formation
Centre FAC	Centre de formation
Lojega	Mise à disposition de chantiers pédagogiques
M.A.I.S.	Mise à disposition de chantiers pédagogiques
CPAS de Molenbeek et Jette	Apport de personnels
Equipes populaires	Soutien à la formation
Move asbl	Initiation à l'informatique
Centre d'appui aux services de médiation de dette et surendettement	Animations sur le budget, le surendettement, la médiation de dettes
Commune de Molenbeek	Apport financier
Fonds Social européen	Apport financier (à obtenir)

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<i>PDV</i>	47.428€	47.428€	47.428€	47.428€	47.428€	237.140€
<i>Commune</i>	36.000€	36.000€	36.000€	36.000€	36.000€	216.000€
<i>Autres</i>						
<b>Total</b>	<b>83.428€</b>	<b>83.428€</b>	<b>83.428€</b>	<b>83.428€</b>	<b>83.428€</b>	<b>453.140€</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <i>(achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)</i>						
Personnel <i>(rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)</i>	47.428€	47.428€	47.428€	47.428€	47.428€	237.140€
Fonctionnement <i>(loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)</i>						
<b>Total</b>	<b>47.428€</b>	<b>47.428€</b>	<b>47.428€</b>	<b>47.428€</b>	<b>47.428€</b>	<b>237.140€</b>

Personnel :

1 ETP niveau A – coordinateur/trice

Fonctionnement : /

Investissement : /

## **E. Continuation du projet**

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Participation au nouveau cadre de l'économie sociale (ES) et des structures d'ES mandatées en insertion (ESMI).

Une collaboration est également envisageable avec la Politique de la Ville Axe 1.



*Table des matières*

- A. Porteurs du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

## 3.3 - Guidance Énergétique

### Fiche projet – action



## Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 »

### Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** le projet vise la diminution des dépenses énergétiques des locataires communaux par le biais de leur information et de leur sensibilisation aux bonnes pratiques ainsi que par l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements.

**Porteur du projet :**  
Mission Locale de  
Molenbeek

## A. Porteurs du projet

### 1. Contact des personnes responsables

Pour la Commune de Molenbeek-Saint-Jean :

Nom, Prénom: A.C. Molenbeek-Saint-Jean – Gilbert Hildgen & Jef Van Damme

Fonctions : Secrétaire adjoint & Échevin délégué

Adresse : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Bruxelles

Tél. : 02/412.37.87

E-mail : [nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be)

Pour la Maison de Quartier Bonnevie :

Nom, prénom : Monserez, Lieven

Fonction : Coordinateur

Adresse : rue Bonnevie, 40 – 1080 Molenbeek-St-Jean

Tél. : 02 410 76 31

E-mail : [lieven.monserez@bonnevie40.be](mailto:lieven.monserez@bonnevie40.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Pour la Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Nom : A.C. Molenbeek-Saint-Jean – Service des Propriétés communales

Forme juridique : service communal

Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Bruxelles

Objet social : missions de service public

Personne de contact : Nathalie Vandeput

Tél. : 02/412.37.87

E-mail : [nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : [www.molenbeek.be](http://www.molenbeek.be)

*Connaissance du périmètre* : Le service des Propriétés communales possède des logements sur l'ensemble du périmètre.

*Expériences utiles* : Le service des Propriétés communales est un service de gestion locative et est dès lors amené à établir des décomptes de charges et des interventions techniques dans ses 360 logements. Le service traite les factures énergétiques et a une vue directe sur les coûts qui en découlent tant pour le gestionnaire que pour le locataire.

*Connaissance du fonctionnement de la Commune* : De fait.

Pour la Maison de Quartier Bonnevie :

Nom : Maison de Quartier Bonnevie

Forme juridique : ASBL

Siège social : rue Bonnevie, 40 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Bonnevie a comme objectif le défense, la promotion et le renforcement de la qualité de vie des habitants dans le quartier historique de Molenbeek et ceux environnants, ainsi que du droit à l'habitat.

Personne de contact : Lieven Monserez

Tél. : 02 410 76 31

E-mail : [lieven.monserez@bonnevie40.be](mailto:lieven.monserez@bonnevie40.be)

Site Internet : [www.bonnevie40.be](http://www.bonnevie40.be)

*Agrémentations par une autorité publique :*

- Arrêté ministériel portant l'agrément de Buurthuis Bonnevie ASBL en tant qu'Entreprise Sociale et Démocratique (ESD) 11/12/2019
- Arrêté ministériel portant l'agrément de Buurthuis Bonnevie ASBL en tant qu'Association pour l'Insertion par le Logement (AIPL) - l'insertion par le logement de personnes en situation de précarité sociale

*Connaissance du périmètre :* La Maison de Quartier Bonnevie est active depuis plus de 40 ans dans le centre historique de Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis une connaissance pointue du quartier et de ses habitants au fil des années via ses différents services et projets

*Expériences utiles :* Dans le cadre de ce projet de Guidance Énergétique, la maison de quartier Bonnevie a acquis plusieurs expériences utiles :

- Animations de plusieurs groupes concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le cadre d'un collectif Energie (2014-2015)
- Animations d'ateliers concernant le bon usage de logements à haute performance énergétique dans le cadre du projet AmbaPa (2012-2020)
- Suivi individuel et collectif des consommations des habitants
- Une relation de confiance avec les habitants du quartier via nos projets de quartier
- Une relation de confiance avec le service des propriétés communales
- Un travail de collaboration et de mutualisation avec d'autres associations de terrain au sein du Réseau Habitat

*Connaissance du fonctionnement de la Commune ?* La Maison de Quartier Bonnevie travaille de manière étroite avec les services communaux pour améliorer la situation de logement dans la commune de Molenbeek.

Nous sommes représentés :

- à la Commission d'Attribution des Logements Communaux
- à la Commission d'Attribution des Logements de Transit
- dans le bureau du Conseil Consultatif du Logement
- dans le Conseil d'administration de la MAIS (AIS Molenbeekoise)

Nous travaillons aussi, lors de chaque nouvelle législation, à la rédaction d'un Mémoire, co-construit avec l'asbl La Rue et des habitants du quartier. Dans celui-ci, nous relevons des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Par ailleurs, nous collaborons avec les services via différents projets, comme le projet Check Your Home dans le cadre du CRU (projet visant à proposer un service d'entretien des logements afin d'améliorer le confort et prévenir la dégradation des logements), le projet de Guidance Énergétique 2016-2020 précédent celui-ci, ...

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

§3 Favoriser la **lutte contre la précarité**, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement

- 1° Les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés ;

Secondaires : /

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le projet de « Guidance Énergétique » vise la diminution des dépenses énergétiques des locataires communaux par le biais de leur information et de leur sensibilisation aux bonnes pratiques. Il vise également l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements, ainsi que la réalisation d'un diagnostic des actions à mettre en place en priorité pour chaque immeuble de logements communaux.

Pour cela, des animations sont organisées par bâtiment, destinées à l'ensemble des locataires, visant à présenter les techniques et le fonctionnement du bâtiment de manière pédagogique. Elles permettent une prise de connaissance du ressenti du locataire par rapport à l'occupation de son logement et une première sensibilisation à une utilisation rationnelle de l'énergie et découverte du voisinage pour favoriser l'approche du mieux vivre ensemble.

Suite à ces animations, une invitation pour un suivi plus individuel sera proposée aux locataires. Sur base volontaire, une visite à domicile est alors organisée. Celle-ci aura pour but de sensibiliser de manière plus poussée à l'utilisation rationnelle de l'énergie et d'inviter le locataire à participer à des réunions mensuelles.

Lors de ces visites, et à partir d'une check-list, nous vérifierons la technique, l'usage et des bons réglages du logement.

Nous comptons pour la suite du programme capitaliser sur ce qui a déjà été entrepris dans la programmation Pdv 2017-2020 (3.3. Guidance Énergétique) et inviter les habitants ayant bénéficié de l'accompagnement de devenir des ambassadeurs du projet auprès des autres habitants afin d'encourager le dialogue entre pairs.

### 4. Origine du projet

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean met en location plus de 360 logements à caractère social à des personnes disposant de faibles revenus et se trouvant parfois dans des situations précaires (chômage, handicap, allocataires sociaux, familles nombreuses parfois monoparentales...). Les locataires rencontrent des difficultés dans la gestion quotidienne de leur logement, principalement en matière d'énergie. Compte tenu de ce public fragilisé, voire analphabète, de bâtiments +/- énergivores et de décomptes de charges pouvant présenter des montants conséquents, une « Guidance Énergétique » visant une sensibilisation à la bonne gestion de l'énergie semble importante et nécessaire. Celle-ci permettra un meilleur ajustement des provisions de charges réclamées aux locataires et donc l'amélioration de leurs conditions de vie.

Pour identifier et comprendre les points d'amélioration, il est indispensable d'intégrer dans l'analyse de la situation deux aspects. D'une part, le travail et la communication avec les locataires, principalement portés par un travail social d'information et de communication de la Maison de Quartier Bonnevie. D'autre part l'analyse de la gestion locative par le service des propriétés communales de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ce dernier aspect est assuré par le chargé de projet Guidance Énergétique engagé au sein de la Commune dans le cadre de ce projet et qui mène cette mission en étroite collaboration avec les travailleurs de la Maison de Quartier Bonnevie.

Les premières années écoulées du précédent projet, entre 2017 et 2020, nous amènent à nuancer et préciser ce diagnostic.

Les bâtiments récemment acquis/construits par la Commune depuis environ 2008, sont à haute performance énergétique (HPE) et sont dotés de techniques différentes du patrimoine immobilier des logements plus anciens.

Ces techniques nouvelles (régulation, HVAC) requièrent des compétences non présentes

actuellement au sein des services concernés de l'institution communale (conception, acquisition et gestion). Cela a généré de nombreux problèmes techniques à tous les niveaux, accumulés sur une décennie, ce qui ne permet pas une maîtrise exemplaire des consommations et des coûts.

Par ailleurs, cela a suscité des mécontentements auprès des habitants. Ceux-ci voyant le montant de leur loyer augmenter avec la promesse de voir leurs consommations énergétiques diminuer. Or, suite aux difficultés mentionnées, les décomptes tardent à arriver, les problèmes techniques tardent à être résolus et les entretiens ne sont pas toujours réalisés selon les besoins.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

Le projet de « Guidance Énergétique » a été soutenu par le programme Politique de la Ville 2017-2020 (3.3. Guidance Énergétique p.131).

Ce projet partait du constat qu'il y a lieu de lutter contre la précarité énergétique, de tenter la diminution de factures conséquentes des locataires au travers notamment d'ateliers de sensibilisation (en groupe et individuels). Face aux constats réguliers de l'importance des montants résultant des calculs de décomptes de charges des locataires communaux, nous constatons que, tant dans le nouveau bâti que dans le plus ancien, il est pertinent de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Par la même occasion, au travers des ateliers, le mieux vivre ensemble sera favorisé, ainsi que le rapprochement entre voisins occupant des immeubles communaux. Ce projet favorisait également l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements par le gestionnaire, ainsi que la réalisation d'un diagnostic des actions à mettre en place en priorité pour chaque immeuble de logements communaux.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI - Annexe 16 + 17*

- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? OUI*

Oui, la Maison de Quartier Bonnevie prend part à un projet pilote régional d'accompagnement des occupants de logements à Haute Performance Énergétique, porté par le Réseau Habitat. Celui-ci est subsidié par Bruxelles Environnement pour 2 années (2019 et 2020).

L'objectif de ce projet est la mise en place d'une réponse régionale à la nécessité d'accompagner les habitants de bâtiments à haute performance énergétique tel que cela a été imaginé dans le cadre du projet AmbaPa (Ambassadeurs du Passif) porté par la Maison de Quartier Bonnevie. L'action de Bonnevie dans ce projet s'oriente en 2 volets :

- une part est vouée à l'accompagnement des locataires de différentes AIS, de certains logements communaux et de propriétaires de logements CityDev.

- l'autre part est dédiée au pilotage du projet et à la mutualisation de l'expérience de Bonnevie et des autres associations du Réseau Habitat, afin de développer une méthodologie d'accompagnement et créer des outils reproductibles par la suite.

Pour plus d'informations, voir le document « Accompagnement des habitants de logements HPE. Rapport d'activités 2019 », en annexe.

Bonnevie met également un projet en place dans le cadre du CRU 3 « Gare de l'Ouest ». Ce projet comprend différentes actions :

- la formation de personnes en insertion-socio-professionnelle sur la thématique de l'entretien et des garanties des appareils et travaux, techniques de construction passives,... ;

- mise en place d'une boîte à outil pour la réalisation des entretiens ;

- un service de scan complet des logements afin d'établir les besoins ;

- un service d'entretien et de gestion du logement à la demande de l'occupant ;

- une collaboration avec le projet AmbaPa pour les occupants qui le souhaitent ;

- un accompagnement individuel pour les occupants qui le désirent.

- *En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?*

Le projet dans le cadre du CRU diffère dans 2 points principaux :

- il intègre une notion de formation socio-professionnelle ;
- il ne concerne pas uniquement les logements communaux.

Ce projet pilote soutenu par Bruxelles Environnement est orienté essentiellement sur l'usage des locataires, ainsi que la production d'outils et méthodologies reproductibles pour les bâtiments HPE de la Région bruxelloise. Trois constats importants liés à ce projet :

- Le manque de moyens humains et de compétences techniques des gestionnaires pour pouvoir gérer et entretenir leur parc de bâtiments HPE.
- La difficulté de faire un suivi des consommations réelles, compte tenu de la multiplicité des équipements techniques. Pour pouvoir faire ce travail, il serait nécessaire de coupler les consommations personnelles de l'habitant (obtenues via un travail de terrain des associations) aux consommations des équipements collectifs (obtenues via le gestionnaire).
- La nécessité de la mise en place d'une collaboration étroite entre accompagnateurs et gestionnaires des bâtiments afin d'assurer le suivi et le relais des informations pour atteindre les économies d'énergie promises par ces logements (lien entre Techniques et Usages).

Le présent projet de « Guidance Énergétique » répond à ces 3 constats et devrait permettre l'amélioration des performances énergétiques réelles des logements HPE des propriétés communales. Par ailleurs, un travail de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) offert à tous les locataires de la Commune, réalisé en étroite relation avec le service des propriétés communales, permettrait d'aller plus loin dans la démarche entamée et de réduire les consommations énergétiques des locataires. De plus, l'information des habitants se verra renforcée, permettant dès lors une meilleure maîtrise de leurs logements (consommations, confort, entretien,

compréhension des factures, etc.), un meilleur usage et une plus grande durabilité des acquis.

Nos actions établies dans le présent projet de « Guidance Énergétique » se voient donc renforcées et réadaptées selon notre expérience de terrain acquise via les 4 premières années de ce projet pilote.

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Le projet de « Guidance Énergétique » est destiné à tous les locataires des logements communaux de Molenbeek-Saint-Jean. La commune possède un nombre de 360 logements, dont plus du tiers (140) sont des logements passifs ou basse énergie (HPE). Le reste de ses logements (220) étant considérés comme énergivores. Le nombre total de locataires communaux s'élève à plus de 1.300 personnes (parents, enfants, couples et isolés).

En termes de nombre de participants escomptés, nous visons :

- L'accompagnement d'environ 20 ménages par an en visite à domicile, à travers des visites techniques menées par le service des Propriétés communales et des visites Usages par Bonnevie ;
- Des ateliers « décompte des charges » par bâtiment HPE à destination de 138 ménages sur 5 ans ;
- Des animations « Collectif Énergie » à destination d'environ 32 participants sur 5 ans.

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Dans ce projet, nous serons particulièrement attentifs à l'identification prioritaire de publics-cibles en situation de surconsommation énergétique.

Le premier moment de communication vers les locataires passera par un toute-boîte émis par la Commune informant sur les grandes lignes du projet (objectifs, actions, durée).

En fonction des besoins des actions, nous utiliserons les médias suivants : flyers, mails, courriers ... Mais, en amont, nous recourrons systématiquement à une prise de contact avec les locataires via du porte-à-porte pour

notamment permettre aux habitants de mettre un/des visage(s) sur le projet, de faire connaissance et ainsi créer un lien de confiance. Ce sera aussi l'occasion de présenter le projet et ses objectifs de vive voix et de manière accessible. Enfin cela permettra de cerner en amont les attentes et besoins spécifiques des habitants (afin, par exemple, de détecter quelques petites interventions prioritaires en vue de la préparation d'un Kit Énergie personnalisé). Par la suite et tout au long du projet nous privilégierons les appels téléphoniques pour maintenir le lien avec les habitants et assurer le bon suivi de l'accompagnement.

Parallèlement, tout en gardant une attention particulière vis-à-vis de la fracture numérique, nous testerons les nouveaux médias sociaux tels que WhatsApp.

Un autre atout, ce sera de recourir au parrainage des nouveaux participants par d'autres ayant participé au précédent projet de « Guidance Énergétique » et à d'autres activités de la Maison de Quartier. A ce titre, les AmbaPa (Ambassadeurs du Passif) sont également une des grandes forces du projet.

Grâce à leur expérience, ils peuvent conseiller les nouveaux habitants avec une posture d'égal à égal. Ils connaissent leurs réalités et trouvent facilement les mots justes. Ils sont des personnes clés pour créer des liens de confiance avec les habitants. De plus, plusieurs d'entre eux parlent arabe, ce qui peut grandement faciliter les échanges avec des habitants ne maîtrisant pas tout à fait le français.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Au niveau des animations collectives, la force de nos outils pédagogiques est de s'adresser au public-cible, quelques soit la culture, ethnicité, âge, genre, handicap,...

Les animations développées seront adaptées aux personnes précarisées en recourant à l'expérimentation et à la vulgarisation des informations. Nous veillerons à trouver un

équilibre dans la mise au point des outils pour qu'ils ne soient pas vécus par les participants comme scolaires, en faisant preuve de créativité dans le mode de communication pour dépasser les canaux traditionnels.

Les outils seront conçus principalement à destination de personnes adultes, ayant un pouvoir d'action sur leur logement, en prenant en compte les contraintes et les besoins de chaque participant.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Le projet de « Guidance Énergétique » s'adressant uniquement à des locataires de logement communaux à caractère social, il ne visera donc pas à une plus grande mixité sociale.

- *Communication*

Tout d'abord, nous établirons un plan de communication, en concertation entre les deux porteurs de projet afin de favoriser une communication sur celui-ci qui soit la plus claire et large possible, en évitant les redondances.

Nous voyons ici deux volets de communication. Un concernant la visibilité du projet vis-à-vis des professionnels, et l'autre concernant notre public cible, directement concerné par le projet. La communication vis-à-vis du public visé est décrite dans le point précédent.

Pour la communication du projet de manière générale, nous prendrons soin de communiquer en interne sur la suite donnée au projet de Guidance Énergétique 2017-2020 via un moment de présentation auprès des travailleurs communaux et de la maison de quartier Bonnevie. Pour une collaboration efficace, nous voyons l'intérêt de présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces du précédent projet qui nous ont conduits à proposer celui-ci.

En cours de projet, nous prévoyons de faire appel à un comité de pilotage constitué de représentants communaux, de représentants du secteur de la Performance Énergétique,

d'accompagnateurs de terrain, d'administrations régionales concernées,... Se réunissant une fois par an. Ces moments de partage permettront d'une part de prendre de la hauteur vis-à-vis de notre travail de terrain, mais également de faire remonter, en cours de projet, nos constats, nos freins, nos suggestions d'amélioration. Cette communication permettra que la transparence règne sur le projet à tout niveau.

En cours de projet, nous prévoyons d'agrémenter le « Guide de Bonnes Pratiques » entamé dans la première version du projet. Tous ces constats rassemblés sous forme de guide pourront ainsi être communiqués aux autres communes.

En fin de projet, nous réaliserons un événement de clôture du projet lors duquel nous partagerons le « Guide » et communiquerons sur les résultats obtenus. Y seront conviés les habitants, les parties prenantes du projet et les autres communes de Bruxelles.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Nous nous inscrivons totalement dans le Plan Climat. Notre but, pendant les ateliers et les visites techniques est d'informer et éduquer les habitants à une gestion adaptée aux spécificités de leur logement et de leurs usages. L'apprentissage de bonnes pratiques (par exemple l'entretien régulier des bouches de ventilation) n'affecte pas uniquement la facture finale des consommateurs mais aussi leur empreinte écologique et la durabilité des bâtiments.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- Amélioration des connaissances des locataires en matière d'énergie en vue de la diminution de leurs factures d'énergie et création de liens entre voisins ;

- Prise de connaissance par les locataires des bâtiments occupés ; permettre aux locataires de se situer par rapport aux moyennes théoriques de consommation énergétique en RBC ; inciter les locataires à devenir responsables en matière de consommation d'énergie ;

- Sur demande volontaire : le réglage en direct des techniques (thermostat, vannes grippées, purge de radiateur, désobstruction des bouches de ventilation) ;

- Création d'une relation de confiance avec le gestionnaire et les locataires ;

- Organisation d'actions et d'informations sur l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) ;

- Conscientisation des locataires sur leurs consommations d'énergie ;

- Développement d'une meilleure maîtrise technique des bâtiments communaux par le gestionnaire afin d'apporter des conseils plus adaptés aux locataires les occupant ;

- Vue réelle de la consommation énergétique par bâtiment (y compris ce qui n'est pas dans les charges locatives) et comparaison avec les logements ciblés par le présent projet valeurs théoriques de la norme PEB ;

- Transmission des résultats obtenus à l'ensemble des locataires ;

- L'ébauche du Guide produit dans le cadre 1er projet, sera enrichie des expériences de terrain en vue de la promotion de tels projets dans les autres Communes de la RBC.

## **8. Impacts attendus**

- Diminution effective du coût des factures énergétiques des locataires communaux ;

- Meilleure maîtrise des consommations énergétiques par les locataires ;

- Moins de plaintes des locataires touchés par le projet auprès du gestionnaire ;

- Meilleure connaissance du patrimoine locatif et des difficultés techniques s'y rapportant par le gestionnaire ;

- Diffusion du projet dans d'autres Communes de la RBC à travers le Guide de bonnes pratiques.

## **9. Méthode d'évaluation envisagée**

- Au niveau des actions de la Maison de Quartier Bonnevie :

• Animation collective finale d'évaluation avec les locataires participants ;

• En fin de projet, une animation collective sera

organisée avec les habitants afin d'évaluer d'une part leur degré de satisfaction, individuelle et collective, via des techniques d'émergence (sociocratie). D'autre part, on évaluera l'évolution de leur consommation afin de voir quel impact le projet aura eu sur celle-ci.

- Au niveau des actions de la Commune :

- Inventaire des interventions à réaliser suite aux visites techniques effectuées réellement et à l'établissement de fiches d'identité et intégration de celles-ci dans les marchés publics existants ou à créer ;
- Amélioration de l'annualité des décomptes de charges pour l'ensemble des bâtiments y compris les HPE ;
- Augmentation de la périodicité des entretiens.

- Au niveau de la relation entre les porteurs du projet :

- Réunions mensuelles de collaboration entre les chargés de projet de Bonnevie et du service des Propriétés communales.

Lors de ces échanges, nous feront le point sur l'avancement du projet. Nous prendrons le temps d'observer les situations concrètes avec différents regards et différentes compétences. Nous pourrons ainsi agir de façon efficace et améliorer le projet au fur et à mesure des constats de terrain. Elles permettent également aux différentes parties de comprendre les processus en cours.

### 10. Conditions de réussites :

- Pour réaliser l'ensemble du projet, il y a nécessité de l'obtention du subside Politique de la Ville 2021-2025, étant donné l'absence de crédits suffisants sur fonds propres ;
- Nécessité d'une collaboration effective des locataires, avec une présence régulière aux ateliers. En conséquence, il y a également une nécessité d'avoir un accès physique aux logements des participants, qu'ils nous ouvrent leur porte ;
- Optimalisation de la collaboration entre la Maison de Quartier Bonnevie et le Service des Propriétés communales.

Cette collaboration est une réelle force du

projet. Elle permet d'observer les situations concrètes avec différents regards et différentes compétences. Elle permet aussi d'agir de façon plus efficace et d'améliorer le projet au fur et à mesure des constats de terrain. Elle permet également aux différentes parties de comprendre les processus en cours. La Maison de quartier peut comprendre, par exemple, pourquoi la résolution d'un problème prend du temps et peut aussi en expliquer les raisons aux habitants. Ceux-ci sont alors plus compréhensifs vis-à-vis du gestionnaire. Les services communaux comprennent quant à eux davantage les situations et revendications des occupants ;

- Réduire le climat de défiance pouvant exister dans certaines situations entre des locataires et le gestionnaire.

La relation de confiance peut mettre du temps à être installée. Elle joue un rôle capital dans la participation des habitants. Cette relation était déjà installée avec certains locataires de logements HPE rencontrés dans le précédent projet de Guidance Énergétique. Cette confiance est accrue par le fait que la Maison de Quartier Bonnevie n'est pas la commune. Elle peut entretenir avec les habitants des relations moins formelles et concentre moins les plaintes de ceux-ci. Sa présence permet d'apaiser les relations et de formuler des demandes plus constructives. Elle joue un rôle de tiers, d'intermédiaire ;

- Des décomptes des charges annuels et détaillés, permettant de visualiser les consommations réelles des ménages accompagnés.

La Commune a de gros retards dans ses décomptes de charges. Dans plusieurs bâtiments (par exemple Rue Comte de Flandre n°3 ou Rue Etangs noirs n°78), il n'y a eu qu'un seul décompte de charges depuis l'aménagement, il y a 3 ans. Sur le contenu des charges communes également les habitants ont rarement toutes les informations nécessaires étant donné la présence d'équipements techniques collectifs dont les valeurs des consommations sont entre les mains du service des Propriétés communales. Par ailleurs, il est

important de souligner que même les services responsables du décompte des charges sont démunis face aux nouveaux systèmes encore trop souvent défaillants. Les habitants vivent dans la crainte de dettes importantes. Ceci ne facilite en aucun cas l'accompagnement sur les usages, car les occupants n'ont pas conscience et aucune vue sur leurs consommations. La Maison de Quartier Bonnevie encourage alors d'autant plus les habitants à faire leur relevé de compteur. Mais un décompte de charges régulier, une fois par an, serait un facteur de responsabilisation et de sérénité pour les habitants. Aujourd'hui, ils se sentent souvent victimes et non responsables de leur situation. Bonnevie et la Commune collaborent autant que possible pour améliorer cette situation.

#### **11. Indicateurs de résultats :**

- Nombre de participants ;
- Nombre de visites à domicile par an ;
- Nombre d'animations collectives par an ;
- Nombre de personnes reçues en entretien individuel par an ;
- Nombre de cartes d'identités des logements réalisées par an ;
- Taux de satisfaction des acteurs et participants ;
- Impact symbolique (qualitatif) : image et rayonnement positif du projet sur d'autres bâtiments ou Communes ;
- Nombre de ménages ayant bénéficié d'un suivi individualisé des consommations par an ;
- Diminution des factures énergétiques.

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Oui, mais elle s'intègre dans le cadre du projet « 3.3. Guidance Énergétique 2017-2020 ».

Quand ce ne sera pas possible, les animations collectives auront lieu dans les locaux de la Maison de Quartier Bonnevie, rue de Geneffe n°12

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 15. Engagement de personnel :

Au niveau de la Commune : pérenniser le poste d'ingénieur engagé dans le cadre du Projet 2017-2020 – Guidance énergétique. Il s'agit d'un niveau A employé mi-temps à financer sur la totalité de la programmation 2021-2025.

### 14. Localisation de l'activité

Quand les conditions le permettront, les animations collectives seront organisées dans les logements concernés, dans le bâtiment si l'espace le permet, ou dans des lieux proches des logements (parc public, crèche, ...). La proximité du lieu d'animation permet souvent un taux de participation plus important. Par ailleurs, cela permet parfois la découverte de nouveaux lieux pour le public-cible.

Au niveau de la Maison de Quartier Bonnevie : prolongation du contrat d'un collaborateur engagé sur l'accompagnement des usagers. Bonnevie travaille au sein de la Commission Paritaire 329.01, avec le barème pour un Collaborateur éducatif (B1C-B1b), à hauteur 0.5 ETP pour la programmation 2021-2025. Bonnevie prend en charge les coûts de personnel indirects (comptabilité, coordination, ...).

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Qui ?	Description	But	Fréquence
2021	Service des propriétés communales Bonnevie	Présentation des résultats du projet de Guidance Énergétique 2016-2020 (Force, Faiblesses, Opportunités et Menaces) et des actions du présent projet	Harmoniser la collaboration entre le service des propriétés communales et la Maison de Quartier Bonnevie	1x
2021-2022	Service des propriétés communales	Visites techniques des bâtiments HPE	Finaliser les cartes d'identité des bâtiments	6x/an
2021-2022	Service des propriétés communales	Soutien au décompte des charges et analyse détaillée des consommations pour les logements HPE	Avoir une vision des consommations réelles des habitants afin de pouvoir leur faire un retour	6x/an
2022-2023-2024	Bonnevie	Ateliers « décompte des charges » par bâtiment HPE	Permettre aux habitants de mieux comprendre leurs consommations et repérer les « gros » consommateurs	6 ateliers/an
2023-2024-2025	Bonnevie	Collectif Energie : coaching mensuel collectif et personnalisé	Permettre une meilleure gestion de l'énergie	10 réunions/an
2023-2024-2025	Service des propriétés communales	Analyse détaillée des consommations par ménage	Avoir un retour concernant la performance énergétique réelle des bâtiments	10x/an
2023-2024-2025	Bonnevie	Suivi individualisé des consommations	Permettre aux habitants de mieux comprendre leur consommation et les actions à mettre en œuvre	10x/an
2022-2023-2024-2025	Service des propriétés communales	Visites techniques à domicile, à la demande	Pour pouvoir relever et résoudre des problèmes techniques	10x/an
2022-2023-2024-	Bonnevie	Visite à domicile Usages, à la demande	Pour pouvoir relever et résoudre des problèmes liés à l'usage, pour une meilleure maîtrise du logement	10x/an

2025				
2022-2023-2024-2025	Bonnevie	Ateliers concernant l'usage de logements HPE	Pour transmettre les informations concernant l'usage de ce type de logement	A la condition que la Commune acquiert de nouveaux logements durant l'exécution du projet
2021-2022-2023-2024-2025	Bonnevie Service des Propriétés communales	Réunion de collaboration mensuelles	Mise en commun du travail de partenariat (suivi des consommations, problèmes techniques, problèmes d'usage, confort des habitants, ...)	10x/an
2022-2023-2024-2025	Bonnevie Service des Propriétés Communales	Comité de pilotage	Réunion de plusieurs acteurs concernés par nos questions afin d'avoir un regard extérieur (responsables communaux, représentants du secteur HPE, chercheurs, bureaux d'étude, ...)	1x/an
2025*	Bonnevie Service des Propriétés Communales	Événement de clôture	Communiquer les résultats du projet	1x
2024-2025*	Bonnevie Service des Propriétés Communales	Rédaction d'un Guide de bonnes pratiques	Partage d'expérience avec d'autres communes et d'autres partenaires	1x

\* Ces activités ne seront pas subsidiées par PdV et nous devons encore trouver un subside pour les couvrir.

## 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
Réseau Habitat	Apport des conseillers en rénovation et mise en commun d'outils créés

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	23.012,60	51.514,60	53.902,60	55.303,60	57.822,60	241.556,00€
Commune						
Autres*						
<b>Total</b>	<b>23.012,60</b>	<b>51.514,60</b>	<b>53.902,60</b>	<b>55.303,60</b>	<b>57.822,60</b>	<b>241.556,00€</b>

\*Autres : financement de Bonnevie par le CRU 3 de 150.000 sur 4 ans (2019-2022)

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)						
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	Commune : 11.693,80  Bonnevie : 11.318,80	Commune : 27.043,80  Bonnevie : 24.470,80	Commune: 28.664,80  Bonnevie : 25.237,80	Commune: 29.275,80  Bonnevie : 26.027,80	Commune: 30.253,80  Bonnevie : 27.568,80	Commune: 126.932,00  Bonnevie : 114.624,00
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)						
<b>Total</b>	<b>23.012,60</b>	<b>51.514,60</b>	<b>53.902,60</b>	<b>55.303,60</b>	<b>57.822,60</b>	<b>241.556,00</b>

Personnel :

0.5 ETP Niveau A - ingénieur

0.5 ETP barème B1C-B1b – Collaborateur éducatif

Fonctionnement : /

Investissement : /

## E. Continuation du projet

### **20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? Oui**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Nous continuerons à chercher des financements pour pouvoir pérenniser le présent projet de Guidance Énergétique et l'ouvrir à tous les citoyens molenbeekois dans le besoin, c'est-à-dire par uniquement aux locataires sociaux.

Nous proposerons de partager notre expertise lors de l'arrivée de nouveaux logements à hautes performances énergétiques dans le cadre des contrats de quartier durables (CQD) à Molenbeek.

Dans le cadre de la stratégie de rénovation 2050 mise en place par le gouvernement de la Région bruxelloise, une attention particulière est donnée à l'accompagnement des ménages en vue de diminuer leur facture énergétique. Nous suivons de près les stratégies mises en place afin de jouer notre rôle auprès des ménages dans le besoin pour accompagner cette transition énergétique.

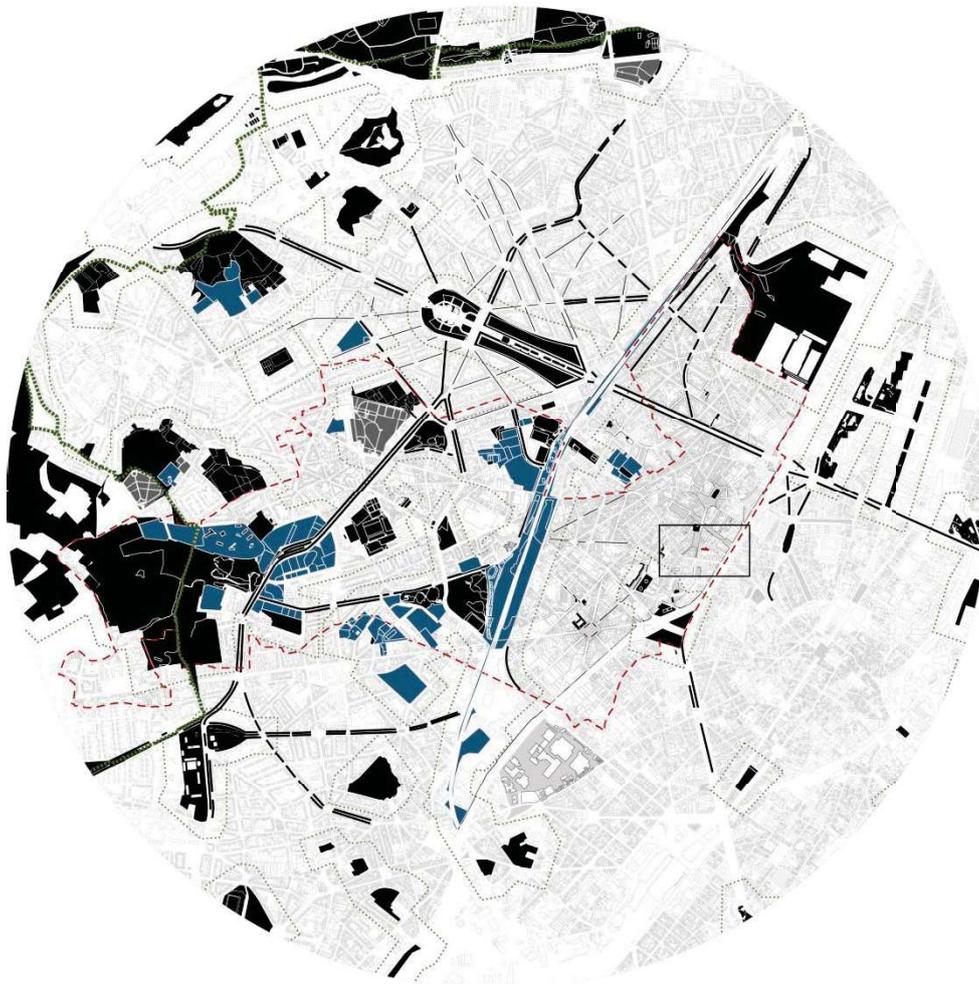
Par ailleurs, nous sommes convaincus du rôle d'Assistance à Maitrise d'Usage, mis en place sur le territoire français. Les conclusions qu'ils ont pu tirer de leurs expériences convergent avec les nôtres : pour obtenir une maitrise d'usage, un accompagnement est nécessaire. Nous continuerons à entretenir nos contacts avec ce réseau afin de pouvoir développer une collaboration.

*Table des matières*

- A. Porteur du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

### 3.4 Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants par le SAMPA

Fiche projet – action



#### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme** : Soutien  
psychologique pour les  
primo-arrivants  
**Porteur du projet:**  
SAMPA

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : DENOEL Christophe

Fonction : Directeur général

Adresse : Rue Comte de Flandre, 15 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél. : 02/422.06.72

E-mail : [c.denoel@move.brussels](mailto:c.denoel@move.brussels)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE)

Forme juridique : ASBL

Siège social : Rue Comte de Flandre, 15 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : L'association a une finalité sociale. Elle a pour but de développer une action sociale en matière de cohésion sociale dans la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en travaillant dans une optique de prévention et d'éducation permanente. Forte d'une vision inclusive et participative, elle s'adresse à toutes et tous et particulièrement aux jeunes et aux publics fragilisés de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, grâce à l'ouverture, la mixité et les dialogues sous toutes leurs formes.

Personne de contact : DENOEL Christophe

Tél. : 02/422.06.72

E-mail : [c.denoel@move.brussels](mailto:c.denoel@move.brussels)

Site Internet : [www.move.brussels](http://www.move.brussels)

Agréations par une autorité publique : Commune de Molenbeek-Saint-Jean autorisation

ISP ? Non

Connaissance du périmètre: Nous avons développé une très bonne connaissance des caractéristiques des différents quartiers de Molenbeek et des différentes populations qui y vivent.

Expériences utiles : Notre association a été créée en 1992.

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? Nous sommes une asbl dite para-communale.

## Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

### Prioritaire :

§3 Favoriser la **lutte contre la précarité**, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement

- 3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme

### Secondaires :

§3 Les actions ou opérations favorisant la **lutte contre la précarité** dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

- 2° les actions ou opérations de financement et de subside d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

Le SAMPA propose le financement de 2 psychologues à mi-temps qui reçoivent les personnes en entretien individuel ou familial. Le but est de travailler uniquement avec des personnes primo-arrivantes qu'elles fréquentent déjà ou non le SAMPA pour une autre activité. S'il y a des demandes ou thématiques spécifiques qui reviennent des groupes de parole pourraient être mis sur pied. Les entretiens ont lieu du lundi au vendredi toute la journée.

Types de problématiques rencontrées en entretien :

- Problématiques liées au contexte de l'exil
- Problèmes liés aux difficultés rencontrées dans le parcours d'intégration
- Problèmes psychopathologiques : dépression ; troubles anxieux ; schizophrénie ; personnalité border-line ; PTSD ; etc
- Problèmes relationnels, interactionnels et de communication : difficultés relationnelles familiales ; difficultés relationnelles de couple ; violence intra-familiale ; violence conjugale ; difficultés ressenties par les parents dans l'éducation de leurs enfants ; difficultés des parents confrontés aux comportements délinquants de leurs enfants.
- Problèmes psychologiques depuis le pays d'origine (vulnérabilité), redéclenchés dans le pays d'accueil parfois par le vécu de grand stress...
- Problèmes psychiques d'origine sociale : perte de statut légal en Belgique ; perte de travail ; exclusion du chômage ; recherche infructueuse de travail ; perte de l'aide sociale ; difficulté à trouver un logement décent ; vécu d'exclusion et de grande précarité sociale (SDF) ; travailleur « pauvre » ; etc.
- Problèmes psychiatriques nécessitant une prise en charge médicale en parallèle : travail en réseau avec des psychiatres à l'Hôpital Brugmann, l'Hôpital Saint-Pierre, l'Hôpital Erasme, Centres de Santé Mentale (D'ici et d'Ailleurs, Rivage, Méridien, Chapelle-aux-Champs, etc).

### 4. Origine du projet

Le SAMPA travaille avec un public primo-arrivants. A Molenbeek-Saint-Jean, 28 % de la population a une nationalité étrangère. La grosse majorité de ces personnes sont de nationalité marocaine. En 2019, 2845 personnes ont rejoint la commune de Molenbeek-Saint-Jean en venant de l'étranger. De plus, il faut ajouter à ces chiffres toutes les personnes inscrites au registre d'attente comme les demandeurs d'asile, les personnes en demande d'inscription et les personnes sans séjour légal. Ce qui augmente quand même les pourcentages cités ci-dessus mais pour lesquels aucun chiffre officiel n'existe. Il est très difficile de définir un nombre de personnes pour ce public. Le SAMPA pense néanmoins qu'ils représenteraient entre 5 % et 10 % de la population.

En outre, depuis, la guerre en Syrie de nombreux réfugiés se sont également installés à Molenbeek-Saint-Jean. A titre d'exemple, et même s'ils ne sont pas tous réfugiés 6% des nouveaux immigrants viennent de ce pays. Nombreux sont les nouveaux migrants qui ont eu un parcours d'exile difficile. Ils souffrent parfois de graves traumatismes liés au contexte dans le pays d'origine ou lors du parcours. Bien souvent, l'adaptation à la vie en Belgique est difficile aussi. Le SAMPA propose donc un accueil global à ces personnes primo-arrivantes afin de faciliter l'insertion au sein de la société belge. Les outils utilisés pour y parvenir sont : les cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, un service social spécialisé en droit des étrangers, un suivi en insertion socioprofessionnelle et enfin un service psychologique.

Au cours des dernières années, la population primo-arrivante est de plus en plus demandeuse de rencontrer de manière régulière un(e) psychologue. Comme expliqué plus haut, les traumatismes vécus par ces personnes sont bien réels notamment en raison de conflits armés mais également dus aux difficultés rencontrées dans le pays d'accueil : Adaptation à de nouvelles coutumes et règles, problèmes administratifs liés au séjour, conflits familiaux,

précarité,...

C'est sur cet aspect que le SAMPA demande le soutien de la Politique de la ville.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? – OUI*

L'enjeu principal est permettre aux personnes primo-arrivantes de pouvoir s'insérer au sein de la société belge. Pour ce faire, le suivi psychologique est indispensable. En effet, si une personne n'est pas bien mentalement, elle sera incapable de trouver un emploi ou de suivre des cours de français par exemple. En outre, les psychologues du SAMPA sont spécialisées dans toutes les questions liées à l'exil et aux traumatismes vécus dans le pays d'origine ou ceux liés à l'adaptation à la société belge.

Le but est donc de pouvoir aider ces personnes à trouver une stabilité en Belgique afin de faire partie intégrante de la société belge.

- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ? OUI annexe 5 p.51*
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ? NON.*

## **5. Public visé et communication sur le projet**

Le public visé est un public primo-arrivant. Pour le SAMPA est primo-arrivant toute personne récemment arrivée en Belgique dans un but autre que touristique et ayant au maximum un titre de séjour définitif depuis moins de 5 ans. Le SAMPA s'adresse aux personnes primo-arrivantes essentiellement majeures sauf en cas de suivi familial. Le SAMPA travaille sur l'entièreté du territoire molenbeekois, néanmoins, la majorité des primo-arrivants s'établissent dans la ZRU. Le SAMPA en 2019, a reçu 1402 personnes tous services confondus de 73 nationalités différentes. Plus de 50 % de ces personnes ont des revenus précaires (CPAS, prise en charge par un tiers, sans revenus,...).

- *Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?*

Les usagers du service psychologique du SAMPA sont souvent orientés par d'autres sous-services du SAMPA tels que le service socio-juridique en droit des étrangers, les cours de français ou encore le service d'insertion socio-professionnelle. Ils sont également envoyés par d'autres services de l'asbl MOVE, des services communaux, des services de santé mentale bruxellois, l'ONE de Molenbeek, les interprètes du SETIS, des ONG telles que Médecins du Monde ainsi que par le bouche à oreille entre usagers.

- *Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle, ...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?*

Le SAMPA a toujours soutenu l'autonomie des personnes. Il est indispensable que les usagers soient les acteurs de leur propre vie. C'est pourquoi, il est important de les responsabiliser et de ne pas les voir que comme des victimes. Afin de faciliter les échanges quand les usagers ne parlent pas le français, le SAMPA passe par des services d'interprétariat social tels que le SETIS ou Bruxelles-Accueil.

- *Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?*

Le SAMPA accueille tout nouveau migrant quel que soit son statut social. Toutefois, il n'y a pas d'objectif spécifique par rapport à la mixité sociale.

- *Communication*

Le service psychologique du SAMPA étant déjà surchargé par les demandes ne fait pas de publicité à proprement parlé. Le SAMPA travaille surtout en réseau et les usagers sont orientés par des collègues aussi bien en interne qu'en externe.

Le service psychologique recevra en moyenne 60 personnes par an et réalise aux environs 500 entretiens.

## **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

- Une fontaine à eau a été installée. Il n'y a pas de gobelets mis à disposition sauf sur demande. Le but étant que les personnes se déplacent avec un contenant ;
- En outre, lors d'achat, le SAMPA essaie de favoriser le matériel à basse énergie ;
- Il y a un tri systématique des déchets aussi bien pour le personnel que pour le public ;
- Il est demandé d'imprimer un maximum en noir et blanc, l'impression et photocopies couleurs doivent être l'exception ;
- Il y a des stickers ou des affiches dans certains locaux comme les toilettes par ex rappelant d'éteindre les lumières ;
- Il y a un encouragement à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur pour le personnel. Quant au public, l'ascenseur n'est accessible qu'aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes avec des poussettes ;
- Le personnel doit amener ses propres verres, couverts et assiettes car aucun accessoire de cuisine jetable n'est donné ;
- Au niveau de la mobilité l'abonnement en transport en commun est offert par l'employeur et si le travailleur effectue ses déplacements à vélo les km sont remboursés.

## **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

Rencontrer un maximum de personnes primo-arrivantes par an dans le cadre d'un suivi psychologique. Le SAMPA pense pouvoir accueillir en 2021 et les années suivantes 60 personnes. Dans ces 60 personnes rencontrées par an, 50 % sont de nouveaux dossiers. Pour le reste, il s'agit de continuer à assurer un suivi psychologique dans le long terme car parfois les conditions de séjour ou traumatismes durent sur du long voire du très long terme.

## **8. Impacts attendus**

L'enjeu principal des psychologues est de favoriser et soutenir une intégration harmonieuse des personnes migrantes dans la société belge.

Les primo-arrivants sont régulièrement confrontés à diverses formes de stress en arrivant en Belgique : rupture avec leur famille d'origine au pays ; isolement ; perte d'un statut valorisant dans le pays d'origine et difficulté à

se faire une nouvelle place dans la société du pays d'accueil ; nouveaux repères culturels à acquérir et souvent une nouvelle langue ; pertes de repères dans la cellule familiale quant au rôle de chacun (parents/enfants ; homme/femme ; etc) ; formation et recherche d'emploi ; recherche d'un logement décent ; réactivation de certains traumatismes vécus au pays ; repenser l'éducation des enfants en adéquation avec la culture, les lois et normes de la société d'accueil ; problèmes de santé ; identifier et comprendre les institutions du pays d'accueil et leurs attentes; etc.

Par des entretiens individuels, de famille ou de couple mais aussi des animations de groupes, le service psychologique soutient les primo-arrivants dans leur parcours d'intégration dans la société belge. Les entretiens psychologiques permettent entre autres : d'acquérir des nouveaux repères culturels et de tisser des ponts entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil ; de mettre en mots le vécu de déracinement ; d'aborder le stress ressenti dans le parcours de migration ; de favoriser l'expression des émotions ressenties ; de faire un travail de deuil sur les pertes de parents ou de proches ; l'élaboration psychique des traumatismes vécus dans le pays d'origine, dans le parcours de migration ou en Belgique et tenter d'en apaiser les symptômes ; aide à la mise en place de projets de formation et d'insertion socio-professionnelle ; soutien dans l'éducation des enfants ; favoriser une bonne communication et de bonnes relations dans la famille et dans la société; soutien dans les questionnements d'ordre identitaire; orientation dans les institutions du pays d'accueil ; valorisation des ressources personnelles des personnes ; de mettre en place un réseau autour de la personne et des familles (médecin de famille ; ONE ; Ecole ; PMS ; Maison de la Femme ; Maisons de Quartier; Ecole de devoirs ; AMO (Service d'aide aux jeunes en milieu ouvert) ; Solidarités & Savoirs ; Service de Santé Mentale ; Hôpital ; CPAS ; Commune ; Actiris ; Médiation Locale ; services de prévention ; etc)

## **9. Méthode d'évaluation envisagée**

Dans ce cadre-ci, il n'y a pas vraiment d'indicateurs visibles hormis le nombre de personnes demandant un suivi psychologique et le nombre d'entretiens réalisés par an.

## **10. Conditions de réussites :**

Afin de garantir la réussite du projet, il faut pouvoir obtenir le financement pour engager 2 personnes à mi-temps jusqu'en juillet 2021 puis une personne à  $\frac{3}{4}$  temps. Dans le cadre du SAMPA, il s'agit d'une continuité du projet. Beaucoup d'utilisateurs fréquentent déjà le service et il serait impensable de ne plus pouvoir les aider d'autant plus que tous les services de santé mentale sont complètement saturés. Le SAMPA tient en outre à préciser que suite au confinement beaucoup de personnes fragilisées l'ont été encore plus. Il est important de pouvoir continuer offrir l'aide dont elles ont tant besoin.

## **11. Indicateurs de résultats :**

- Nombre de personnes suivies par an
- Nombre d'entretiens réalisés par an

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Non car il s'agit d'une continuité du projet déjà financé par le programme PdV 2017-2020 (2.1. [SAMPA – Accompagnements psychologiques des Primo-Arrivants](#) p.93).

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

Rue du Comte de Flandre 15 – 1080  
Molenbeek-Saint-Jean

### 15. Engagement de personnel :

2 psychologues à mi-temps de janvier 2021 à juillet 2021 – Niveau A Ensuite une psychologue à  $\frac{3}{4}$  temps jusqu'à fin 2025 – Niveau A

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021-2025	Réalisation d'entretiens psychologiques	Aider à l'intégration des personnes primo-arrivantes au sein de la société en belge en les aidant notamment d'un point de vue psychologique quand c'est nécessaire	01.01.2021	31.12.2025	Du lundi au vendredi toute la journée

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
NA	

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
PDV	46.457€	46.457€	46.457€	46.457€	46.457€	232.285€
Commune						
Autres						
<b>Total</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>232.285€</b>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Matériel & investissement <sup>1</sup> (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux, ...)						
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	46.457€	46.457€	46.457€	46.457€	46.457€	232.285€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies, ...)						
<b>Total</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>46.457€</b>	<b>232.285€</b>

#### Personnel :

Les 2 personnes ½ temps (jusqu'en juillet 2021 puis 1 personne ¾t emps) qui vont travailler sur le projet ont toutes les deux un diplôme de psychologue. L'une travaille au sein du SAMPA depuis 2000 et l'autre depuis 2011. Elles sont toutes les deux formées au travail avec des personnes primo-arrivantes et sont spécialisées dans les traumatismes liés à l'exil. En outre, elles ont toutes les deux suivi des formations à l'EMDR et peuvent maintenant utiliser cet outil qui donne des résultats plus rapides avec certains usagers.

#### Fonctionnement : /

#### Investissement : /

<sup>1</sup> Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

## E. Continuation du projet

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ? OUI**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Essayer de trouver des financements pour payer le salaire des psychologues. Il faut quand même préciser que la Politique de la ville est pratiquement le seul subside qui permet de financer des entretiens psychologiques individuels. Bien que le SAMPA ait essayé de trouver d'autres sources de financement, elles ont toutes été refusées.



*Table des matières*

Objectifs Opérationnels

A. Porteur du projet

B. Conception du projet

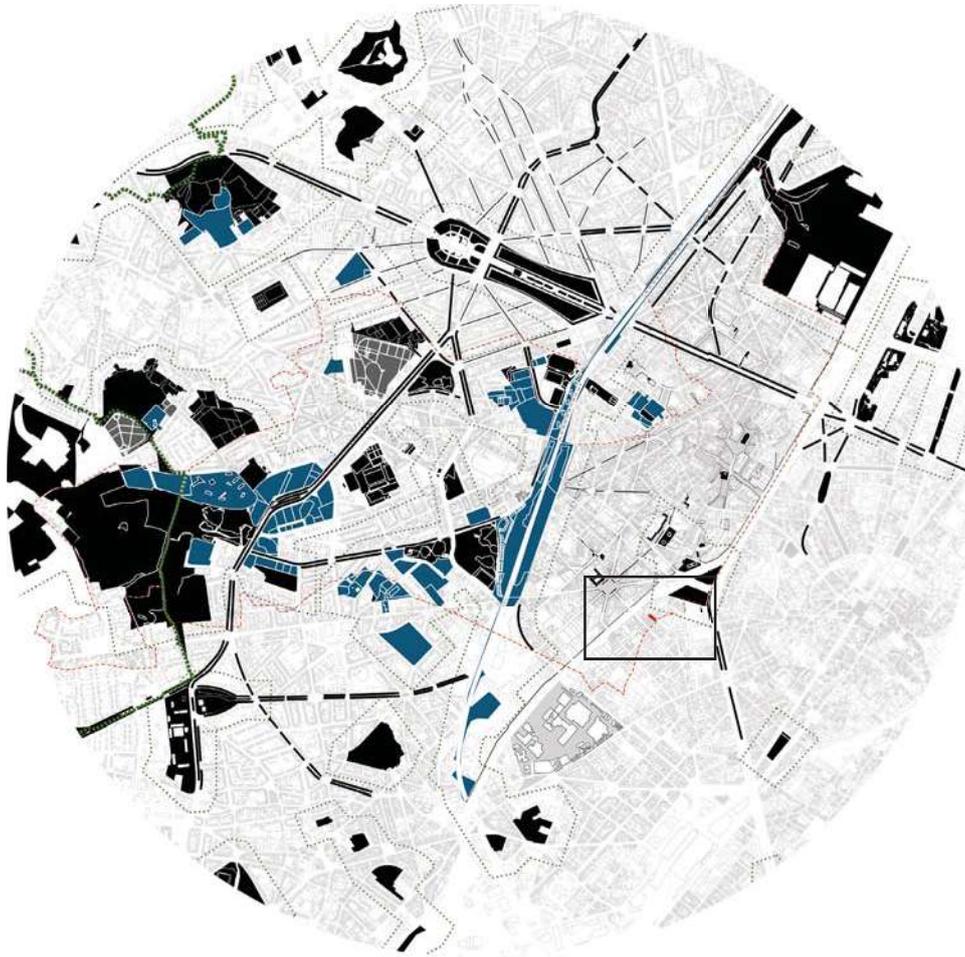
C. Mise en oeuvre détaillée du projet

D. Moyens

E. Continuation du projet

# 3.5 - Heyvaert, la production en ville

## Fiche projet - opération associée

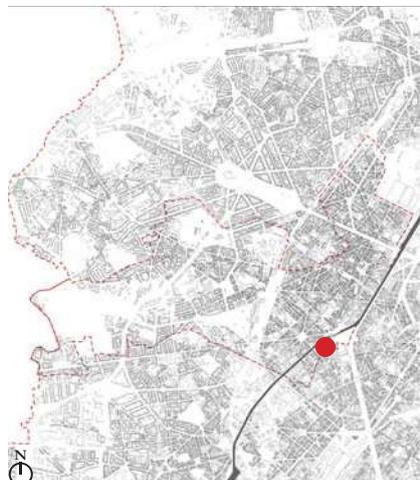


### Politique de la Ville, « programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean

 *Périmètre d'intervention directe*  
 *Périmètre d'étude*



Source : Brugis, Orthophoto, 2019



**Adresse :** Rue Heyvaert 59-61.

**Données cadastrales :** B946T11, B946G11

**Opération :** Construction d'un équipement / espace productif au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble de logements. Aménagement d'une cour végétalisée en intérieur d'îlot.

**Programme :** Réalisation d'un équipement / espace productif, de logements assimilés aux logements sociaux, désenclavement de l'îlot par la démolition partielle des ateliers et la création d'un espace vert collectif en intérieur d'îlot.

**Surface au sol :** 526 m<sup>2</sup>

**Porteur de Projet :** Commune de Molenbeek-Saint-Jean

# A. Porteur du projet

## 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : Jef Van Damme

Fonction : Échevin Travaux publics, Propriétés communales, Enseignement néerlandophone

Adresse : rue du Comte de Flandre, 20

Tél : 02 412.38.90

E-Mail : [jvandamme@molenbeek.irisnet.be](mailto:jvandamme@molenbeek.irisnet.be)

## 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Forme juridique : Service Public

Siège social : rue du Comte de Flandre, 20

Personne de contact : Carlo Obinu

Tél : 02 412.36.39

E-mail : [cobinu@molenbeek.irisnet.be](mailto:cobinu@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr>

# Objectifs Opérationnels

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC

## Objectif opérationnel principal :

**§3 - Favoriser la lutte contre la précarité, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement.**

2° les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;

## B. Conception du projet



1



2



3

### 3. Brève description du projet

Le projet consiste en le réaménagement d'un site industriel composé d'un grand atelier de trois niveaux et d'une maison en front de rue, situé dans le quartier Heyvaert et occupé précédemment par un concessionnaire de voitures. L'ambition du projet est de dédensifier l'îlot et de réaliser un projet immobilier mixte, qui combine des activités productives à la fonction du logement.

Le projet à réaliser par la Commune se concentre sur la partie avant de la parcelle. Trois interventions composent ce projet :

1. Démolition et dépollution de la partie avant du bâtiment ;
2. Construction d'un immeuble de trois niveaux à front de rue composé de :
  - a. 4 grands logements assimilés aux logements sociaux adaptés à la population molenbeekoise aux niveaux hors-sol ;
  - b. un équipement ou une fonction productive au rez-de-chaussée, en accord aux prescriptions du PAD Heyvaert pour les fronts bâtis repris dans les liserés commerciales, et lié aux activités productives en économie sociale mises en place sur la partie en intérieur d'îlot ;
3. Aménagement d'une cour collective en intérieur d'îlot en vue de désenclaver la parcelle et d'augmenter sa surface végétalisée et perméable (25 % de la parcelle).

Ces trois interventions feront l'objet d'une demande

de subside dans le cadre du programme Politique de la Ville, Axe 1. Seule la réalisation d'un équipement / activité productive au rez-de-chaussée de l'immeuble et l'aménagement de la cour font également l'objet du présent programme Politique de la Ville 2021-2025, Axe 2, dans le cas qu'il ne soit pas possible de faire appel à d'autres sources de financement (par exemple programme FEDER). La réalisation de ces espaces est donc reprise comme opération associée.

Un projet complémentaire sera réalisé en parallèle par les asbl Casablanca et Groot Eiland sur la partie intérieure de la parcelle et prévoit la rénovation lourde d'une partie des ateliers existant en vue d'y maintenir une activité productive de type économie sociale et d'y réaliser de l'insertion socio-professionnelle dans les filières de la construction/rénovation et de la menuiserie. Cette intervention sera réalisée directement par les associations Casablanca et Groot Eiland, à la suite de la cession de la partie arrière de la parcelle par un bail de droit commun de rénovation et ne fait par conséquent pas partie du présent programme Politique de la Ville 2021-2025.

---

**1. Façade bâtiment rue Heyvaert 59-61, une maison RDC + 2 d'une surface plancher de 124 m<sup>2</sup> se développe sur une profondeur de 7,5 m à partir de la rue.**

**2. Espace atelier RDC+1, les plancher en bois du premier et deuxième étage s'effondrent à plusieurs endroits et des champignons sont présents dans la structure du bâtiment.**

**3. Espace atelier RDC+2**

---

#### 4. Origine du projet

Le bien a été acquis par la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'opération « E.1 Acquisitions – zone Canal-Heyvaert » du Contrat de Rénovation Urbaine n° 5 « Heyvaert-Poincaré ».

Le Gouvernement a également décidé lors de l'acquisition du bien de :

- Charger la Commune de Molenbeek-Saint-Jean de développer un premier projet d'occupation temporaire du site en collaboration avec la Régie foncière, sur base de la proposition d'y implanter l'asbl Casablanca ;
- Charger la Commune de Molenbeek-Saint-Jean de développer un scénario opérationnel détaillé en collaboration avec la DRU et Perspective.brussels en vue de :
  1. Maintenir une activité productive de type économie sociale ;
  2. Désenclaver l'ilot par la démolition partielle des entrepôts existants (25 % surface au sol min.) ;
  3. Construire des logements à front de rue.

Le Gouvernement précise également que le planning doit correspondre le plus possible aux délais des différentes phases du CRU 5.

Même si l'état du bâtiment est à déplorer, le potentiel spatial et sa position en font un lieu stratégique dans le développement du quartier Heyvaert, qui est actuellement en pleine mutation grâce aux programmes du CRU 5 et des Contrats de Quartier Durables « Petite Senne » sur Molenbeek et « Compas » sur Anderlecht.

- *Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ?*  
NON
- *Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?*  
OUI, Annexe 18.
- *Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune ?* OUI

Le CRU 5 prévoit la réalisation d'un bâtiment de logements sociaux et d'un équipement au rez-de-chaussée situé le long du parc de la Porte de Ninove (op. 1.B). Contrairement à l'opération proposée dans le cadre de ce programme, la surface réduite de la parcelle ne permet pas l'insertion d'une activité productive.

Un autre projet similaire est en cours de réalisation dans le cadre des programmes du CQD « Petite Senne » (op. 1.C1, 1.C2a, 1.C3) et PdV 2017-2020 (op. 4.1) qui combine la réalisation de logements intergénérationnels à des activités productives (insertion socio-professionnelles dans les filières de la menuiserie et la réparation de vélos). Une cour collective sera réalisée également dans le cadre de cette opération en vue de dédensifier la parcelle.

D'autres projets similaires sont présents aussi dans d'autres quartiers repris dans la ZRU sur Molenbeek.

#### 5. Le projet est-il lié à une action ? NON

Aucune action est prévue dans le cadre du programme PdV 2021-2025.

#### 6. Public visé et communication sur le projet

L'intervention s'adresse en particulier aux jeunes chômeurs et aux personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, grâce à la mise en place d'ateliers de construction/rénovation et menuiserie gérés par des associations en économie sociale actives dans l'insertion socio-professionnelle.

##### *Communication sur le projet*

Une occupation temporaire du site est prévue tout le long de la période d'étude et d'élaboration des marchés publics. Des permanences seront organisées par l'asbl Casablanca pendant toute cette période afin de mettre en valeur la présence du site dans le quartier et permettre une première appropriation des lieux par les habitants. En effet plusieurs activités seront organisées sur le site telles que :

- l'initiation aux métiers de la construction pour



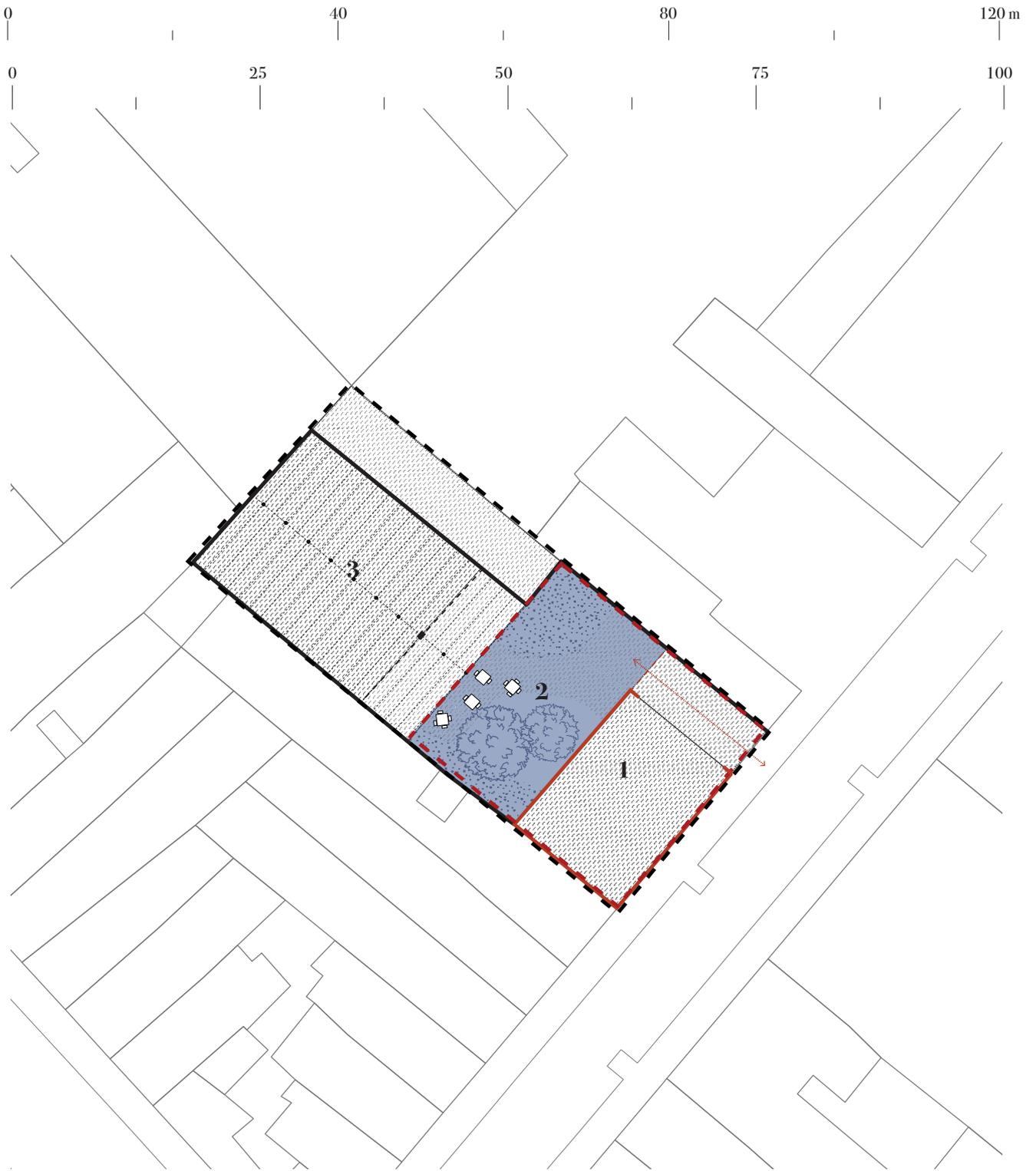
**Plan Régional de Mobilité GoodMove**

- ⋯ Piéton CONFORT
- ⋯ Piéton +
- Vélo CONFORT
- Vélo +

- - - Transport public QUARTIER
- - - Transport public CONFORT
- Voiture CONFORT
- - - Voiture +

- Bâtiment à démolir
- Périmètre d'intervention directe
- Périmètre d'étude

Source : GoodMove, 2020



**Proposition d'aménagement**

-  Végétation cour (+-25% de la parcelle)
-  Passage cour
-  Nouveau bâtiment (+-25% de la parcelle)
-  Renovation de la structure existante (atelier, 50% de la parcelle)

-  Périmètre d'intervention
-  Périmètre d'étude

- 1. Logements et équipement au RDC*
- 2. Cour collective*
- 3. Ateliers activités ISP*

les jeunes par des ateliers de découverte afin de se familiariser avec le métier de la construction de manière informelle et ludique ;

- des ateliers participatifs de conception et de création de mobilier ;
- des ateliers ouverts pour les concessionnaires automobiles sur la construction écologique et circulaire.

## 7. Information technique sur le projet

Adresse exacte et numéro de parcelle cadastrale :

Rue Heyvaert 59-61, parcelles B946T11, B946G11

Situation de droit :

PRAS (zone de forte mixité), PAD Heyvaert, CQD Petite Senne, CRU5 Heyvaert-Poincaré, EDRLR, ZEUS, ZICHEE et zone de préemption.

Etat actuel du projet :

Superficie terrain : 1.138 m<sup>2</sup>

Surface construite au sol : 1.125 m<sup>2</sup>

Surface totale : 2.831 m<sup>2</sup>

Occupation sol : 98%

Gabarit : RDC +2

Le site est organisé en deux volumes :

- Le volume principal dont la surface au sol est de 853 m<sup>2</sup>, s'étend sur trois niveaux et est composé d'une maison et de trois grands plateaux vides ;
- Le volume secondaire, dont la surface au sol est de 272 m<sup>2</sup>, ne présente qu'un seul niveau construit et est composé d'une ancienne cour (aujourd'hui couverte) qui permet l'accès au site via une porte cochère.

Les planchers en bois, ainsi que la toiture sont en très mauvais état. Une rénovation complète de la toiture et une stabilisation de la structure est à prévoir sur la partie du bâtiment à conserver dans le cadre du projet complémentaire porté par les asbl Casablanca

et Groot Eiland.

Type d'opération :

Réalisation d'un équipement ou d'une fonction productive au rez-de-chaussée d'un immeuble de 3 niveaux lié aux activités productives en économie sociale mises en place sur la partie en intérieur d'îlot.

Par ailleurs, il est prévu l'aménagement d'une cour collective en intérieur d'îlot en vue de désenclaver la parcelle et d'augmenter sa surface végétalisée et perméable.

Introduction d'un permis : OUI

Programme :

Espace productif ou équipement : 242 m<sup>2</sup> (servitude de passage comprise)

Cour collective : 284 m<sup>2</sup>

Type de propriétaire :

- B946T11 : public (Région)
- B946G11 : public (Région)

## 8. Accessibilité du site

Le site est facilement accessible à pied, à vélo et en transport en commun (Delacroix métro lignes 2-6, Arts et Métiers, Triangle tram lignes 51-82, bus ligne 86). Le site se trouve également sur un axe de desserte logistique principal tel que prévu dans le PAD Heyvaert.

Afin de promouvoir la mobilité douce, un parking vélo sera réalisé à l'intérieur du site au profit des habitants et des occupants de l'espace productif. Un accès pompier et camionnette sera également prévu afin de permettre la desserte des activités productives en intérieur d'îlot.

## 9. Participation citoyenne<sup>1</sup>

La participation citoyenne, financée dans le cadre des activités de coordination et communication du présent programme, pourrait être réalisée par un bureau d'études externe et sera transversale à toutes les phases du projet et visera à l'établissement de la fonction du rez-de chaussée (showroom pour les activités des ateliers, espace de formation, espace productif, équipement de quartier, espace de rencontre pour les habitants ...). Un processus de co-conception sera mis en place avec les associations qui vont occuper l'espace en intérieur d'îlot pendant la période d'occupation temporaire ainsi que pendant la phase préparatoire du projet définitif.

## 10. Impacts attendus

Le projet vise à obtenir :

1. La promotion de projet d'activités d'économie sociale et en particulier l'insertion socio-professionnelle pour les jeunes ;
2. Une dédensification de la parcelle et une augmentation de la surface perméable dans un quartier fortement construit ;
3. Le maintien d'une mixité des fonctions (logements et activités productives) en un quartier en forte mutation, mais qui est jusqu'à maintenant principalement caractérisé par le commerce automobile.

## 11. Démarches entreprises dans la conception du projet pour le rendre inclusif

Les espaces au rez-de-chaussée du bâtiment et la cour collective seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et autres personnes porteuses d'handicap.

## 12. Inscription du projet dans une optique de transition climatique et de commune durable

Le nouveau bâtiment répondra à la dernière

règlementation en matière de performance énergétique des bâtiments (unité neuve).

La nouvelle construction se basera sur les principes de l'économie circulaire. Un inventaire des matériaux de démolition et réemploi sera réalisé dans la phase préparatoire du projet afin de pouvoir exploiter au maximum les matériaux déjà présents sur le site. Par ailleurs, les matériaux de construction utilisés dans le chantier seront issus au maximum du marché en économie circulaire. D'un point de vue de la flexibilité et de la réversibilité des usages, le bâtiment sera conçu afin de permettre de possibles transformations dans le futur sans générer des déchets.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une dédensification de l'espace construit et d'une amélioration de la biodiversité en ville. Une toiture végétale participera également au ralentissement et à l'évaporation des eaux de pluie, qui seront utilisées pour l'entretien et l'arrosage de la cour collective. Dans cette optique d'amélioration de la perméabilisation de la parcelle, une dépollution du sol est également nécessaire en particulier dans un quartier avec un passé fortement industriel.

Une attention particulière sera également donnée au confort acoustique afin de permettre une bonne cohabitation des fonctions de logement et d'espace productif et éviter les nuisances pour les habitants.

## 13. Occupation temporaire ou transitoire

Une occupation temporaire du site est organisée depuis le 1/09/2020 jusqu'au commencement des travaux de démolition d'un côté et de rénovation de l'autre en vue de maintenir un contrôle sur le bâtiment et éviter des épisodes de squat, malheureusement très fréquents dans le quartier Heyvaert. L'occupation temporaire du bien permettra également à la asbl Casablanca, qui reprendra la gestion de la partie de la parcelle en intérieur d'îlot en partenariat avec Groot Eiland, d'élaborer un planning adapté et réaliste

<sup>1</sup> Dans le cas où l'estimation globale d'une opération dépasserait la moitié du seuil européen en marché public de travaux, le bénéficiaire doit organiser une participation citoyenne et informer préalablement le Gouvernement du type de participation qu'il compte mettre en place (cf. Ordonnance, article 43, § 3). Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

pour la programmation finale ainsi qu'un projet pour la rénovation lourde des ateliers en vue de leur occupation définitive (projet complémentaire).

- Taux de fréquentation de la cour ;
- Taux de satisfaction des utilisateurs / usagers.

#### 14. Méthode d'évaluation

Faisant partie de la mission du bureau d'études qui réalisera également le processus de participation citoyenne (voir point 9.), l'évaluation sera faite de la manière suivante :

- a. Vérification et validation de l'évolution des études /réalisations par le comité d'accompagnement à toutes les étapes stratégiques du projet de co-conception et de construction ;
- b. Vérification de la satisfaction de la réalisation à chaque étape stratégique du projet auprès des personnes fréquentant le quartier (résidents et usagers).

#### *Conditions de réussite :*

1. Reprise des droits réels de la Région par la Commune (élaboration bail emphytéotique ou droit de superficie) ;
2. Division parcellaire et cession des droits réels par bail de droit commun de rénovation aux asbl Casablanca et Groot Eiland pour la partie en intérieur d'îlot ;
3. Recherche de subside complémentaire ;
4. Complémentarité des fonctions entre l'équipement au rez-de-chaussée et les activités en intérieur d'îlot.

#### *Indicateurs de réalisation et de résultat :*

- Mixité des fonctions ;
- Superficie en m<sup>2</sup> construits ;
- Performance énergétique du bâtiment ;
- Taux de matériaux de réemploi.

Pour l'équipement / espace productif :

- Superficie et type d'équipement ;
- Taux de fréquentation de l'équipement (nombre de personne par catégorie d'âge, de genre...) ;
- Mixité des usagers.

Pour la cour collective :

- Superficie réalisée ;
- Coefficient de potentiel de biodiversité par surface ;
- Nombre d'arbres plantés ;
- Superficie désimperméabilisée ;

## C. Mise en oeuvre détaillée du projet

### 15. Phase préparatoire

Une phase préparatoire est nécessaire :

- Occupation temporaire ;
- Participation ;
- Recherche subside complémentaire ;
- Accord avec la Région pour reprise des droits réels (bail emphytéotique ou droit de superficie);
- Accord avec les asbl pour réalisation d'un bail de droit commun en rénovation ;
- Etudes préliminaires (inventaire amiante, inventaire matériaux de construction, étude stabilité ...).

### 16. Date de début, de fin et durée totale du projet :

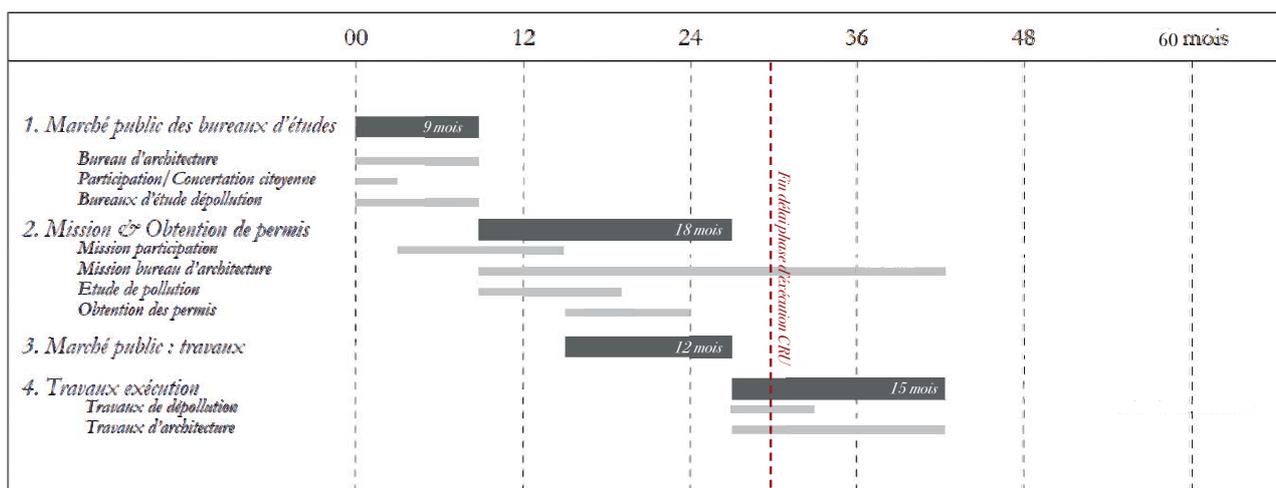
**Debut :** janvier 2021

**Fin :** juin 2024

**Durée :** 3 ans et demi

Tous les marchés publics (services et travaux) doivent être attribués pendant la phase d'exécution du CRU 5, soit avant le 30/06/2023.

### 17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet



### 18. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle	Étape du processus
Services publics communaux	Maitre d'Ouvrage	
Casablanca, Groot Eiland	Partenaires	Occupation temporaire, comité d'avis, reprise droits réels, (rénovation lourde partie atelier - projet complémentaire).
Régie Foncière de la RBC	Propriétaire	Comité d'avis, cession droits réels
Perspective.brussels	Suivi	Comité d'avis, études préliminaires
Direction Rénovation Urbaine (CRU 5)	Suivi	Comité d'avis, études préliminaires
Bruxelles Environnement	Suivi	Dépollution, PEB, durabilité

## D. Moyens

### 19. Les moyens actuels

Financiers	/
Personnel en ETP	/

20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

**Tableau recapitulatif : estimation des coûts de l'opération & du co-financement**

PROGRAMME	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>DEPENSES</b>								
<b>Acquisition</b>								/
<b>Bureaux d'études</b>								
<i>Bureau d'architecture total (+21%TVA) (Marché public - dépôt permis)</i>	€ 45.000	€ 90.000	€ 90.000	€ 45.000				€ 270.000
<i>Bureau d'études de pollution (11%) (+21% TVA)</i>	€ 4.500	€ 7.000	€ 7.000					€ 18.500
<b>Travaux d'exécution</b>								
<i>Travaux exécution</i>			€ 1.400.000	€ 700.000				€ 2.100.000
<i>Dépollution (120 €/m<sup>2</sup>)</i>			€ 166.000					€ 166.000
<b>TOTAL DEPENSES PROJET</b>	<b>€ 49.500</b>	<b>€ 97.000</b>	<b>€ 1.663.000</b>	<b>€ 745.000</b>	/	/	/	<b>€ 2.554.500</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
<b>Total PdV Investissement (études)</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>Total PdV Investissement (travaux)</b>	/	/	€ 1	/	/	/	/	€ 1
<b>Total autre sources de financement (e.a. PdV axe 1, FEDER)</b>	<b>€ 49.500</b>	<b>€ 97.000</b>	<b>€ 1.662.999</b>	<b>€ 745.000</b>	/	/	/	<b>€ 2.554.499</b>
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET</b>	<b>€ 49.500</b>	<b>€ 97.000</b>	<b>€ 1.663.000</b>	<b>€ 745.000</b>	/	/	/	<b>€ 2.554.500</b>

## **E. Continuation du projet**

**21. Le projet sera opérationnel à la fin de la programmation Politique de la Ville : OUI**

### **22. Gestion et entretien**

L'entretien de la partie équipement / activité productive au rez-de-chaussée dépendra de la fonction qui sera déterminée durant la phase de participation.

La cour collective sera entretenue par l'administration communale, mais un accord peut être trouvé avec les asbl pour l'utilisation et l'entretien de cet espace.

*Table des matières*

- A. Porteur du projet
- Objectifs Opérationnels
- B. Conception du projet
- C. Mise en œuvre détaillée du projet
- D. Moyens
- E. Continuation du projet

## 6.1 - Coordination

### Fiche projet – action



### Politique de la Ville, « Programmation 2021-2025 » Commune de Molenbeek-Saint-Jean



**Programme :** Assurer la coordination du programme Politique de la Ville

**Porteur du projet :**  
Commune de Molenbeek –  
Département Infrastructure et  
Développement Urbain

## A. Porteur du projet

### 1. Contact de la personne responsable

Nom, prénom : pour la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, l'échevin délégué, Jef Van Damme

Fonction : échevin délégué

Adresse : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél. :

E-mail : [didu.1080@molenbeek.irisnet.be](mailto:didu.1080@molenbeek.irisnet.be)

### 2. Identification du porteur de projet

Nom : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Siège social : 20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet social : Administration publique

Personne de contact : Sara Dominguez

Tél. : 02/600.49.27

E-mail : [sdominguez@molenbeek.irisnet.be](mailto:sdominguez@molenbeek.irisnet.be)

Site Internet : [www.molenbeek.irisnet.be](http://www.molenbeek.irisnet.be)

Connaissance du périmètre et expériences utiles : L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean porte depuis des années le programme Politique de la Ville ainsi que des programmes similaires tels que les Contrats de Quartier Durable, plusieurs projets dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine et autres subsides régionaux visant le développement urbain d'un point de vue socio-économique et technique.

## **Objectifs Opérationnels**

selon ORU et sous les objectifs de l'ART 23 de l'AGRBC (par ordre d'importance)

Prioritaire :

- §6 Actions de coordination et de communication.

Secondaires : /

## B. Conception du projet

### 3. Brève description du projet

La coordination sera composée d'une équipe de 3 personnes pluri-disciplinaires avec un chef de projet, un gestionnaire administratif et un coordinateur technique.

**Le chef de projet** en charge de la Politique de la Ville est la personne de référence pour le programme. Il/Elle est en charge, d'une part, du suivi de l'exécution du programme PdV en cours et, d'autre part, de l'élaboration du nouveau programme PdV et son futur suivi. Il/Elle travaille en étroite collaboration avec les différents acteurs : gestionnaire technique du dossier au sein du Département, architectes, entrepreneurs, opérateurs...

Il/Elle s'occupe de la coordination et du suivi des programmes de subvention afin de garantir l'objectif du projet.

Ses missions sont :

- Participer à la mise en œuvre des opérations d'investissement ;
- Suivi des plannings ;
- Elaborer le nouveau programme de PdV en coordination avec tous les services communaux pertinents (Propriétés communales, Finances, Cabinet de la Bourgmestre, Education,...), les porteurs de projets externes, les bureaux d'études,...
- Coordonner le programme de la Politique de la ville ;
- Gérer des projets socio-économiques mis en place dans le cadre dudit programme ;
- Accompagner les porteurs de projets socio-économiques dans la mise en œuvre de leur projet ;
- Coordonner l'information et la communication sur toutes les actions liées ;
- Evaluer les actions réalisées et donner du feedback constructif ;
- Renforcer la participation des habitants dans le cadre des projets sur l'espace public ;
- Communiquer au sujet de l'avancement des projets lors de comités d'accompagnement, aux responsables de la Division, aux partenaires,...

- Faire le suivi avec les pouvoirs subsidiants ;
- Faire le suivi des comptes et établissement des budgets ;
- Rédiger des documents, des rapports, évaluations ;
- Développer son réseau et créer des partenariats et des synergies ;
- Organiser et mener des réunions d'accompagnement et d'évaluation ;
- Suivi et gestion financière : constitution de tableaux financiers et suivi journalier de l'évolution financière des projets ;
- Veiller à l'équilibre financier pour permettre le bon développement des projets

**Le/la gestionnaire administratif** participe à la mise en œuvre des opérations, au suivi des plannings et suit l'évolution financière des projets de jour en jour.

Ses missions sont :

- Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements à destination des pouvoirs subsidiants en collaboration avec les porteurs de projet (préparation et vérification des documents à introduire, respect des échéances, suivi des envois...) ;
- Suivi de la liquidation du subside par les pouvoirs subsidiants et veiller à leur bonne utilisation ;
- Rédaction de courriers et dossiers (transmis à la Tutelle, courriers à caractère technique ou juridique lors de problèmes pendant un chantier...) et suivi des envois ;
- Rédaction de délibérations du Collège et du Conseil communal relatives à chaque étape d'évolution des dossiers (engagement budgétaire, approbation du mode de financement, paiement de factures, adaptation de la dépense, ...) ;
- Etablissement de droits à recette (interne) ;
- Collaboration avec la caisse communale en vue de l'établissement de droits constatés ;
- Collaboration avec l'économat en vue du suivi des commandes et des factures ;

- Collaboration avec le service des finances dans cadre du suivi de l'engagement budgétaire (établissement de bons de transmission, suivi des paiements, vérification de Phénix,...)

**Le coordinateur technique** devra suivre la bonne exécution et finalisation des travaux du programme PdV 2017-2020 jusqu'en 2023 ainsi que du présent programme.

Il compose le dossier et réalise les plans d'exécution, un cahier de charges (= une description des travaux à effectuer et de prescriptions techniques), des dessins détaillés et s'il le faut, un métré (= la quantification des différents matériaux). L'architecte/l'ingénieur veille à concevoir des projets de construction fonctionnels et harmonieux qui répondent à la fois aux aspirations de l'administration, aux réglementations environnementales et aux besoins d'une société en évolution. Dans le cas d'une intervention sur un édifice classé, il devra effectuer des recherches spécifiques afin de ne pas dénaturer le bâtiment.

En tant que gestionnaire de projets, sur la base de son expertise dans ses domaines d'activités, faire des analyses et formuler des avis à la direction, aux partenaires afin de permettre au collègue de faire le bon choix.

Ses missions sont :

- conception et expertise technique relatives à la mission complète d'architecture. (Réalisation d'appels d'offres aux bureaux d'étude: Rédaction des clauses des marchés de service, description des missions des auteurs de projet, élaboration des programmes détaillés des bâtiments, analyse des plans, clauses techniques et métrés réalisés par les architectes/auteurs de projet,...) ;

- Conception de projets (esquisses, pré-études, plans d'avant projets) et estimation du coût ;

- Analyser et évaluer les situations immobilières (anticiper, planifier) ;

- Analyser la faisabilité technique des projets ;

- Réalisation d'appels d'offres aux entrepreneurs: Rédaction des clauses de marchés de travaux: élaboration des clauses techniques et administratives, des plans, métrés,...

- Analyse des offres pour les marchés de service et de travaux : rédaction des rapports d'analyse, régularité administrative (en collaboration avec le gestionnaire administratif), analyse des intentions architecturales, analyse des prix,... ;

- Coordination des chantiers: participation aux réunions, contrôle du chantier, du journal des travaux, vérification et contrôle des états d'avancement, respect des délais, suivi des décomptes, des impétrants,... ;

- Pendant les travaux, vérifier si ceux-ci sont effectués d'après les plans et les directives du cahier de charges ;

- Superviser et participer aux dossiers dont l'étude est confiée à des bureaux d'études extérieurs ;

- Effectuer les réceptions techniques, provisoires et définitives ;

- Gestion des bâtiments jusqu'à la réception définitive des travaux ;

- Rédiger le dossier d'exécution qui reprend les plans du futur ouvrage, ses dessins détaillés ainsi qu'un cahier des charges et un métré (relevé comptabilisant les estimations de matériaux et de main-d'œuvre nécessaires à la réalisation d'un ouvrage) ;

- Rédiger les documents administratifs (courriers, cahiers des charges administratifs,...), techniques (cahier spécial des charges, métrés,..) et graphiques (plans d'adjudication, plans de détails techniques,...) relatifs aux dossiers d'adjudication ;

- Etablir les documents administratifs, techniques et graphiques relatifs aux demandes de permis d'urbanisme et/ou d'environnement ;

- Communication des avancements du projet (avant-projet, permis, chantier, budget, planning, modifications..) aux responsables de la Division, au collègue des Bourgmestre et Echevins et aux partenaires tant communaux qu'extra-communaux.

#### **4. Origine du projet**

Afin d'assurer au mieux la mise en place et la coordination du programme politique de la Ville, il est nécessaire d'avoir une équipe de coordination.

#### **5. Public visé et communication sur le projet**

Tous les habitants de la ZRU ainsi que les porteurs de projet du programme Politique de la Ville, les services communaux et les pouvoirs subsidiants.

#### **6. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?**

Dans le cadre de notre travail, nous mettons tout en œuvre afin de réduire l'impact de notre travail sur notre environnement.

Nous disposons d'une fontaine à eau pour toute l'équipe, nous nous déplaçons dans la mesure du possible à pied, à vélo ou en transports en commun, nous utilisons de la vaisselle réutilisable, nous sommes attentifs à la durabilité du matériel de bureaux que nous achetons,...

Nos bureaux sont pour le moment très énergivores mais la commune, sur fonds propre, prépare un plan de rénovation en profondeur

#### **7. Quels résultats concrets envisagez-vous ?**

- Des projets qui épousent les besoins de la population.
- Des porteurs de projet soutenus dans leurs démarches
- Un subside utilisé efficacement

#### **8. Impacts attendus**

- Plus de collaboration entre les porteurs de projet et la commune et entre les porteurs de projets entre-eux.
- Meilleure communication entre les acteurs travaillant sur la commune et en particulier la ZRU.
- Satisfaction des habitants concernant les projets proposés

#### **9. Méthode d'évaluation envisagée**

- Demande de feedback aux porteurs de projets lors de réunion individuelles annuelles.
- Retour des citoyens sur la réalisation des opérations.

#### **10. Conditions de réussites :**

- Collaboration étroite au niveau de l'équipe
- Personnes responsables pro-actives dans la Commune
- Coordination des opérations socio-économiques
- Connaissance de l'architecture, adjudication de marché et suivi de chantier

#### **11. Indicateurs de résultats :**

- Utilisation optimale du subside
- Satisfaction des porteurs de projet
- Réalisation des opérations

## C. Mise en œuvre détaillée du projet

### 12. Phase préparatoire nécessaire ?

Oui :

- Etablissement des priorités
- Etablissement du diagnostic de la ZRU
- Choix des actions socio-économique et des opérations d'investissement
- Coordination des fiches projet avec les porteurs de projet
- Obtention de l'accord Communal et Régional sur le programme

### 13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

**Début :** début 2021

**Fin :** fin 2025

**Durée :** 5 années

### 14. Localisation de l'activité

- Rue de l'intendant 63-65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- ZRU

### 15. Engagement de personnel :

- 1 ETP chef de projet (prolongation du contrat en cours)
  - 1 ETP suivi technique (prolongation du contrat en cours)
  - 0,4 ETP suivi administratif (à engager)
- Total : 2 ETP niveau A sur 5 ans + 0,4 ETP niveau A ou B sur 5 ans.

### 16. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2020	<i>Phase préparatoire :</i> - Etablissement des priorités et du diagnostic de la ZRU - Coordination des fiches projet	<i>Comprendre les besoins</i>	<i>Mars</i>	<i>Octobre</i>	<i>1 fois</i>
2021	<i>Coordination de la transition entre les programmes 2017-2020 et 2021-2025</i>	<i>Aider les porteurs de projet à la justification</i>	<i>Janvier</i>	<i>Décembre</i>	<i>1/mois</i>
2021	<i>Réunion entre porteurs de projets</i>	<i>Créer des synergies entre les actions</i>	/	/	<i>1/an</i>
2021	<i>Rapport de fin de phase d'exécution du programme PdV 2017-2020</i>	<i>Evaluation</i>	/	/	<i>1 fois</i>
2022 - 2025	<i>Justification de l'année N-1</i>	<i>Suivi administratif et financier</i>	<i>Janvier</i>	<i>Septembre</i>	<i>1/semaine</i>
2021 - 2025	<i>Réunion de suivi des actions</i>	<i>Evaluation de l'évolution</i>	/	/	<i>1/an</i>
2021-2025	<i>Suivi des travaux :</i> - Elaboration du cahier de charges - Choix du bureau d'étude et exécution de l'étude - Demandes de permis d'urbanismes - Commande du projet et marché public - Suivi de l'exécution des travaux - Réceptions provisoire et définitive	<i>Bonne réalisation des travaux</i>	/	/	<i>Continu</i>
2026	<i>Rapport de fin de phase d'exécution du programme PdV 2021-2025</i>	<i>Evaluation</i>	/	/	<i>1 fois</i>
2027	<i>Justification opérations</i>	<i>Suivi financier</i>	<i>Janvier</i>	<i>Septembre</i>	<i>1/an</i>

### 17. Partenaires conseils du projet

Nom du partenaire	Rôle
Bureaux d'études	Expertise technique
Associations porteuses de projets	Expérience, connaissance des besoins et du terrain
Habitants	Partage des besoins

Services communaux	Expertise technique, connaissance du terrain
Ecoles	Lieux de rencontre et de développement
Entrepreneurs	Exécution de chantiers

## D. Moyens

### 18. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

<i>Poste budgétaire</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Total</i>
<i>PDV</i>	<i>149.000€</i>	<i>152.000€</i>	<i>155.000€</i>	<i>158.000€</i>	<i>160.000€</i>	<i>774.000€</i>
<i>Total</i>	<i>149.000€</i>	<i>152.000€</i>	<i>155.000€</i>	<i>158.000€</i>	<i>160.000€</i>	<i>774.000€</i>

### 19. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

<i>Poste budgétaire</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Total</i>
Matériel & investissement	1.000€	1.000€	1.000€	1.000€	-	4.000€
Personnel	135.000€	138.000€	141.000€	144.000€	147.000€	705.000€
Fonctionnement	5.000€	25.000€	25.000€	5.000€	5.000€	65.000€
<i>Total</i>	<i>149.000€</i>	<i>152.000€</i>	<i>155.000€</i>	<i>158.000€</i>	<i>160.000€</i>	<i>774.000€</i>

#### Personnel :

- 1 ETP chef de projet Niveau A
- 1 ETP suivi technique Niveau A
- 0,4 ETP suivi administratif et financier Niveau A ou B

Fonctionnement : fournitures/matériel de bureau, communication, missions de participation (10.000€ pour opération 1.1., 10.000€ pour opération 1.2., 10.000€ pour opération 1.3., 10.000€ pour opération 1.4.)

Investissement : matériel informatique, matériel de bureau

## E. Continuation du projet

**20. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville ?**

*Si oui :*

*Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

La suppression de la coordination serait la conséquence d'un arrêt total du programme Politique de la Ville.

Les contrats de nos employés étant liés au subside Politique de la Ville, ceux-ci seraient automatiquement terminés.

La commune prend néanmoins part à de nombreux projets dans le cadre de la rénovation urbaine. Tels que les contrats de quartier durable, les contrats de rénovation urbaine ou les fonds FEDER. Nous disposons donc souvent d'options afin de replacer nos employés dans un cadre de travail similaire.

